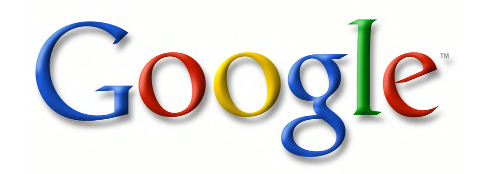
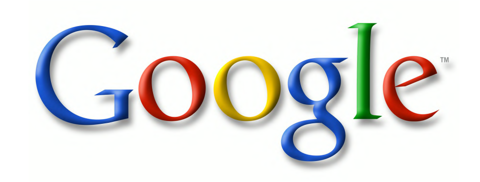
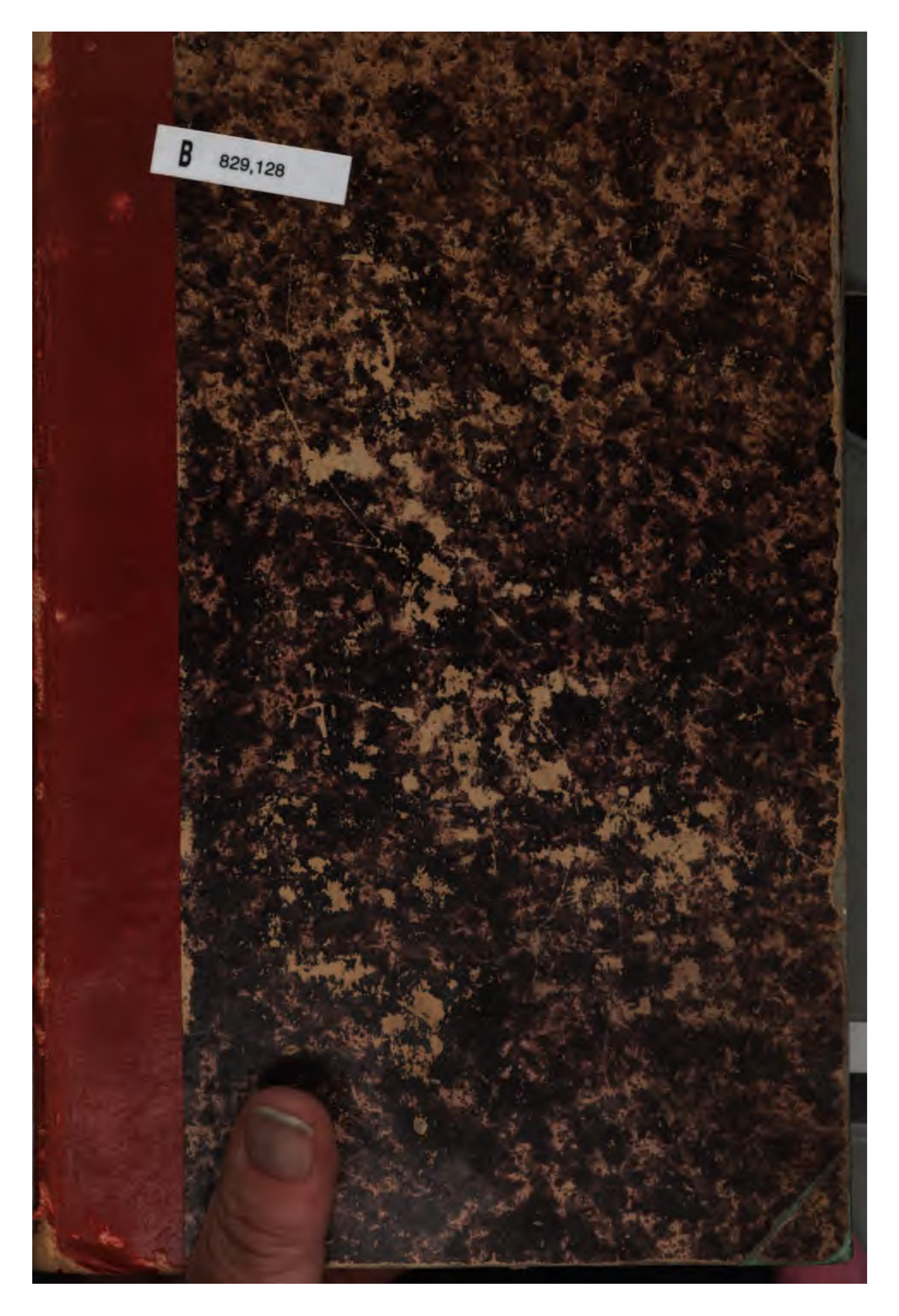



Google


B 829,128



# GUERRE

DES

# FRONTIÈRES DU RHIN

1870-1871

Paris. — Imp. J. Dumaine, rue Christine, 2.

Wilhelm RÜSTOW

# GUERRE

DES

# FRONTIÈRES DU RHIN

## 1870-1871

**Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur**

PAR

**SAVIN DE LARCLAUSE**

COLONEL DU 1er LANCIERS

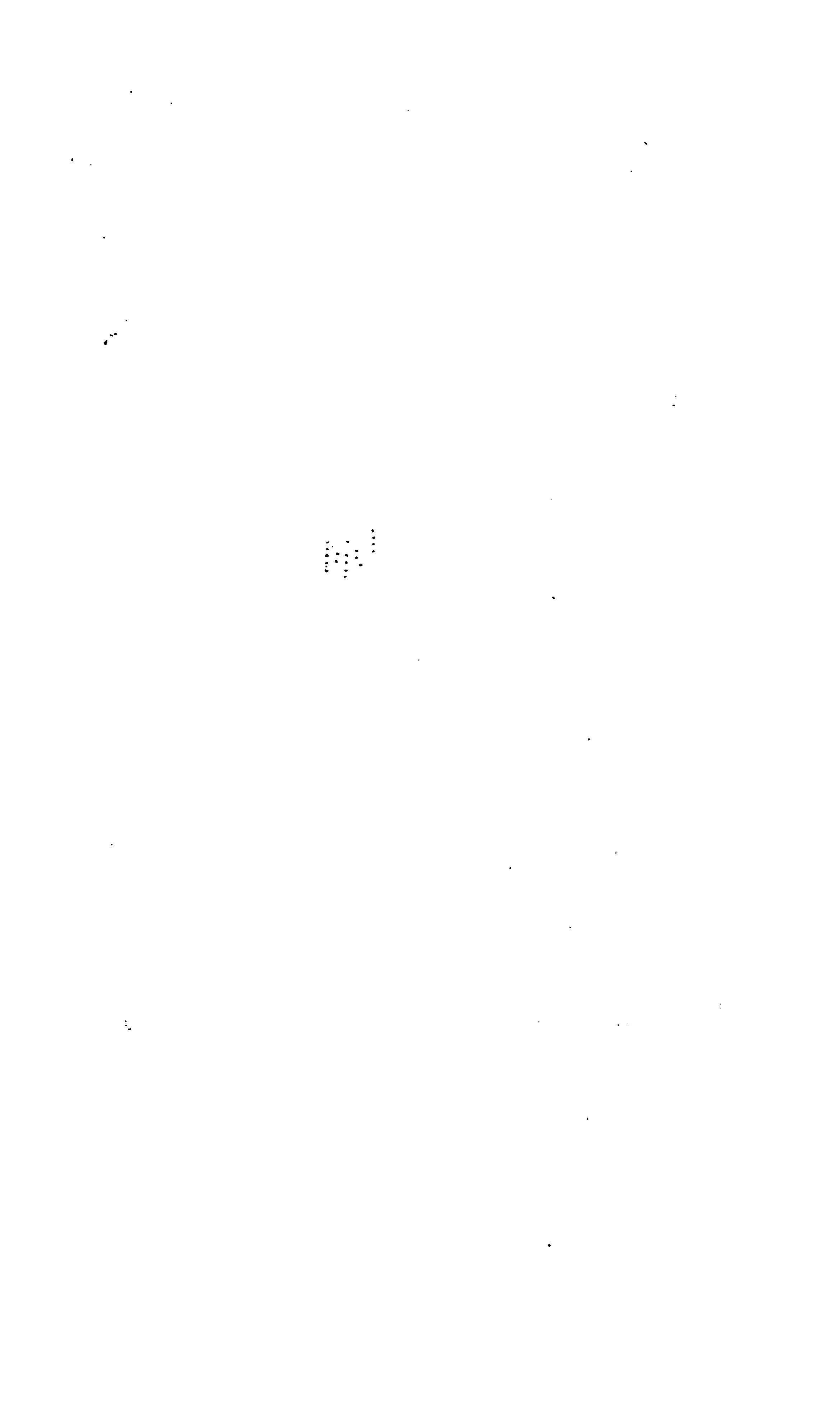
---

**SECOND VOLUME**

---

PARIS
LIBRAIRIE MILITAIRE DE J. DUMAINE
LIBRAIRE - ÉDITEUR
**Rue et Passage Dauphine, 30**

1871



# GUERRE
# DES FRONTIÈRES DU RHIN

## QUATRIÈME PARTIE

CHUTE DE METZ. — ÉVÉNEMENTS DANS ET DEVANT PARIS JUSQU'AU MILIEU DE NOVEMBRE. — L'ARMÉE DE LA LOIRE ET SES PREMIÈRES RENCONTRES AVEC LES ALLEMANDS. — THÉATRE DE LA GUERRE DANS L'EST DEPUIS LA PRISE DE STRASBOURG.

### I. Bataille de Noisseville, 31 août et 1er septembre.

Lorsque les troupes destinées à former l'armée du prince royal de Saxe quittèrent les environs de Metz, les forces qui restaient devant Bazaine reçurent aussitôt de nouveaux renforts : c'était la forte division du général Kummer qui se composait d'une brigade d'infanterie de ligne et de la division de landwehr Schuler de Senden, et qui venait d'arriver d'Allemagne.

Le prince Frédéric-Charles, général en chef de l'armée d'investissement, n'avait pas le dessein de se rendre maître de Metz par un siége en règle. Il était impossible d'un autre côté de bombarder la place tant que les Français occuperaient les forts détachés; mais les Allemands pouvaient attendre avec assez de certitude les effets de la faim.

Ils se contentèrent donc d'investir la place et de l'obser-

ver; ils construisirent des redoutes afin de couvrir avec des forces relativement restreintes chaque point de l'immense ligne d'investissement, et de pouvoir disposer en arrière de fortes réserves pour suivre immédiatement Bazaine dans quelque direction qu'il réussît à se faire jour.

Aux ponts qui existaient déjà au-dessus de Metz, ils en joignirent un autre au-dessous de la ville à Hauconcourt, où il n'y avait qu'un gué, afin de compléter les communications entre les troupes d'investissement sur les deux rives de la Moselle.

Pendant que les armées de Mac-Mahon et du prince royal de Prusse opéraient l'une contre l'autre dans l'Argonne et sur la Meuse, il était vraisemblable que ce serait dans la direction de l'ouest ou du nord-ouest que Bazaine chercherait à se faire jour. Si Bazaine essayait de percer dans une autre direction quand Mac-Mahon marchait vers lui, cette tentative ne pouvait être prise que pour une démonstration, ayant pour but d'attirer les forces allemandes sur la rive droite de la Moselle et de rendre ainsi plus facile à Mac-Mahon de battre complétement les troupes qui resteraient sur la rive gauche.

En conséquence, la situation des Allemands sur la rive gauche était, à la fin d'août, beaucoup plus forte que sur la rive droite.

Le 8e corps d'armée, soutenu par la 3e division de cavalerie, occupait les deux rives de la Moselle au-dessus de Metz; ses postes d'observation s'étendaient sur la rive droite jusqu'à la Seille, et sur la rive gauche jusqu'au bois de Plénois. Les postes avancés du 10e corps se joignaient sur ce point à l'aile gauche du 7e corps et allaient ensuite jusqu'à la Moselle, au-dessous de Metz.

Derrière ce rideau se tenaient concentrés trois corps d'ar-

mée, également prêts à faire front contre Bazaine ou contre Mac-Mahon s'il arrivait ; c'étaient : le 3e corps sur la route de Doncourt et Conflans ; le 2e sur la route de Briey ; le 9e entre cette route et celle de Thionville.

Sur la rive droite de la Moselle, le 7e corps occupait les deux côtés de la route de Strasbourg et donnait la main aux détachements de l'aile droite du 8e corps ; puis le 1er corps sur les routes de Sarrebruck et de Sarrelouis, et enfin la division Kummer, sur la route de Bouzonville et sur la Moselle au-dessous de Metz, se reliant avec le 10e corps par le pont de Hauconcourt.

Il pouvait y avoir sur la rive droite 70,000 hommes et, sur la rive gauche, 120,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Le prince Frédéric-Charles avait sous ses ordres son armée, la deuxième, et en outre l'armée du général Steinmetz, la première. Son quartier général était à Malancourt, sur la rive gauche de la Moselle, sur le terrain des cantonnements du 9e corps d'armée.

Un investissement tel que le voulait le prince Frédéric-Charles occasionne toujours des fatigues ; il faut que les hommes soient constamment prêts à marcher et à combattre ; ils n'ont pas les distractions que procurent les marches, rarement même l'excitation du combat si l'ennemi reste tranquille ; ils sont en outre, nécessairement soumis à de nombreuses privations dans une contrée promptement épuisée par une aussi grande agglomération de troupes, et toutes ces circonstances réunies ne sont pas très-propres à maintenir les troupes fraîches.

Provisoirement néanmoins, les Allemands eurent assez à faire ; il leur fallut construire des retranchements pour protéger leurs positions. Comme ils n'emportent pas de tentes

en campagne, et que l'automne était venu, ils bâtirent des huttes pour se garantir de la pluie et de la fraîcheur des nuits.

Un grand travail fut ensuite entrepris et son exécution contribua plus ou moins directement à occuper les troupes.

Dès le début de la guerre, l'état-major général prussien avait admis l'hypothèse que Metz pourrait résister longtemps et retenir sous ses murailles des troupes considérables, pendant que d'autres armées opéreraient dans la direction de Paris. Metz interrompait alors les communications par voies ferrées de ces dernières troupes avec la frontière prussienne. On songea pour ce motif à établir ces communications au moyen d'un chemin de fer de campagne, et l'on chercha dès la première quinzaine d'août quel serait le tracé de ce chemin. On adopta la ligne de Rémilly, sur le chemin de fer de Sarrebruck, à Pont-à-Mousson, sur le chemin de Metz à Frouard; sa longueur était en ligne droite d'environ 30 kilomètres et, avec les détours, de 37 kilomètres. Le 14 août, jour du combat de Borny, les employés de deux divisions de chemins de fer de campagne commencèrent la reconnaissance du terrain et les nivellements, et les travaux furent entrepris le 17 août sur plusieurs points à la fois.

Les Allemands y employèrent deux divisions de chemins de fer de campagne (450 hommes), quatre compagnies de pionniers de places (800 hommes), 3,000 mineurs des houillères de Sarrebruck que les événements de la guerre laissaient sans ouvrage, un parc de 250 voitures auxquelles se joignirent bientôt les 84 voitures des deux trains de pontons du 7e et du 8e corps d'armée. Un escadron de cavalerie fut attaché au corps de travailleurs et chargé du service des patrouilles et des réquisitions.

A mesure que les ouvriers arrivaient sur les divers chantiers, ils y construisaient des baraques et des dépôts; le parc de voitures conduisait sur la voie les ustensiles et le matériel. Le poids du matériel nécessaire à l'établissement de la voie s'éleva à 175,000 quintaux.

Il fut construit quatre ouvrages d'art : deux ponts, sur la Seille et la Moselle, et deux viaducs entre Remilly et Bechy.

Bien qu'on ne reculât pas devant des pentes de 1/40 et des courbes de 250 pas de rayon, il n'en fallut pas moins, par suite du relief du terrain, des tranchées et des remblais parfois considérables. Le 23 septembre, le chemin de fer était terminé et une locomotive le parcourut dans toute sa longueur. L'exploitation commença le 26. Les travaux avaient été suspendus pendant cinq jours à cause de pluies violentes.

Bazaine resta tranquille depuis le 19 août jusqu'au dernier jour du mois. Ses troupes avaient d'abord grand besoin de repos, et elles campèrent, sous la protection des forts détachés, séparées de la garnison de la place. Les communications de Bazaine avec l'extérieur n'étaient pas complétement coupées, puisque des hommes entreprenants et connaissant bien le pays réussirent à traverser les lignes prussiennes, soit pour entrer dans la place, soit pour en sortir; mais ces communications étaient fort incertaines. Quoi qu'il en soit, d'après ce qu'il savait, Bazaine pouvait admettre que si Mac-Mahon réussissait à faire son mouvement il serait aux environs de Metz à la fin d'août.

Il résolut, en conséquence, de faire, le 31, une grande sortie sur la rive droite de la Moselle. Elle ne pouvait avoir d'autre but que d'attirer les troupes allemandes de la rive gauche sur la rive droite afin de faciliter la victoire de Mac-Mahon sur la rive gauche. L'attaque sur la rive droite

fut confiée aux corps de Canrobert et de Lebœuf qui se déployèrent derrière le fort Saint-Julien et à l'est du fort Bellecroix.

La garde et le 4e corps, Ladmirault, restèrent sur la rive gauche afin de donner la main à Mac-Mahon si ce maréchal attaquait.

Le 2e corps, Frossard, servait de réserve aux troupes de la rive droite.

L'attaque des Français porta d'abord sur la division Kummer et le 1er corps (Manteuffel).

Ces troupes étaient disposées, le 30 août, de la manière suivante :

La brigade de ligne de la division Kummer de Malroy à Charly, avec un détachement au château de Rupigny ; la division de landwehr en réserve derrière la ligne ; le quartier général du général Kummer était à Olgy, sur la route de Thionville ;

Du 1er corps, la 1re brigade d'infanterie occupait le front Failly-Servigny-Noisseville ; la 2e brigade était en réserve à l'est de Frémy, où se trouvait aussi le quartier général du général Bentheim, chef de la 1re division d'infanterie ;

La 4e brigade d'infanterie, sur le front Colombey-Aubigny, Ars-Laquenexy, Mercy-le-Haut ; la 3e brigade derrière, à Courcelles-sur-Nied, avec le quartier général du général Pritzelwitz, commandant la 2e division ;

L'espace compris entre la première et la deuxième division, de Noisseville à Colombey, par Montoy, était couvert par les deux régiments de cavalerie divisionnaire du 1er corps, 1er et 10e dragons ;

La réserve d'artillerie du 1er corps était à Sainte-Barbe.

Le 31 août, à 7 heures et demie du matin, les postes d'observation prussiens aperçurent, des hauteurs de Sainte-

Barbe, le déploiement des Français. Cependant, ces derniers n'attaquèrent, dans la matinée, qu'avec des avant-gardes : d'une part, la division Kummer ; de l'autre, la division Pritzelwitz.

A 9 heures du matin, les Français parurent devant Colombey et forcèrent le détachement prussien qui l'occupait à évacuer ce village; en revanche, les Prussiens se maintinrent dans Aubigny et Mercy-le-Haut. Sur ce point, les Français abandonnèrent leur attaque à midi et le combat cessa pendant plusieurs heures.

A 10 heures et demie du matin, la cavalerie française, avec une batterie, s'avança contre la division Kummer; cette attaque fut promptement repoussée par l'artillerie prussienne, et, à partir de ce moment, le canon du fort Saint-Julien dirigea seul son feu contre le front de la division Kummer.

Comme des forces françaises considérables s'étaient massées, dès le matin, sur la route qui va du fort Bellecroix à la ferme de Bellecroix, où bifurquent les routes de Sarrebruck et de Sarrelouis, le général Manteuffel supposait que l'attaque principale viendrait de cette direction,

Il ordonna donc de porter des forces importantes sur les routes de Sarrebruck et de Sarrelouis.

La 3e brigade d'infanterie, Memerty, de la division Pritzelwitz, dut marcher de Courcelles-sur-Nied à Puche, sur la route de Sarrebruck, avec deux batteries de la même division ; la 3e division de cavalerie envoya la 6e brigade, de Pouilly à Retonfay, entre les routes de Sarrelouis et de Sarrebruck ; le général Kummer reçut l'ordre de détacher, à Sainte-Barbe, un régiment de cavalerie et une batterie.

En même temps, Manteuffel informait le prince Frédéric-

Charles et le général Steinmetz de ce qui se passait, et des mesures qu'il avait prises.

Le général Steinmetz ordonna, en conséquence, que toute la 3e division de cavalerie se portât sur Retonfay, et il envoya la 28e brigade, du 7e corps, de Pouilly à Courcelles-sur-Nied, où elle arriva vers 3 heures et demie, lorsque le combat était suspendu.

La marche des événements confirmant le général Manteuffel dans sa première idée, il avait fait manger la soupe aux troupes de la 1re division d'infanterie qui avaient cessé de combattre ; il pensait que les attaques du matin contre le front de Kummer et de Pritzelwitz étaient de fausses attaques que suivrait probablement une grande attaque sur le centre.

Lorsqu'il vit que les Français continuaient à concentrer des troupes à la ferme de Bellecroix, Manteuffel fit avancer la 3e brigade d'infanterie de Puche à Retonfay et la division Schuler von Senden sur Sainte-Barbe, pour servir de réserve à la division Bentheim.

A 3 heures de l'après-midi, les Français attaquèrent, de Saint-Julien et de Bellecroix, les troupes établies par Manteuffel sur la ligne Failly, Servigny, Montoy.

Le canon du fort Saint-Julien et quelques batteries de campagne, placées au sud de ce fort, ouvrirent le feu contre la 1re division prussienne, établie de Servigny à Failly. Les Prussiens leur répondirent d'abord avec les quatre batteries de cette division, qui furent bientôt renforcés par une batterie à cheval et deux batteries à pied de la réserve du 1er corps. Ces deux dernières s'établirent à l'ouest de Servigny, sur le flanc de la position de l'artillerie française ; la batterie à cheval se plaça plus au nord, à Poix. Les sept batteries prussiennes tirèrent jusqu'à 5 heures du soir sans quitter

ces positions; elles s'avancèrent ensuite et forcèrent les batteries de campagne françaises à se retirer.

Un peu après 3 heures, Lebœuf marcha de la ferme de Bellecroix sur Montoy, pendant que son aile droite menaçait à la fois Colombey et Aubigny. Sur le flanc gauche de Lebœuf, des fractions du corps Canrobert remontaient la vallée du ruisseau de Vallières jusqu'à Nouilly et Noisseville.

Lorsque l'aile droite de Lebœuf attaqua Aubigny, la 28e brigade d'infanterie qui, depuis 3 heures et demie, faisait la soupe à Courcelles-sur-Nied reçut l'ordre de venir au secours de la 4e brigade. Elle prit la route de Laquenexy, mais elle arriva trop tard pour s'engager, parce que les Français suspendirent bientôt le combat à Aubigny pour porter toutes leurs forces sur Noisseville et Servigny.

La colonne principale de Lebœuf rencontra à Montoy la 3e brigade prussienne, Memerty, avec laquelle elle engagea une vive fusillade.

Pendant ce combat, les Français sortirent vers 5 heures de la vallée de Vallières et attaquèrent Noisseville qui n'était défendu que par un bataillon prussien de la 1re brigade. Ce bataillon évacua Noisseville après une longue résistance et se retira sur Servigny.

Les tirailleurs français occupèrent alors les collines vignobles au nord de Noisseville et dirigèrent de là un feu bien nourri contre les batteries prussiennes qui s'étaient avancées vers 5 heures de Servigny dans la direction de Saint-Julien jusqu'aux hauteurs situées au nord de Nouilly. Le feu des chassepots força l'artillerie prussienne de revenir à Servigny où elle reprit position pour couvrir la retraite du bataillon chassé de Noisseville.

Sous la protection de la garnison de Noisseville et de la nuit tombante, des batteries françaises s'avancèrent ensuite

jusqu'à May et Nouilly et couvrirent de schrapnels l'artillerie prussienne qui occupait Servigny. Cette artillerie conserva néanmoins ses positions et dirigea même une partie de son feu sur Noisseville.

A la même heure, 8 heures du soir environ, le combat de feux que soutenait de front la brigade Memerty se ralentit. Cela permit à Memerty de s'occuper de ses ailes et il en profita pour attaquer Noisseville d'où il réussit à déloger les Français.

Le combat cessa vers 9 heures du soir; les Français semblaient s'être retirés sur tous les points. Pour être prêt à tout événement, Manteuffel conserva sous les armes toutes les troupes de sa première ligne; il renvoya dans leurs bivouacs la 2e brigade d'infanterie et l'artillerie de réserve du 1er corps, mais il rapprocha du front la division de landwehr Schuler von Senden qui n'avait pas encore combattu, en la portant de Sainte-Barbe à Failly et Poix.

A 10 heures du soir les Français attaquèrent de nouveau par surprise. Leur aile droite s'avança par Montoy jusqu'à Flanville et Puche, se porta ensuite à gauche et attaqua presque en même temps Retonfay et Noisseville. La brigade Memerty fut forcée d'abandonner à la hâte ses positions et de se retirer au nord sur Château-Gras.

L'aile gauche française s'était jetée en même temps sur Servigny, Poix et Failly. La lutte s'engagea autour de ces villages avec des succès divers, et Servigny notamment fut pris et perdu à plusieurs reprises; la brigade de la Prusse-Occidentale dut aller soutenir à Failly la division de landwehr. Lorsque le combat cessa entre onze heures et minuit, Servigny, Poix et Failly restaient au pouvoir des Prussiens, tandis que Noisseville, Flanville, Montoy et Retonfay étaient occupés par les Français.

Le prince Frédéric-Charles avait reçu de bonne heure, le 31 août, à son quartier général de Malancourt, les rapports des postes d'observation qui l'informaient de mouvements extraordinaires dans les camps français; et ces rapports lui apprirent bientôt à n'en pas douter que les Français préparaient une attaque sur la rive droite de la Moselle.

Pour cette éventualité, le général Voigts-Rhetz, chef du 10e corps d'armée, avait reçu d'avance l'ordre de faire passer sur la rive droite par le pont de Hauconcourt ses troupes disponibles qui n'occupaient pas la ligne d'investissement. Voigts-Rhetz s'était aussitôt conformé de lui-même à cette instruction.

Le prince donna ensuite des ordres plus précis, entre 8 heures et demie et 9 heures et demie du matin. Le général de Manstein, commandant le 9e corps, devait masser à Pierrevillers la 25e division (hessoise), et la 18e (Wrangel) à Roncourt où se tiendrait également l'artillerie de réserve du corps. Le 2e corps, Fransecky, devait se concentrer entre Briey et Auboué; le 3e corps, Alvensleben, marcherait de Doncourt et de Conflans sur Saint-Privat-la-Montagne.

Le prince Frédéric-Charles se trouvait à 11 heures du matin sur le Horimont, au nord de Fèves, à 570 pieds au-dessus de la vallée de la Moselle. Comme on apercevait de cette hauteur des envois continuels de troupes françaises sur la rive droite de la Moselle, le prince envoya directement à 11 heures 35 minutes à la 25e division l'ordre de passer sur la rive droite par le pont de Hauconcourt, et d'aller à Antilly se mettre à la disposition des généraux Kummer et Manteuffel.

La division hessoise arrivait à Antilly vers 2 heures et

demie du soir et se déploya au sud du village. Lorsque la division Schuler von Senden marcha sur Sainte-Barbe pour soutenir la 1re division prussienne, le général Kummer demanda, vers 5 heures du soir, à la division hessoise de marcher sur Charly et Rupigny.

Le prince Louis de Hesse fit alors occuper par la 50e brigade, l'angle du bois de Failly à l'est de Charly, pendant que la 49e brigade se plaçait en réserve entre Charly et Antilly. Nous avons déjà vu qu'aucune attaque n'eut lieu sur ce point. La 50e brigade conserva sa position pendant la nuit du 1er septembre; la 49e brigade bivouaqua au sud d'Antilly.

Le général Voigts-Rhetz reçut dans l'après-midi l'ordre de rappeler sur la rive gauche les troupes qu'il avait envoyées sur la rive droite de la Moselle. La division hessoise devait au contraire rester sur la rive droite, et le prince Frédéric-Charles ordonna le 31 août, à une heure et demie de l'après-midi, de former sur la rive gauche des réserves prêtes à passer sur la rive droite si le combat, assoupi vers midi, venait à se réveiller.

Ces réserves furent formées de la 18e division et de l'artillerie de réserve du 9e corps qui devaient faire la soupe à Roncourt, et du 3e corps qui devait manger à Saint-Privat-la-Montagne.

Par contre, le 2e corps reçut à une heure et demie l'ordre de suspendre son mouvement de concentration, précédemment ordonné, et de reporter ses postes avancés à Longuion et Aumetz, sur les routes de Montmédy et de Longwy.

On pouvait mieux juger de l'Horimont que de la rive droite elle-même la marche des combats qui se livraient sur cette rive. L'état-major du prince Frédéric-Charles observa que les Français étaient loin d'engager dans les combats de

l'après-midi toutes les forces qu'ils avaient concentrées à Saint-Julien et Bellecroix. Il fallait en conclure que Bazaine voulait remettre au 1er septembre son attaque principale.

Afin d'avoir sur la rive droite dans la matinée du 1er septembre les forces nécessaires pour repousser cette attaque, le prince Frédéric-Charles envoya à Roncourt, à 7 heures 35 minutes du soir, l'ordre au général Manstein de marcher sur Sainte-Barbe par Marange et Hauconcourt avec la 18e division et son artillerie de réserve.

Manstein reçut cet ordre à 9 heures et demie du soir. Il se mit aussitôt en marche et lui-même prit la tête avec le 6e dragons. Il avait à faire une marche de nuit de 3 milles allemands (22 kilomètres), en partie dans de très-mauvais chemins, et l'on peut citer comme un fait remarquable qu'il arriva le 1er septembre à Sainte-Barbe à 4 heures du matin, moins de 7 heures après avoir reçu l'ordre de se mettre en mouvement. L'infanterie et l'artillerie étaient fort en arrière et se reposèrent à Hauconcourt.

Le général d'Alvensleben II, qui était le soir à Saint-Privat et Saint-Ail avec le gros de son corps d'armée, avait détaché la 5e division à Marange.

Il faisait un brouillard épais dans la matinée du 1er septembre et l'on n'apercevait d'une hauteur que le sommet des hauteurs voisines.

On entendit de bonne heure au quartier général du prince Frédéric-Charles le bruit sourd du canon dans la direction du nord-ouest; c'était celui de la bataille de Sedan, éloignée de Malaucourt d'environ 104 kilomètres. Peu de temps après, la bataille commençait sur la rive droite de la Moselle.

Le prince ne reçut que le matin les rapports de Manteuffel sur l'attaque de nuit des Français; et ensuite la nouvelle de la reprise du combat.

Avant de quitter Malancourt, le prince envoya l'ordre au général Voigts-Rhetz de repasser sur la rive droite de la Moselle avec ses troupes disponibles pour appuyer Kummer et Manteuffel. Pour couvrir la rive gauche, le général Alvensleben, commandant le 3e corps, devait envoyer la 5e division de Marange sur Mézières et l'artillerie de réserve de Saint-Ail sur le même point. Ces troupes se mirent en marche à 9 heures.

A huit heures passées le prince était revenu sur l'Horimont. A 9 heures un quart il envoya par le télégraphe au général Zastrow, commandant le 7e corps, l'ordre de ne laisser qu'une brigade sur la ligne d'investissement, et d'employer le reste de son corps à soutenir l'aile gauche de Manteuffel. Gœben devait de son côté rapprocher de la rive gauche de la Moselle les réserves du 8e corps, afin de pouvoir les employer, le cas échéant, à garder toute la ligne de Zastrow, en rendant ainsi disponible tout le 7e corps pour la bataille.

Kummer devait se tenir prêt à soutenir l'aile droite de Manteuffel dès que les troupes disponibles du 10e corps seraient arrivées derrière ses lignes.

A 4 heures du matin, Manteuffel donna l'ordre d'attaquer. Il s'agissait d'abord de reprendre les villages que les Français avaient occupés dans la nuit, particulièrement Noisseville.

La brigade Memerty marcha la première contre ce village, mais elle ne put faire aucun progrès et dut au contraire se contenter d'empêcher l'ennemi de déboucher hors du village.

Lorsque le général Manstein arriva à Sainte-Barbe, il convint avec Manteuffel de faire marcher aussitôt sur Sainte-Barbe la 49e brigade d'infanterie et la 25e brigade de cavalerie (hessoise), ainsi que l'artillerie de réserve du 9e corps ;

la 50e brigade qui occupait le bois de Failly devait aller également à Saint-Barbe dès qu'elle serait relevée par l'arrivée de la 18e division (Wrangel) derrière la ligne de Kummer.

A 8 heures du matin, la 49e brigade d'infanterie arriva à Sainte-Barbe avec 5 batteries d'artillerie à pied ; elle y fut bientôt rejointe par la 25e brigade de cavalerie avec sa batterie à cheval et, à 9 heures et demie, par l'artillerie de réserve du 9e corps.

A 6 heures du matin, la 18e division arrivait à l'aile gauche de la position de Kummer. La 36e brigade, Below, qui était tête de colonne fut aussitôt envoyée au bois de Failly pour y relever la 50e brigade qui se rallia et marcha sur Sainte-Barbe. Elle n'y arriva qu'à 11 heures du matin. La 35e brigade d'infanterie, Blumenthal, fut placée en réserve au nord de Charly.

Disons immédiatement que, dans la matinée, le 6e dragons arrivé avec Manstein et, plus tard, la 25e brigade de cavalerie furent envoyés à Retonfay, pour y rallier le 1er dragons et soutenir la brigade Memerty.

Dès que Manteuffel fut informé que la 49e brigade d'infanterie était en marche sur Sainte-Barbe, il fit attaquer Noisseville par la 2e brigade d'infanterie, Falkenstein, de la division Bentheim. Le 43e régiment, qui avait la tête, pénétra dans le village vers 8 heures, mais il en fut aussitôt chassé et perdit beaucoup de monde par le feu des mitrailleuses françaises. Manteuffel fit appuyer cette attaque par le 3e régiment, puis par la brigade de Posen de la division de landwehr Schuler von Senden. Trois fois les Prussiens pénétrèrent dans Noisseville et trois fois ils en furent chassés.

Manteuffel reconnut alors que l'attaque n'était pas suffisamment préparée par l'artillerie.

Il mit donc en action, sur la ligne de Poix à Château-Gras, 9 batteries, dont 5 hessoises, à l'aile gauche, devant Sainte-Barbe et à Gras.

Pendant que ces batteries canonnaient Noisseville, la 28e brigade d'infanterie opérait contre Flanville. A 6 heures du matin, cette brigade s'était portée de Laquenexy sur Puche où elle plaça deux batteries qui tirèrent sur Flanville. A 9 heures, les Français commencèrent à évacuer ce village; le 53e régiment se lança alors contre eux et les repoussa complétement. La 28e brigade marcha ensuite sur Coincy, y battit également les Français et prit position à cheval sur la route de Sarrebruck. Elle reçut l'ordre, à 9 heures et demie, de se porter sur la droite pour appuyer Memerty; mais, au moment où elle voulut exécuter cet ordre, elle fut attaquée de nouveau de Montoy et forcée de faire front à cette nouvelle attaque.

Un peu après 10 heures, Noisseville était en feu sur plusieurs points. Les Français commencèrent alors à l'évacuer, et l'infanterie prussienne, qui attaqua le village à 10 heures et demie, trouva peu de résistance.

A cette heure, les Français avaient commencé à déployer plus de forces contre l'aile droite des Allemands.

Peu de temps après que la 36e brigade, Below, avait relevé les Hessois au bois de Failly, les Français s'avancèrent sur Failly, Vany et Chieulles. Le général Wrangel leur opposa son artillerie au bois de Failly; il porta un régiment de la brigade Below contre le flanc droit de l'ennemi et fit faire à la 35e brigade, Blumenthal, qui était en réserve, un mouvement sur Rupigny. Après des combats de village acharnés à Failly et Rupigny, les Allemands restèrent maîtres de ces localités vers 10 heures; les Français se retirèrent d'abord sur Vany-Chieulles; mais, se voyant ensuite mena-

cés par la brigade Blumenthal et en même temps par la brigade de ligne Blankensee, que le général Kummer avait fait avancer de Charly, ils continuèrent leur retraite sur Grimont.

C'est à ce moment seulement que les réserves, placées sous le fort Saint-Julien, attaquèrent dans la direction de Poix et de Servigny, et cette attaque n'était évidemment destinée qu'à recevoir l'aile gauche qui se repliait. Elle fut du reste peu énergique, se vit repoussée à Poix par l'artillerie allemande et ne livra de combat d'infanterie qu'à Servigny.

Entre 11 heures et midi, le fort Saint-Julien ouvrit un feu très-vif contre les Prussiens qui suivaient, de ce côté, les lignes françaises en retraite; ce feu se tut à 1 heure, parce que les Prussiens ne s'avancèrent pas à portée du canon du fort.

Une attaque dirigée contre Mercy-le-Haut, par un détachement de l'aile droite française, resta sans liaison avec les combats contre le centre et l'aile droite des Allemands. Mercy-le-Haut fut pris par les Français dans la matinée, les Prussiens le reprirent à 11 heures et les Français s'en emparèrent de nouveau à midi. Ils l'évacuèrent ensuite par ordre après la retraite du centre et de l'aile droite de Bazaine.

Comme le combat avait été suspendu à midi, le 31 août, pour recommencer ensuite dans la soirée, les généraux allemands se demandèrent s'il n'en serait pas de même le 1er septembre.

Le matin du 1er septembre, le général Steinmetz avait envoyé la 3e division de cavalerie à Pouilly et vers la rive droite de la Moselle, parce que la nature du terrain et la situation du combat, sur les routes de Sarrebruck et de Sar-

relouis, s'opposaient à une action efficace de cette cavalerie.

Par contre, le prince Frédéric-Charles ordonna, vers 1 heure du soir, au général Zastrow de marcher, avec tout son corps d'armée, sur Mercy-le-Haut pour appuyer Manteuffel. Le général Gœben devait faire occuper les positions de Zastrow, sur la rive droite, par trois brigades du 8e corps, en ne laissant qu'une brigade sur la rive gauche, entre Châtel-Saint-Germain et Jussy. Le général Alvensleben devait faire occuper, par la 6e division d'infanterie, les positions évacuées par Gœben, de Châtel-Saint-Germain à Saulny. Dans l'après-midi, Fransecky devait envoyer à Amanvillers une division du 2e corps pour servir de réserve.

A 2 heures et demie, l'état-major du prince Frédéric-Charles, placé à l'aile gauche, reconnut que les Français cessaient le combat, puisqu'ils commençaient déjà à faire passer des troupes de la rive droite de la Moselle sur la rive gauche. En conséquence, le général Voigts-Rhetz reçut, à 2 heures trois quarts, l'ordre de conserver jusqu'à 5 heures, sur la rive droite, les troupes de son corps d'armée qui s'y trouvaient, et de revenir alors sur la rive gauche si le combat ne recommençait pas. En même temps, le général Alvensleben reçut l'ordre de faire retirer, à 4 heures et demie, de Mézières sur Marange et Saint-Ail, la 5e division d'infanterie et la réserve d'artillerie de son corps d'armée.

Dès que le combat avait cessé dans l'après-midi, Manteuffel avait fait entrer en ligne une brigade hessoise pour relever la brigade Memerty qui n'avait pas fait la soupe depuis deux jours. La 28e brigade, Woyna, du 7e corps, fut également relevée, dans l'après-midi du 1er septembre, par la tête de colonne du corps du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, 5 bataillons de la division de landwehr, Selchow, qui venaient d'arriver d'Allemagne. Ces bataillons étaient à

midi à Château-Gras, et la 28e brigade fut renvoyée à Pouilly.

Les Français ne tentèrent pas d'autre attaque le 1er septembre et restèrent aussi tranquilles le 2. Ce jour-là, la division hessoise revint à Pierrevillers, sur la rive gauche, et la division du 2e corps, qui s'était avancée jusqu'à Amanvillers, retourna à Auboué.

La perte des Prussiens (1er corps, division Kummer, division Wrangel et brigade Woyna) s'élevait à 123 officiers et 2,870 hommes tués, blessés et disparus. Celle des Français n'a pas été déclarée.

---

### II. Combats de Woippy, 2 et 7 octobre.

Un long repos, à peu près complet, régna devant Metz à partir du 1er septembre. Le résultat de la journée de Sedan fut aussitôt connu des armées assiégeante et assiégée.

Bazaine ne pouvait plus espérer sérieusement d'être débloqué. Toute tentative de se faire jour devait forcément échouer quelle que fût la direction dans laquelle on l'essayât. Bazaine comptait sur une paix prochaine et, dans les premiers jours de septembre, il croyait que cette paix pourrait être conclue par la régence de l'Impératrice. Il ne renonça pas encore à cette espérance lorsqu'il apprit que la République était proclamée. Il lui importait fort peu que le Gouvernement provisoire conclût la paix ou, ce qui était fort possible, que ce Gouvernement fût bientôt renversé et remplacé, à la paix, par un pouvoir ancien ou nouveau. Il aurait à jouer, dans tous les cas, un rôle brillant s'il réussissait à conserver Metz et son armée jusqu'à la conclusion de la

paix. Son armée restait actuellement la seule armée sérieuse de la France. Avec elle il pourrait, suivant les circonstances, « rétablir l'ordre au profit de la régence », ou, si la France ne voulait plus entendre parler de l'Empire, se mettre lui-même à la tête des affaires, avec l'appui d'une presse facile à gagner, qui ne manquerait pas alors d'élever jusqu'aux nues son génie militaire et ses sentiments tout français.

L'armée de Metz pèserait d'un poids d'autant plus fort à la conclusion de la paix qu'elle serait plus nombreuse et aurait moins souffert. Telle est la cause de l'inaction du maréchal auquel l'ancien « chef du Gouvernement », avant son dernier pas vers l'abîme, avait confié lui-même le sort de la principale armée française et, croyait-il, le sort de la France. Cette inaction de Bazaine dans les premières semaines de septembre s'explique à merveille, sans qu'il soit besoin de recourir à des raisons plus ou moins ingénieuses, ou d'attendre les déclarations de gens qui n'auront plus tard aucun intérêt à dire sur ce point toute la vérité. Bazaine, sans s'expliquer d'une manière précise sur sa position vis-à-vis de la République et du Gouvernement provisoire, évitait de nouer des rapports quelconques avec ce Gouvernement pour ne pas établir de précédent, et il empêcha que ses soldats ne s'occupassent de cette question.

En calculant les moyens d'existence renfermés dans Metz et sur le territoire occupé par l'armée française, on trouvait que ces ressources suffisaient largement pour environ quatre semaines; et, en ajoutant la viande de cheval, le rationnement, et le produit de quelques sorties heureuses, on pouvait doubler le temps pendant lequel on tiendrait contre la faim.

Huit semaines ! Mais c'était un siècle dans les calculs de Bazaine ! — La théorie des guerres de courte durée avec de

grandes batailles, théorie qui ne découlait, il est vrai, que des dernières guerres de l'Autriche, était acceptée en Europe, notamment dans les cercles militaires.

Si l'on soutenait que cette théorie n'était vraie qu'autant qu'un peuple entier ne combattrait pas des deux côtés ou seulement d'un seul, on devait s'estimer très-heureux quand on se tirait de là avec la qualification d'imbécile !

La guerre de 1866 n'avait réellement duré que quatre semaines ; il y avait à peu près aussi longtemps, le 1er septembre, que durait la guerre de 1870, — 8 semaines de plus ! n'était-ce pas l'éternité ? Et par le fait, si l'idée de l'Alsace et de la Lorraine n'avait pas dominé le quartier général allemand, n'est-il pas très-probable que Bazaine aurait eu raison, et que des préliminaires de paix auraient été conclus à la fin de septembre ?

Les Allemands supposaient depuis la catastrophe de Sedan que Bazaine pourrait chercher à se faire jour sur Strasbourg. Il est cependant difficile de comprendre ce que Bazaine eût voulu chercher à Strasbourg et comment il eût pu faire les 163 kilomètres qui séparent Metz de Strasbourg avec le gros de ses forces, poursuivi par les Allemands. En admettant même qu'il réussît à gagner Strasbourg et à débloquer cette place, que pourrait-il faire ensuite ? Rester en place et manœuvrer, il le pouvait bien moins qu'à Metz, puisque Strasbourg n'a pas de forts détachés.

Quoi qu'il en soit, les Allemands gardaient maintenant avec une attention particulière la ligne de Metz à Strasbourg ; et le 9 septembre, le prince Frédéric-Charles transporta son quartier général à Corny sur la rive droite de la Moselle au-dessus de Metz. En même temps le général de Steinmetz pria le roi de Prusse de lui enlever le commandement de la première armée pour raisons de santé. On dit que Stein-

metz était devenu mécontent d'être général en chef d'une armée qui n'en était plus une et qu'il ne s'entendait pas bien, au-dessus de lui avec le prince et, au-dessous, avec le général Manteuffel. Le roi accorda la demande du vieux général et le nomma le 12 septembre gouverneur général à Posen des districts des 5ᵉ et 6ᵉ corps d'armée. Steinmetz prit congé de ses troupes le 15 septembre par un ordre du jour daté de Jouy-aux-Arches. Sa place resta provisoirement vacante, mais la première armée fut conservée comme corps séparé, en prévision des événements futurs.

Les Allemands profitèrent du repos que leur laissait Bazaine pour resserrer leur ligne d'investissement et la fortifier par des retranchements.

Par suite, les communications de Bazaine avec l'extérieur devinrent très-limitées ; quelques-uns de ses messagers réussirent bien à sortir de Metz et à traverser les lignes prussiennes, mais ils ne purent pas rentrer dans la place ; il est possible du reste qu'ils ne fissent pas de très-grands efforts pour atteindre ce but. A partir du milieu de septembre, l'armée française de Metz se servit de ballons pour envoyer des lettres. Nous verrons plus tard les Parisiens employer ce moyen sur la plus grande échelle ; mais les ballons de Metz n'étaient pas montés. Au lieu de nacelle ils ne portaient qu'une corbeille où se trouvaient les paquets de lettres. On espérait que le plus grand nombre de ces ballons tomberaient au delà des lignes prussiennes, et celui qui trouverait un ballon était prié de porter les lettres au bureau de poste le plus rapproché. Malheureusement on ne pouvait pas par ce procédé faire arriver des lettres à Metz.

A partir du 22 septembre, Bazaine recommença à faire des sorties qu'il dirigea d'abord contre les positions des 1ᵉʳ et 7ᵉ corps, sur la rive droite de la Moselle. Ces sorties,

exécutées avec peu de monde, n'avaient pour but que de faire du fourrage, et de détruire les approvisionnements des Allemands quand on ne pouvait pas les emporter. Bazaine avait fait remettre en état la partie des chemins de fer dont il était maître, et il s'en servit pour transporter plus rapidement des troupes pour une surprise. Les trains remportaient ensuite à Metz les provisions dont on pouvait s'emparer.

Le 22 et le 23 septembre, les Français firent de semblables sorties sur Peltre, le 27 sur Mercy-le-Haut. Ils attaquèrent aussi ce jour-là sur la rive gauche de la Moselle les troupes du 10e corps au village de la Maxe qui fut brûlé.

Strasbourg succomba le 28 septembre, et le prince Frédéric-Charles en informa de suite Bazaine. On supposa dès lors au quartier général allemand que si Bazaine voulait encore tenter quelque entreprise, ce serait de se faire jour vers Thionville. En effet il n'était plus permis à Bazaine d'espérer être débloqué dans un avenir prochain. S'il lui était impossible de battre les Prussiens devant Metz, toutes les grandes entreprises militaires seraient pour lui peine perdue. Il trouverait à Thionville encore moins de ressources qu'à Metz et, s'il se dirigeait sur cette place, ce ne pourrait être que dans l'intention de gagner ensuite à Frisange le pays neutre du Luxembourg qui n'est pas à plus de 7 milles géographiques de Metz.

Le 1er octobre, le prince Frédéric-Charles porta la division Kummer de la rive droite de la Moselle sur la rive gauche, et le 10e corps, de la rive gauche sur la rive droite.

La division Kummer s'établit sur la ligne Fèves, Semécourt, Amelange.

Deux bataillons de landwehr furent détachés en avant à Bellevue, Saint-Rémy et les fermes des Tapes ; ils occupaient

devant eux Sainte-Agathe et Ladonchamps au moyen de faibles grand'gardes, et deux autres bataillons de landwehr leur servaient de soutien vers Semécourt et Amelange.

Les avant-postes du 3ᵉ corps d'armée se reliaient à Villers-les-Plénois à la droite des avant-postes de la division Kummer.

Dans la nuit du 1ᵉʳ au 2 octobre il se trouvait en outre aux avant-postes de la division Kummer deux compagnies du 10ᵉ bataillon de chasseurs, du 10ᵉ corps, qui n'étaient pas encore passées sur la rive droite de la Moselle.

Au milieu de la nuit du 1ᵉʳ au 2 octobre, des détachements de la garde française attaquèrent la position de la division Kummer. La grand'garde de Ladonchamps fut rejetée sur Saint-Rémy; celle de Sainte-Agathe qui se trouvait alors en l'air se retira sans être attaquée.

Les Français attaquèrent ensuite Saint-Rémy qui était occupé par une compagnie du 3ᵉ régiment de landwehr de Posen (nº 58); deux autres compagnies du même régiment furent envoyées à son secours.

Ces trois compagnies opposèrent de la résistance, et les Français, ne s'orientant pas bien dans la nuit, suspendirent leur attaque.

Les Prussiens envoyèrent alors 4 compagnies à Saint-Rémy, et un bataillon (Freistadt) du 1ᵉʳ régiment de landwehr de la Basse-Silésie, à Bellevue.

A 5 heures du matin l'infanterie française recommença son attaque, directement soutenue par une batterie de mitrailleuses, et ensuite par d'autres batteries qui s'établirent à Saint-Eloy.

La position des Prussiens, qui se renforça peu à peu, n'était d'abord soutenue que par une batterie au nord de Semécourt à laquelle vinrent se joindre, à 9 heures du

matin, deux autres batteries, l'une à l'aile droite au sud de Semécourt, l'autre à l'aile gauche aux Tapes; mais cette dernière fut bientôt forcée de se retirer devant le feu des batteries françaises de Saint-Eloy.

Sur ces entrefaites le combat d'infanterie se continuait avec des succès divers, mais en somme favorable aux Prussiens. Le bataillon de landwehr qui occupait Bellevue reprit Sainte-Agathe aux Français. En même temps le feu bien dirigé d'une compagnie du 10e bataillon de chasseurs faisait de Bellevue beaucoup de mal aux Français.

Ceux-ci reprirent cependant Sainte-Agathe et Ladonchamps qu'ils conservèrent. Là se bornèrent leurs succès le 2 octobre. L'infanterie cessa le combat. L'artillerie de Saint-Eloy continua seule son feu jusqu'à la nuit et incendia Saint-Rémy et Franclochamps.

Les pertes étaient peu importantes de part et d'autre; les Prussiens estimèrent les leurs à 115 hommes, dont 6 officiers.

Le 3 octobre, les Prussiens incendièrent le village de Sainte-Ruffine pour détruire les magasins français qui s'y trouvaient, — et les Français, de leur côté, tirèrent du fort Saint-Quentin sur les dépôts prussiens d'Ars-sur-Moselle, à près de 8,000 pas.

Le 7 octobre, les Français opérèrent une nouvelle attaque contre les positions de la division Kummer à Bellevue, Saint-Rémy et les Tapes.

L'attaque commença vers 1 heure et demie de l'après-midi et, à 3 heures, la landwehr prussienne était forcée d'abandonner ces positions après une vigoureuse résistance.

Pendant ce temps, le général Kummer avait déployé ses réserves et son artillerie.

Voigts-Rhetz disposa sur la rive droite de la Moselle, à Argancy, Olgy et Malroy, des batteries de la division Kraatz-Koschlau et de la réserve d'artillerie du 10e corps, et il dirigea sur la rive gauche de la Moselle, à la ferme d'Amelange, la 38e brigade d'infanterie (Wedell) de son corps d'armée.

A droite de Kummer, Alvensleben concentra la 9e brigade d'infanterie (Conta) du 3e corps ainsi que deux batteries, à Norroy-le-Veneur.

Dès que Kummer se vit soutenu, il prit des dispositions pour reprendre les positions perdues.

Il déploya en première ligne la division de landwehr Schuler von Senden et deux bataillons de sa brigade de ligne (Blankensee); il les fit appuyer en deuxième ligne, à droite par deux bataillons de la brigade Wedell du 10e corps, à gauche par le reste des brigades Wedell et Blankensee.

Pendant que Kummer s'avançait avec ces troupes contre le front Bellevue, Saint-Rémy, les Tapes, Franclochamps, la brigade Conta attaquait à 4 heures et demie les bois de Bellevue et de Woippy.

A la suite de cette manœuvre combinée, la ligne Bellevue, Franclochamps se trouvait à 6 heures du soir aux mains des Allemands qui repoussèrent ensuite victorieusement plusieurs attaques des Français. Par contre, les Allemands échouèrent dans une tentative qu'ils firent après 7 heures pour s'emparer du château de Ladonchamps que les Français avaient fortifié depuis le 2 octobre.

En même temps qu'ils s'avançaient sur la rive gauche, les Français avaient également déployé des troupes sur la rive droite de la Moselle.

Ils dirigèrent contre Charly de l'artillerie à laquelle ré-

pondirent victorieusement des batteries du 10e corps. Des détachements français qui se montrèrent à Villers-l'Orme obligèrent le général Manteuffel à faire prendre les armes au 1er corps. Il n'y eut sur ce point qu'un combat de tirailleurs et d'artillerie qui se tut à 6 heures et demie, après que 10 batteries eurent été avancées sur la ligne du 1er corps, de Failly à Montoy, lesquelles furent bientôt soutenues par 4 batteries du 7e corps.

Les pertes étaient assez importantes. Celles des Allemands, le 7 octobre, s'élevaient à 1730 hommes, dont 65 officiers.

---

### III. Capitulation de Bazaine.

Le combat du 7 octobre fut le dernier que livra l'armée investie sous Metz. La situation de cette armée et de la place était devenue du reste très-précaire. La question la plus difficile était celle des approvisionnements ; les sorties, pour s'en procurer, avaient donné de fort minces résultats, même celle du 7 octobre où les Français tenaient prêtes de nombreuses voitures pour ramener leur butin.

On calculait qu'on aurait du pain jusqu'au 20 octobre environ, en faisant appel à toutes les ressources, en réduisant à 300 grammes la ration du soldat, en rationnant également les habitants de la ville, en consommant les deux jours de biscuit que le soldat avait en réserve dans son sac, en ne faisant enfin qu'une sorte de pain où le son entrerait dans la proportion permise.

Le fourrage sec pour les chevaux manquait depuis longtemps, et ces malheureux animaux cherchaient leur nourriture sur les maigres pacages du terrain occupé par les Fran-

çais autour de Metz, à peine un mille carré. Ils mouraient de faim, et il était de l'intérêt de l'armée d'en diminuer le nombre.

On tua donc les chevaux, et la viande de cheval était si abondante pour l'armée et les habitants de la ville, qu'elle ne fut pas rationnée.

Il arriva plusieurs fois, depuis la fin de septembre, que des chevaux passèrent chez les Prussiens.

La privation de sel et de légumes frais était l'une des plus cruelles.

Le 8 octobre, il y avait environ 19,000 malades dans les hôpitaux de Metz, ainsi que dans les maisons particulières, car les hôpitaux ne suffisaient pas. On manquait déjà pour eux d'effets de campement, de literie, de remèdes et de médecins. La petite vérole, qui sévissait dans toute la France depuis l'automne de 1869, avait pénétré dans Metz. Il s'y joignit, par suite de la mauvaise nourriture, le typhus, la diarrhée, la dyssenterie; et ces maladies menaçaient de s'étendre et de s'aggraver bientôt, parce que les moyens préventifs et ceux de guérison devenaient de plus en plus difficiles.

La mortalité des chevaux augmentait dans une proportion considérable; ceux qui ne mouraient pas de faim ou n'étaient pas livrés à la boucherie perdaient leurs forces. Cela neutralisait une grande partie de l'artillerie et de la cavalerie de l'armée de Metz. Les soldats eux-mêmes, qui pouvaient faire le service, s'affaissaient sous la mauvaise nourriture et le désespoir. On peut donc admettre que l'armée susceptible de faire une tentative à l'extérieur de Metz, c'est-à-dire de chercher à se faire jour, ne s'élevait pas, le 8 octobre, à plus de 70,000 hommes.

Maintenant, on pourra toujours reprocher au maréchal

Bazaine de n'avoir pas fait, avant le 8 octobre, une tentative énergique et désespérée. Ce reproche est mérité pour les premières semaines qui ont suivi le 18 août. Les défenseurs du maréchal ont prétendu que la sortie du 31 août et du 1er septembre avait pour but de se faire jour sur Thionville, et ils l'ont fait bien plus ignorant qu'il ne l'était de ce qui se passait hors de Metz. En tout cas, si tel avait été réellement le but de l'attaque du 31 août, cela donnerait une bien pauvre idée des capacités militaires du maréchal Bazaine et de son entourage. Nous avons raconté les péripéties de cette journée : chacun peut juger la question lui-même.

Quoi qu'il en soit, le maréchal Bazaine était hors d'état de chercher sérieusement à se faire jour après le 8 octobre ; il lui manquait les forces nécessaires, ainsi qu'un point d'appui qu'il pût atteindre facilement en dehors de Metz. L'armée de Bazaine pouvait encore faire des sorties dans le dessein de se faire tuer et de vendre chèrement sa vie, mais rien de plus. Si l'on ne voulait pas recourir à ce moyen suprême, il ne restait plus qu'à songer à obtenir la capitulation la moins défavorable.

Le 8 octobre, les commandants de corps d'armée réunirent, par ordre de Bazaine, leurs généraux de division ; ils leur exposèrent la situation et leur montrèrent la nécessité d'une capitulation. La plupart se révoltèrent contre cette idée ; mais ils furent forcés de reconnaître qu'il n'y avait plus autre chose à faire. Ils conçurent seulement l'espérance que l'armée de Bazaine obtiendrait, en capitulant, la liberté de se rendre avec armes et bagages dans le midi de la France, en s'engageant à ne pas servir contre l'Allemagne pendant le reste de la campagne, et que le sort de l'armée pourrait être séparé de celui de la place, ce qui serait favorable à Metz et à sa garnison. Dans le cas où ces conditions

ne seraient point acceptées par le chef de l'armée prussienne, on pourrait toujours, dans l'opinion des généraux de division et de la masse des officiers sous leurs ordres, faire une tentative désespérée de percer.

Dans les situations semblables à celle où se trouvait l'armée de Bazaine, on ne peut pas demander que chacun obéisse aux lois de la logique. Mais l'observateur calme et impartial doit se demander ce qu'on espérait en cherchant à séparer le sort de l'armée de Bazaine de celui de Metz et de sa garnison. Si l'on entamait aussitôt des négociations avec le quartier général allemand et que ces négociations vinssent à aboutir, cela prendrait assurément plusieurs jours, et il faudrait ensuite plusieurs jours encore pour faire sortir de Metz l'armée de Bazaine. Dans le cas le plus favorable, on arriverait donc ainsi jusqu'au 16 octobre environ. Or, si les approvisionnements ne permettaient à toute l'armée de tenir que jusqu'au 20 octobre, le départ de l'armée de Bazaine ferait gagner tout au plus 8 à 10 jours à la garnison restée seule, puisqu'elle conserverait les malades et que la population de Metz resterait la même. Cela valait-il la peine d'en parler ?

Lorsque les généraux de division furent ainsi préparés par les commandants de corps d'armée, Bazaine réunit, le 10 octobre, un grand conseil de guerre. Il se composait des commandants de corps : général Desvaux (garde), général Frossard (2e corps), maréchal Lebœuf (3e corps), général Ladmirault (4e corps), maréchal Canrobert (6e corps) ; et, en outre, du général d'artillerie Soleille, du général du génie Coffinières de Nordeck, commandant la place de Metz, et de l'intendant général Lebrun.

Le général Desvaux, commandant la division de cavalerie de la garde au début de la guerre, commandait actuellement

le corps de la garde à la place de Bourbaki, lequel, d'accord avec Bazaine, était sorti secrètement de la place pour aller nouer des négociations politiques qui pouvaient ouvrir à l'armée de Metz de nouvelles espérances.

Les généraux de division ne furent pas plus appelés à ce conseil de guerre qu'aux autres, ce qui était certainement une faute dans les circonstances critiques où se trouvaient l'armée et la place. Il se montrait déjà çà et là, chez les officiers, un mécontentement de la conduite de Bazaine qui menaçait de s'étendre. Depuis que la situation politique était changée, beaucoup d'officiers n'avaient plus confiance dans Bazaine, ni dans les maréchaux et les commandants de corps d'armée qui, tous, tenaient de très-près à l'empire : ils leur reprochaient de ne songer qu'à leur intérêt personnel et s'expliquaient de cette façon leur inaction depuis le 19 août. Si Bazaine avait réuni autour de lui les généraux de division pour prendre leur avis et leur faire part du sien, c'eût été le meilleur moyen d'empêcher le mauvais esprit de se répandre ; cela aurait pu donner à Bazaine le courage et le droit de faire un dernier effort désespéré auquel les généraux de division, devenus solidaires, auraient employé toutes leurs forces ; ou bien convaincre ces généraux qu'un tel effort était inutile et impossible.

Après que la situation militaire eût été exposée au conseil de guerre, telle que nous la connaissons, trois questions lui furent soumises :

1° L'armée de Metz doit-elle tenir jusqu'à l'épuisement de toutes ses provisions ? — Il y fut répondu oui ! parce qu'en restant à Metz l'armée de Bazaine y maintenait celle du prince Frédéric-Charles, ce qui donnait plus de temps pour les nouvelles formations militaires à l'intérieur de la France.

2° Faut-il encore faire des sorties pour se procurer des provisions? — Cette question fut résolue négativement, à cause de l'incertitude du succès de ces entreprises, lequel était toujours hors de proportion avec les pertes qu'elles entraînaient.

3° Faut-il entrer en pourparlers avec l'ennemi pour obtenir une convention militaire acceptable? La réponse fut affirmative. Quelqu'un demanda à ce propos que les négociations fussent entamées dans 48 heures, au lieu d'attendre le dernier moment, parce que si les conditions de cette convention militaire n'étaient pas acceptables, on pourrait encore chercher à se faire jour les armes à la main.

Plusieurs choses nous frappent dans cette discussion : c'est surtout que le mot capitulation n'y est pas employé, mais qu'on le remplace par celui de convention militaire, ce qui prouve que l'armée de Metz prétendait à un rôle particulier. On reconnaîtra ensuite que, dans la situation annoncée des approvisionnements, on avait déjà trop attendu pour nouer des négociations si l'on songeait encore sérieusement à se faire jour les armes à la main. Pouvait-il y avoir quelqu'un dans le camp français qui se figurât qu'on pût obtenir en quelques heures des Allemands, enivrés de leurs succès, les conditions tout à fait extraordinaires qu'on demandait, conditions qui n'ont jamais été accordées à une armée dans la situation de celle de Bazaine?

Avec le consentement du prince Frédéric-Charles, Bazaine envoya son premier aide de camp, le général Napoléon Boyer, à Versailles, pour s'informer de la véritable situation de la France et des concessions que le grand quartier général des armées allemandes était disposé à faire, dans l'intérêt de l'armée de Metz et de la paix générale.

Il résulte déjà de ce dernier point seul que la mission du général Boyer n'était pas uniquement militaire et avait un côté politique. Cela est bon à noter, parce que les défenseurs de Bazaine ont soutenu le contraire à plusieurs reprises.

Lorsque Boyer fut parti pour son voyage, le général Coffinières annonça, le 13 octobre, à la ville de Metz, que l'on ne ferait plus qu'une sorte de pain — avec le son, — que chaque habitant adulte recevrait de ce pain 400 grammes par jour ; les enfants de 4 à 12 ans, 200 grammes ; les enfants au-dessous de 4 ans, 100 grammes. Le prix du pain était de 45 centimes le kilogramme.

Cette annonce, jointe aux nouvelles fort obscures de la mission de Boyer, causa parmi les habitants de Metz une grande consternation. Les bourgeois ne se plaignaient point des privations qui devaient leur être imposées, mais bien de l'ignorance où on les laissait des événements, des puissances occultes auxquelles on les avait soumis peu à peu et par lesquelles ils appréhendaient d'être livrés aux Prussiens.

Le conseil municipal de la ville exprima ces pensées dans une lettre au général Coffinières. Ce dernier répondit sans rien dire. Il conseillait aux Messins « de s'abstenir de faire de la politique, parce que la politique avait une influence dissolvante ». Néanmoins, il leur conseillait de se réunir au cri de : Vive la France ! — qui était sûrement un cri politique. Si les Messins criaient : Vive la France ! ils acceptaient la politique de la défense nationale contre les Allemands. Ils suivaient donc une autre politique que s'ils avaient crié : Vive Napoléon III ! ou encore : Vive le roi de Prusse ! — Il y a malheureusement une foule de gens qui, sous le mot de « politique », ne comprennent que ce qui leur est désagréable.

Boyer, arrivé à Versailles, eut une entrevue avec Bismarck et Moltke. Il commença naturellement par demander que l'armée de Bazaine — il ne devait pas être question de Metz et de sa garnison — obtînt la liberté de se retirer, avec armes et bagages, dans le midi de la France, sous la condition de ne plus servir contre l'Allemagne pendant cette guerre.

On lui répondit par cette question : qui garantirait un semblable traité ? Le maréchal Bazaine n'était en définitive qu'un général d'armée. A quel Gouvernement obéissait-il ? Depuis la captivité de l'empereur Napoléon, l'Allemagne ne reconnaissait qu'un seul Gouvernement de la France, c'était la régence de l'impératrice Eugénie. Il était impossible aux gouvernements allemands confédérés de traiter avec le « Gouvernement de la défense nationale » tant que celui-ci n'aurait pas convoqué une Assemblée constituante. Mais ils pouvaient traiter avec l'impératrice Eugénie et, si cette princesse acceptait leurs conditions, ils permettraient à l'armée de Metz de se retirer librement, à la condition que cette armée proclamerait la régence, deviendrait l' « armée de l'ordre » et, avec Bazaine à sa tête jouant le rôle de Monk, mettrait fin au pouvoir des rouges.

Les faits montreront bientôt que Boyer était aussi peu éloigné de cette idée que le maréchal Bazaine. On peut même affirmer, avec certitude, sans avoir assisté aux négociations secrètes de Versailles, que Boyer acceptait cette idée beaucoup plus sérieusement que les chefs de la politique allemande.

Pouvait-on penser, en effet, que Bismarck eût une confiance absolue dans l'autorité de Bazaine sur ses troupes dès que celles-ci ne seraient plus investies dans Metz, ou qu'il acceptât, pour des garanties suffisantes, les déclara-

tions de l'impératrice Eugénie? Assurément, non. Il devait se dire au contraire que l'armée de Bazaine, dès qu'elle serait libre, refuserait l'obéissance à ce maréchal s'il voulait tenir sa promesse, et se mettrait tout entière à la disposition du Gouvernement provisoire.

Le général Boyer revint de son voyage à Versailles dans la nuit du 17 au 18 octobre, et il rendit compte du résultat de sa mission devant un conseil de guerre composé comme celui dont nous avons parlé plus haut. Ce conseil décida, à la majorité de sept voix contre deux, que le général Boyer retournerait à Versailles et se rendrait ensuite à Chiselhurst auprès de l'impératrice Eugénie, afin d'obtenir par son intervention des conditions favorables pour l'armée de Metz.

On décida ensuite à l'unanimité que Bazaine ne signerait pas de traité qui ne concernât pas exclusivement l'armée, parce que cette dernière devait être placée en dehors de toute question politique.

On voit facilement que ces deux décisions sont en contradiction flagrante. De deux choses l'une : ou la seconde résolution n'était pas prise sérieusement et n'était destinée qu'à apaiser les masses s'il fallait leur faire connaître les décisions du conseil de guerre, ou bien il régnait des désordres graves dans les têtes des membres du conseil de guerre.

Ce qui prouve que ces messieurs de la majorité du conseil de guerre n'avaient pas la conscience absolument nette, c'est la manière obscure et entortillée dont les commandants de corps firent connaître aux généraux de division les décisions du conseil.

Boyer revint à Versailles et se rendit de là à Chiselhurst. L'impératrice Eugénie, après beaucoup d'hésitations, déclara qu'elle ne voulait s'engager à rien. Elle se défiait de Bazaine

et ne voulait pas se confier aveuglément à lui; en outre, elle croyait toujours à l'avenir de son fils et refusait de le compromettre en déclarant consentir à une paix qui semblait honteuse à la masse des Français.

Le 23 octobre, le roi Guillaume reçut du général Boyer la nouvelle que ses négociations avaient été sans résultat. D'après tout ce que savait le quartier général allemand, les subsistances de l'armée française de Metz devaient tirer à leur fin. En conséquence, le prince Frédéric-Charles fut avisé d'informer le maréchal Bazaine que le quartier général du roi avait dû renoncer à l'espoir d'arriver à un résultat au moyen de négociations « politiques ».

Il est intéressant de trouver là cette expression de négociations politiques, dans le mémoire justificatif de Bazaine, quand ce mémoire s'est efforcé d'établir ailleurs que la mission de Boyer n'avait pas de caractère politique.

Pendant le voyage de Boyer en Angleterre, on prit à Metz des dispositions comme si l'on était certain que l'armée de Bazaine sortirait avec ses armes et son matériel de guerre. On annonça également aux officiers supérieurs que cette armée serait chargée de proclamer et de soutenir la régence. La plupart reçurent cette communication sous toutes réserves, jusqu'à ce qu'ils fussent libres de faire ce qu'ils voudraient.

Le 24 octobre, le prince Frédéric-Charles s'acquitta de sa mission. Le 25, Bazaine réunit un nouveau conseil de guerre.

Il se trouvait alors à Metz, à l'armée de Bazaine, le vieux général Changarnier. Ce personnage, né en 1793, entré dans l'armée en 1815, avait parcouru sous Louis-Philippe une brillante carrière militaire.

Lorsqu'éclata la révolution de 1848, Changarnier com-

mandait la division militaire d'Alger. Le général Cavaignac, plus jeune que lui de grade, ayant été nommé gouverneur général de l'Algérie, Changarnier revint en France où il offrit ses services à la République, quoiqu'il fût l'un des adversaires les plus déclarés des institutions républicaines. Lamartine voulut l'envoyer comme ambassadeur à Berlin ; mais le général refusa ce poste et resta à Paris. Lorsque Cavaignac fut élu à la Constituante, Changarnier fut envoyé en Algérie pour le remplacer, mais, nommé lui-même député, il rentra bientôt en France et Cavaignac, devenu chef du Gouvernement, lui donna le commandement de la garde nationale. Lorsque le prince Louis-Napoléon devint président de la République, il ajouta au commandement de Changarnier celui de l'armée de Paris qu'il lui retira ensuite au commencement de 1851. Personne n'avait réellement confiance dans le général Changarnier qui s'était toujours posé en *miles gloriosus* et en Monk de l'avenir ; ceux-là mêmes au profit desquels il pouvait jouer le rôle de Monk se défiaient de lui. Lorsque le commandement de l'armée de Paris lui fut enlevé, il continua de faire le matamore sans faire preuve cependant de coup d'œil politique ou militaire. Au coup d'Etat il fut d'abord enfermé à Mazas et ensuite exilé. Il se rendit alors à Malines où il fixa sa résidence et revint en France en 1859. Lorsque la plupart des princes d'Orléans offrirent leurs services au Gouvernement français en 1870, Changarnier en fit autant. Les services des princes ne furent point acceptés, mais Changarnier fut au contraire accueilli à Metz par le quartier général de Napoléon III qu'il accompagna en qualité de *spiritus familiaris*, sans qu'on puisse reconnaître de résultats excellents de ses bons conseils.

Dans le conseil de guerre du 25 octobre, il fut décidé que

le général Changarnier se rendrait au quartier général du prince Frédéric-Charles pour obtenir de celui-ci le libre départ de l'armée de Bazaine pour l'Algérie, ou bien un armistice avec droit de se réapprovisionner, pendant lequel l'ancien Corps législatif (composé en majorité des mameluks de l'Empire) serait convoqué pour choisir un nouveau gouvernement que l'armée de Bazaine, devenue « armée de l'ordre », ferait reconnaître par toute la France.

Les commandants de corps d'armée informèrent les généraux de division de la mission de Changarnier. La chose leur sembla risible, ainsi que cela devait être. Le général Bisson déclara sans façon au maréchal Canrobert que Bazaine et les commandants de corps ne songeaient qu'à se constituer, eux et l'armée, prisonniers de guerre ; qu'ils savaient fort bien qu'ils ne pouvaient plus oser se montrer en France, et qu'ils voulaient, en traitant avec l'ennemi, mettre au moins leurs « économies » en sûreté.

Changarnier se rendit auprès du prince Frédéric-Charles. Celui-ci avait ses instructions ; il savait en outre que l'armée de Metz, 15 jours après le 10 octobre, n'était plus en état de pouvoir poser ses conditions. En effet, dans la situation actuelle de cette armée, il était insensé de parler, comme on le faisait, de tenter une grande percée. Ce que l'armée de Bazaine n'avait pas pu ou pas osé faire deux mois plus tôt, alors qu'elle était encore magnifique, on ne pouvait songer à l'entreprendre avec les restes de cette armée, affaiblis par la faim et les souffrances.

Le prince exigea simplement la reddition de l'armée et de la place, et Changarnier revint à Metz avec cette réponse.

Dans la soirée du 25 octobre, une entrevue eut également lieu au château de Frescaty, situé au sud du fort Saint-

Privat, entre le général Stiehle, chef d'état-major général du prince Frédéric-Charles, et le général de division de Cissey, du corps Ladmirault. Dans leur entretien, il fut encore question de séparer le sort de l'armée de Bazaine de celui de la forteresse. Bazaine avait envoyé cette fois un commandant de division, afin qu'on ne pût pas dire qu'il voulait cacher quelque chose à l'armée. Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, la séparation du sort de l'armée d'opérations de celui de la place n'avait aucune signification pratique. Les Allemands répondirent à cette demande que ce n'était que la présence de l'armée de Bazaine sous les murs de Metz qui avait permis de mettre en état de défense les nouveaux forts de la place qui étaient loin d'être terminés avant l'investissement.

Le 26 au soir, les négociations définitives eurent lieu au château de Frescaty entre les généraux Stiehle et Jarras. Une seule difficulté s'éleva au sujet de savoir si les officiers pourraient être libres sur parole. Comme il était arrivé que des officiers français, après avoir donné leur parole d'honneur de ne pas servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre, avaient repris des commandements dans l'armée française, le prince Frédéric-Charles ne voulait pas admettre cette clause dans la capitulation. Il fallut demander par le télégraphe la décision du roi de Prusse qui fut favorable à la demande française.

Le 27 au soir, les généraux en chef ratifièrent les négociations et la capitulation fut signée.

Elle reposait sur les principes de la capitulation de Sedan, et une annexe particulière contenait des stipulations concernant les habitants de Metz et le départ des troupes.

Lorsque Bazaine et Coffinières annoncèrent, le 27, à l'armée et à la ville que la capitulation était signée, cela

causa une grande excitation et des scènes de désordre, bien que la chose pût être envisagée depuis longtemps comme inévitable. Bazaine, ainsi que les commandants de corps et Coffinières, furent accusés de trahison et même menacés de voies de fait. Sur le désir exprès de Bazaine, la garde seule devait défiler en armes, et les autres corps déposer leurs armes dans la ville de Metz. Les aigles furent remises à l'arsenal le 28 au soir; on avait dit qu'elles y seraient brûlées, mais dans le fait elles furent livrées aux Prussiens au nombre de 53.

Dans la matinée du 29 octobre, les Allemands occupèrent les forts détachés et les portes de la place après avoir fait rechercher par un détachement de pionniers les mines qui pouvaient exister. A midi, les troupes françaises commencèrent à défiler.

Le 6e corps et la division de cavalerie Forton marchèrent vers Ladonchamps par la route de Thionville, sur la rive gauche de la Moselle;

Le 4e corps gagna les lignes prussiennes par la route d'Amanvillers, entre les forts Plappeville et Saint-Quentin;

La garde, la réserve générale d'artillerie, le train des équipages du grand quartier général suivirent la route de Nancy jusqu'au Tournebride, près de Frescaty;

Le 2e corps avec la division Laveaucoupet et la brigade Lapasset, sur la route de Nomény par Magny-sur-Seille, jusqu'à la ferme Saint-Thiébault;

Le 3e corps sur la route de Sarrebruck jusqu'à la ferme de Bellecroix;

La garde mobile et toutes les autres troupes qui formaient la garnison de la place, sur la route de Strasbourg jusqu'à Grigy.

Arrivées à leurs bivouacs, les troupes françaises dont les

officiers retournèrent dans la place, furent mises sous les ordres de leurs sous-officiers et d'officiers allemands; les prisonniers français trouvèrent des provisions que l'état-major allemand avait fait transporter. Les jours suivants, le général de Zastrow dont le corps, le 7e, devait rester aux environs de Metz, fit partir les prisonniers de guerre par les lignes de Sarrebruck et de Sarrelouis. Le général Kummer fut nommé commandant de Metz. La portion de sa division qui ne fut pas employée à escorter les prisonniers fut attachée au 7e corps d'armée.

Les Allemands estiment à 173,000 le nombre des prisonniers de Metz. C'est un chiffre exagéré, même si l'on admet que les 20,000 malades que renfermaient les hôpitaux, les gardes nationaux mobiles et sédentaires, les employés et toutes les personnes qui touchaient de très-loin à l'armée, soient compris dans le nombre.

Cette évaluation paraît avoir été prise uniquement dans une lettre que le général Coffinières adressa, le 15 octobre, au conseil municipal de Metz, pour excuser la capitulation prochaine. Dans cette lettre, il donnait le nombre des gens à nourrir à Metz et sous la ville, estimé naturellement le plus haut possible, à 230,000. Si l'on en retranche la population civile, évaluée habituellement à 57,000 âmes, il reste exactement 173,000 militaires. Mais Coffinières pouvait fort bien se permettre une exagération, d'abord parce qu'il en avait besoin, et en second lieu parce qu'il comptait probablement ce qui aurait pu se trouver à Metz le 14 octobre.— Il convient de remarquer que, par suite de la retraite en ville de la population des campagnes des environs, la population civile de Metz s'était fort élevée au-dessus de 60,000 hommes, — et, en outre, que Bazaine évalue à 65,000 hommes la partie de son armée capable de porter

les armes au moment de la capitulation, ce qui est entièrement d'accord avec d'autres renseignements dignes de foi qui nous sont parvenus.

Les Allemands estimèrent, plutôt trop bas que trop haut, à 80 millions de francs la valeur de matériel de guerre que la chute de Metz faisait passer entre leurs mains.

Pour célébrer le nouveau succès des armes allemandes, le roi Guillaume nomma feld-maréchaux le prince royal de Prusse et le prince Frédéric-Charles. Ce titre n'avait jamais été porté par un prince de la maison royale de Prusse et, depuis longtemps, le seul Prussien revêtu de cette haute dignité militaire était le maréchal Wrangel. Le vieux soldat ne pouvait que se trouver fort honoré d'avoir des collègues princiers, et il leur exprima ce sentiment dans la forme qui lui est particulière. Le général de Molke reçut le titre de comte.

La chute de Metz causa en France autant de colère que s'il n'était jamais arrivé qu'une place forte, même défendue par une armée, eût succombé. Et pourtant il n'y avait pas plus de 15 ans que Sébastopol était tombée, sans que l'armée russe ait jamais été investie comme celle de Bazaine et réduite aux ressources de la place.

La délégation du Gouvernement qui était à Tours, et à laquelle s'était réuni M. Gambetta, publia sans détours que Bazaine était un traître, et M. Gambetta ordonna aux préfets et autres fonctionnaires, de faire rechercher Bazaine et ses officiers, et de les faire incarcérer.

---

**IV. Le Gouvernement de la défense nationale jusqu'au milieu de novembre.**

La capitulation de Bazaine est l'événement militaire le plus important pendant la période écoulée depuis le commencement d'octobre jusqu'au milieu de novembre. Les faits militaires furent nombreux pendant ce temps, mais ils n'eurent rien de décisif, et les opérations prirent au contraire de plus en plus un caractère marqué d'indécision. Afin d'interrompre le moins possible, plus tard, le récit des événements militaires, nous allons d'abord raconter à grands traits les faits politiques accomplis depuis le 1er octobre jusqu'au milieu de novembre.

Le Gouvernement de la défense nationale avait commencé par fixer au 16 octobre les élections pour une Assemblée constituante ; quelques jours plus tard, pendant les négociations qui précédèrent l'entrevue de Ferrières, il avança les élections au 2 octobre pour imposer silence à ceux qui l'accusaient de vouloir retarder ou empêcher les élections, afin de se maintenir au pouvoir. L'entrevue de Ferrières n'ayant pas amené de résultat, le Gouvernement ajourna indéfiniment les élections, par décret du 23 septembre, jusqu'à ce qu'elles pussent se faire librement dans toute l'étendue de la République.

On ne sait pas trop ce qui décida la délégation de Tours à revenir, le 29 septembre, sur ce décret et à fixer de nouveau les élections au 16 octobre. Dès que le Gouvernement de Paris apprit cela, le 1er octobre, il résolut d'annuler le décret de la délégation et d'envoyer en même temps à Tours un de ses membres, investi de la confiance du Gouvernement et capable de le représenter sans avoir besoin de demander de nouvelles instructions. M. Gambetta s'offrit pour

cela, et il fut d'autant plus agréable à ses collègues, que ceux-ci pensèrent qu'il animerait par son feu les efforts de la province pour continuer la guerre.

Gambetta quitta Paris, en ballon, le 6 octobre.

Les ballons ont été déjà plusieurs fois employés à des usages militaires, mais jamais sur une aussi grande échelle que dans cette guerre. On s'en est d'abord servi pour reconnaître l'ennemi, ainsi que le firent les Français pendant les guerres de la Révolution, notamment à Maubeuge, en 1793, et à Fleurus, en 1794. Ils avaient créé un corps spécial d'aérostiers que Moreau emmena le premier en campagne en 1796. Les ballons dont ils se servaient étaient des ballons captifs, retenus par des cordes auxquelles on attelait des chevaux. Cet appareil empêchait le ballon de s'élever plus haut qu'on ne voulait et le maintenait au-dessus du terrain convenable. On s'est également servi à Paris, en 1870, des ballons captifs pour observer l'ennemi. Des ballons libres ont été parfois employés pour faire des reconnaissances, et c'est dans un de ces ballons que monta M. Godard, à Castiglione, la veille de la bataille de Solférino. On sait du reste qu'il ne vit rien du tout.

Les Autrichiens se servirent des ballons, en 1849, devant Venise, pour autre chose que des reconnaissances. Ils y placèrent, en effet, des bombes explosibles qu'ils laissaient tomber dans la ville lorsqu'un vent favorable les portait au-dessus d'elle. On comprend que cette manœuvre eut peu de succès, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit complétement inapplicable.

Les ballons ont servi principalement, en 1870, à faire communiquer les villes assiégées avec l'extérieur, ce qui se fit à Paris sur la plus grande échelle. On établit, à la gare du chemin de fer d'Orléans, sous la direction de M. Godard,

un atelier de construction de ballons dans lequel plusieurs centaines d'ouvriers et d'ouvrières travaillaient sans interruption. Un modèle fut adopté d'après lequel chaque ballon fut construit. Ces ballons avaient environ 50 pieds de diamètre, ce qui leur permettait d'enlever dans leur nacelle un poids net de 1000 kilogrammes, c'est-à-dire deux ou trois hommes, plus le lest nécessaire pour un long voyage et une quantité considérable de lettres et de journaux. Chaque ballon était pourvu, à la partie supérieure, d'une soupape que l'aéronaute pouvait ouvrir de la nacelle au moyen d'un cordon, pour opérer sa descente. Les secteurs étaient peints aux couleurs de la République, bleu, blanc et rouge, et chaque ballon avait son nom comme un navire. Les aérostiers recevaient une instruction théorique et pratique, cette dernière dans les ballons captifs. On les choisissait de préférence parmi les nombreux matelots qu'on avait fait venir à Paris.

Tout voyage aérien expose à de nombreux dangers qui se produisent surtout dans la descente. La vitesse du mouvement est très-grande; elle dépend de la force du vent, mais dépasse en moyenne celle d'un train express; il est en outre impossible de diminuer cette vitesse instantanément, ce qui empêche l'aéronaute de pouvoir choisir une place libre pour y opérer sa descente. Il est donc très-rare qu'un aéronaute puisse attérir sans contusions. Pendant la guerre de 1870, tous ces dangers s'augmentaient encore pour les aérostiers parisiens auxquels les Prussiens envoyèrent des coups de fusil et de canon. M. Krupp construisit même, à Essen, un canon spécial contre les ballons ; cet engin, de petit calibre, était supporté sur un pied analogue à celui d'un télescope, ce qui permettait de le tourner facilement dans tous les sens et sous tous les angles possibles. Il est vrai que ces efforts

et ces inventions eurent fort peu de résultats, à cause de la vitesse des ballons et de la hauteur à laquelle ils se trouvaient déjà quand ils traversaient la ligne des forts détachés.

Mais, pour que le ballon atteignît son but, il fallait qu'il tombât loin des Allemands et que l'aéronaute pût confier ses dépêches à un bureau de poste ou prendre lui-même le chemin de fer. Plus l'invasion s'étendit en France, plus ces conditions devinrent difficiles. Plusieurs ballons qui, pour plus de sûreté, avaient choisi au loin le terme de leur voyage, allèrent tomber en Allemagne. Afin de les soustraire aux balles prussiennes, le général Trochu ordonna que les ballons partiraient de Paris la nuit, habituellement entre minuit et deux heures du matin ; il en résulta souvent que les aéronautes restèrent pendant plusieurs heures incertains de leur direction et de la vitesse de leur mouvement. Ils étaient bien pourvus des appareils nécessaires pour produire de la lumière électrique, mais ces appareils ne fonctionnaient pas toujours pour diverses raisons et en outre ils ne remplaçaient pas, pour s'orienter, la lumière du jour.

Les Prussiens ajoutèrent un article au Code du droit de la guerre en traitant comme prisonniers de guerre les aéronautes qui tombèrent entre leurs mains et qu'ils envoyèrent en Allemagne.

Mais si, malgré les dangers et les obstacles de toute espèce, il sortait de Paris presque journellement des ballons qui portaient à la province des nouvelles de la capitale, le même moyen ne pouvait être employé pour porter à Paris des nouvelles de la province. Il aurait fallu pour cela pouvoir diriger les ballons.

En France et à Paris surtout il ne manqua pas d'aéronautes intelligents et chercheurs. A côté de MM. Godard et Nadar, qui ont en Europe une célébrité professionnelle, nous

citerons le mathématicien Wilfrid de Fonvielle qui a fait un grand nombre de voyages en ballon pour faire des observations de physique et qui a quitté Paris, pendant le blocus, dans un ballon qu'il avait construit lui-même. Ces hommes et beaucoup d'autres, auxquels s'est joint récemment le célèbre ingénieur maritime Dupuy de Lôme, ont étudié la question des ballons dirigeables. Il a même été affirmé plusieurs fois que cette question était résolue, et cela tout dernièrement par un sieur Vallée qui veut avoir inventé un ballon dirigeable, susceptible de porter 60,000 kilogrammes. Il est certain qu'on ne peut affirmer aujourd'hui qu'il y ait rien d'impossible; mais jusqu'à ce qu'on ait trouvé dans cette question quelque chose d'entièrement nouveau, à laquelle personne n'ait encore songé, il reste avéré que la difficulté principale consiste à donner au ballon la force suffisante pour porter un appareil dirigeant qui puisse être en rapport avec la résistance à vaincre. Tant que cette difficulté ne sera pas vaincue, on ne pourra pas diriger les ballons et, ce qui est aussi important, les arrêter facilement. Il nous faut donc attendre.

De hardis aéronautes ont cherché à parvenir de province à Paris avec des ballons ordinaires sans apppareil dirigeant, en se servant habilement des courants qui existent dans les différentes couches de l'atmosphère, mais toutes leurs tentatives ont échoué.

Il fallait donc nécessairement trouver un autre moyen pour correspondre avec Paris. Ces moyens furent: 1° des fils télégraphiques souterrains, 2° des messagers, 3° des pigeons voyageurs, 4° les expéditions par eau.

Il existait en effet des fils télégraphiques souterrains dans les environs de Paris, mais comme ces fils revenaient bientôt à la surface, ils furent promptement découverts, après

l'investissement, par la cavalerie allemande qui les coupa.

Beaucoup de messagers furent envoyés à Paris avec des dépêches cachées. Au commencement, un grand nombre d'entre eux réussirent à franchir les lignes allemandes, mais cela devint beaucoup plus rare à mesure que les Allemands resserrèrent leurs lignes, connurent mieux le pays et se retranchèrent. Beaucoup de ces hommes déterminés furent faits prisonniers ou tués, pas toujours par les Allemands.

C'est surtout en Orient qu'on emploie, depuis des siècles, les pigeons à porter des lettres. Le pigeon turc (*colomba turcica*) fut longtemps le pigeon messager le plus estimé, mais le pigeon fuyard ordinaire (*colomba livia*) et notre pigeon franc qui lui doit son origine peuvent remplir les mêmes fonctions. Ils parcourent environ 50 kilomètres, 6 à 7 milles allemands, à l'heure et vont ainsi de Zurich à Paris en 10 à 11 heures. Avant l'existence du télégraphe électrique, c'étaient surtout les gros banquiers qui se servaient de pigeons pour porter les dépêches de bourse. Il ne faut pas trop charger le pigeon ou d'une manière incommode pour qu'il fasse bien son service. Les dépêches de banquier étaient très-courtes et écrites sur le plus petit morceau de papier de soie. Pour les préserver de l'humidité et d'autres influences, on enfermait les dépêches dans un morceau de tuyau de plume, fermé aux deux extrémités, que l'on fixait avec beaucoup de soin à une plume de la queue du pigeon voyageur. C'est le procédé qu'employèrent les Français en 1870.

Il s'agissait maintenant de faire porter à un seul pigeon un très-grand nombre de dépêches. M. Steenackers qui dirigeait à Tours le service de la poste et des télégraphes trouva, grâce aux progrès de l'industrie moderne, un moyen très-simple de résoudre la question sans trop charger le pigeon

voyageur. Il fit écrire sur une seule feuille de papier un grand nombre de dépêches que l'on réduisait par la photographie, de manière à faire tenir environ 70,000 mots sur un tout petit morceau de papier de soie qu'un seul pigeon pouvait transporter. C'était à peu près autant de mots qu'il s'en trouve dans 18 feuilles d'impression du livre que le lecteur a dans ce moment sous les yeux. Le principal destinataire à Paris ne pouvait naturellement lire ce livre de dépêches qu'à l'aide d'une très-forte loupe; il fallait ensuite transcrire chaque dépêche pour l'envoyer à son destinataire.

Malgré tous les soins possibles, cette poste aérienne ne rendit pas autant de services qu'on pourrait le croire. Comme on n'avait pas prévu d'avance toutes les difficultés de la situation, il fallut que les pigeons fussent transportés de Paris en ballon et ensuite en chemin de fer jusqu'aux points d'où ils devaient rapporter des dépêches à Paris. Lorsque le vent est fort, les pigeons ne volent pas et cherchent des abris, où ils peuvent être pris ou tués. Les Prussiens dressèrent devant Paris des faucons pour faire la chasse aux pigeons, ce qui en empêcha certainement un grand nombre d'arriver à Paris, au moins porteurs de leurs dépêches. Il se peut que les Prussiens aient relâché des pigeons après leur avoir enlevé leurs dépêches; mais il est établi que dans certains cas c'était le tuyau de plume, où se trouvait renfermée la dépêche, qui était mal attaché et gênait le pigeon, qui s'en débarrassait lui-même avec son bec. D'autres pigeons, retenus par le mauvais temps ou des causes inconnues, arrivèrent plusieurs semaines en retard.

Des dépêches renfermées dans des bouteilles cachetées furent confiées à la Seine et aux cours d'eau qui s'y jettent au-dessus de Paris. Ce moyen est également très-incertain

et pour l'employer avec quelques succès sur de longues distances, il est nécessaire d'avoir des guetteurs de confiance sur des points déterminés, assez rapprochés les uns des autres.

Tels sont les différents moyens de communication dont on ait connu l'emploi; on dit qu'on s'en est servi d'autres, par exemple de bateaux sous-marins, mais le secret n'en est pas parvenu jusqu'à nous.

Nous avons dit que Gambetta sortit de Paris en ballon le 6 octobre; il descendit aux environs de Rouen, prit le chemin de fer et arriva à Tours le 9 au matin. Il lança, le même jour, une proclamation aux Français dans laquelle il dépeignait la situation de Paris, l'état des ouvrages de défense, la masse des combattants et la richesse en ressources de toute espèce. Paris pourrait tenir pendant de longs mois et la province gagnerait ainsi le temps de s'organiser militairement pour aller à son secours.

Il fallait en outre, ajoutait Gambetta, activer la guerre de partisans pour couper les communications de l'ennemi et rendre ses approvisionnements difficiles. Le problème était compliqué mais non pas insoluble; on n'avait manqué jusqu'à présent que de résolution et de suite dans l'exécution.

Lorsque la délégation s'était installée à Tours au milieu de septembre, l'amiral Fourichon, ministre de la marine, avait pris également le ministère de la guerre qu'il passa ensuite à Crémieux dans les premiers jours d'octobre. On peut se figurer si les Prussiens trouvèrent drôle de voir ministre de la guerre ce vieil avocat dont la physionomie, rien moins qu'agréable, offre aux yeux le type oriental dans sa forme la moins belle. Il n'y resta pas longtemps. Gambetta, auquel le ministère de l'intérieur avait été attribué dès le début, prit aussi le ministère de la guerre, ce qui

mettait à sa disposition toutes les forces de terre de la France, même celles de la garde nationale sédentaire qui dépend du ministre de l'intérieur.

Nous suivrons bientôt Gambetta dans son travail de reconstruction de l'armée française, mais nous avons auparavant à traiter d'autres questions.

Thiers revint à la fin d'octobre de sa tournée de visites aux grandes cours de l'Europe, et il se rendit à Tours. Les quatre grandes puissances qu'il avait visitées, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et l'Italie, avaient exprimé le désir de voir cesser l'effusion du sang par la conclusion d'un armistice qui donnerait à la France la possibilité d'élire une Constituante, laquelle établirait un gouvernement reconnu, avec lequel les Allemands n'hésiteraient pas à traiter. Mais en présence des protestations qui s'élevèrent en masse dans toute l'Allemagne contre l'intervention d'autres États dans la querelle entre l'Allemagne et la France, les grandes puissances se tinrent naturellement sur la réserve. Les gouvernements de Russie et d'Angleterre firent obtenir à Thiers un laissez-passer du quartier général allemand pour se rendre à Paris, y prendre les instructions du Gouvernement et négocier ensuite à Versailles avec le chancelier de la Confédération.

Thiers, parti de Tours le 28, se rendit à Versailles par Orléans et Arpajon. Il y arriva le 30 octobre et y resta peu d'instants, sans voir Bismarck. Le jour même, il traversa la Seine à Billancourt, entra dans Paris et eut une entrevue avec le Gouvernement. Après avoir reçu des instructions au sujet de la conclusion d'un armistice, il revint à Versailles le 1er novembre, et le même jour, à midi, il entra en pourparlers avec Bismarck.

L'objet de ces négociations était beaucoup plus limité,

plus précis que celui que s'était donné Jules Favre dans la conférence de Ferrières. Il ne s'agissait en effet à présent que de la conclusion d'un armistice; néanmoins la marche de ces négociations ressemble comme deux gouttes d'eau à la conférence de Ferrières.

Bismarck commença par observer, historiquement sans y attacher une importance particulière, qu'il se trouvait maintenant réunis à Wilhelmshœhe les débris d'un gouvernement français, le seul qui fût reconnu jusqu'à présent par les grandes puissances, et qui songeait à se reconstituer de nouveau. Le fait était vrai. L'impératrice Eugénie faisait en effet, à ce moment même, une courte visite à son époux prisonnier. Les bonapartistes se remuaient beaucoup. Il résulta de leurs menées deux nouveaux journaux, — « *la Situation* » (nom de l'ancienne feuille guelfe française) et « *le Drapeau* ». Ce dernier journal était publié à Bruxelles par Granier de Cassagnac et fut envoyé gratis, pendant quelques jours, aux officiers français prisonniers de guerre en Allemagne.

Ces manœuvres devaient sembler infâmes à tout Français que l'esprit de parti n'aveuglait pas; la plupart croyaient, à tort selon nous, que ces manœuvres avaient lieu de concert avec le chancelier de la Confédération. L'incitation à convoquer les conseils généraux des départements pour constituer un gouvernement partit également de Wilhemshœhe. C'était en effet dans ces conseils qu'étaient habituellement pris sous l'Empire les candidats officiels pour le Corps législatif.

Sur l'affirmation de Thiers, Bismarck admit facilement qu'il ne pouvait plus être question pour la France de l'homme de Wilhelmshœhe et de ses adhérents. La question de l'armistice fut ensuite traitée : Bismarck ne s'opposa point à

ce que cet armistice eut une durée de 25 à 28 jours, que Thiers croyait nécessaire pour faire des élections régulières.

Quant aux élections de la Constituante, Bismarck ne fit de réserves que pour l'Alsace et la Lorraine allemande; mais il consentait à ce que ces provinces fussent représentées à la Constituante par des notables; il ne devait pas être question, dans le traité d'armistice, du sort futur de ces provinces et de leur séparation de la France, qui ne pouvaient être fixés que par la paix. Relativement aux positions des armées en présence, on admettait le *statu quo* au jour de la signature de l'armistice, et il devait être tracé une ligne de démarcation qui séparerait les deux positions. Bismarck observa à ce sujet que cette clause était très-désavantageuse pour les Allemands, puisqu'elle retiendrait l'armée qui investissait Metz et que la capitulation de Bazaine avait rendue libre loin du théâtre de ses opérations futures. Les deux négociateurs croyaient cependant, le 2 novembre, pouvoir résoudre toutes ces difficultés, lorsqu'il fut question ensuite de l'approvisionnement des places fortes et notamment de Paris. Bismarck fit ressortir les difficultés matérielles de cette opération, et dans le fait il ne suffisait pas pour les écarter que Thiers dit que c'était l'affaire des Français de faire venir ces approvisionnements. En effet, les trains de vivres ne pouvaient être amenés à Paris sans être soumis au contrôle des Allemands; les chemins de fer étant détruits aux environs de Paris, cela rendrait les transports lents et difficiles, et occasionnerait de très-grandes incommodités à l'armée d'investissement; enfin, quelles mesures prendrait-on pour que l'approvisionnement de Paris ne fût pas très-préjudiciable à celui des armées allemandes qui se trouvaient en France?

Bismarck se réserva de traiter encore une fois, avec les autorités militaires allemandes, la question de l'approvisionnement de Paris, qui serait réglée définitivement le 3 novembre.

Pendant que Thiers était à Paris, il y avait eu dans cette ville une manifestation socialiste contre le Gouvernement de la défense nationale. A la nouvelle de la capitulation de Metz et des négociations pour l'armistice, des bandes armées se portèrent, le 31 octobre, de Belleville à l'Hôtel de Ville, dont elles s'emparèrent et où elles tinrent prisonniers les membres du Gouvernement qui s'y trouvaient rassemblés. Les chefs de ce mouvement, Flourens, Pyat, Joly, Blanqui, voulaient établir une soi-disant « commune » et, cela va de soi, en prendre le gouvernement. Ils délibérèrent sur cette question au milieu du plus grand désordre, et quelques membres du Gouvernement de la défense nationale furent plus ou moins maltraités.

Le ministre des finances, M. E. Picard, avait réussi à s'échapper ; il prit aussitôt des mesures pour délivrer ses collègues prisonniers de l'émeute. A 8 heures du soir, le 106e bataillon de la garde mobile (de la Bretagne) réussit d'abord à délivrer le général Trochu. MM. Jules Ferry et Pelletan purent s'échapper avec lui. Les membres du Gouvernement qui étaient libres se réunirent alors au Luxembourg pour décider les mesures à prendre, et, dans la nuit, le général Trochu se mit à la tête des mobiles et des gardes nationaux réunis en grand nombre, il fit évacuer la place de l'Hôtel de Ville à 3 heures du matin et rendit à la liberté les autres membres du Gouvernement. Les insurgés s'enfuirent de tous les côtés.

Le 3 novembre, le Gouvernement fit voter les habitants de Paris, les troupes et les gardes nationaux sur la question

suivante : le Gouvernement a-t-il encore la confiance de la population ? Il obtint une immense majorité de *oui* et put se considérer comme très-consolidé. Neuf chefs de bataillon de la garde nationale, qui se trouvaient compromis dans l'émeute, furent destitués. Parmi eux se trouvait M. Gustave Flourens, commandant le bataillon des tirailleurs volontaires de Belleville. Cet homme, fortement excentrique, qui n'est vraiment connu en Europe que comme un séditieux, bien qu'il ait le droit de prétendre au titre de savant, avait fait son éducation militaire pendant l'insurrection de Crète où il joua un rôle important. Dans les réunions qui précédèrent les élections de 1869, Flourens se fit remarquer par sa haine furieuse contre l'Empire ; au commencement de 1870, après s'être enfui de France, il fut accusé de complicité dans l'attentat Beaury.

On reprocha au général Tamisier, commandant en chef la garde nationale de Paris, de s'être montré au moins faible. Les insurgés avaient inscrit son nom, sans son aveu, sur la liste d'un Gouvernement provisoire qu'ils voulaient établir. Il donna sa démission et fut remplacé par le général Clément Thomas, vieux républicain qui avait déjà commandé la garde nationale après la révolution de février 1848.

Rochefort, qui avait fait aux émeutiers, le 31 octobre, des promesses que le Gouvernement de la défense nationale ne songeait aucunement à ratifier, sortit du Gouvernement et se fit artilleur de la garde nationale pour se consacrer à la défense de Paris.

On comprend sans peine que Thiers n'avait pas jugé à propos d'instruire Bismarck des événements du 31 octobre. Le chancelier les apprit par une autre voie, dans la matinée du 3 novembre, et il demanda, le jour même, à Thiers ce qu'il en savait. Thiers éluda la question en se disant convaincu

que, si des désordres avaient lieu, ils seraient certainement promptement réprimés.

Lorsque la question de l'approvisionnement de Paris, pendant l'armistice, fut remise sur le tapis, Bismarck répéta aussitôt que cette question touchait surtout à des intérêts militaires, et qu'elle devait être traitée et décidée à un point de vue militaire. L'approvisionnement de Paris causerait aux Allemands, et à eux seuls, un désavantage, et ils ne pouvaient pas y consentir sans obtenir eux-mêmes des équivalents militaires qui rétabliraient l'équilibre. Bismarck demandait donc qu'on livrât aux Allemands un ou deux forts de Paris.

Les négociations de Versailles en arrivaient ainsi au point où avaient échoué celles de Ferrières. Thiers s'efforça de prouver au chancelier de la Confédération du nord de l'Allemagne que si la France obtenait par l'armistice quelque avantage militaire, l'Allemagne y trouvait, d'un autre côté, des avantages politiques : c'étaient l'apaisement des passions des deux peuples que l'armistice amènerait à faire des réflexions d'où pourrait résulter la paix, et, en outre, la reconnaissance de l'Europe qui serait acquise à la Prusse pour sa condescendance et le désir de la paix qu'elle affirmerait ainsi.

Tout fut inutile. Thiers donne à entendre, dans son rapport, que Bismarck dépendait complétement des pouvoirs militaires que son habileté politique était impuissante à dominer.

Thiers, voyant échouer ses efforts, exprima le désir de se rendre encore une fois dans les lignes françaises pour avoir une nouvelle conférence avec le Gouvernement. Bismarck y consentit sans difficulté ; il pria même Thiers de dire au Gouvernement de la défense nationale que si celui-ci voulait faire faire les élections sans armistice, les Allemands n'y

apporteraient aucun obstacle dans les départements qu'ils occupaient et que toutes facilités seraient données aux fractions du Gouvernement de Paris et de Tours pour correspondre librement au sujet des élections.

Le 5 novembre, Thiers eut, aux avant-postes français, un long entretien avec Jules Favre sur la situation actuelle. Le 6, il reçut à Versailles l'ordre officiel du Gouvernement de Paris de cesser toute négociation. On refusait de faire, sans armistice, les élections à une Constituante.

Ainsi s'évanouissait une nouvelle espérance. La guerre prend de plus en plus le caractère d'une immense fatalité qui écrase aveuglément sous son pied monstrueux la vieille Europe. Les combinaisons politiques et stratégiques perdent de leur valeur; on commence à se demander si ces institutions militaires tant vantées qui exploitent certains côtés d'un principe, sans bien s'en rendre compte, ont toute la valeur qu'on leur a accordée. Le Monde devient soucieux et se demande si l'heure a sonné qui doit décider si l'Europe sera républicaine ou cosaque. Les ardentes sympathies qui se portaient d'abord d'un seul côté se refroidissent ou se portent même de l'autre côté. Ce qu'on admirait tant tout à l'heure, on ne l'admire plus au même degré; ce système merveilleux semble moins parfait qu'on ne croyait, en présence des phénomènes nouveaux que fait naître la grandeur de la situation générale (1). On rend de plus en plus justice

(1) C'est sans doute à dessein que l'auteur s'exprime ici d'une manière assez peu claire. Il est certain qu'il avait devant les yeux, en écrivant ces phrases, le système militaire prussien puisque, à ce moment-là, la Prusse avait déjà jugé nécessaire, à la suite d'une guerre relativement courte, de former 72 bataillons de garnison pour le service intérieur du pays, — formation que le système militaire prussien n'avait pas prévue et qu'il fallut en conséquence improviser.

(*Note du traducteur.*)

aux hommes qui avaient reconnu depuis longtemps que cette guerre, quel qu'en fût le dénouement, serait un grand malheur européen. L'Allemagne demande au vainqueur de terminer complétement par la force des armes la lutte avec la France, — et néanmoins elle s'inquiète si le *væ victoribus!* qui a été prononcé au début de la guerre, ne peut pas s'accomplir. La guerre continue toujours d'être un moyen de la politique, — mais la politique est-elle des deux côtés au commencement de novembre la même qu'au milieu de juillet? Qu'on fasse la paix dans un mois, dans deux mois, dans trois même, c'est possible et diverses circonstances peuvent l'amener; mais personne ne croit plus que cette paix sera durable, qu'elle apaisera la querelle et assurera le repos pour plus de dix ans. Les gens cherchent à s'étourdir sur leur incrédulité en criant bien fort. Ceux qui prétendent diriger les autres sont entraînés. L'incertitude de l'avenir prochain est générale.

Cette incertitude laisse en tout cas place à l'espérance que les choses finiront mieux que ne peut le prévoir la raison humaine.

---

### V. Reconstruction de l'armée française.

Nous avons vu qu'à la suite des premiers revers de l'armée impériale, la pensée se fit jour qu'on pouvait renforcer considérablement cette armée. Le ministère Palikao s'occupa, en effet, de créer et d'augmenter les bataillons et les régiments de marche dont nous avons déjà vu quelques-uns dans l'armée de Mac-Mahon. Le ministère attachait pour cela une importance particulière à enrôler les anciens

soldats, habitués au service. Au moyen de ces hommes et des conscrits, on chercha à reconstituer les dépôts des différents corps que la mise sur le pied de guerre de l'ancienne armée avait presque épuisés. En outre, les gardes mobiles des départements du nord et de l'est furent à peu près complétement réunis, et l'on commença à s'occuper de réunir ceux des départements de l'ouest et du midi qui n'étaient pas même organisés sur le papier. Tous les gardes mobiles étaient restés jusqu'à la chute de l'Empire dans un état pitoyable, exercés et armés d'une manière insuffisante, à moins qu'ils ne fussent envoyés dans une place forte et préparés pour la défense par les soins d'un commandant de place prévoyant.

La réorganisation de la garde nationale sédentaire resta fort en retard sous le ministère Palikao malgré les promesses et les décrets, ce qui était dû en partie à ce que ce ministère ne croyait pas qu'un armement général fût dans l'intérêt de l'Empire.

Après la chute de l'Empire le Gouvernement de la défense nationale continua d'abord les travaux du ministère Palikao, puis il se donna plus de peine pour l'organisation de la garde mobile qu'il poussa plus activement, et il voulut en même temps réorganiser la garde nationale sédentaire pour la sûreté des grandes villes et pour concourir à la défense des places fortes.

On s'aperçut alors du manque d'armes de bonne qualité, manque que l'on avait nié jusqu'alors mais qui n'en existait pas moins. Le Gouvernement de la défense nationale prit des mesures pour faire fabriquer en France des armes se chargeant par la culasse, en faisant appel à l'industrie privée ; et, il en fit acheter à l'étranger, notamment en Angleterre et en Amérique, qui appartenaient naturellement à divers sys-

tèmes. On s'occupa de la même manière de réarmer l'artillerie. Sans parler du grand nombre de pièces de campagne que l'armée française avait perdues, l'artillerie allemande en avait beaucoup imposé aux Français par sa portée et sa précision, et l'opinion devenait de plus en plus générale qu'il fallait armer aussi l'artillerie française de canons se chargeant par la culasse.

Malgré tous les efforts du Gouvernement de la défense nationale, nous ne pouvons y reconnaître jusqu'à la chute de Metz le moindre caractère révolutionnaire. On ne le voit faire emploi jusque-là que de moyens ordinaires et de procédés habituels. Cela ne change qu'à la prise de Metz, et le Gouvernement prend alors réellement des mesures révolutionnaires.

Le 2 novembre, la délégation de Tours rendit un décret qui mobilisait tous les hommes de 20 à 40 ans. Les mobilisés devaient être organisés, avant le 15 novembre, par les préfets des départements et mis ensuite à la disposition du ministre de la guerre. Toutes les exemptions, comme soutiens de famille ou pour une autre cause, étaient supprimées. L'incapacité physique et certains emplois pouvaient seuls dispenser du service militaire. La République devait pourvoir aux besoins des familles nécessiteuses des mobilisés, et adopter les enfants de ceux qui mourraient au service. Le même décret autorisait le ministre de la guerre à employer tous les ateliers et toutes les fabriques à construire des armes et du matériel de guerre.

Cette ordonnance, que l'on a souvent représentée comme une levée en masse, bien qu'elle ne fît qu'étendre considérablement la conscription, fut vivement attaquée. On dit qu'il ne manquait pas d'hommes, mais à quoi pouvaient servir les hommes si l'on manquait de tout ce qu'il fallait

pour en faire des soldats, surtout à l'approche de l'hiver ? A quoi bon une telle levée en masse quand la garde mobile n'était encore ni armée ni exercée, et manquait d'armes et d'officiers ? Quand par suite un grand nombre de ces gardes mobiles passaient leur temps à ne rien faire ? Quand on n'avait pas eu jusqu'à présent les moyens d'incorporer les levées fournies par des décrets antérieurs ?

Le Gouvernement de Tours ne ferma pas l'oreille aux critiques de la presse et un second décret compléta bientôt celui du 2 novembre.

D'après ce nouveau décret, les hommes déjà appelés devaient former une première levée ; ceux que fournirait le décret du 2 novembre seraient la deuxième levée.

Cette deuxième levée devait être divisée en trois bans dont le premier comprenait les hommes de 21 à 30 ans, le second, ceux de 31 à 35, et le troisième, ceux de 36 à 40. Ces trois bans devaient être appelés l'un après l'autre et, provisoirement, le premier l'était seul.

Examinons maintenant ce que le décret du 2 novembre permettait à la France de mettre en campagne.

La France a 38 millions d'habitants, sans parler de ses possessions hors d'Europe. Sur 20,000 habitants on compte 832 hommes âgés de 20 à 25 ans ; 802, de 25 à 30 ; et 1475, de 30 à 40 ans.

Il y avait donc en France avant la guerre :

| | | |
|---|---|---|
| 1,580,800 | hommes | de 20 à 25 ans ; |
| 1,523,800 | » | de 25 à 30 » |
| 2,802,500 | » | de 30 à 40 » |

De la première catégorie (20 à 25 ans) il faut déjà défalquer, au 1er novembre, au moins 200,000 hommes tués, blessés ou prisonniers.

D'après ce que nous avons déjà dit, il restait peut-être de cette classe 50,000 hommes dans l'armée active ; la même classe fournissait encore à l'armée active les contingents de 1869 et de 1870, appelés ou sur le point de l'être ; le premier était de 60,000 hommes, le dernier, où l'on n'admettait pas d'exemptions, de 160,000 hommes au plus.

Il faut compter en outre dans cette classe toute la masse de la garde mobile.

A l'époque dont nous parlons, les bataillons et les batteries de garde mobile, constitués d'après la loi de 1868, étaient réunis mais sans être tous armés ni équipés. La force des bataillons sur le pied de guerre était très-variable. Par suite du manque de bons officiers, les gros bataillons ne valaient pas mieux que les petits, et ils avaient pour la même raison encore moins de consistance. Ces bataillons furent réunis en régiments de trois bataillons. On forma partout un bataillon de dépôt de la garde mobile pour trois ou quatre bataillons actifs. Le décret du 2 novembre fit naître l'idée de rendre les bataillons de dépôt mobilisables et de former, pour les remplacer, de nouveaux bataillons de dépôt avec les hommes restant disponibles de la classe de 20 à 25 ans ; on s'occupa même de mettre cette idée à exécution.

On peut admettre en nombres ronds que 400,000 hommes de la classe de ceux âgés de 20 à 25 ans, faisaient partie de la garde mobile au commencement de novembre. Nous ne parlerons pas des pertes qu'avait pu déjà subir ce contingent de gardes mobiles par les capitulations des places fortes ; et nous n'examinerons pas davantage si tous ces jeunes gens étaient réellement propres au service de guerre.

En additionnant ces diverses catégories, nous trouvons que 870,000 hommes (dont environ 600,000 encore pré-

sents) de la classe de 20 à 25 ans étaient déjà mobilisés. Comme le total de cette classe n'est que de 1,550,800 hommes, et que l'on admet habituellement, à tort ou à raison, qu'il n'y a environ que la moitié des hommes qui soient réellement propres au service ; comme en outre on ne peut pas admettre que le Gouvernement de Tours pût disposer de plus des trois quarts de la population, à cause du nombre de provinces occupées par les Allemands, on trouve qu'il n'y avait réellement plus rien à mobiliser de la classe de 20 à 25 ans.

Dans la seconde classe, les gens de 25 à 30 ans, ceux qui nous intéressent le plus sont les anciens soldats. A cette catégorie appartiennent les hommes de la réserve rappelés au début de la guerre. Elle pouvait comprendre en tout, jusqu'à l'âge de 30 ans, 260,000 hommes, dont 150,000 étaient déjà tués, blessés ou prisonniers. Il en restait donc au plus 110,000, soit incorporés déjà, soit à verser dans les dépôts de l'armée active, pour encadrer les gardes mobiles et les gardes nationales mobilisées, pour reformer les armes spéciales, cavalerie, artillerie et génie.

Déduction faite de la catégorie des anciens soldats, il nous reste encore 1,264,000 hommes de la seconde classe (25 à 30 ans). En n'en prenant que la moitié de propres au service cela fait 632,000 hommes, et les trois quarts de ce chiffre pour les départements non envahis donnent 474,000 hommes. Ces 474,000 hommes sont le véritable noyau de ce qui restait encore à mobiliser du premier ban de la seconde levée, d'après le décret du 2 novembre.

Ces hommes devaient être d'abord mobilisés par les préfets. Ils étaient formés en bataillons, et trois de ces bataillons composaient habituellement une légion de marche. Ce travail se fit assez lentement et il était loin d'être

terminé le 19 novembre. Il n'était pas même commencé régulièrement à la fin de décembre dans certains départements, et dans d'autres, on manquait d'armes pouvant faire un bon service, parce qu'il avait fallu commencer par armer la garde mobile. C'était surtout dans les départements du Midi, le long des côtes de la Méditerranée et des Pyrénées, que la mobilisation était en retard. Elle dépendait du reste partout en grande partie de la capacité et de l'énergie des préfets.

Des deux classes de 30 à 40 ans il y avait au moins 50,000 hommes qui avaient été tués, blessés ou faits prisonniers dans l'armée active où ils se trouvaient à divers titres. Le reste de ces deux classes forme encore le total respectable de 2,750,000 hommes. On compte dans ce nombre environ 300,000 vieux soldats exercés. Ce chiffre est peut-être pourtant un peu trop élevé si l'on songe qu'il y a toujours beaucoup d'anciens soldats qui occupent des fonctions civiles, depuis maire jusqu'à garde-champêtre, et que tout le territoire n'était pas libre. Si nous conservons néanmoins ce chiffre, il reste 2,450,000 hommes dont la moitié, supposée propre au service, fait 1,225,000 hommes. En retranchant de ce nombre le tiers pour les pays occupés par l'ennemi, il reste comme mobilisables, dans le deuxième et le troisième ban de la deuxième levée, 918,000 hommes, dont 500,000 pour le second bán et 418,000 pour le troisième. Ces hommes, s'ils avaient été également mobilisés, auraient formé des légions de marche de gardes nationaux mobilisés.

Le total des hommes disponibles en France se montait donc à 2,302,000, sans prendre ceux que des défauts de constitution rendaient impropres au service; ce chiffre est encore de 1,384,000 hommes si l'on ne prend dans la

classe de 30 à 40 ans que les anciens soldats, 300,000.

Nous avons déjà dit à plusieurs reprises que la mobilisation ne pouvait se faire que peu à peu, parce qu'elle reposait sur diverses conditions impossibles à réaliser instantanément; ajoutons en passant qu'il y eut de nombreuses exemptions, autorisées ou non.

Dans les grandes villes, le contrôle des hommes obligés au service est relativement facile ; mais il en est tout autrement dans les campagnes, notamment dans les contrées écartées, dans les pays de montagnes : les nouvelles y arrivent difficilement, le plus grand nombre des paysans ne sait pas lire, les autorités agissent à contre-cœur sans montrer beaucoup d'énergie, et si elles ont bonne volonté il leur manque parfois l'aide de la force publique, surtout depuis que les derniers gouvernements français ont été forcés à plusieurs reprises d'appeler au service actif des détachements de gendarmerie. Lorsque les levées ne se faisaient pas avec une grande bonne volonté, les contingents que l'on obtenait ainsi par force étaient loin d'être bons. Beaucoup de jeunes gens appartenant aux classes riches passaient à l'étranger; leur conduite a été justement flétrie, parce que tous ces émigrés volontaires ne pouvaient s'excuser en disant qu'ils étaient bonapartistes et que des scrupules de conscience ne leur permettaient pas de servir la République. Cependant le nombre de ces réfractaires fut en somme très-restreint, d'abord parce que le nombre des riches est de plus en plus petit dans tous les États de l'Europe moderne, et ensuite parce que le Français est de tous les Européens celui qui s'éloigne le moins volontiers de son pays. Beaucoup plus grand fut le nombre des jeunes gens des classes aisées qui s'exemptèrent par protection du service actif en occupant des emplois civils incompatibles avec

la mobilisation, ou une place dans les états-majors aussi nombreux qu'inutiles de la garde nationale, des fournisseurs de l'armée, etc., etc. Il ne résulta cependant pas encore de là une grande diminution des effectifs que nous avons calculés, tout au plus quelques dizaines de mille hommes. Si l'on a fait tant de bruit de ces nouveaux réfractaires, cela vient de ce que chaque cas particulier est souvent très-criant et blesse très-vivement le sentiment de la justice. Il faut dire aussi que lorsqu'un peuple, placé dans les conditions où se trouvent les Français, se lève en armes, il ne s'agit pas seulement d'avoir des soldats mais il faut encore beaucoup d'hommes pour les besoins de l'administration, la fabrication d'armes et d'effets de toute nature, et que tous ces ouvriers ne sont pas dans la catégorie des gens impropres au service. On doit encore considérer que les forces réellement disponibles se divisent beaucoup, qu'il se forme nécessairement des corps considérables pour des besoins locaux tels que la défense de Paris, de Lyon, de Lille et des grandes villes maritimes, ce qui enlève beaucoup de monde aux armées d'opération. Il ne faut donc pas s'étonner si ces armées paraissent relativement faibles et ne s'augmentent que peu à peu.

Après ces préliminaires indispensables, nous allons examiner les différentes formations : armée active, garde mobile, garde nationale mobilisée (légions de marche), corps de volontaires ; nous verrons ensuite comment les diverses armes furent représentées dans ces différentes formations, leur réunion en corps d'armée et dans des camps d'instruction.

Occupons-nous tout d'abord des soldats déjà instruits.

Nous avons dit qu'il en existait :

| | | |
|---|---|---|
| Dans la classe de 20 à 25 ans, | 50,000 | hommes, |
| Dans celle de 25 à 30 ans, | 110,000 | » |
| Dans celle de 30 à 40 ans, | 300,000 | » |
| Total : | 460,000 | hommes, |

auxquels il faut ajouter 20,000 hommes ayant plus de 40 ans et servant à divers titres.

Cette catégorie nous donne donc 480,000 hommes. Quelque valeur que nous accordions à ce contingent, il faut observer que la plus grande partie des hommes de cette classe, ceux âgés de plus de 30 ans, avaient quitté l'armée depuis la guerre d'Italie ou même celle de Crimée, qu'ils ne connaissaient pas le nouvel armement, et qu'ils s'arrachaient à grand'peine aux douceurs de la vie civile. La valeur militaire de la plupart d'entre eux était donc douteuse.

Dans ces 480,000 hommes, nous en comptons au moins

80,000 pour la composition des états-majors, des diverses branches de l'administration, de la gendarmerie indispensable ;

40,000 pour encadrer la garde mobile ;

50,000 pour encadrer les gardes nationales mobilisées ;

80,000 indispensables pour les gardes nationales sédentaires, dont on comptait mobiliser plus tard la plus grande partie.

Il restait donc à employer dans les corps de troupes de l'armée active 220,000 soldats exercés. Ajoutons à ce chiffre les 220,000 conscrits des deux classes de 1869 et 1870.

Ces 440,000 hommes forment l'armée active, tandis que tout le reste : gardes mobiles, gardes nationales mobilisées, et volontaires, composent l'armée auxiliaire. Une partie de l'armée active est localisée, par exemple, pour la défense de Paris, et en outre dans les dépôts ; si nous évaluons à

120,000 hommes cette portion localisée, il reste 320,000 hommes de l'armée active pour la formation des armées d'opération.

Viennent ensuite 350,000 hommes de gardes mobiles, en y comprenant les anciens soldats qui en forment les cadres. Mais, dans ce nombre, 100,000 au moins sont localisés, à Paris ou ailleurs.

Il peut donc être mis en campagne, comme armées d'opérations, 570,000 hommes avant la fin de 1870, mais nous observons encore que les conscrits de 1869 et de 1870 n'ont pas, comme instruction militaire, de supériorité sur les gardes mobiles. En outre, cette masse de troupes ne pouvait être réunie sur un seul point.

Le premier ban de la deuxième levée, 530,000 hommes, y compris les anciens soldats employés à cette formation, doit être regardé comme en état d'organisation pendant toute la fin de l'année 1870. Il est vrai que quelques légions de marche de gardes nationaux mobilisés ont déjà pris part à la lutte ; mais ce sont là des faits isolés et accidentels. Les gardes nationaux mobilisés du premier ban, qui sont à peu près organisés, sont généralement réunis dans des camps retranchés. Ils étaient provisoirement destinés à défendre ces positions qui n'étaient pas encore directement menacées et dans lesquelles ils pouvaient compléter leur organisation et leur armement, ce qui semblait indispensable. Ces gardes nationales mobilisées ne peuvent pas encore entrer, en 1870, dans le calcul des armées d'opérations.

On doit comprendre dans les formations précédentes, parce qu'ils appartenaient en grande partie aux classes d'âge appelées, les corps de troupes plus ou moins irréguliers qui se formèrent sous le titre de francs-tireurs, éclaireurs et volontaires. Il se forma des corps de cette espèce presque

au début de la guerre et ils rendirent parfois de bons services en inquiétant les communications des Allemands; mais, en revanche, on ne pouvait pas se dissimuler qu'un grand nombre d'individus s'enrôlaient dans ces corps francs pour se soustraire au service régulier et ne servir que de nom ; que la discipline laissait beaucoup à désirer dans ces petits corps qui se donnaient parfois un uniforme grotesque et un titre ridicule, et que leur indépendance exagérée gênait souvent les troupes régulières au lieu de leur venir en aide. Il fut donc bientôt nécessaire de faire intervenir le Gouvernement pour régulariser la situation de ces corps isolés et assigner sa place à chacun d'eux. Cette intervention n'obtint pas complétement le résultat désiré.

Le Gouvernement de la défense nationale accepta également le service d'étrangers. Le plus important de ceux qui offrirent leur épée à la République, fut Garibaldi. Ceux qui le connaissaient en furent très-étonnés, parce qu'ils savaient avec quelle violence il avait exprimé sa haine, non-seulement contre l'empereur Napoléon, mais encore contre les Français, surtout depuis que Nice, sa patrie, avait été réunie à la France. Garibaldi arriva à Tours peu de jours après Gambetta et il reçut le commandement de toutes les troupes irrégulières qui opéraient dans les Vosges, ainsi que d'une brigade de gardes mobiles. Sous ses ordres vinrent se placer aussi plusieurs corps d'étrangers, Italiens, Polonais, Espagnols, chacun d'une force assez restreinte et peu en rapport généralement avec le titre pompeux dont il s'affublait. Nous suivrons plus tard les opérations de Garibaldi dans l'est; mais, nous pouvons dire déjà qu'il fut d'avance l'objet d'attaques très-vives. Le clergé fut l'adversaire principal de l'ennemi déclaré de la papauté, et l'entourage de Garibaldi, au lieu de diriger toute son attention sur la lutte

contre les Allemands, s'occupa souvent de questions qui ne regardaient réellement que les Français, ce qui fournissait des armes au clergé et portait ombrage aux populations catholiques. Garibaldi eut en outre des conflits de préséance avec les autorités militaires françaises régulières.

L'infanterie est, en cas de nécessité, facile à improviser, mais il n'en est point ainsi des armes spéciales.

Comme cela a lieu généralement pour les peuples qui représentent au plus haut degré la civilisation d'une époque, les Français ne sont pas un peuple de cavaliers. Pour cette raison, les corps de volontaires à cheval que l'on improvisa ne donnèrent pas de grands résultats. Pour avoir de la cavalerie, le Gouvernement de la défense nationale n'avait pas d'autres moyens que de reconstruire les anciens régiments dont il ne restait plus que les dépôts et quelques débris échappés de Sedan. Les anciens soldats qui avaient servi dans la cavalerie rendirent en cette occasion d'excellents services. Mais on manquait de chevaux dressés que les réquisitions ne pouvaient fournir immédiatement et en outre de harnachements qu'il était difficile de se procurer en France, par suite du trouble apporté dans l'industrie par l'appel irréfléchi sous les drapeaux de tous les ouvriers. On fut donc obligé de faire venir des harnachements de l'étranger, particulièrement d'Angleterre. Une grande partie de ces harnachements étaient d'une confection défectueuse, et il fallut les retoucher en France avant de les mettre en service. C'est donc tout au plus si l'on avait reformé, à la fin de 1870, 60 régiments anciens, chacun d'eux à l'effectif de deux petits escadrons, ou 200 cavaliers. Il en résulta naturellement que l'on ne pouvait pas attacher à chaque nouveau corps d'armée le nombre de cavaliers qui était normal sous l'Empire. Le Gouvernement eut alors re-

cours à un autre expédient et fit venir des cavaliers d'Algérie. Il renforça considérablement les régiments de spahis qui sont, en cavalerie, aux chasseurs d'Afrique ce que, dans l'infanterie, les turcos sont aux zouaves. Il enrôla en outre des hordes bedouines (goums) pour faire, sur le sol français, le service de la cavalerie. Il eut mieux valu, peut-être, dans l'intérêt de la civilisation européenne, que cette mesure n'eût pas été prise, et, d'après le peu de services que l'Empire a obtenu des turcos, nous pensons que les goums auraient pu rester chez eux sans inconvénient, si l'on avait eu en France plus d'activité. Mais, qui peut compter avec le désespoir, surtout quand la guerre européenne prend de plus en plus le caractère de la guerre des sauvages?

L'artillerie est, en général, plus facile à obtenir que la cavalerie; il lui faut des conducteurs, gens qui n'ont pas besoin d'être très-bons cavaliers mais seulement de savoir conduire et soigner les chevaux, puis des canonniers que l'on forme facilement avec des ouvriers, si l'on sait bien les choisir et si l'on n'attache pas trop d'importance à leur éducation scientifique. On a reconnu de tout temps, surtout dans les armées insurrectionnelles, qu'une bonne artillerie est relativement facile à créer, plus facile qu'une bonne infanterie; la difficulté principale, c'est de se procurer le matériel. Pour s'étonner de ce fait, il faut n'avoir jamais réfléchi aux conditions de formation des armées.

Dans la nouvelle formation de l'artillerie française, le Gouvernement de la défense nationale dut commencer par recourir aux dépôts et aux débris de l'ancienne artillerie impériale; les anciens soldats, ayant déjà servi dans l'artillerie, furent d'un grand secours. Mais comme l'opinion s'était justement accréditée en France, que les Allemands avaient dû en grande partie leurs victoires à leur nombreuse

artillerie et à l'emploi judicieux qu'ils en faisaient, comme la nouvelle armée ne pouvait pas se composer uniquement de troupes de l'ancienne armée active, on fit appel aux forces vives de la nation, à ces forces vives que réveillait la décentralisation commandée par les circonstances.

On ordonna en conséquence, le 5 novembre, la création de batteries départementales.

Chaque département devait fournir une batterie de six pièces par 100,000 habitants. Ce qui fait pour les 30 millions de Français dont disposait encore le Gouvernement, 300 batteries ou 1800 bouches à feu, suffisantes à peu près pour 600,000 hommes.

Le canon anglais de 7, système Reffye, fut le modèle adopté, bien que d'autres modèles ne fussent point absolument exclus; pour se procurer les pièces, on fit travailler les fonderies de l'État, on s'adressa à l'industrie privée, on acheta aussi à l'étranger. On agit de la même façon pour les affûts, les caissons et les prolonges. On obtint les chevaux par réquisition; on prit les harnais où on les trouva, sans s'attacher au modèle réglementaire, et en se contentant de faire disparaître les défauts les plus frappants.

Ces efforts, un peu désespérés, étaient justifiés et indispensables, parce qu'une infanterie inexpérimentée qui n'est pas habituée au feu terrible des nouveaux fusils, a besoin nécessairement qu'une artillerie nombreuse prépare le combat et l'appuie.

Sur ce point là les faits ne suivirent pas immédiatement les ordres; cependant on fit beaucoup, beaucoup plus même que ne pouvait s'y attendre l'homme qui connaissait les difficultés de la situation, tout en ayant la plus grande confiance dans le patriotisme, l'abnégation et la vitalité du peuple français.

Les soldats du génie sont également faciles à improviser dans une guerre nationale. On les obtient en mettant simplement chaque travailleur habile à la place qui lui convient. On institua dans tous les départements, sous la présidence des préfets et des généraux, des comités de défense qui étaient chargés de rechercher et d'employer tous les moyens qui pourraient empêcher les Allemands de s'avancer dans telle ou telle direction. Ces comités devaient organiser tous les travaux de destruction et de fortification, et conserver en même temps ou rétablir les routes que devaient suivre les troupes françaises.

Le partage du pays en divisions et subdivisions territoriales fut maintenu. Les généraux commandant ces divisions et subdivisions restèrent chargés de tout ce qui regardait l'organisation et le commandement des corps de troupes occupant leur territoire.

En outre, toute la France excepté Paris fut divisée dès le milieu d'octobre en quatre gouvernements généraux qui correspondaient réellement aux commandements d'armée de l'Empire. Ces quatre gouvernements généraux furent institués pour les régions : 1° du Nord, quartier général à Lille ; 2° de l'Ouest, quartier général au Mans ; 3° du Centre, quartier général à Bourges ; 4° de l'Est, quartier général à Besançon. Le Nord fut donné à Bourbaki. Ce général était sorti de Metz en traversant les lignes prussiennes pour aller négocier, dit-on, avec l'impératrice Eugénie, mais à peine libre, il avait jugé que ces négociations n'étaient pas faisables ou convenables, et il s'était mis à la disposition de la délégation de Tours. Il ne pouvait pas obtenir dans le Nord une grande popularité et il reçut bientôt une autre destination qui lui convenait davantage.

L'Ouest devait être commandé par le général Fiérek, de

l'artillerie ; le Centre par le général de Polhès, qui commandait la brigade engagée à Mantana ; l'Est enfin par le général Cambriels, qui avait été grièvement blessé à Sedan avant la capitulation et dut même être trépané plus tard. Lorsqu'il fut un peu rétabli, Cambriels s'était rendu à Tours, ne se doutant pas, dans sa situation, que les Allemands l'accuseraient d'avoir violé la capitulation. Dans son commandement de l'Est, il eut bientôt des conflits de compétence avec Garibaldi et par suite, ennuyé et malade, il donna sa démission. Il fut d'abord remplacé par le général Michel, mais ce dernier ne put pas non plus se maintenir longtemps dans le commandement de Besançon, il reçut un autre emploi et le commandement de l'Est resta vacant.

Les gouverneurs généraux de région devaient réunir toutes les forces que renfermait leur territoire et les organiser, sans qu'il fût dit qu'ils dussent en former immédiatement des armées actives. Au contraire, le Gouvernement se réservait de composer ces armées actives selon les besoins et de choisir leurs commandants.

Les corps d'armée qui se formèrent hors de Paris pour les opérations en rase campagne prirent les numéros 15, 16, etc. Nous avons vu le 12e corps disparaître à Sedan ; le 13e n'arriva pas assez tôt pour prendre part à cette bataille et revint à Paris après la catastrophe. Sur ces entrefaites, on avait commencé à Paris la formation d'un 14e corps. Cette organisation se modifia bientôt à Paris où il ne fut plus question de 13e ni de 14e corps, mais elle explique pourquoi le premier corps formé en province prit le nº 15.

Les corps d'armée de province furent formés d'après les mêmes règles que sous l'Empire. C'est-à-dire qu'un corps d'armée se composa ordinairement de trois divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, auxquelles on ajoutait

une artillerie aussi nombreuse que le permettaient les circonstances, ce qui était doublement nécessaire parce que les corps se composaient surtout de jeunes troupes. — Les divisions d'infanterie se composèrent des régiments de marche créés à la fin de juillet qui existaient encore, de nouveaux régiments d'infanterie fournis par les dépôts et qui se numérotèrent à partir de 101, de bataillons de marche de chasseurs, de zouaves et de turcos; et enfin de régiments de garde mobile. En règle générale, on réunissait dans la même brigade d'infanterie un régiment de l'armée active et un régiment de garde mobile.

Quelque forte que fût la situation des rationnaires d'un de ces nouveaux corps d'armée, l'effectif des combattants ne dépassait pas 30,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, dont environ 2,000 cavaliers. Le nombre des bouches à feu du corps se montait parfois à 100, y compris les mitrailleuses, mais ce chiffre n'était généralement pas atteint. Quelquefois la force d'un corps d'armée dépassa plus tard la moyenne que nous avons donnée, par suite de circonstances locales, mais cette augmentation fortuite ne changea pas essentiellement les choses.

Le 25 novembre, Gambetta ordonna la formation de onze camps d'instruction et de défense dont quelques-uns existaient déjà. Voici quels étaient les emplacements désignés : 1° Helfaut (Saint-Omer); 2° Cherbourg; 3° La Rochelle; 4° Bordeaux (Saint-Médard); 5° Toulouse; 6° Montpellier; 7° Pas-des-Lanciers, près de Marseille; 8° Sathonay, près de Lyon; 9° Clermont-Ferrand (Gergovia); 10° Nevers; 11° Conlie, près le Mans.

On devait réunir dans ces camps les gardes nationaux mobilisés, — d'abord ceux du 1er ban de la 2e levée, — d'après nos calculs 530,000 hommes, puis les gardes mobi-

les et les troupes de l'armée active qui n'étaient pas encore prêtes pour la campagne, ainsi que le contingent nécessaire d'armes spéciales. Ces camps n'avaient eu d'abord pour but que la défense de points importants et l'instruction, mais on devait en même temps y organiser des divisions et des corps d'armée prêts à entrer en campagne.

Chaque camp était calculé en moyenne pour 60,000 hommes; mais les quatre camps qui s'appuyaient à la mer, ceux de Saint-Omer, Cherbourg, La Rochelle et Pas-des-Lanciers, devaient recevoir chacun 250,000 hommes.

Si l'on avait pu réunir de suite ces troupes dans les différents camps, on aurait disposé d'une force de 1,420,000 hommes. On a beaucoup ri de ce chiffre. Mais l'idée du Ministre de la guerre, en créant ces camps, n'était réellement pas d'y réunir aussitôt toutes les troupes, mais d'établir ces camps de manière qu'ils pussent recevoir ces troupes en cas de besoin.

Or l'idée était bonne. Il était relativement aisé d'approvisionner de l'étranger les camps qui s'appuyaient à la mer, même dans les circonstances les plus difficiles. Des corps d'armée, ou même des armées, serrés de trop près, pouvaient être forcés de se retirer dans l'un ou l'autre de ces camps. — Quant aux autres camps qui ne s'appuyaient pas à la mer, ils pouvaient fort bien être appelés à recevoir subitement 60,000 hommes, lorsqu'on mobiliserait le deuxième et le troisième ban de la deuxième levée. C'est de ce point de vue qu'il faut envisager la création de ces camps.

Le camp de Toulouse, ou camp de l'armée du sud-ouest, fut ouvert dès le 12 novembre. Le commandement en fut confié au général Demay, autant que nous sachions ancien officier d'artillerie. On lui attacha en qualité de commissaires, avec rang de généraux de division, MM. Lissagaray

et Perrin, uniquement connus jusqu'alors comme orateurs de clubs et complétement ignorants des choses militaires. Le camp de Toulouse était destiné à activer un peu l'organisation militaire du midi qui laissait beaucoup à désirer.

Peu de jours après le départ de Gambetta, le comte de Kératry quitta également Paris en ballon, après avoir donné sa démission de préfet de police, et il fut chargé d'organiser le camp de Conlie où devaient être réunis les gardes mobiles et les gardes nationaux mobilisés de Bretagne. Les populations bretonnes sont restées jusqu'à présent un peu isolées ; elles sont encore très-religieuses, et il était assez comique de voir des hommes qui ne sont rien moins que cléricaux se donner des airs de saints du calendrier pour faire lever ces populations. M. Crémieux, lui-même, prenait la mine très-chrétienne. Kératry, sans s'engager formellement dans cette voie, déploya le plus grand zèle et, grâce à son intelligente activité, 47 bataillons et 9 batteries, 40,000 hommes environ, étaient déjà réunis à la fin de novembre. Il eut malgré cela des difficultés avec Gambetta et donna sa démission. Il fut remplacé par le général de Marivault.

On s'aperçut bien vite, dans ces nouvelles formations, du manque d'officiers exercés. Pour remédier à cet inconvénient et pouvoir conférer les grades les plus élevés, sans être arrêté par d'anciennes prescriptions, le Gouvernement suspendit par un décret du mois d'octobre les lois sur l'avancement pendant la durée de la guerre. Des avancements extraordinaires pouvaient être accordés pour des services rendus ou des capacités prouvées, et des grades militaires pouvaient être donnés à des personnes qui n'appartenaient point à l'armée ; ces grades étaient conférés d'abord à titre provisoire et pour la durée de la guerre ; ils ne pou-

vaient devenir définitifs qu'à la suite de services militaires reconnus.

La mesure était nécessaire, mais on ne saurait reconnaître que le Gouvernement ait toujours fait un usage convenable de la liberté que lui donnait ce décret.

Les nombreux officiers de marine, que la marche de la guerre ne permettait pas d'employer dans l'élément qui leur est propre, furent d'excellents auxiliaires dans les nouvelles armées de terre où ils occupèrent les plus hauts emplois.

Les renseignements que nous venons de donner suffisent pour faire comprendre les organisations qui se firent, en dehors de Paris, jusqu'au commencement de 1871, et nous pourrons suivre pendant quelque temps, sans nous interrompre, les opérations militaires.

Les Français n'obtinrent pas, dans leurs nouvelles organisations, les résultats que pouvaient exiger d'eux les gens qui n'aiment pas à étudier les chiffres et les circonstances véritables. Mais celui qui se livre à cette étude, aurait-il eu la plus haute opinion du patriotisme et de la vitalité des Français, conviendra que les républicains français ont dépassé de beaucoup son attente dans leurs organisations nouvelles.

Malgré ces grands résultats, certains savants et journalistes allemands auront peut-être encore l'audace de parler des Français comme d'un peuple dégénéré; mais nous avons du moins la conviction que les soldats allemands n'en parleront pas de la même manière.

---

### VI. Les événements militaires à Paris et aux environs depuis le 1er octobre jusqu'au milieu de novembre.

La première moitié d'octobre se passa fort tranquillement devant Paris. Les deux partis observaient et se préparaient.

Nous avons déjà indiqué que les Allemands espéraient au début s'emparer, dans un court délai, de la capitale de la France. Ils comptaient pour cela sur des dissensions intestines et sur le peu de stabilité du nouveau gouvernement. N'était-il pas probable, en effet, que des partis se lèveraient contre ce gouvernement, et qu'en présence des terreurs et des privations du siége auquel ce gouvernement voulait exposer la population de Paris, ils le renverseraient et livreraient la ville aux Allemands? Par le fait, le Gouvernement de la défense nationale fut souvent attaqué; des manifestations contre lui eurent lieu plus d'une fois pour des causes diverses; mais le patriotisme des Parisiens se montra dans ces circonstances sous son plus beau jour, et des milliers d'hommes qui étaient loin d'aimer ce gouvernement, l'appuyèrent et lui vinrent en aide pour ne pas donner à l'étranger, à cette heure suprême, le spectacle de dissensions intestines.

Lorsque Jules Favre revint à Paris après l'entrevue de Ferrières et qu'il annonça qu'il ne restait plus à la France qu'à combattre; lorsque la population tout entière se joignit à cet appel au lieu de s'élever contre lui, les Allemands durent se convaincre qu'ils n'avaient pas à compter sur des discordes intérieures pour faire prochainement dans Paris une entrée triomphale.

En effet, dès le commencement d'octobre, ils résolurent

d'employer d'autres moyens. Le 6 octobre, le roi de Prusse transféra son quartier général de Ferrières à Versailles, pour être plus près des lignes allemandes.

Paris pouvait être réduit par un simple blocus, par un bombardement, par un siége en règle.

Pour combien de temps Paris était-il approvisionné? Personne ne le savait au juste; mais dans tous les cas, l'approvisionnement complet, notamment en viande fraîche et tout ce qui s'ensuit, lait, beurre, œufs, etc., ne pouvait être de longue durée; on pensait qu'il n'irait que jusqu'au 15 novembre et l'événement a prouvé qu'on avait raison. A partir de ce moment, les Parisiens assiégés devaient supporter de grandes privations auxquelles ils n'étaient pas du tout habitués. Moyennant ces privations, ils pouvaient, il est vrai, tenir encore longtemps, mais personne en Europe ne voulait croire qu'ils pussent résister aussi longtemps qu'ils l'ont fait. Des correspondances de Paris peignirent pendant longtemps la situation sous des couleurs toutes roses, bien qu'on s'aperçût dès le mois d'octobre de grandes misères. Il ne manquait certainement pas de provisions de toute sorte, mais les prix étaient déjà fort élevés, et un petit nombre de gens pouvaient se donner au delà du strict nécessaire. Les hommes armés recevaient régulièrement des rations et ne pouvaient pas se plaindre. Mais on sait quelle place importante occupe à Paris dans tous les métiers le travail des femmes. Les affaires s'étant presque entièrement arrêtées, le travail des femmes cessa en grande partie, et les privations furent grandes pour elles et leurs enfants, longtemps avant que la ville manquât d'aucune des choses nécessaires à la vie, longtemps avant qu'on mangeât le premier cheval ou qu'il fût nécessaire de tuer les ânes, les chiens, les chats, les rats et les animaux du Jardin des Plantes. Les autorités

parisiennes firent des prodiges pour assurer l'existence des classes nécessiteuses, mais, dans une aussi grande ville que Paris, la meilleure volonté est insuffisante à pourvoir à toutes les exigences.

Dès que Paris fût investi, la première idée militaire de la France devait être de le débloquer. Plus longtemps Paris tiendrait, plus les départements auraient de temps pour former des armées de déblocus. Mais il ne fallait pas non plus que ces armées arrivassent trop tard; le plus grand danger pour elles était d'arriver, ne fût-ce qu'une heure trop tard, mais elles couraient encore le danger moins grand d'arriver au dernier moment. En effet, il était à désirer que l'armée de Paris pût unir son action avec celle de l'armée de déblocus; or, si la faim avait déjà produit ses effets énervants sur l'armée de Paris, on pouvait difficilement compter sur une action énergique de sa part. C'était donc, sans aucun doute, une mauvaise politique que celle d'un grand nombre de correspondances parisiennes qui représentaient couleur de rose la situation de la capitale, et cherchaient à faire croire qu'elle pouvait tenir pendant une année. Dans un grand nombre de départements, on ne croyait que trop volontiers qu'on n'avait pas à se presser dans les armements destinés à débloquer Paris, et il n'était vraiment pas nécessaire de les fortifier dans cette croyance. Quelles illusions la France entière ne s'était-elle pas faites sur le temps que pouvait tenir Metz si on voulait la prendre par la famine? Quel étonnement avait causé la chute de Metz! parce que ces illusions avaient été trop soigneusement entretenues.

Paris se trouvait, il est vrai, dans une situation beaucoup plus favorable que Metz; il n'avait pas la charge d'une armée hors de proportion avec sa population, et il avait eu

beaucoup plus de temps pour s'approvisionner. Malgré cela, il était toujours plus habile de chercher à débloquer Paris le plus tôt possible au lieu de renvoyer tranquillement au loin cette opération.

Au commencement d'octobre, le comte de Bismarck adressa à ses agents diplomatiques près des grandes puissances, une circulaire dans laquelle il faisait ressortir les conséquences terribles qui pourraient en résulter pour Paris si cette ville attendait pour se rendre qu'elle y fût obligée par la faim. Dans ce cas, disait-il, il était hors de doute que la faim ferait de nombreuses victimes après la capitulation, parce que les chefs de l'armée allemande devraient commencer par songer à leurs propres troupes, parce que les communications de toute nature seraient fort difficiles et qu'il faudrait d'immenses convois de vivres : considérations qui rendraient impossible un ravitaillement rapide de la capitale de la France.

Les Allemands ne pouvaient fixer le moment précis où Paris succomberait faute de vivres. Ils devaient à cet égard admettre des erreurs de mois, ce qui les forçait de songer à d'autres moyens de réduire la ville, pour augmenter tout au moins l'effet du blocus.

La prolongation de la résistance de Paris prolongeait celle de la France et donnait, en outre, aux départements le temps de faire de nouvelles organisations. Il était donc à désirer pour les Allemands que Paris succombât le plus tôt possible. En outre, l'hiver était aux portes, et il allait demander son tribut de victimes. L'état-major allemand espérait bien protéger d'autant mieux ses troupes contre l'hiver à l'aide de vêtements chauds et des abris qui existaient sous Paris, que ces troupes étaient, pour la plupart, originaires de pays froids, et que l'hiver serait proba-

blement plus doux devant Paris que dans leur pays même.

Cette espérance fut déçue néanmoins, parce que l'hiver de 1870 à 1871 fut, en France, d'une rigueur inaccoutumée et plus précoce que d'habitude. En outre, les troupes qui occupaient les avant-postes ne pouvaient être protégées que très-imparfaitement contre la température, quelques mesures de précaution que l'on prît. L'étendue du service journalier et par suite la somme d'efforts et de fatigues qu'il exigerait des troupes allemandes dépendaient uniquement de l'activité des défenseurs de Paris.

Les moyens de réduire plus promptement Paris, c'était de joindre au blocus un bombardement ou une attaque en règle.

Il est incontestable que toute l'Europe montrait de la répugnance à croire au bombardement de Paris. Paris était une place forte et devait s'attendre, en conséquence, à ce que l'ennemi employât contre elle tous les moyens violents en usage pour réduire une forteresse. Mais Paris n'est pas seulement une place forte. L'orgueil des Allemands se refusait à reconnaître que Paris eût, aux yeux de l'Europe, plus d'importance qu'une autre capitale, que Berlin par exemple; mais ils le reconnaissaient quand même, malgré les railleries dont ils accablaient Victor Hugo lorsqu'il appelle Paris la « ville sainte ». Si nous écartons ces considérations, en nous efforçant de nous convaincre que le quartier général allemand était inaccessible à toute « sentimentalité », aux égards envers « l'opinion publique européenne », et n'admettait que des raisons militaires, nous dirons encore qu'un bombardement de Paris offrait toujours de grandes difficultés, à cause de l'immense étendue de son enceinte et de sa ceinture de forts détachés. Si ce bombardement avait été impuissant contre Strasbourg, renfermée dans les limites

étroites de ses murailles, que pouvait-on en attendre contre Paris ?

Dans tous les cas, le bombardement de Paris ne pouvait se faire avec des pièces de campagne. Il fallait faire venir un nombreux parc de pièces de siége du plus gros calibre, beaucoup plus nombreux que le parc de siége de Strasbourg. Ces lourdes pièces de siége, largement approvisionnées de munitions, il fallait les amener du centre de l'Allemagne jusqu'à Paris, en grande partie par des routes qui n'étaient rien moins que sûres, où elles ne pourraient voyager que le jour avec de grandes mesures de prudence. Le transport du parc de siége, en partie sur des chemins de fer peu sûrs, en partie sur des routes de terre qui n'avaient pas été construites pour des poids aussi lourds, demandait beaucoup de temps.

En outre, les Allemands devaient commencer par s'emparer de quelques forts détachés, ou par éteindre complétement leurs feux, avant de pouvoir s'avancer assez près de la ville pour lui faire beaucoup de mal par un bombardement et décider la population à demander à se rendre.

Dans cet état de choses on comprend avec peine pourquoi l'état-major allemand ne songea pas d'avance à faire une attaque en règle et ne prit pas, dès le début, ses dispositions pour cela.

Il fallait d'abord diriger cette attaque en règle contre quelques-uns des forts détachés. Ce n'était qu'après s'en être emparé qu'on attaquerait l'enceinte continue.

Il est hors de doute que l'attaque régulière contre deux ou quatre forts détachés pouvait être commencée avec beaucoup moins de matériel qu'un bombardement de Paris.

Pour que ce bombardement fût efficace, il fallait l'exécuter sur tous les points à la fois; on ne devait pas trop

compter sur l'effet obtenu contre un point déterminé, il fallait préparer, avant de commencer le feu, une quantité immense de munitions, afin de ne pas se discréditer, afin de n'être pas forcé de cesser le feu au bout de deux jours faute de munitions, ce qui ne manquerait pas d'encourager l'assiégé.

Il n'en était plus ainsi si l'on procédait à un siége en règle. Pour attaquer trois forts détachés on avait assez du matériel de siége qui avait été employé contre Strasbourg. Cette opération pouvait donc certainement commencer dès le milieu d'octobre. La prise de quelques forts détachés était dans tous les cas un avantage, même si l'on s'était convaincu plus tard qu'une attaque régulière de l'enceinte continue était ou inutile ou inopportune.

La prise de quelques-uns des forts facilitait toujours le bombardement effectif dans le cas où l'on voudrait y avoir recours. Ne le voulait-on pas, la prise de quelques forts permettait encore de s'emparer des forts voisins, ce qui rendrait l'investissement de la ville plus étroit, la dominerait plus complétement de l'extérieur et augmenterait l'abattement moral de la population.

L'observateur attentif et impartial reconnaîtra, en premier lieu, que les Allemands étaient loin d'être aussi bien préparés pour la guerre de siéges que pour la guerre de campagne, — nous reviendrons plus tard sur ce sujet que nous ajournons à dessein, — et en second lieu que leurs calculs rencontrèrent des facteurs inattendus par suite de la transformation de la guerre napoléonienne en guerre française.

Trochu s'occupa sérieusement, dès le commencement d'octobre, de l'organisation militaire des forces réunies dans Paris, et de former des troupes qui fussent capables

de combattre hors des murs, afin d'élargir le cercle du terrain occupé par la défense et d'être prêt à une sortie en masse si une armée de déblocus approchait.

Le 10 octobre, Paris fut informé de mouvements importants dans l'armée de blocus, et de la marche vers le sud de troupes de cette armée. D'après les renseignements que l'on avait, on pouvait conclure que ces troupes allemandes se portaient au sud pour renforcer l'armée d'observation que les assiégeants devaient avoir formée pour s'opposer au déblocus, et si cela était vrai, on était autorisé à en inférer que la formation des armées de secours avait déjà fait des progrès importants. Quels étaient ces progrès, on le verrait si les Allemands avaient détaché de leur armée d'investissement assez de troupes pour que le blocus ne fût plus très-fort.

Afin de s'éclairer sur ce point, le général Trochu ordonna pour le 13 octobre une grande sortie que devait commander en chef le général Vinoy,

Vinoy plaça les troupes de sortie proprement dites sous les ordres du général Blanchard.

Après avoir placé la réserve générale derrière les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, Vinoy fit ouvrir par ces forts, le 13 au matin, un feu très-violent contre les hauteurs de Clamart. Lorsque ce feu eût duré pendant quelque temps, les troupes d'attaque se portèrent en avant : à l'aile droite, un bataillon de marche contre Clamart; au centre, une brigade, sous les ordres du général Susbielle, marchait de Vanves sur Châtillon ; à l'aile gauche, de Montrouge sur Bagneux, deux bataillons de garde mobile sous le lieutenant-colonel de Grancey.

Les Français trouvèrent d'abord peu de résistance, ils pénétrèrent dans Bagneux et Châtillon et s'emparèrent de

la carrière de pierres de Calvents, située entre Châtillon et Clamart.

Mais le général de Hartmann, commandant le deuxième corps bavarois, déploya bientôt un plus grand nombre de ses troupes, il plaça ses batteries et força les Français à la retraite.

Comme on avait dit à Paris que les Bavarois étaient partis et que les troupes de sortie rencontraient les Bavarois, Trochu pouvait, comme nous le verrons, être induit facilement en erreur par le résultat de cette sortie.

La perte du deuxième corps bavarois en tués, blessés et prisonniers, s'éleva ce jour-là à 388 hommes, dont 10 officiers. Les Français se contentèrent de dire que leurs pertes étaient peu importantes.

Le jour de cette sortie, les Français brûlèrent du Mont-Valérien le château de Saint-Cloud. Les jours suivants, les troupes avancées du 6e corps allemand, entre Chevilly et Choisy-le-Roi, furent inquiétées à plusieurs reprises de Villejuif.

Le 21 octobre, fut entreprise une autre sortie plus considérable, cette fois sur la presqu'île de Nanterre. Elle devait se diriger contre la Malmaison, la Jonchère et Bougival.

En première ligne agissaient trois colonnes : celle du général Berthaut à l'aile droite, entre la Seine et la route de Cherbourg; au centre, celle du lieutenant-colonel Cholleton à l'est de Rueil; celle du général Noël à l'aile gauche, au sud du Mont-Valérien. Ces trois colonnes renfermaient 6,400 hommes et 48 bouches à feu.

Elles étaient soutenues par deux réserves, fortes ensemble de 4,600 hommes et 46 pièces de canon, celle de l'aile droite, à Nanterre, sous le général Paturel, et celle

de l'aile gauche, à Fouilleuse, sous le général Martenot.

Les pièces du Mont-Valérien et les canonnières de la station de Suresnes devaient ouvrir le feu à midi, l'artillerie de la première ligne attaquerait ensuite et quand elle aurait tiré pendant quelque temps, l'artillerie devait se porter en avant ; il lui était cependant formellement défendu de dépasser la hauteur de la Jonchère.

L'ordre prescrivait un vaste système de signaux, tel qu'on n'en emploie que dans les manœuvres d'exercice. S'il ne s'agissait pas uniquement d'habituer au feu de jeunes troupes, il est fort difficile de saisir quel pouvait être le but de cette sortie. Les troupes qui en étaient chargées appartenaient au 14e corps, nouvellement formé, du général Ducrot, lequel avait la haute direction de cette manœuvre.

Le feu du Mont-Valérien et des canonnières de la Seine éveilla à temps l'attention des Prussiens. Les Français, en s'avançant sur le terrain qui descend de Saint-Cucufa vers la Malmaison y rencontrèrent la résistance organisée de la 10e division, du 5e corps d'armée. Cette division fut bientôt soutenue par quelques bataillons de la division de landwehr de la garde. — Cette dernière, après avoir pris part au siége de Strasbourg, avait été envoyée à Saint-Germain et Port-Marly. — En outre, l'artillerie du 4e corps d'armée prit part au combat de la presqu'île d'Argenteuil, et la 9e division, du 5e corps allemand, se plaça en réserve de la 10e division.

Comme la disposition de l'attaque défendait aux troupes françaises de se porter très en avant, le combat se borna à une fusillade assez inutile, mais cependant meurtrière, sur la ligne de la Jonchère à la Porte-du-Longboyau. Le combat finit réellement vers 5 heures du soir ; le canon du Mont-Valérien tira jusqu'à 6 heures et demie.

Le 28 octobre, le général de Bellemare attaqua, de la

Courneuve et d'Aubervilliers, le village du Bourget, situé sur le ruisseau de la Molette, et s'en empara par surprise. Les Prussiens, qui occupaient faiblement ce village, durent l'évacuer ; les Français s'y établirent et le barricadèrent. Cet échec avait en lui-même assez peu d'importance, mais les Prussiens furent exaspérés de s'être laissés surprendre. Ils firent donc, dès le 29, avec de petits détachements, diverses tentatives pour reprendre le Bourget, sur lequel ils dirigèrent un feu violent d'artillerie.

Ils réunirent ensuite, le 30, toute la deuxième division d'infanterie de la garde, à laquelle se joignirent encore des détachements d'autres troupes, dans le but de reprendre le village.

Trois colonnes prussiennes étaient, dès le matin, en première ligne, prêtes à attaquer le Bourget :

A l'aile droite, deux bataillons du régiment de grenadiers François-Joseph, sous le major de Derenthal, à Dugny ; derrière, à Bonneuil, le 2e régiment de uhlans de la garde ; et, à Arnouville, l'artillerie de la 2e division de la garde, qui n'était pas employée ailleurs ;

Au centre, à Pont-Iblon, sur le ruisseau de Morée, le colonel comte Kanitz avec 4 bataillons des régiments reine Augusta et reine Elisabeth, une compagnie de pionniers de la garde et 3 batteries à cheval de la garde ;

A l'aile gauche, au Blanc-Mesnil, sous les ordres du colonel de Zeuner, deux bataillons du régiment de grenadiers empereur Alexandre, 3 compagnies du bataillon de chasseurs de la garde et 2 batteries de la 2e division de la garde.

Les troupes de la 2e division de la garde, qui n'ont pas leur place marquée ici, occupaient la ligne d'avant-postes Stains, Dugny, Pont-Iblon, le Blanc-Mesnil.

Quelques bataillons de la 1re division de la garde servaient de réserve à la 2e division.

A 8 heures du matin, les trois batteries à cheval de Pont-Iblon donnèrent le signal du combat, en tirant directement sur le Bourget (3,000 pas). En même temps, le colonel Zeuner passa la Morée avec ses deux bataillons et marcha sur Drancy pour s'avancer de là contre le côté sud du Bourget; il avait à sa droite ses deux batteries sous la protection des trois compagnies du bataillon de chasseurs de la garde. Dès que ces pièces eurent passé la Morée, elles ouvrirent le feu contre le Bourget. Drancy, faiblement occupé par les Français, fut évacué par eux sans résistance, de sorte que Zeuner n'y trouva rien qui l'empêchât de se porter de suite sur le Bourget.

Les colonnes Derenthal et Kanitz se dirigèrent, à 8 heures et demie, sur le Bourget, pendant que les trois batteries d'artillerie à cheval de la garde tiraient sans interruption sur le village.

A 9 heures passées, les trois colonnes Zeuner, Kanitz et Derenthal entrèrent presque en même temps dans le Bourget. Le combat fut des plus acharnés à l'intérieur du village et dura jusque vers 1 heure de l'après-midi. Les pertes furent grandes des deux côtés. Les Prussiens perdirent 500 hommes, parmi lesquels les deux colonels des régiments Elisabeth et Augusta, Zaluskowski et comte Waldersee. Les Français perdirent beaucoup de prisonniers, ce qui doit toujours arriver dans la défense acharnée d'une localité, lorsque le défenseur ne peut pas être dégagé par des réserves.

On ne saurait attacher une grande importance à la prise ou à la perte d'un point comme le Bourget, car on devait s'y battre encore à plusieurs reprises pendant le cours du

siége. Si la perte du Bourget causa dans Paris une très-mauvaise impression, cela vient réellement de ce que les autorités et les journaux de la capitale avaient fait de la prise de ce point un avantage considérable. A cela venait se joindre l'excitation produite par la nouvelle des négociations de Thiers avec Bismarck. Dans de pareilles circonstances, la perte du Bourget contribua à provoquer la manifestation du 31 octobre dont nous avons parlé ailleurs.

Au commencement de novembre, il régnait autour de Paris une certaine tranquillité. Il n'y eut aucune sortie de quelque importance. Le Gouvernement de la défense nationale était uniquement occupé à établir sa situation vis-à-vis de la population de Paris, ainsi qu'à organiser les forces militaires qui se trouvaient dans la place.

Dès le commencement d'octobre, le général Trochu s'était vu vivement attaqué à cause de son « inaction ». Il répondit à ces attaques par une lettre adressée, le 15 octobre, aux maires des 20 arrondissements de Paris, dans laquelle il disait qu'on ne pouvait pas impunément entreprendre de grandes sorties avec des troupes encore mal organisées, dépourvues d'un armement convenable et d'une artillerie suffisante ; et qu'il travaillait à former des troupes disciplinées, soumises d'une manière absolue aux lois militaires et assez bien armées pour faire de grandes sorties. Le principe que suivait Trochu dans son organisation, c'était de demander aux bataillons de garde nationale sédentaire des volontaires pour le service hors des murs et d'avoir ainsi des « gardes nationaux mobilisés » pour renforcer l'armée active et la garde mobile. On comptait trouver dans chaque bataillon de garde nationale sédentaire une compagnie de mobilisés, et quatre de ces compagnies devaient composer un bataillon de marche auquel on donnerait naturellement

les meilleures armes, de préférence celles se chargeant par la culasse qui se trouvaient réparties indistinctement dans tous les bataillons sédentaires.

Cette nouvelle organisation des forces de Paris fut terminée dans les premiers jours de novembre.

Les forces de Paris étaient réparties dans trois armées.

La première armée, sous le général Thomas, se composait de la garde nationale (sédentaire) du département de la Seine, 266 bataillons, une faible légion de cavalerie et une légion d'artillerie. La première armée était chargée du service intérieur de Paris, ainsi que d'occuper l'enceinte continue, sur laquelle elle était répartie.

L'enceinte était divisée en neuf fractions ou secteurs, correspondant aux arrondissements extérieurs de Paris. Chacun de ces secteurs comprenait en moyenne dix bastions. Il y avait six secteurs sur la rive droite de la Seine et trois sur la rive gauche. Nous donnons ici ces secteurs par ordre de numéros, avec leurs noms et celui de leurs commandants, en observant seulement que le premier secteur commence au bastion n° 1, le 6e secteur finit au bastion 68, le 7e commence au bastion 69 et le 9e secteur finit au bastion 94.

Les secteurs sont :

1er Bercy, général de Barolhet :
2e Belleville, général Callier ;
3e La Villette, vice-amiral Bosse ;
4e Montmartre, contre-amiral Cosnier ;
5e Les Ternes, contre-amiral du Quilio ;
6e Passy, contre-amiral Fleuriot de Langle ;
7e Vaugirard, contre-amiral de Montaignac ;
8e Montparnasse, contre-amiral Méquet ;
9e Les Gobelins, contre-amiral de Challier.

Le commandement de l'artillerie fut donné, sur la rive droite de la Seine, au général Pellissier; et, sur la rive gauche, au général de Bentzmann.

La deuxième armée de Paris, destinée aux grandes opérations en rase campagne, fut donnée au général Ducrot, qui reçut pour chef d'état-major le général Appert.

Cette armée, composée des anciens régiments qui existaient encore, de régiments de marche et de garde mobile, comprenait trois corps d'armée et une division de cavalerie. Les désignations de 13e et de 14e corps, encore affectées au mois d'octobre aux corps de Vinoy et de Ducrot, cessèrent alors d'exister. La deuxième armée de Paris eut ses 1er, 2e et 3e corps.

Le 1er corps de la 2e armée de Paris, général Blanchard, était formé des trois divisions de Malroy, de Maudhuy et Faron. Le 2e corps, général Renault, des divisions Susbielle, Berthaut et de Maussion. Le 3e corps, général d'Exéa, des deux divisions Bellemare et Mattet.

La division de cavalerie de Champeron n'avait que trois régiments.

La troisième armée de Paris, dont le général Trochu se réserva d'abord le commandement, fut donnée ensuite au général Vinoy, qui prit pour chef d'état-major le lieutenant-colonel Péchin. Cette armée devait défendre les forts détachés et faire en outre des sorties locales. Elle se composait de régiments de marche, de gardes mobiles, de marins, de troupes de marine, de douaniers, de gardes forestiers et, enfin, de gardes nationaux mobilisés, le tout réparti dans 7 divisions locales, savoir : 1re division, général Soumain; 2e vice-amiral de la Roncière le Nourry; 3e général de Liniers; 4e général de Beaufort; 5e général Corréard; 6e général d'Hugues; 7e contre-amiral Pothuau. Il y avait en

outre une faible division de cavalerie sous le général de Bernis.

La 2e division de la troisième armée, sous les ordres de l'amiral de la Roncière, fut bientôt constituée en corps indépendant pour la défense de Saint-Denis.

On pouvait avoir au commencement de novembre :

| | | |
|---|---|---|
| Dans la première armée de Paris. . . | 150,000 | hommes, |
| Dans la deuxième. . . . . . . . . . . | 90,000 | » |
| Dans la troisième. . . . . . . . . . . | 100,000 | » |

les gardes nationaux mobilisés sont compris dans cet effectif.

---

### VII. Entreprises de la cavalerie allemande aux environs de Paris.

Immédiatement après l'investissement de Paris, les quatre divisions de cavalerie qui se trouvaient dans la 3e et la 4e armée allemandes reçurent des missions particulières. Elles devaient éclairer le terrain entre la Seine et la Loire, et faire des réquisitions pour remplir et maintenir constamment pleins les grands magasins de Corbeil, destinés aux besoins de l'armée d'investissement.

Des détachements d'infanterie de 1 à 2 bataillons du 1er corps bavarois furent attachés à chaque division de cavalerie, afin de la rendre plus indépendante.

La 5e division de cavalerie, Rheinbaden, avait son quartier général à Saint-Nom. Elle envoya de là, le 30 septembre, une grande partie de la 12e brigade de cavalerie, Bredow, avec 6 compagnies d'infanterie, aux Alluets et à Maulle. Un combat eut lieu autour de ces localités et d'Herbeville. Des partisans français résistèrent aux Allemands,

dont l'artillerie incendia les villages. Le 1er octobre, Bredow détruisit le chemin de fer de Rouen à Giverny, tout près de la rive gauche de la Seine, et il occupa Mantes.

En s'avançant dans la direction d'Evreux, Bredow apprit, le 4 octobre, que les détachements français auxquels il avait eu affaire se concentraient à Pacy. Le 5, il attaqua Pacy et Aigleville, en délogea les Français et envoya jusqu'à Evreux un détachement qui ne rencontra pas de résistance. De grandes provisions de fourrage et de bétail furent réunies sur l'Eure et envoyées dans les magasins allemands devant Paris.

Pendant ces entreprises de la division Rheinbaden, la 6e division de cavalerie s'avançait sur sa gauche, en suivant le chemin de fer de Versailles à Chartres par Rambouillet. Le 2 octobre, elle livra à Rambouillet un premier combat à des gardes mobiles. Le 4 octobre, le colonel d'Alvensleben fut envoyé en reconnaissance sur Chartres avec la 15e brigade de cavalerie, une batterie et deux compagnies bavaroises. Il rencontra, au bois de Saint-Hilarion, l'avant-garde d'un détachement français de garde nationale mobile et sédentaire qui s'était réuni à Epernon. Il refoula cette avant-garde et entra le soir même dans la ville d'Epernon. Le 5 octobre, Alvensleben s'occupa de faire des réquisitions, et le 6, il ramena la plus grande partie de sa brigade à Rambouillet avec un riche butin. Il laissait en avant quelques détachements.

L'un d'eux, composé d'un escadron du 16e régiment de hussards, occupait Ablis, riche localité près du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme. Cet escadron fut surpris par des francs-tireurs dans la nuit du 7 au 8 octobre, et tous les hommes furent tués, à l'exception d'un très-petit nombre qui réussirent à s'échapper. Les habitants d'Ablis

ayant été accusés d'avoir favorisé la surprise et servi de guides aux Français, le village fut régulièrement brûlé par les Allemands, le 9 octobre.

C'était le premier acte qui annonçât clairement la « guerre de terreur ». Les deux partis s'étaient déjà réciproquement accusés de ne pas respecter les lois de la guerre, et les plaintes des Français à ce sujet avaient commencé même sous le ministère Palikao. Nous avouerons que nous n'attachons pas beaucoup d'importance à des plaintes de cette nature, parce que la guerre est par elle-même une chose cruelle, que la férocité qui s'empare, pendant le combat, de l'homme le plus humain, est un phénomène naturel dont les effets sont inévitables; et, enfin, parce que ces plaintes sont depuis longtemps devenues une affaire de mode. Pendant la guerre de 1870, la convention de Genève a donné lieu à de nombreuses récriminations de cette espèce ; mais, quiconque envisage avec impartialité les choses telles qu'elles sont, reconnaîtra qu'un grand nombre des clauses de la convention de Genève ne sont vraiment exécutables que si l'on supprime la guerre. Comment éviter, par exemple, à une époque où les obus sont lancés à une lieue, qu'un parti n'atteigne des ambulances neutralisées qui s'occupent, du côté du parti adverse, à relever les blessés? Ce problème est resté jusqu'ici insoluble, malgré la peine que nous nous sommes donnée — nous et bien d'autres — pour le résoudre, et malgré les sentiments d'humanité auxquels nous savions pouvoir faire appel en toute confiance.

Plus d'une plainte des Français tomba bientôt d'elle-même. Ainsi, les Français avaient affirmé que les Allemands violaient la convention de Pétersbourg en tirant des balles explosibles avec les armes à feu de petit calibre ; — on sait en effet que les projectiles explosibles ne sont admis que

pour les bouches à feu, — circonstance qui fait clairement ressortir quelle confusion règne actuellement dans la question d'humaniser la guerre. Or, les médecins français eux-mêmes ont déclaré ce qu'il en était de l'emploi des balles explosibles par les Allemands. Les Français avaient pris pour des fragments de balles explosibles des parcelles détachées du manteau de plomb dont sont entourés les projectiles des canons qui se chargent par la culasse.

Quant aux cruautés que les troupes allemandes auraient commises dans Bazeilles le jour de la bataille de Sedan, on peut les passer sous silence, car elles ont eu lieu pendant la chaleur du combat et l'on ne peut vraiment pas demander au soldat qui se bat, qu'il consulte le Code de la civilité puérile et honnête à chaque moment de la lutte. On peut dire la même chose de l'événement d'Epense.

Mais quant à l'incendie d'Ablis, c'est tout autre chose. — Cette destruction, ordonnée de sang-froid et dans le plus grand calme, doit être envisagée d'une autre manière.

Des faits semblables vont se reproduire souvent. Et nous les verrons rapporter, en plein dix-neuvième siècle, avec la même naïveté, — la même suffisance, — que le « grand » César avait la bonté d'annoncer au *Senatus populusque romanus* qu'il avait fait couper la main droite à quelques milliers de Gaulois qui avaient osé se soulever contre l'illustre *Senatus populusque romanus* et contre lui-même l'*Imperator*.

Nous nous sommes donné la peine de rechercher s'il était un seul cas où cette guerre de terreur eût eu des succès. Nous n'en avons pas trouvé. Le célèbre Manhès lui-même n'en a rien obtenu sur son théâtre de guerre restreint et contre de misérables bandes de brigands. Napoléon I[er] s'est beaucoup nui en Espagne par cette manière de faire la guerre. Nous sommes profondément convaincu que les pre-

miers soldats allemands qui furent chargés de détruire de sang-froid des villages inoffensifs le firent à contre-cœur; ne devaient-ils pas en effet songer à leurs propres cabanes?

Bien plus; nous sommes persuadé que les officiers supérieurs allemands qui donnèrent des ordres semblables le firent aussi à contre-cœur, et qu'ils croyaient fermement que c'était nécessaire.

Et cependant, c'est une erreur. Car, en premier lieu, de semblables actes rendent la meilleure armée féroce et indisciplinée; les hommes s'habituent à tout, et ce que les soldats allemands faisaient ainsi en France par ordre, pourquoi ne le feraient-ils pas plus tard en Allemagne par caprice? On a vu condamner, vers le commencement de notre siècle, des meurtriers dont la parfaite indifférence de toute espèce de cruauté venait du temps où ils étaient soldats de Napoléon Ier et assistaient en Espagne, soit comme auteurs, soit comme spectateurs, à des scènes semblables. En second lieu, on n'arrive pas de cette façon à la paix, mais à une suspension d'armes inévitable; et enfin on a le malheur de voir l'Europe civilisée revenir à 2,000 ans en arrière. — La destruction d'un peuple civilisé peut-elle être un avantage pour une autre nation civilisée? Certainement non! Nous ne voulons pas traiter cette question à un point de vue plus élevé; demandons seulement aux économistes nationaux, si secs et si arides, d'appliquer à ce cas particulier les doctrines générales qu'ils ont si longtemps prêchées! Que les « juifs en politique » reviennent à de meilleurs sentiments! Ils agissent en politique comme en musique, mais leur action est plus pernicieuse dans le premier cas que dans le second.

La 4e division de cavalerie, prince Albert de Prusse, opérait à gauche de la 6e, sur le chemin de fer de Paris à

Orléans par Arpajon, Etampes, Angerville, Toury et Artenay.

Il se détache du plateau de Langres sur la rive gauche de la haute Seine, les hauteurs de la Côte-d'Or vers le sud, et les montagnes du Morvan vers le sud-ouest, arrivant jusqu'à la Loire entre Nevers et Decize.

De ces montagnes se détache la chaîne de hauteurs qui se rapproche déjà très-près de la Loire à Cosne, accompagne cette rivière jusqu'aux environs d'Orléans, s'étend ensuite vers le nord-ouest, forme les collines du Perche, et se termine enfin dans la presqu'île de Cherbourg. Cette chaîne de peu d'élévation sépare le bassin de la Seine de celui de la Loire.

Les cours d'eau de quelque importance qu'elle envoie à la Seine sont l'Essonne et l'Eure; à la Loire, la Mayenne avec la Sarthe et le Loir. Son point le plus élevé entre Gien et Orléans ne s'élève pas à plus de 600 pieds au-dessus de la mer et 100 pieds au-dessus de la vallée de la Loire. Dans le Perche et vers la presqu'île de Cherbourg, elle s'élève jusqu'à 900 et même 1300 pieds. Elle détache des rameaux dans la presqu'île de Bretagne.

La chaîne de hauteurs sans nom qui sert de ligne de partage des eaux entre la Seine et la Loire, porte sur la rive droite de la Loire, depuis Gien jusqu'à Orléans, la grande forêt d'Orléans, à laquelle s'appuie au nord le riche plateau de la Beauce, entre l'Eure et le canal de Briare. Le chemin de fer de Paris à Orléans atteint la Beauce à Etampes et la forêt d'Orléans à Chevilly; par la route de Malesherbes et de Pithiviers on arrive dans la forêt d'Orléans à Neuville-aux-Bois.

La ville d'Orléans, 50,000 habitants, se trouve sur la rive droite de la Loire; elle est un nœud principal des chemins

de fer qui relient l'est et l'ouest de la France avec le midi. La principale communication de Bordeaux et de Toulouse avec Paris passe par Orléans. Cette ville constitue une tête de pont naturelle pour les entreprises que pourraient faire les troupes françaises réunies sur la rive gauche de la Loire dans le but de débloquer Paris. Du reste elle n'est pas fortifiée.

Au sud de la Loire commence, non loin d'Orléans, la plaine déserte et infertile de la Sologne, entre le Dhui et la Sauldre, et s'étendant à l'ouest vers Blois. Sous le second Empire on a fait en Sologne des plantations de pins qui couvrent actuellement 8 à 10,000 géographiques carrés.

La 4e division de cavalerie allemande était le 4 octobre à Toury. Le 5, un détachement français, qui fut estimé beaucoup trop haut à une division, venant d'Orléans, se montra à Toury. La 4e division de cavalerie, se voyant menacée sur ses flancs se retira aux limites de la Beauce à Etampes et à l'ouest de cette ville à Authon, en informant de cet incident le prince royal de Prusse.

---

### VIII. Combat d'Artenay, occupation d'Orléans par les Allemands, et reprise de cette ville par les Français à la suite du combat de Coulmiers.

Les troupes françaises qui étaient arrivées à Toury le 5 octobre appartenaient au noyau de l'armée de la Loire qui ne se composait encore que du 15e corps d'armée. Ce corps, dont l'effectif était de 30,000 combattants, infanterie et cavalerie, se trouvait sous les ordres du général de la Motterouge. Le général de la Motterouge, né en 1804 et sorti de l'école de Saint-Cyr, était général de brigade

en 1852 et devint général de division en Crimée en 1855. En 1859, il commandait en Italie la 1re division du corps de Mac-Mahon. En 1869, il passa dans le cadre de réserve et, la même année, il obtint, comme candidat officiel au Corps législatif, une majorité assez considérable contre Glais-Bizoin dans le département des Côtes-du-Nord. Le général de la Motterouge savait fort bien qu'il ne pouvait pas débloquer Paris avec les 30,000 hommes dont il disposait au commencement d'octobre ; et il se bornait à faire des reconnaissances dans la direction de Paris. Il eût probablement encore mieux fait de se limiter davantage. Des méchants ont prétendu que son concurrent malheureux aux élections de 1869 l'avait poussé au delà des justes limites de ses opérations militaires; une enquête pourra montrer plus tard ce qu'a de vrai cette assertion.

Lorsque le prince royal de Prusse apprit l'événement de Toury, il réunit aussitôt une petite armée sous les ordres du général de Tann, dans le but de s'opposer à la marche en avant de l'armée française de la Loire, dont la force véritable n'était point connue, mais que l'on estimait avec raison plutôt plus forte que plus faible.

Le général de Tann avait alors son quartier général à Longjumeau, la patrie du joyeux postillon que le célèbre chanteur Wachtel savait rendre avec d'autant plus de naturel qu'il avait été lui-même cocher de fiacre.

Le général de Tann avait sous ses ordres la plus grande partie de son corps d'armée, 1er corps bavarois, la 22e division, du 11e corps allemand, la 4e division de cavalerie et la 2e division de cavalerie (Stolberg).

De Tann ne devait d'abord s'avancer que jusqu'à Arpajon pour y prendre la 4e division de cavalerie. Le 7 octobre, il était à Arpajon et, le 8, il envoya son avant-garde sur

Etampes par Etrechy. Les Français, bien loin de chercher à se porter en avant, se retirèrent devant les Allemands. Le général de Tann reçut alors l'ordre de prendre lui-même l'offensive et de marcher sur la Loire.

Le 10 octobre, il rencontra, à Artenay, la brigade de cavalerie de Longuerue, soutenue par quelques compagnies de chasseurs à pied. Un combat s'engagea, pendant lequel Longuerue fut appuyé par la division du général Reyau. Les Français se maintinrent à Artenay jusqu'à 2 heures et demie du soir, mais les Allemands ayant déployé des forces très-supérieures, les premiers furent forcés de se mettre en retraite et la continuèrent jusque dans la partie ouest de la forêt d'Orléans.

Le 11 octobre, à 6 heures du matin, de Tann se dirigea sur Orléans.

A son extrême aile droite marchait la 4e division de cavalerie qui devait chercher à s'avancer jusqu'à la Loire; à gauche de cette division, la 22e division d'infanterie (Wittich) marchait sur les Ormes par Sougy, Huêtre, Bricy et Boulay; au centre était le 1er corps bavarois, à l'aile gauche la 2e division de cavalerie qui devait observer la forêt d'Orléans et la fouiller le plus avant possible.

La 4e brigade, du 1er corps bavarois, suivait la route d'Artenay à Orléans par Chevilly; à sa gauche la 3e brigade marchait sur Saint-Lié; la 1re brigade servait de réserve et suivait la 4e. Le combat fut assez acharné sur la route de Chevilly.

Pendant ce combat, le 32e régiment, avant-garde de la 22e division, fut arrêté au sud de Boulay. L'artillerie de cette division. soutenue par quelques batteries bavaroises, se déploya entre Bricy et Gidy. Après une résistance de plusieurs heures, les Français qui avaient reçu des ren-

forts de la rive gauche de la Loire, notamment aux Ormes, furent forcés de plier.

Le général de la Motterouge ordonna la retraite de ses troupes sur la rive gauche de la Loire et en Sologne, ce qui ne pouvait s'exécuter sans quelque désordre, ainsi que peut se l'imaginer tout homme du métier. Il n'était véritablement plus nécessaire qu'à 5 heures et demie du soir des batteries prussiennes bombardassent d'Ingre la ville ouverte d'Orléans.

En tout cas, le général de Tann aurait pu faire, le 11 au soir, son entrée triomphale à Orléans.

Les Bavarois s'établirent donc provisoirement dans la ville et ils eurent même des relations fort convenables avec l'évêque Dupanloup, homme honorable mais, comme on sait, un peu violent.

M. Gambetta souffrait beaucoup de la maladie révolutionnaire de 1793. Il destitua donc aussitôt le général de la Motterouge, parce que celui-ci, avec 25,000 hommes de troupes toutes jeunes et à peine organisées, n'avait pu remporter une grande victoire sur 40,000 de troupes allemandes aguerries.

Ce fait ne devait-il pas avoir pour conséquences que Gambetta tînt la guillotine toute prête pour chaque général battu ? N'aurait-il pas dû lui-même prendre le commandement en chef de l'armée principale afin de la rendre invincible ?

Il est généralement vrai que l'homme, à lui tout seul, ne peut faire quelque chose ; il faut qu'il soit soutenu. On voit souvent à la guerre des généraux acquérir une grande réputation militaire, qu'ils sont très-loin de mériter, parce que les éléments des armées qu'ils commandent sont excellents ou même bons. Mais le Dieu des armées lui-même n'obtien-

drait aucun succès à la tête d'une armée dont les éléments seraient insuffisants. C'est là une vérité incontestable. Un chef habile peut toujours obtenir un résultat avec des éléments très-ordinaires, mais il faut, pour cela, qu'il n'élève pas trop haut ses prétentions. Le général de la Motterouge aurait pu manœuvrer de manière à rendre plus difficile au général de Tann la prise d'Orléans, à lui rendre ensuite incommode sa situation dans Orléans et aux environs, — mais qu'il pût empêcher la prise d'Orléans, ville ouverte, avec des troupes telles que les siennes, en quantité et en qualité, c'est pour nous, problématique (1). De vieux généraux qui opèrent avec de très-jeunes troupes peuvent commettre la faute de leur accorder trop de confiance et de les traiter comme de vieux soldats. Mais M. Gambetta, qui demandait au général de la Motterouge de conserver Orléans à tout prix, n'avait pas la moindre idée des relations des forces militaires.

La Motterouge fut remplacé à la tête de l'armée de la Loire par le général d'Aurelle de Paladines. Ce dernier, né en 1803, et placé dans le cadre de réserve en 1868, était également sorti de Saint-Cyr ; après avoir servi longtemps en Afrique, il se distingua en Crimée, d'abord comme général de brigade et ensuite comme général de division. Il ne fit pas la campagne de 1859 en Italie, mais il n'en contribua pas moins aux succès de cette guerre pendant laquelle il commanda la 9e division militaire à Marseille, parce que l'envoi en temps opportun des hommes et du matériel dépendait surtout de lui.

Le général d'Aurelle reçut peu à peu de nombreux ren-

(1) Le général de la Motterouge n'est arrivé de sa personne à Orléans que le 6 au soir.

*(Note du traducteur.)*

forts : au 15ᵉ corps s'en joignit un 16ᵉ, et un 17ᵉ commença même à se former.

D'Aurelle résolut donc, à la fin d'octobre, d'attaquer le corps du général de Tann, en cherchant à l'envelopper et à le couper. Le gros de ses forces devait passer la Loire à l'ouest d'Orléans, à Mer, Beaugency et, s'il était possible, à Meung, et s'avancer ensuite sur la ligne des Ormes à Saint-Péravy; pendant ce temps, un fort détachement observerait et inquiéterait Orléans de la Sologne, et l'aile droite, sous le général des Pallières et composée principalement de cavalerie, traverserait la Loire à Saint-Benoit, à l'est d'Orléans, et compléterait de ce côté l'investissement de de Tann.

Pour qu'une telle opération réussît, il aurait fallu l'exécuter avec une précision extrême et la plus grande rapidité. Or, on pouvait difficilement espérer cela à cause de la jeunesse des troupes, de l'insuffisance des chefs et de l'insuffisance des moyens, notamment des voitures de transport. Avec des troupes improvisées comme celles du général d'Aurelle, il faut toujours préférer les opérations les plus simples ; on peut avoir confiance en leur bravoure mais non leur demander les qualités qui assurent le succès des opérations compliquées. Depuis leurs premiers revers, les Français parlaient avec une importance déraisonnable du soi-disant « secret des opérations ». Nous croyons qu'il n'est pas besoin de grandes connaissances stratégiques pour comprendre que le secret est à peine nécessaire, lorsque l'exécution d'une opération de guerre en suit de près la décision, — et qu'au contraire, si des semaines séparent la décision de l'exécution, le plus grand secret de la part des journaux inspirés ne servira de rien, à moins de supposer au général ennemi et à son entourage une dose non permise de négligence et d'ignorance. Ce général, en effet, ne reçoit pas ses renseignements

que des journaux, et il est à présumer qu'il examinera sa situation, d'après les préceptes bien connus de Jomini (1).

Dès les premiers jours de novembre, le général de Tann fut informé que des détachements français venant, les uns de l'ouest, les autres de la rive gauche de la Loire, occupaient sur son flanc droit une ligne depuis Mer, sur la Loire, jusqu'à Morée, sur le Loir, et surtout la forêt de Marchenoir.

Il avait détaché la 22e division au nord-ouest vers Chartres; de son corps bavarois, une division était avec lui à Orléans, l'autre détachée en Sologne; des divisions de cavalerie, il ne disposait complétement que de la 2e.

Les reconnaissances de la 2e division de cavalerie et les rapports des espions faisaient connaître avec certitude, le 7 novembre, que le gros de l'armée de la Loire voulait s'avancer sur le flanc droit de de Tann.

Afin de pouvoir attendre la 22e division et quelques renforts qui pouvaient lui venir de l'armée qui bloquait Paris, de Tann évacua Orléans le 8 novembre au soir, en n'y laissant que les malades et un régiment de son corps d'armée.

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que dans les derniers jours d'octobre et les premiers de novembre, Thiers était à Versailles pour négocier un armistice.

De Tann prit position sur la grande route d'Orléans à Châteaudun, entre Saint-Péravy et les Ormes. Ses troupes avancées étaient vers Coulmiers et Huisseau.

(1) Voici le précepte que Jomini donne pour base de combinaisons stratégiques du général en chef: l'ennemi peut attaquer mon aile droite, mon centre ou mon aile gauche, — ou bien, je puis attaquer l'aile droite, le centre ou l'aile gauche de l'ennemi. Ce principe est bon dans la pratique et peut servir de guide, mais les développements un peu trop longs de Jomini peuvent sembler puérils.

(*Note du traducteur.*)

Le 9 novembre, des détachements de cavalerie allemande, s'avançant vers l'ouest au delà de Coulmiers, rencontrèrent à 7 heures du matin, des détachements français qui marchaient à leur rencontre.

Un combat très-acharné s'engagea sur le front Coulmiers-Huisseau, notamment à Coulmiers où se trouvait l'aile droite des Allemands.

Les Français avaient amené toute l'artillerie dont ils disposaient, et ils en avaient ce jour-là beaucoup plus que les Allemands; — les jeunes troupes d'infanterie française, auxquelles on ne demanda pas de se porter activement en avant, firent très-bonne contenance, — et l'on aurait peut-être pu tirer parti de cette circonstance pour les rendre plus tard meilleures qu'elles ne furent, — en supposant toutefois qu'on ne les flattât pas trop.

Ce n'est qu'à la nuit que de Tann se retira lentement, le 9 novembre, sur Saint-Péravy, dans la direction d'Artenay, et de là, le 10 novembre, sur Toury où il fut rejoint par la 22e division.

Il est hors de doute que l'abandon d'Orléans fit, à Versailles, au quartier général allemand, une impression très-vive, beaucoup plus vive que cela n'était nécessaire à notre avis. Des ordres furent aussitôt donnés pour envoyer des troupes renforcer de Tann, et des forces considérables, rendues disponibles par la prise de Metz, pouvaient être dirigées sur la Loire, où nous les suivrons bientôt.

Le général d'Aurelle de Paladines parla très-modestement de la victoire de Coulmiers dans son rapport au Gouvernement de la défense nationale, ainsi que dans l'ordre du jour à ses troupes. Il n'en fut pas de même de M. Gambetta, qui vit dans cette victoire le commencement de la délivrance de Paris, comme si une jeune armée, qui comp-

tait au plus 60,000 hommes, pouvait opérer cette délivrance contre 200,000 hommes de troupes allemandes aguerries. Gambetta exagéra dans cette circonstance les services du brave et habile d'Aurelle d'une telle façon, que le « Thébain intelligent » (1) pouvait prédire à d'Aurelle avec certitude sa destitution prochaine.

---

IX. Opérations dans l'Est. — Marche du 14ᵉ corps allemand sur l'Oignon.

Pendant la dernière période du siége de Strasbourg, les francs-tireurs et les gardes mobiles, qui s'étaient rassemblés dans les Vosges méridionales, avaient plus d'une fois inquiété les communications des Allemands. Dès que Strasbourg fut tombée, le général de Werder envoya dònc une colonne dans les Vosges, sous les ordres du général de Degenfeld, pour fouiller ces montagnes, disperser les partisans qu'il rencontrerait et inspirer la terreur aux habitants.

Degenfeld reçut en tout 6 bataillons, 2 escadrons un quart et 12 bouches à feu. Il divisa ces troupes en trois colonnes de 2 bataillons, avec de l'artillerie et de la cavalerie. Elles devaient traverser les Vosges, la colonne du nord de Mutzig par Schirmeck, celle du centre et celle du sud, partant de Barr et suivant des routes différentes, pour se réunir ensuite à Raon-l'Etape et Etival, dans la vallée de la Meurthe.

Le départ des environs de Strasbourg eut lieu le 1ᵉʳ oc-

(1) Cette locution, empruntée au grec, est très-usitée en Allemagne, mais toujours avec une nuance de raillerie. Un auteur français dirait : M. Prudhomme lui-même pouvait prédire la destitution prochaine de d'Aurelle.

(*Note du traducteur*).

tobre. La colonne du nord laissa un bataillon en arrière, à Schirmeck, pour assurer les communications de Degenfeld avec Werder, à Strasbourg.

Le détachement rencontra de grandes difficultés en traversant les Vosges, parce que les Français avaient détruit tous les chemins ou jeté des abatis en travers. Cependant, ces obstacles ne furent que faiblement défendus.

Après le passage des Vosges, un combat sans importance eut lieu à Raon-l'Etape, au confluent de la Plaine et de la Meurthe, le 5 octobre.

Sur ces entrefaites, un ordre du quartier général de Ferrières, en date du 30 septembre, avait prescrit la formation du 14e corps d'armée sous le général de Werder. Ce corps se composait des troupes qui avaient pris part au siége de Strasbourg, à l'exception de la division de landwehr de la garde qui avait été appelée devant Paris, et il recevait en outre une nouvelle division de landwehr, la 4e division de réserve, Schmeling, que l'on réunissait à Fribourg-en-Brisgau dans les premiers jours d'octobre.

Werder reçut cet ordre le 4 octobre, en même temps que sa nomination de général d'infanterie, et, le même jour, un autre ordre lui prescrivait de traverser les Vosges pour attaquer et détruire les forces françaises qui s'y formaient.

Werder n'avait d'abord, pour cette opération, que la division active badoise et le 30e régiment d'infanterie prussienne, parce que les divisions de landwehr Treskow et Schmeling devaient être employées, soit à occuper, soit à prendre les petites places fortes de la haute Alsace.

Il envoya l'ordre à Degenfeld de considérer dès lors son détachement comme l'avant-garde de la portion du 14e corps d'armée qui marcherait sur Epinal.

Le 5 et le 6 octobre, les troupes de Werder quittèrent les environs de Strasbourg et marchèrent vers les Vosges.

Le 6 octobre, Degenfeld, en vertu d'ordres spéciaux qui se rattachaient à l'ordre général, voulait occuper Saint-Dié, et il remonta la Meurthe dans cette direction. A peine était-il en marche, qu'il fut attaqué sur son flanc droit, à Etival, par de forts détachements français venant dans la direction de Rembervillers et de Bruyères. Il dut s'arrêter et livrer un combat acharné, qui se termina par la défaite des Français, mais qui empêcha néanmoins Degenfeld d'arriver ce jour-là à Saint-Dié.

Le 7 octobre, il resta, avec le gros de ses forces, au sud d'Etival pour assurer le débouché de Werder dans les vallées de la Plaine et du Rabodot ; mais il dirigea sur Saint-Dié, la Bourgonce et Saint-Benoît, des détachements qui ne rencontrèrent pas de résistance.

Le 8 octobre, les colonnes de Werder, sous les généraux Laroche du Jarry et Keller, descendaient dans la vallée de la Meurthe à Etival et Saint-Dié. Le 9, Werder, qui avait concentré ses troupes disponibles, mit son quartier général à Raon-l'Etape. Le même jour, il dirigea son avant-garde sur Epinal et, le 10 et le 11, le reste de ses troupes marcha sur 4 colonnes de la Meurthe vers la Moselle. Elles livrèrent pendant cette marche de petits combats à Rembervillers, Brouveulières et Arnould, et un autre, le 12, à Epinal. Werder mit ce jour-là son quartier général dans cette ville. Il ordonna ensuite diverses reconnaissances à l'ouest et au midi, et, le 15, il marcha sur Vesoul par Xertigny et Saint-Loup. Les Allemands ne rencontrèrent pas de résistance dans cette marche, et Vesoul fut occupé le 18.

Le 20, Werder y établit son quartier général. Partout où la moindre tentative de résistance s'était produite, les Alle-

mands avaient fusillé sans pitié et imposé de lourdes contributions.

En marchant sur Vesoul, les Allemands reconnurent que le centre de la résistance française, dans cette région, était l'importante ville de Besançon. Cette ville, bâtie sur une presqu'île formée par le Doubs, a 47,000 habitants et est entourée de fortifications modernes qui en font une place forte de première classe. Dans la campagne de César contre Arioviste, l'ancien *Vesontio* servit au premier de point d'appui principal. Entre Vesoul et Besançon coule l'Oignon. Près du confluent de ce cours d'eau et de la Saône, les savants cherchent, à Moigte de Broye, le champ de bataille de Magetobriga où l'orgueilleux Arioviste battit si bien les Gaulois qu'il ne se sentait plus d'orgueil.

Werder ne pouvait pas songer à prendre Besançon avec les forces dont il disposait. Mais, en marchant dans la direction de cette place, il pouvait toujours réussir à attirer et à battre en rase campagne des fractions importantes de la jeune armée française qui se formait dans ces contrées. Cela lui procurait plusieurs avantages : les Allemands, n'étant plus menacés de près par des troupes de campagne françaises, auraient plus de liberté de mouvements en Alsace, et ils pourraient en outre entreprendre des expéditions dans d'autres directions avec leurs troupes disponibles. Werder résolut donc de suivre les Français dans la direction de Besançon.

---

### X. Combat sur l'Oignon, le 22 octobre.

Le 22 octobre, Werder marcha vers l'Oignon sur trois colonnes :

A l'aile droite, sur le Pin, le prince Guillaume de Bade ;
Au centre, sur Etuz, Degenfeld ;
A l'aile gauche, sur Voray, le général de Keller.

La réserve, sous le général de Krug, devait suivre le centre sur Oizelay ; de plus petits détachements couvraient et éclairaient les flancs.

Degenfeld et Keller rencontrèrent bientôt une résistance considérable, le premier surtout, après qu'il eut forcé le passage de l'Oignon à Cussey. Il combattit presque seul toute la journée et ne fut réellement soutenu que par la brigade de réserve prussienne de Krug

Keller et le prince Guillaume étaient en retard.

Malgré cela, les Allemands furent vainqueurs, le 22, contre des forces très-supérieures en nombre.

D'après ce qui s'était passé sur l'Oignon, Werder ne pouvant songer à surprendre Besançon, devait opérer plus à l'ouest, et il dirigea ses troupes sur Gray, sur la Saône, ville très-animée de 8,000 habitants. Il y réunissait, le 24 octobre, la plus grande partie de ses troupes, et il envoya des détachements à l'ouest et au nord-ouest, sur les pentes méridionales du plateau de Langres. Ces détachements livrèrent plusieurs petits combats, ils firent beaucoup de prisonniers dans la population des campagnes et fusillèrent militairement une foule de gens qui défendaient leur pays.

Le 28 octobre, Werder déploya ses forces disponibles sur la Vingeanne, affluent de droite de la Saône où il se

jette un peu au-dessus de l'Oignon. C'est sur la Vingeanne, à Prauthoy, que se livra très-probablement, entre César et Vercingétorix, la bataille qui força le dernier à se retirer sur Alesia (Alise-Sainte-Reine) et à se renfermer dans cette ville, dont le siége occupe une place si remarquable dans l'histoire de tous les temps.

Werder mit son quartier général à Renève. Le 29 octobre, il voulait s'avancer jusqu'à l'antique capitale de la Bourgogne, Dijon, pour occuper cette ville de 40,000 habitants qui n'était qu'à une forte journée de marche de ses positions de la Vingeanne. Dans ce dessein, il avait envoyé dès le 28 la brigade du prince Guillaume de Bade à Mirebeau-sur-la-Bèze.

Mais Werder reçut le 29 au matin l'ordre de s'établir fortement à Gray pour balayer de ce nœud important de chemins de fer la région du plateau de Langres, afin de couvrir le flanc gauche du prince Frédéric-Charles qui, après la capitulation de Metz, devait marcher de Metz sur Troyes.

Werder résolut en conséquence de marcher sur Gray avec une partie de ses forces; mais le prince Guillaume l'ayant informé sur ces entrefaites que les troupes françaises avaient évacué Dijon, il voulut faire marcher sur Dijon les deux brigades badoises prince Guillaume et Keller, sous les ordres supérieurs du général de Beyer qui avait repris le commandement de la division badoise.

---

### XI. Occupation de Dijon, le 31 octobre.

Beyer quitta la Vingeanne le 30 octobre au matin, la brigade du prince Guillaume partant de Mirebeau, la brigade Keller de Talmay.

Contrairement aux rapports qu'on avait d'abord reçus, le prince Guillaume rencontra dès Magny-Saint-Médard une résistance, assez faible il est vrai, mais qui augmenta peu à peu à mesure que les Badois, poursuivant leur marche sur Dijon, arrivèrent à Arc-sur-Tille, Barois et enfin Saint-Apollinaire.

Dans le fait, les troupes françaises qui occupaient Dijon l'avaient évacuée le 28 octobre, sur la demande des autorités de la ville. C'était en effet une absurdité de vouloir défendre comme une place forte cette ville ouverte qui n'a conservé que quelques vestiges d'anciennes fortifications, principalement du côté de l'Est par où les Badois arrivaient. Si les forces françaises qu'on avait formées jusqu'à ce moment avaient été régulièrement concentrées, au lieu d'être disséminées pour la défense de quelques localités, elles auraient pu rendre de plus grands services.

Toujours est-il que les ouvriers de Dijon s'opposèrent à la décision prise par les autorités de la ville ; ils se portèrent à la préfecture et forcèrent le nouveau préfet à promettre que Dijon serait défendue. Des bataillons de marche de la ligne arrivèrent en toute hâte de Beaune, d'Auxonne et de Langres, et il s'y joignit des gardes mobiles de la Côte-d'Or et de la Lozère ainsi que des gardes nationaux mobilisés de Dijon. Ces troupes réunies furent placées sous les ordres du colonel Fauconnet qui prit des mesures de défense ; il envoya jusqu'à Magny-Saint-Médard un déta-

chement qui opposa aux Badois la première résistance, il occupa Saint-Apollinaire et les faubourgs de Dijon, notamment ceux de Saint-Nicolas et de Saint-Pierre situés à l'est qu'il mit facilement en état de défense grâce aux murs qui entourent chaque propriété, et il forma du reste de ses troupes une réserve extérieure au sud de la ville.

Le colonel Fauconnet tomba, au commencement de l'après-midi, dans le combat de Saint-Apollinaire, ce qui fit faiblir la défense de cette localité. A 3 heures les Allemands purent attaquer les faubourgs Saint-Pierre et Saint-Nicolas.

Le combat d'infanterie fut sur ces deux points extraordinairement acharné ; les Allemands y subirent des pertes considérables et, vers 4 heures, le général de Beyer reconnut qu'il fallait préparer plus complétement avec l'artillerie l'attaque de l'infanterie. Sous la protection de l'artillerie qui se mit à bombarder la ville, l'infanterie se retira donc pour se rallier.

L'artillerie badoise canonna Dijon jusqu'à la nuit. La brigade prince Guillaume se concentra pendant ce temps-là à Saint-Apollinaire et Barois où Beyer mit son quartier général ; la brigade Keller s'établit plus à gauche entre Couternon et Queligny.

Pendant que les troupes badoises opéraient leur mouvement de concentration, un bataillon français arrivant de Langres pendant la nuit tomba sur le flanc droit des Allemands où il livra un combat très-court mais très-violent à la suite duquel il fut obligé de se retirer.

A 7 heures du soir Dijon était en feu sur sept points différents. Le général de Beyer fit alors cesser le bombardement.

A 3 heures et demie du matin le 31 octobre une députa-

tion de la municipalité se présenta aux avant-postes de la brigade prince Guillaume et demanda, au nom de la ville, à capituler. Les troupes françaises avaient été invitées à quitter Dijon et se retirèrent pendant la nuit.

La capitulation fut signée à 10 heures du matin. La condition principale imposée à Dijon était de pourvoir aux besoins des 20,000 hommes de troupes allemandes, au moyen de réquisitions régulières faites par les autorités de la ville. Comme gage de sa conduite vis-à-vis des Allemands, la ville devait payer 500,000 francs qui lui seraient rendus si elle tenait sa promesse d'être tranquille.

A une heure du soir, Beyer entra dans la ville à la tête de ses troupes. Ses pertes s'élevaient à 245 hommes tués ou blessés, celles des Français à peu près au double. Du côté des Badois, il n'y eut réellement d'engagée que la brigade prince Guillaume, car Keller, ayant beaucoup de chemin à faire, n'arriva que fort tard devant Dijon. Pendant que Beyer occupait cette ville, Werder porta le reste de ses troupes disponibles de Gray sur Vesoul, le 1er et le 2 novembre, pour chasser les francs-tireurs qui déployaient de nouveau dans cette région une grande activité.

---

### XII. Opérations de la 4e division de réserve ; prise de Schlettstadt et de Neuf-Brisach.

Nous avons déjà fait mention précédemment de la 4e division de réserve (landwehr), sous les ordres du général de Schmeling. Après s'être réunie à Fribourg-en-Brisgau, cette division passa le Rhin en bac à Neuenbourg le 1er et le 2 octobre et entra en Alsace. Son premier objectif était de s'emparer des petites places fortes de l'Alsace. Schmeling

envoya un détachement à gauche vers la riche ville industrielle de Mulhouse et il marcha ensuite au nord sur Neuf-Brisach pendant que ses uhlans livraient aux francs-tireurs des escarmouches sans importance. Cette petite place de 3,500 habitants à peine a été fortifiée par Vauban en 1699 sous la forme d'un octogone ; elle fut sommée de se rendre, refusa, et un bombardement de pièces de campagne dans la nuit du 7 au 8 octobre ne fit pas changer d'avis le commandant.

Schmeling résolut alors de se porter d'abord contre Schlettstadt et il ne laissa provisoirement qu'un détachement devant Neuf-Brisach et le fort Mortier, situé près du Rhin à l'est de la forteresse.

Schlettstadt qui a 10,000 habitants est beaucoup plus importante comme ville que Neuf-Brisach ; comme place forte elle est également un octogone bastionné. Le siége en parut d'abord plus facile que celui de Neuf-Brisach parce qu'elle est plus près de Strasbourg, d'où Schmeling pouvait faire venir plus aisément le matériel de siége nécessaire.

Il reçut en effet de Strasbourg des pièces de siége, des divisions d'artillerie et du génie de places, et un régiment de landwehr (Ostrowski), de la division Treskow.

Le commandant de Schlettstadt, chef d'escadrons de Reinach de Foussemagne, fut sommé de se rendre et répondit à cette demande d'une manière assez hautaine. Lorsque Schmeling eut reçu ses renforts, et pris ses dispositions, il établit d'abord à l'est des ouvrages de la place et du terrain submergeable de l'Ill et de la Blind une batterie de 4 pièces qui ouvrit son feu le 20 octobre avec un certain succès.

Dans la nuit du 22 au 23 octobre, la première parallèle fut ouverte à 500 ou 700 pas seulement à l'est de la place ;

et l'on construisit en même temps derrière cette parallèle 6 batteries pour 32 pièces de canon qui purent ouvrir leur feu, dès le 23 au matin, contre les ouvrages de la ville. L'ouverture de la parallèle et la construction de ces batteries s'exécutèrent avec fort peu de pertes pour les assiégeants.

Le 24, à 9 heures du matin, Schlettstadt hissa le drapeau blanc; la capitulation fut signée à midi, et des bataillons prussiens entrèrent dans la ville sur la demande formelle du commandant pour y rétablir l'ordre, parce que la garnison, sans vouloir continuer la défense, se livrait à tous les excès possibles.

A 4 heures du soir, on était parvenu à faire sortir de la place, la garnison d'environ 2,000 hommes, la plupart gardes mobiles, qui était prisonnière de guerre d'après la capitulation, et Schmeling entra dans la ville le 25 octobre.

Les Prussiens trouvèrent à Schlettstadt 120 bouches à feu. Le régiment de landwehr, Ostrowski, fut laissé provisoirement en garnison dans la place.

Le 26 octobre, Schmeling partit pour Neuf-Brisach avec une grande partie de sa division et l'artillerie de siége qui avait été amenée devant Schlettstadt.

Le 2 novembre, plusieurs batteries prussiennes furent établies contre Neuf-Brisach, au nord de la ville, à Wolfganzen et Biesheim; en même temps, trois batteries badoises, sur la rive droite du Rhin à Vieux-Brisach, ouvrirent leur feu contre le fort Mortier qui n'avait que 6 pièces de canon.

Le fort Mortier, commandé par le capitaine Castelli du 74e, capitula le 8 novembre au matin. Le 10, le commandant de la place, lieutenant-colonel Lostie de Kerhor, arbora le drapeau blanc. Le 11 à 9 heures du matin, les

Prussiens occupèrent les portes de Neuf-Brisach, et une heure après, les prisonniers de guerre français, environ 5,000 hommes, sortirent de la ville. Les Prussiens y trouvèrent de grands approvisionnements et 108 pièces de canon.

---

### XIII. Opérations du 14e corps allemand pendant le mois de novembre.

Dijon était tombée aux mains de Werder le 31 octobre; mais ce général avait été forcé de revenir à Vesoul pour établir ses communications, par les Vosges, avec l'Alsace et les corps de troupes qui arrivaient d'Allemagne. Quand le succès est obtenu, des opérations qui semblaient gigantesques paraissent souvent très-mesquines. Le général de Werder fit, à l'ouest des Vosges, une guerre telle qu'il avait à peu près appris à la faire au Caucase contre des « bandes insaisissables », d'après le langage militaire actuel de l'Europe, contre le peuple, d'après le langage militaire de l'avenir. En outre cependant il eut à mener à bien des opérations stratégiques qui, même dans l'ordre de choses actuel, demandent des talents militaires.

Il avait à réduire les places fortes d'Alsace qui tenaient encore. Nous venons de raconter comment la 4e division de réserve prit Schlettstadt et Neuf-Brisach. Sur ces entrefaites, une nouvelle division de landwehr s'était réunie à Kehl, sous le général de Debschitz. Elle suffisait pour fournir les garnisons de l'Alsace, et la division Treskow devint alors disponible pour d'autres opérations.

Elle reçut l'ordre de faire le siége de Belfort et marcha contre cette place à la fin du mois d'octobre.

Belfort, sur la Savoureuse qui, réunie à l'Allaine, verse

ses eaux dans le Doubs, est une petite ville de 7,500 habitants. Un petit nombre de ceux-ci habitent la ville proprement dite, la plus grande partie sont dans les faubourgs : celui de France à l'ouest, celui de Montbéliard au sud et celui de Brisach au nord-est.

Les fortifications primitives de la ville datent de Vauban. Elles sont de la troisième manière de cet ingénieur, avec des tours-réduits, et formeraient un pentagone régulier s'il n'y avait pas à la place d'un des bastions la citadelle faisant saillie, et si un autre bastion n'avait pas reçu une forme irrégulière dans l'intérêt de sa défense mutuelle avec la citadelle.

La citadelle, la Roche, fait saillie à l'angle sud-est de l'enceinte continue; elle a la forme d'un petit ouvrage à cornes casematé qui offre trois enceintes terrassées et dont les fossés sont creusés dans le roc. Elle présente l'image imposante d'un immense château fort du moyen âge. C'est Vauban qui l'a construite dans sa forme actuelle.

Le soi-disant camp retranché s'avance au nord-est de la place des deux côtés de la route de Colmar. Il consiste en deux ouvrages principaux, deux forts : la Justice au sud et la Miotte au nord de la route de Colmar. Ces deux forts sont réunis entre eux par une ligne continue de retranchements, et deux autres lignes fortifiées de construction très-simple les relient à l'enceinte de la place. La Miotte porte une tour-observatoire d'où l'on voit très-loin. L'intérieur du camp retranché est beaucoup plus bas que les forts et les lignes fortifiées qui l'entourent.

Le chemin de fer de Bâle à Paris, venant de Mulhouse, court d'abord au sud de la ville, de l'est à l'ouest, jusqu'au village de Danjoutin, sur la Savoureuse; il se dirige ensuite presque au nord en traversant la Savoureuse et passe dans

une tranchée profonde à l'ouest du faubourg de France. Lorsqu'elle construisit le chemin de fer, la compagnie fut obligée d'élever un ouvrage pour couvrir le faubourg de France et le pont qui y conduit sur la tranchée du chemin de fer. Cet ouvrage reçut la forme d'un ouvrage à cornes très-plat avec un front très-étendu. C'était un ouvrage en terre, sans aucun espace couvert, et ne répondant pas du tout aux exigences actuelles de l'art de la guerre.

Lorsque le système des places fortes françaises fut soumis, en 1867, à une révision, on projeta de construire à Belfort de nouveaux ouvrages détachés. L'un d'eux, le fort des Barres, devait être élevé tout près de l'ouvrage à cornes dont il vient d'être parlé ; un ou deux autres devaient être construits sur la chaîne de hauteurs des Perches.

La construction du fort des Barres fut commencée en 1868 ; elle se trouvait terminée dans toutes ses parties essentielles au début de la guerre de 1870 et n'avait plus besoin que de perfectionnements sans importance. Ce fort reçut la forme d'un grand ouvrage à cornes, fermé à la gorge par un mur du côté de l'ancien ouvrage du chemin de fer ; on y construisit de grandes traverses et des cavaliers dans les bastions et les courtines, particulièrement dans sa partie nord pour le défiler des contre-forts du mont du Salbert qui, avec la portée de l'artillerie actuelle, étaient très-près du fort des Barres. Ce fort fut abondamment pourvu d'espaces couverts parfaitement installés.

La chaîne de hauteurs des Perches s'étend sur la rive gauche de la Savoureuse, en avant de la citadelle et, par conséquent, au sud-est de la place, entre les villages de Danjoutin et de Pérouse. On a, de ces hauteurs, une vue très-étendue sur le Jura et la véritable « trouée de Belfort ». C'est sur cette chaîne que le général Lecourbe fit construire,

en 1815, plusieurs ouvrages en terre qui contribuèrent beaucoup à la défense de la ville contre les alliés. Depuis 1867, on n'avait pas fait moins de six projets pour fortifier les Perches d'une manière permanente. On devait d'abord y construire deux forts détachés, puis on voulut les réduire à un seul, et il ne s'agissait plus que de la forme à lui donner.

Lorsque la guerre fut déclarée à l'Allemagne, en 1870, rien n'était encore décidé à cet égard. Après la déclaration de guerre, on commença sur ces hauteurs la construction de deux ouvrages de campagne, l'un sur les hautes Perches, à l'est; l'autre sur les basses Perches, à l'ouest, contre Danjoutin. Un autre ouvrage semblable fut également construit au sud du fort des Barres, à Bellevue (la ferme); et, en outre, le fort des Barres fut relié au camp retranché, vers la Miotte, par une ligne fortifiée.

Le Gouvernement de la République donna le commandement de Belfort au chef de bataillon du génie, Denfert-Rochereau, qu'il fit en même temps colonel. Ce choix du Gouvernement de la défense nationale était excellent, ce qu'on ne peut pas dire de tous ses autres choix. Le colonel Denfert dirigeait depuis plusieurs années les travaux de fortification de Belfort; il connaissait bien la place et ses besoins, et c'est en outre un homme simple, calme, réfléchi, qui se souciait beaucoup plus de son pays que de l'Empire.

Belfort est, par ses fortifications, une place beaucoup plus forte que Schlettstadt, Neuf-Brisach et même que Strasbourg; mais beaucoup moins forte que ne l'ont faite des journaux officieux prussiens. Il ne s'agissait que de trouver le point faible que l'on ne découvrit pourtant pas plus à Belfort qu'à Paris. Il semble que des montagnes — qu'on appellerait collines dans les pays de montagnes — en imposent beau-

coup aux gens du Nord qui habitent des pays de plaine, et que cela leur fait prendre, malgré toute leur habileté, des dispositions défectueuses.

Les troupes de Treskow parurent devant Belfort, le 2 novembre, et le 3, la place était investie, fort incomplétement il est vrai.

Le 4 novembre, le général de Treskow envoya à Denfert une lettre très-curieuse. Il ne voulait pas lui demander de rendre Belfort sans combattre, mais il lui donnait des conseils de toute sorte sur la manière d'amoindrir autant que possible les horreurs du siége dont Belfort était menacé.

Denfert répondit avec esprit que le moyen le plus sûr d'éviter à la population de Belfort les horreurs du siége, c'était que Treskow s'éloignât de la place, mais qu'il comptait peu sur l'adoption de ce moyen certain et qu'il avait pris en conséquence d'autres mesures de précaution.

Belfort devant plus tard acquérir dans cette guerre une plus grande importance, nous aurons occasion de revenir à cette place. Nous la quitterons provisoirement en remarquant que, pendant plusieurs semaines, il n'y eut devant Belfort que des engagements entre les troupes allemandes qui cherchaient à former et à défendre leur ligne de blocus, et les troupes françaises qui voulaient inquiéter et briser cette ligne. L'investissement fut d'abord fort incomplet et l'échange de lettres avec l'extérieur ne fut même pas interrompu pendant longtemps.

Ajoutons encore une observation qui n'a pas absolument de couleur locale. Il y avait dans Belfort un tout jeune capitaine du génie, appelé Thiers, et pas plus grand que son illustre homonyme. C'est ce capitaine Thiers qui critiqua dans les journaux, de la manière la plus vive, la conduite du général Uhrich, commandant de Strasbourg.

Pendant que la division Treskow était chargée d'investir et d'essayer de prendre Belfort, ce qui était fort important puisque les gouvernements allemands avaient déclaré qu'ils voulaient conserver l'Alsace après la paix, la quatrième division de réserve, Schmeling, put être employée, après la prise de Neuf-Brisach, à garder les routes d'étape et à former la réserve des troupes du corps de Werder qui restaient disponibles pour les opérations en rase campagne.

Werder pouvait dès lors agir plus hardiment avec ses troupes d'opération, et il les concentra sur la Saône, entre Pontarlier et Auxonne. Il y fit venir également de Dijon les brigades badoises, dans le dessein de s'emparer d'Auxonne. Cette petite place de 7,000 habitants n'avait pas d'importance, mais, à cause de sa citadelle, elle était encore conservée, dans l'ancienne classification française, comme place de troisième classe. Werder s'assura par les reconnaissances de ses troupes avancées qu'Auxonne était occupée, que la garnison était faible, mais que la place ne pouvait pas être enlevée par un coup de main.

Sur ces entrefaites, les troupes françaises des environs avaient mis à profit l'éloignement des troupes allemandes de Dijon pour occuper de nouveau cette ville. Cela déplut fort à Werder qui marcha de nouveau sur Dijon le 14 novembre.

Les troupes françaises qui se trouvaient maintenant aux environs de Dijon appartenaient au corps de Garibaldi. Celui-ci qui avait d'abord mis son quartier général à Besançon avait eu aussitôt des conflits avec le général Cambriels et s'était retiré jusqu'à Dôle, et ensuite à Autun devant la pression énergique des Allemands. Son corps comptait à peine 10,000 combattants. Son chef d'état-major actuel était un général Bordone. C'était, d'après les

rapports français, un pharmacien d'Avignon, auquel un amour immodéré de son art avait attiré des démêlés avec la justice, et qui s'était alors réfugié en Italie où il avait transformé son nom français de Bourdon en celui de Bordone. Nous ne savons pas ce qu'avait de fondé l'action criminelle intentée au sieur Bourdon, mais nous pouvons dire en tout cas que monsieur Bordone était un chef d'état-major étrangement choisi pour un corps qui devait être porté à 20,000 hommes, et qui, par sa répartition pour faire la petite guerre, devait avoir l'action d'environ 50,000 hommes. Dans le fait, il semble n'avoir fait la guerre qu'aux prêtres et aux anciens partisans de l'empereur Napoléon III.

Si l'entourage immédiat de Garibaldi était assez mauvais, il n'en comptait pas moins dans son corps quelques braves officiers de partisans, entre autres ses deux fils Menotti et Ricciotti, qui étaient prêts à tenter toutes les entreprises audacieuses.

Un détachement de Garibaldiens occupa Dijon dès que les Badois l'évacuèrent.

Werder, informé de ce fait, remit à plus tard de s'emparer d'Auxonne, et marcha le 14 novembre sur la capitale de la Bourgogne que les partisans garibaldiens abandonnèrent aussitôt. Il concentra le gros de ses forces autour de Dijon, et il dirigea deux colonnes au sud de la ville, l'une sur Nuits, l'autre sur Dôle.

La première fit une marche charmante le long de la Côte-d'Or, dans les contrées où mûrissent le Chambertin et le Clos-Vougeot, et s'installa volontiers dans le pays, buvant du bon vin qui lui faisait facilement perdre de vue les dangers que leur faisait craindre le voisinage des partisans.

La colonne envoyée sur Dôle eut à soutenir un combat plus important à Saint-Jean-de-Losne, sur la Saône, dont elle trouva le pont détruit.

Werder, conservant son centre à Dijon, se borna du reste à de petites entreprises contre les corps francs, sans cesse attaqués mais reparaissant aussitôt sur d'autres points.

Il avait envoyé dès le 10 novembre un détachement sur la Seine, pour chercher à se relier à l'armée du prince Frédéric-Charles. Ce détachement arriva jusqu'à Châtillon-sur-Seine, en se battant continuellement contre les francs-tireurs, mais il dut ensuite se retirer et revint heureusement à Dijon par la Côte-d'Or sans avoir perdu beaucoup de monde.

Bientôt après, Châtillon fut occupé par un bataillon (Unna) du 16e régiment de landwehr et 2 escadrons du 5e régiment de hussards de réserve. Ces troupes s'y établirent un peu trop comme chez elles; dans la nuit du 19 au 20 novembre elles furent surprises dans la ville par un détachement garibaldien sous les ordres de Ricciotti Garibaldi, se reformèrent à grand'peine au nord de Châtillon, après avoir perdu 120 hommes et 70 chevaux, et se retirèrent au nord-est sur Château-Villain.

Il avait été question dès le mois d'octobre dans l'état-major français d'une grande opération dans l'Est. Une armée devait y être réunie, marcher du sud au nord, inquiéter l'Alsace et couper le chemin de fer de Strasbourg à Paris qui était l'artère principale de l'armée allemande sous Paris. Sans aucun doute une telle opération était bien conçue. Mais au mois d'octobre les nouvelles organisations étaient encore fort peu avancées, et comme on n'avait pas trop de troupes françaises, il semblait tout naturel que l'on conservât réunies toutes celles qu'on avait pu former pour

la grande opération, la plus urgente de toutes, qui était de débloquer Paris par la voie la plus directe.

En effet, l'opération dans l'Est fut différée, et nous verrons qu'elle ne fut reprise sérieusement que beaucoup plus tard.

---

### XIV. Opérations de la 1re et de la 2e armée allemandes après la chute de Metz. Capitulations de Soissons et de Thionville.

La simplicité des opérations des armées allemandes, qui caractérise les premières périodes de la guerre, ne pouvait pas toujours durer. Plus le théâtre de la guerre s'étendait, plus cette guerre prenait le caractère d'une guerre nationale, plus nombreuses devenaient les opérations secondaires que l'état-major allemand devait exécuter.

Il est opportun pour cette raison de remettre de temps en temps sous les yeux le tableau général de la guerre que les nombreux faits isolés tendent à voiler.

Voici ce qu'il était à peu près au milieu de novembre :

Il existe dans Paris une armée considérable, au moins numériquement. La capitale tient bon. Elle se soumet d'une manière admirable et inattendue aux dures conditions qu'entraîne l'état de siége, et toutes les ressources de l'intelligence s'épuisent à trouver de nouveaux moyens de résistance pour prolonger la lutte. Malgré cela, on peut prévoir que la faim, sinon la force, obligera la grande ville de se rendre, si elle n'est pas débloquée à temps.

Les troupes allemandes devant Paris sont supérieures en qualité aux troupes françaises de nouvelle formation, et plus elles gagnent de temps pour se retrancher, plus elles

seront à même, malgré leur infériorité numérique, de repousser les sorties de la garnison de Paris, quelque bien conduites que soient ces sorties. Tout dépend de l'arrivée à temps d'une armée de déblocus. Si cette armée réussit à parvenir jusqu'aux lignes allemandes, une sortie de l'armée mobile de Paris peut contribuer alors efficacement au déblocus. Mais il est impossible que cette armée mobile de Paris puisse faire à elle seule ce que la France entière devrait chercher à accomplir.

L'armée de la Loire, sous le général d'Aurelle de Paladines, est maintenant prête à marcher au secours de Paris. La marche de cette armée d'Orléans vers Paris et le combat de Coulmiers ont forcé le général de Tann à se retirer dans la direction de Paris. Mais déjà des renforts lui arrivent de tous côtés, comme nous allons le voir, et il deviendra très-difficile au Gouvernement de la défense nationale de renforcer assez à temps l'armée de d'Aurelle pour qu'elle puisse être victorieuse des Allemands. L'armée d'observation opposée à d'Aurelle est maintenant sous les ordres du grand-duc de Mecklenbourg.

D'Aurelle peut chercher et réussir à se relier avec l'armée de l'Ouest qui se forme au camp de Conlie, même avec l'armée du Nord qui s'appuie à Lille et Amiens ; il peut en outre être renforcé par toutes les troupes nouvelles qui sont en formation dans le sud-ouest de la France et se réunissent dans les camps de Bordeaux, de Toulouse et de Nevers. D'Aurelle et ceux qui doivent lui organiser et lui amener des forces pour accomplir sa grande mission réussiront-ils à prévenir les Allemands ?

Dans l'Est, les choses sont à peu près en équilibre. Il est impossible que Werder obtienne de grands résultats positifs avec les forces insuffisantes dont il dispose ; mais, sur cette

zone d'opérations, les Français ne sont pas plus forts que lui. Ils lui sont numériquement et matériellement supérieurs, mais ils sont divisés par des considérations locales : les départements voisins de la Méditerranée ne font pas ce qu'ils pourraient faire, parce qu'ils voient l'ennemi trop loin d'eux. Le Rhône et les départements voisins ne songent réellement qu'à défendre Lyon. Par suite, Werder n'a jamais affaire qu'à des détachements français isolés qui le harcèlent, mais qu'il tient en bride. Son but le plus important serait la prise de Belfort; mais ses opérations secondaires semblent le lui faire perdre de vue, parce qu'il trouve beaucoup plus agréable de prendre en rase campagne de grandes villes sans défense que de faire le siége d'une place forte.

Cependant, Metz et l'armée de Bazaine ont capitulé.

Devant ce boulevard de la France, il y avait, jusqu'à la fin d'octobre, la 1re et la 2e armée allemandes, réunies depuis le commencement de septembre sous les ordres du prince Frédéric-Charles.

Après la prise de Metz, ces deux armées sont de nouveau séparées.

La 1re armée, placée sous les ordres du général de Manteuffel, se compose des 1er, 7e et 8e corps d'armée. Elle devait s'avancer de l'est à l'ouest, entre la frontière de Belgique et la basse Seine, pour combattre l'armée française du Nord, s'emparer des places fortes de cette région et établir en outre les communications avec la mer, afin que les armées allemandes pussent, en cas de besoin, faire venir des provisions par l'Angleterre.

La 2e armée, sous le prince Frédéric-Charles, devait marcher au sud-ouest, gagner la Seine et établir les communications entre Werder à l'est et l'armée de la Loire que

le grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin avait concentrée à l'ouest, après le combat de Coulmiers.

En raison des circonstances, le prince Frédéric-Charles pouvait porter ses forces soit à l'est, soit à l'ouest, et, en sa qualité de feld-maréchal depuis la prise de Metz, il prendrait le commandement en chef soit des troupes de Werder, soit de celles du grand-duc de Mecklenbourg.

Le 2e corps, Fransecky, de l'armée du prince Frédéric-Charles, fut donné à l'armée du prince royal de Prusse et arriva devant Paris le 12 novembre. La division wurtembergeoise lui fut alors réunie. Le prince marcha d'abord au sud avec le reste de son armée, 9e, 10e et 3e corps, ce dernier à l'aile gauche, pour gagner la haute Seine et le chemin de fer de Mulhouse à Paris. Son quartier général fut établi successivement à Pont-à-Mousson, Commercy, Ligny, Montier-sur-Saulx (5 novembre), Joinville, Doulevent (8 novembre), Brienne et Troyes où il entra, le 10 novembre, avec une partie du 9e corps et la 1re division de cavalerie.

L'avant-garde du 3e corps eut, le 6 novembre, un engagement avec des francs-tireurs à Bologne, sur le chemin de fer de Blesmes à Chaumont. Les Français, mis en désordre, se représentèrent le lendemain à Berthenay, au-dessous de Chaumont, et opposèrent une résistance acharnée à la nouvelle attaque des Prussiens; ils furent néanmoins forcés de plier et se retirèrent sur la place forte remarquable de Langres. Une brigade fut aussitôt détachée pour observer cette place.

Le 5 et le 6 novembre, les pionniers de la 2e armée allemande rétablirent le chemin de fer de Blesmes à Chaumont que les Français avaient coupé sur plusieurs points.

A la suite du combat de Coulmiers, le prince Frédéric-Charles fut appelé sur la Loire, avec la plus grande partie

de ses troupes, pour y combattre l'armée qui se formait dans l'intention de débloquer Paris. Son quartier général quitta Troyes, le 14 novembre, avec le centre de son armée pour marcher sur la Loire, par Villeneuve-l'Archevêque et Sens. Nous le retrouverons bientôt.

De l'armée de Manteuffel, le 7e corps d'armée resta d'abord sur la Moselle; une division de ce corps occupa Metz et l'autre alla assiéger Thionville. Une division du 1er corps fut envoyée devant Mézières, une brigade de l'autre division devant la Fère, pour s'emparer de ces places fortes. Enfin, le 8e corps, la 3e brigade d'infanterie et la 3e division de cavalerie marchèrent sur Amiens pour y combattre l'armée française du Nord. L'avant-garde de la 3e division de cavalerie rencontra pour la première fois les Français le 23 novembre au Quesnel, entre Roye et Amiens, et nous suivrons plus tard les opérations de ces troupes. Pour le moment, il nous reste à dire quelques mots de la chute des places fortes qui capitulèrent avant la fin de novembre.

Depuis que les Allemands étaient devant Metz, ils avaient observé et parfois inquiété la petite place de Thionville. Les troupes chargées de ces opérations changeaient constamment et il n'est pas très-intéressant de les citer.

Après la chute de Metz, l'attaque de Thionville fut résolue et le général lieutenant de Kamecke, chef de la 14e division, en fut chargé.

Kamecke, né en 1817, entré dans le corps du génie prussien en 1834, ne fut nommé capitaine qu'en 1850 et passa la même année dans l'état-major. A partir de cette époque, il fut employé, tantôt dans l'état-major général, tantôt à l'ambassade de Prusse à Vienne, tantôt au ministère de la guerre ; il commanda aussi dans l'infanterie, fut nommé colonel en 1861 et général en 1865. Pendant la campagne

de 1866, il était chef d'état-major du 2e corps d'armée. Il rentra l'année suivante dans le corps du génie à la tête duquel il fut placé la même année. Il fut promu général lieutenant en 1868, et, malgré cela, il prit le commandement de la 14e division au commencement de la guerre de 1870. Il parut certainement étrange de voir le chef du corps du génie quitter sa position juste au commencement d'une lutte dans laquelle la guerre de siéges devait, selon toute apparence, jouer un rôle important.

Le 23 novembre, Kamecke compléta l'investissement de Thionville. Il mit son quartier général à Hayange et un poste d'observation fut installé au château de Serre. Le 26 novembre on commença la construction des batteries et les pièces de siége arrivèrent de Metz le 19 et le 20. Les batteries furent alors armées et la ligne d'investissement se rapprocha de la place.

Le bombardement commença le 22 à 7 heures du matin. Les batteries qui foudroyaient la malheureuse petite ville étaient les suivantes :

1° 4 batteries de campagne, — 18 pièces de 6 et 6 de 4 —à la Haute-Yutz ;

2° 4 pièces de 24, 4 de 12, et 4 mortiers français de 12 pouces, pris à Metz, au bois d'Illauge ;

3° 4 pièces courtes de 24 rayées, à Gassion ;

4° 8 pièces longues de 24 rayées, en deux batteries, à droite et à gauche du château de Serre ;

5° 4 pièces courtes de 24, au bois de Weymarange ;

6° 8 pièces de 12, en deux batteries, devant Weymarange ;

7° 12 pièces de 12, en trois batteries, à la Maison-Rouge sur la route de Grande-Hettange à Thionville.

13 compagnies d'artillerie de place avaient été réunies

pour le service de ces batteries, qui étaient entre 2,000 et 5,000 pas de la place.

Le feu s'ouvrit le 22 novembre à 7 heures du matin et les assiégés y répondirent d'abord très-vivement : il continua jusqu'à midi et, après une pause d'une heure, il recommença jusqu'à 4 heures et demie du soir avec la même vivacité. A partir de ce moment, les Allemands tirèrent pendant toute la nuit, lentement mais sans interruption, et ils ouvrirent la première parallèle dans la nuit du 23 novembre à 800 pas à l'ouest de la place.

Le 21 novembre, les assiégés arborèrent le drapeau blanc, à 1 heure et demie du soir ; ce n'était pas pour capituler mais bien pour demander un armistice pendant lequel les femmes et les enfants pourraient sortir de la place. Cette demande fut refusée, et Kamecke n'accorda qu'un délai, jusqu'à 6 heures et demie du soir, pour que la ville se décidât à capituler. Mais aucune capitulation n'ayant été demandée à cette heure-là, les Prussiens recommencèrent le bombardement.

Le 24 novembre, à 10 heures et demie du matin, les assiégés hissèrent de nouveau le drapeau blanc sur le clocher de Thionville, et la capitulation fut bientôt conclue, le 25 au matin; les Prussiens occupèrent les portes de la ville et, à 2 heures du soir, la garnison prisonnière de guerre déposa les armes devant la porte de Sarrelouis. Les Prussiens prirent dans Thionville 4,000 hommes environ et 200 bouches à feu.

Nous avons vu que la place de Verdun avait été bombardée, en passant, à la fin du mois d'août. Depuis le 25 septembre elle était investie étroitement par un détachement de la 3e armée, et les Allemands se préparèrent à attaquer plus sérieusement Verdun, parce qu'ils virent que Paris

tiendrait plus longtemps qu'ils ne l'avaient cru, et qu'il devenait très-important d'assurer les communications de leurs armées avec l'Allemagne.

Dans la nuit du 11 au 12 octobre, les Allemands occupèrent les villages de Thierville sur la rive gauche de la Meuse et de Belleville sur la rive droite. La nuit suivante, ils construisirent des batteries sur ces deux points. Bien que l'on eût admis la nécessité d'un siége en règle de la place, un bombardement fut néanmoins suffisant pour l'amener à se rendre. Aussitôt après la capitulation de Bazaine, une grande quantité d'artillerie put être amenée devant Verdun et le bombardement prit alors un caractère très-violent. Verdun capitula le 8 novembre ; 4,000 prisonniers, 136 bouches à feu et 23,000 fusils d'infanterie tombèrent aux mains des Allemands.

Soissons s'était rendu, dès le 16 novembre, à la landwehr du corps du grand-duc de Mecklenbourg, après quatre jours de bombardement. Les Allemands y firent 4,700 prisonniers ; ils y trouvèrent en outre 128 pièces de canon richement approvisionnées, une caisse de guerre de 92,000 francs, un magasin approvisionné pour une division pendant cinq mois, et enfin des dépôts d'habillement et d'équipement.

Le château de Ham, célèbre par la captivité de Napoléon III après l'attentat de Boulogne, fut abandonné par sa garnison et occupé le 21 novembre par un détachement de la 3e division de cavalerie prussienne.

La Fère, connue surtout parce que Napoléon Ier servit d'abord comme lieutenant d'artillerie dans le régiment de ce nom, capitula après deux jours de bombardement, avec 2,000 hommes et 70 pièces de canon.

Nous parlerons bientôt de la prise d'Amiens qui se rattache étroitement aux opérations de l'armée de Manteuffel.

Toutes ces petites places fortes, sans ouvrages détachés, ne servirent pour ainsi dire pas à la défense, et leur capture augmenta sans grandes difficultés les trophées des Allemands. On peut dire en outre que leur résistance aurait duré moins longtemps si les Allemands n'avaient pas fait avec une certaine négligence la guerre de siéges.

Mais autant les petites places fortes se montrèrent inutiles dans cette guerre, autant fut grand le rôle qu'y jouèrent les places importantes. Nous nous réservons de revenir sur cette question. Si ces grandes places fortes n'eurent pas de résultats funestes pour les Allemands, cela tient uniquement à ce que l'organisation militaire française était mauvaise et que, grâce à cette organisation, la France ne pouvait mettre en campagne dès le mois de septembre que des armées improvisées.

---



# CINQUIÈME PARTIE

## TENTATIVES DES FRANÇAIS POUR DÉBLOQUER PARIS; LEUR INSUCCÈS SUR TOUS LES POINTS. — L'ARMISTICE ET LA CONSTITUTION DU GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN.

### I. Opérations du grand-duc de Mecklenbourg contre l'armée de la Loire, du 10 au 15 novembre.

Après le combat de Coulmiers, dont nous avons vu qu'il s'était fort exagéré l'importance, Gambetta projeta une grande entreprise pour débloquer Paris.

Troupes sur troupes, en partie à peine équipées et fort peu exercées, furent envoyées sur la Loire pour y former, sous les ordres de d'Aurelle de Paladines, une puissante armée, qui pouvait renfermer, à la fin de novembre, sept corps d'armée, les 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e et 21e corps; ce dernier devait être formé des troupes déjà disponibles au camp de Conlie. Cette armée pouvait être évaluée à 350,000 rationnaires, mais elle ne renfermait certainement pas 200,000 combattants. Cependant, une armée de 200,000 hommes n'est jamais à mépriser. Cette armée de la Loire devait donc marcher sur Paris soit de l'ouest, soit du sud-ouest, en refoulant devant elle les corps d'observation que les Allemands pourraient lui opposer.

En même temps, Trochu devait sortir de Paris avec l'armée active qu'il avait formée dans la capitale, percer la ligne d'investissement, se réunir avec d'Aurelle et ramener ensuite les Allemands jusqu'au Rhin. L'armée active de Paris,

pouvait, d'après les calculs habituels, être estimée au moins à 200,000 hommes.

L'armée du Nord occupait pendant ce temps une partie des forces allemandes.

Ce plan de débloquer Paris était simple et bon. Pour qu'il réussît, il fallait avant tout que d'Aurelle et Trochu pussent se donner la main dans le voisinage de Paris. S'ils y parvenaient, la chose principale était faite. Il restait maintenant à envisager cette grave question : quelle sera la solidité des nouvelles formations françaises en face des troupes allemandes déjà aguerries et, en outre, habituées à vaincre ? Ces troupes seront-elles ébranlées ? Pour l'observateur impartial, cela semblait d'avance extrêmement douteux.

L'action décisive fut fixée aux derniers jours de novembre et aux premiers de décembre.

Après le combat de Coulmiers, le grand-duc de Mecklenbourg avait pris le commandement en chef de l'armée d'observation qui était opposée à l'armée française de la Loire.

Cette armée d'observation se composait du 1er corps bavarois, de Tann, de la 22e division, Wittich, de la 17e division (du 13e corps d'armée), que commandait actuellement Treskow, aide de camp du roi de Prusse, à la place de Schimmelmann, tombé malade, et enfin des trois divisions de cavalerie prince Albert, Rheinbaden et Stolberg. Elle ne comptait pas plus de 45,000 hommes d'infanterie et de cavalerie après les pertes qu'elle venait d'éprouver.

Le 10 novembre, le 1er corps bavarois était à Toury, la 17e division à Dourdan et la 22e division à Chartres. Les divisions de cavalerie se trouvaient sur les flancs.

Le 11 novembre, la 17e division fut envoyée à Angerville, pour servir de réserve au 1er corps bavarois, tandis que la

22e division reçut l'ordre de rester à Chartres pour couvrir le flanc droit.

D'après les faits que nous connaissons déjà, il était impossible à d'Aurelle de Paladines de songer à entreprendre de suite quelque chose de sérieux contre les Allemands. Il s'occupa donc de fortifier Orléans et de mettre le mieux possible dans sa main les troupes qui lui arrivaient journellement du Midi. Cependant il crut devoir commencer les opérations en faisant faire à son aile gauche un mouvement vers le nord-ouest. Ce mouvement aurait peut-être pu avoir un certain succès si les forces du prince Frédéric-Charles avaient été encore retenues devant Metz. Car, dans ce cas, on pouvait attirer vers l'ouest le grand-duc de Mecklenbourg, et d'Aurelle, après avoir réuni le gros de son armée, pouvait s'avancer par la ligne la plus courte d'Orléans sur Paris, contre l'armée d'investissement.

En effet, le grand-duc suivit l'aile gauche des Français. Après avoir repoussé, le 12 novembre, une démonstration de cette aile gauche d'Artenay contre Toury, il porta, le 13, le 1er corps bavarois dans la position d'Epernon et de Gallardon sur la Voise, et de Tann envoya un détachement à Gasville pour établir ses communications avec Wittich qui occupait Chartres.

Le grand-duc lui-même, avec la 17e division, marcha d'Angerville sur Auneau où il arriva le 15 novembre, puis sur Houdan où il attaqua, le 17, un détachement français dont il rejeta les débris sur Mantes; il occupa ensuite le même jour la ville de Dreux, après un combat très-court.

Pendant qu'il marchait sur Dreux, le grand-duc avait envoyé sur Châteauneuf-en-Thymerais la 22e division qui suivait le corps de de Tann. Le général de Wittich s'empara le 18 de Châteauneuf; il livra ensuite le 19 des combats

insignifiants à Ardelles et Digny, et à la Loupe le 21.

La fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg faisait, dans ce moment, front à l'ouest, et n'avait affaire qu'à des détachements français isolés. Par suite de l'absence d'une direction unique et puissante, de l'effort qu'on faisait pour utiliser toutes les forces locales, et de la tendance de quelques villes à se défendre, il s'était formé un grand nombre de ces détachements, de force et de valeur très-variables, et sans aucun lien entre eux.

Sur ces entrefaites, d'Aurelle déploya les corps qu'il avait alors sous la main sur une longue ligne située au nord de la Loire, allant de Montargis à l'est jusqu'à Orgères à l'ouest, sur une étendue de 75 à 80 kilomètres. Les corps dont il disposait étaient les 15e, 16e, 17e, 19e et 20e, — le 19e était encore fort incomplet; le 21e était en formation au camp de Conlie ; le 18e, actuellement sous les ordres de Bourbaki, se trouvait à Nevers et n'était pas tout à fait prêt à entrer en ligne. D'Aurelle voulait marcher sur Paris par Toury ou par Pithiviers, en raison des circonstances. Mais avant même que ses préparatifs fussent terminés, l'approche du prince Frédéric-Charles le rejeta sur la défensive.

---

**II. Marche du prince Frédéric-Charles sur la Loire. — Combats de Ladon, 24 novembre, et de Beaune-la-Rolande, 28 novembre.**

Nous avons laissé le prince Frédéric-Charles à Sens. Il porta, les jours suivants, son quartier général à Chéroy, Nemours, Puiseaux et Pithiviers.

Le prince reçut également le commandement en chef de la fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwé-

rin. Le but qu'il se proposa tout d'abord, c'était de mettre en communication la deuxième armée avec celle du grand-duc, et cette réunion devait s'effectuer entre Toury et Pithiviers. L'armée du prince se composait de 5 corps d'armée (1er corps bavarois, 17e et 22e divisions, 3e, 9e et 10e corps allemands), et de 4 divisions de cavalerie, dont la division Hartmann arrivait avec la deuxième armée, à laquelle le grand-duc de Mecklenbourg devait céder en outre la division Stollberg. Toute cette armée devait se déployer au nord des Français, regardant le sud et la forêt d'Orléans, et rejeter ensuite d'Aurelle de Paladines sur la rive gauche de la Loire. Le grand-duc de Mecklenbourg reçut l'ordre de quitter ses positions et de s'avancer vers le sud en conversant à gauche.

Le prince Frédéric-Charles ne devait pas se réunir au grand-duc sans combat. Les corps que le général d'Aurelle avait d'abord à lui opposer étaient le 15e, Martin des Pallières, à Orléans même ; plus à droite, le 20e corps, Crouzat, à Jargeau, sur la Loire ; et le 18e corps, Bourbaki, incomplétement mobilisé, s'appuyant à la Loire à Sully, 37 kilomètres d'Orléans.

Le 24 novembre, le 10e corps, de la deuxième armée allemande, devait se concentrer à Beaune-la-Rolande.

Le 23 novembre, le commandant du 10e corps d'armée, général Voigts-Rhetz, était à Beaune-la-Rolande avec la 38e brigade d'infanterie, Wedell, et la brigade de cavalerie hessoise, Rantzau ; le reste du corps d'armée était encore à Montargis.

Des patrouilles avancées trouvèrent toutes les localités, autour de Beaune, occupées par des détachements français.

Le 24, à 7 heures du matin, la 39e brigade, Valentini, commandée précédemment par le général de Woyna, qui était maintenant à la tête de la 19e division, marcha de

Montargis sur Beaune-la-Rolande par Pannes et Mignières ; elle était accompagnée par la réserve d'artillerie du 10e corps.

La 37e brigade, Lehmann, qui ne partit de Montargis qu'à 8 heures du matin, marcha sur Ladon. Elle y rencontra, vers 11 heures, l'avant-garde du 20e corps français. Ladon fut pris par les Prussiens après un long combat ; les Français se retirèrent, dans l'après-midi, sur Bellegarde où ils ne furent poursuivis que par quelques compagnies prussiennes, pendant que le gros de la brigade Lehmann continuait sa marche sur Beaune-la-Rolande.

L'artillerie de réserve du 10e corps était arrivée à Beaune-la-Rolande vers une heure de l'après-midi ; la brigade Valentini était alors à Juranville. Elle y reçut l'ordre de se porter à gauche pour soutenir la brigade Lehmann. Valentini obéit de suite à cet ordre et il repoussa, par l'Archemont, les Français jusqu'à Fréville. Sous sa protection, la brigade Lehmann marcha sur Beaune, où elle arriva le 25, de sorte que presque tout le 10e corps d'armée s'y trouvait réuni.

Le 9e corps allemand marchait pendant ce temps sur Pithiviers. A l'aile gauche de la deuxième armée, le 3e corps, ou tout au moins la division Stulpnagel de ce corps, se dirigeait sur Beaune-la-Rolande. Le 28 novembre, les Allemands livrèrent là un combat acharné au 20e corps français.

A la suite de cette affaire, d'Aurelle de Paladines concentra son armée sur la lisière nord de la forêt d'Orléans et à l'ouest de ces bois. Le prince Frédéric-Charles avait maintenant la possibilité de réunir aussi ses forces pour reprendre Orléans, qui était le point décisif de la ligne de la Loire. Le 29 et le 30 novembre, ce travail de concentration donna encore lieu à diverses rencontres ; mais ces

combats ont si peu d'importance militaire, qu'il n'est pas besoin d'en parler plus longuement.

---

### III. Réoccupation d'Orléans par les Allemands.

D'après les ordres que lui avait envoyés le prince Frédéric-Charles, le grand-duc de Mecklenbourg avait fait faire front au sud à sa fraction d'armée qui occupait, le 1er décembre, la position suivante :

Le 1er corps bavarois, dont la 4e division de cavalerie couvrait le flanc droit, à Orgères, point où se croisent les routes de Chartres à Orléans et de Toury à Châteaudun ;

La 17e division, à Allaines ;

La 22e division, soutenue par la 2e division de cavalerie, à Toury, sur le chemin de fer direct de Paris à Orléans.

Le 2 décembre, de Tann devait marcher d'Orgères sur Loigny dans la direction d'Orléans. Son avant-garde rencontra bientôt celle du 16e corps français, Chanzy, qui s'était concentrée à Terminiers. Les Français, qui recevaient à chaque instant des renforts, réussirent, après un long combat, à rejeter les Bavarois sur Villeprévost et Goury-le-Château. Vers midi, de Tann s'établit alors dans les bois et appela ses réserves. Sur ces entrefaites, la 17e division s'était avancée sur son flanc gauche jusqu'à Lumeau ; elle ne trouva point devant elle de forces supérieures et put occuper Lumeau vers midi. En même temps, le prince Albert de Prusse, sur la droite des Bavarois, s'avançait avec sa division de cavalerie dans la direction de Loigny ; les Bavarois se portèrent en avant de nouveau, et ces forces allemandes, agis-

sans renforcement, s'emparèrent de Loigny à 1 heure de l'après-midi.

Le 2 décembre au matin, la 22e division marcha d'abord sur Baigneaux, au nord-est de Lumeau, y rencontra de la résistance et s'empara du village après un combat très-court. Les troupes françaises auxquelles elle avait eu affaire appartenaient au 15e corps. Elles se retirèrent sur Poupry. Il y eut alors dans les bois, au nord de ce village, un grand nombre de combats partiels, à la suite desquels la 22e division fut maîtresse de Poupry et de la route d'Orléans à Allaines.

Marchant à hauteur de la 22e division, une brigade de la 2e division de cavalerie suivait la route d'Orléans et s'y maintenait malgré des attaques réitérées.

Les Français firent, dans l'après-midi, une nouvelle tentative contre l'aile droite du grand-duc de Mecklenbourg; le 17e corps, général de Colomb, qui venait d'arriver, attaqua Loigny. Il reprit ce village, mais il en fut chassé dans la soirée, après un combat très-violent, et forcé de se retirer sur Terminiers.

Le soir, le grand-duc de Mecklenbourg avait son front sur la ligne Loigny, Lumeau, Poupry, Dambron.

Pour appuyer la fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg, le prince Frédéric-Charles qui avait, depuis le 29 novembre, son quartier général à Pithiviers, envoya, dès le 2 décembre, la 6e division de cavalerie sur Bazoches-les-Gallerandes et Oison, et le 9e corps d'armée, de Pithiviers à Jouy, par Châtillon-le-Roi.

Le prince Frédéric-Charles ordonna alors, pour le 3 décembre, une attaque concentrique contre Orléans.

A l'aile droite, la fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg devait marcher du front Terminiers, Poupry

sur Chevilly et l'angle nord-ouest de la forêt d'Orléans.

De la deuxième armée allemande, le 9e corps était envoyé sur le front Toury, Bazoches-les-Gallerandes; à gauche, le 3e corps sur Pithiviers, et plus à gauche encore, le 10e corps sur Boynes.

Le 3 décembre, le 9e corps devait marcher à l'est du chemin de fer sur Artenay, le 3e corps sur la route de Fontainebleau à Orléans, et le 10e corps sur Nibelle et le canal d'Orléans.

Le prince Frédéric-Charles était avec le 9e corps. Ce corps d'armée marcha d'abord sur Dambron, puis sur le village d'Assas dont il s'empara, ainsi que d'Artenay. Après avoir dépassé cette localité, il eut à soutenir un combat acharné contre des troupes du 15e corps français au moulin d'Anvillers. Ces troupes furent également refoulées. L'avant-garde du 9e corps s'avança ensuite sur Chevilly, qu'elle trouva déjà occupé par les troupes du grand-duc de Mecklenbourg.

Le 3e corps allemand s'avança par Chilleurs-aux-Bois jusqu'à Loury dans la forêt d'Orléans; le 10e corps arriva jusqu'à Nibelle. Nous avons vu que l'armée du grand-duc de Mecklenbourg était à Chevilly, de sorte que l'armée du prince Frédéric-Charles occupait, le 3 décembre au soir, un front de moins de 20 kilomètres, de Chevilly à Loury; et, sur ce front de peu d'étendue, il y avait au moins 100,000 Allemands. Le prince mit son quartier général à Artenay.

D'Aurelle de Paladines reconnut qu'il n'y avait pas à songer pour le moment à marcher énergiquement sur Paris. Ses troupes, très-jeunes pour la plupart, s'étaient fort bien battues les jours précédents; mais le manque de cohésion de ces formations nouvelles était évident. Avec des troupes

de cette espèce, on ne doit pas être opiniâtre; il ne faut point leur demander ce qu'elles ne peuvent pas donner. En conséquence, d'Aurelle se décida, le 3 décembre au soir, à évacuer Orléans et à se retirer dans la Sologne. Il en informa, par le télégraphe, la délégation de Tours. Celle-ci accueillit fort mal la nouvelle, et d'Aurelle reçut dépêches sur dépêches, dont quelques-unes étaient fort blessantes. Le 4 décembre au matin, il résolut alors de rester à Orléans; et il y concentra, outre le 15e corps, le 20e et le 18e, venant de Jargeau et de Sully, et le 16e et le 17e, venant de Meung et de Beaugency. Le 4, à midi, il annonça ses nouvelles intentions à M. Gambetta par un télégramme, lequel se croisa en route avec une dépêche de Tours qui lui donnait la liberté d'agir comme il l'entendrait.

Sur ces entrefaites, le prince Frédéric-Charles avait repris ses opérations le 4 décembre au matin. A son extrême droite, le grand-duc de Mecklenbourg marcha sur Orléans entre les routes de Châteaudun et de Chartres.

A gauche du grand-duc s'avançait le 9e corps par Chevilly, avec un détachement sur sa gauche par Saint-Lyé; le 3e corps allemand marchait par Loury sur Saint-Loup, tout près d'Orléans à l'est; le 10e corps sur Vitry-aux-Loges, sur le canal d'Orléans. Entre ces deux corps allemands marchait la division de cavalerie Hartmann.

Le 4 décembre, à la nuit tombante, le gros des forces allemandes était tout près d'Orléans. Il n'y avait que le 15e corps français qui eût opposé une vigoureuse résistance sur le chemin de fer de Paris à Orléans. Les autres corps, aussi bien ceux de l'aile droite, 20e et 18e, que ceux de l'aile gauche, 16e et 17e, avaient déjà commencé leur retraite derrière la Loire, conformément aux ordres de d'Aurelle, ceux-là par Jargeau et Sully, ceux-ci par Meung et Beau-

gency, et ils n'opposèrent aux Allemands que des arrière-gardes pour couvrir leur retraite.

Le grand-duc de Mecklenbourg ne fut presque pas inquiété le 4 décembre dans sa marche sur Orléans, parce que la ligne de retraite que suivait l'aile gauche française s'éloignait de lui. Le 3e et le 10e corps allemands, ainsi que la division de cavalerie Hartmann, ne rencontrèrent également que de faibles détachements français; mais leur marche n'en était pas moins difficile, parce qu'ils avaient à traverser la forêt d'Orléans et qu'il leur était impossible de reconnaître la force de l'ennemi.

Le 4 décembre au soir, le prince Frédéric-Charles mit son quartier général à Cercottes, d'où il somma le général Martin des Pallières qui commandait Orléans de lui rendre la ville, en menaçant de la bombarder.

Des Pallières qui savait que ni l'aile droite ni l'aile gauche de l'armée ne pouvaient se joindre à temps au reste du 15e corps, pour opposer une résistance efficace à l'attaque concentrique des masses allemandes, évacua Orléans dans la nuit du 4 au 5 décembre. Les gros canons de marine qui armaient les retranchements en avant de la ville furent encloués.

Le 5 décembre de grand matin, des détachements de l'armée du grand-duc de Mecklenbourg entrèrent les premiers dans la ville, puis des troupes du 9e corps et enfin du 3e; le prince Frédéric-Charles y mit son quartier général à midi.

Aussitôt que le prince avait su que les Français évacuaient Orléans, il avait ordonné d'envoyer des détachements dans toutes les directions importantes sur la rive gauche de la Loire : en remontant le fleuve vers Gien, en le descendant vers Blois et Tours, et en traversant la Sologne sur Vierzon et Bourges.

Cet ordre eut pour conséquence de faire diviser l'armée française de la Loire en deux ailes séparées. Sur la Loire, au-dessus d'Orléans, se rassemblèrent, non-seulement le 18e et le 20e corps, mais encore le 15e qui ne trouva plus l'occasion de se retirer vers l'ouest.

Sur la Loire, au-dessous d'Orléans, se réunirent au contraire le 16e et le 17e corps, qui avaient été opposés jusqu'à présent au grand-duc de Mecklenbourg, et le 19e qu'on leur avait donné comme réserve mais qui n'avait pas encore été engagé. En outre, cette aile gauche de l'armée de la Loire pouvait attirer à elle le 21e corps qui était au camp de Conlie.

Gambetta, qui reçut à Tours entre midi et une heure la dépêche lui annonçant que d'Aurelle voulait se concentrer près d'Orléans, partit à 1 heure et demie par un train spécial pour aller personnellement organiser la victoire. A 4 heures et demie, son train arrivait à la Chapelle, village à l'ouest d'Orléans, où il fut arrêté à coups de fusil par la cavalerie du prince Albert.

Il n'eût pas été impossible à Gambetta, qui avait de si grands pouvoirs, d'arriver malgré cela à Orléans. Mais il s'en revint à Tours où il reçut à minuit la dépêche de des Pallières qui l'informait qu'il évacuait Orléans.

Ainsi, l'armée de la Loire, qui devait débloquer Paris, se trouvait non-seulement rejetée derrière le fleuve, mais encore séparée en deux parties qui ne pouvaient se réunir que par des marches forcées et sur un point situé très en arrière de la Loire. A peu près en même temps les Allemands avaient repoussé devant Paris une grande sortie.

---

IV. Combats de sorties devant Paris, du 29 novembre au 3 décembre.

Voici quel était, d'une manière générale, le plan du général Trochu pour percer les lignes allemandes qui entouraient Paris : occuper l'ennemi sur tous les points par des démonstrations vigoureuses, puis sortir avec le gros des troupes et en même temps les plus mobiles d'entre elles pour traverser la basse Marne, marcher sur Melun et Fontainebleau, et chercher à se réunir à l'armée de d'Aurelle que l'on attendait d'Orléans.

Le 28 novembre, l'amiral Saisset, à la tête de troupes de marine, et soutenu par la 6e division, général d'Hugues, de la troisième armée, occupa le plateau d'Avron, en face de Rosny, entre les chemins de fer de Strasbourg et de Mulhouse. Les Français y construisirent aussitôt, sur la grande pelouse, une grande batterie qu'ils armèrent de grosses pièces de marine, afin de rendre très-difficiles les communications des Allemands, d'une rive à l'autre de la Marne par Chelles et Gournay. On prépara en même temps la construction de ponts sur la Marne, entre la presqu'île de Saint-Maur et Nogent-sur-Marne ; et les batteries de Joinville, Perreux et Nogent, qui commandent la presqu'île de Champigny, furent renforcées.

Des forces considérables de la troisième armée, Vinoy, furent réunies dans la plaine d'Aubervilliers, sous les ordres supérieurs de l'amiral La Roncière. De nouvelles redoutes furent construites dans la presqu'île de Nanterre sur le chemin de fer de Rouen, ainsi que sur les îles de la Seine près de Bezons. On plaça là deux divisions de la troisième armée ; en première ligne la 4e division, de Beaufort, en deuxième ligne la 3e division, de Liniers.

Les démonstrations commencèrent le 29 novembre. Au nord, l'amiral de La Roncière s'empara du village d'Epinay-lez-Saint-Denis, sur la Seine à trois kilomètres de Saint-Denis — ce nom d'Epinay devait jouer un grand rôle dans le drame de ces trois journées.

Le général de Beaufort fit une grande reconnaissance dans la presqu'île de Nanterre, vers la Malmaison et Buzenval.

Au midi, sur la rive gauche de la Seine en amont de Paris, le général Vinoy, à la tête de plusieurs divisions de la troisième armée, marcha du fort de Bicêtre et d'Issy contre l'Hay, Chevilly et Thiais, et il eut à combattre le 6e corps allemand. Il réussit à s'emparer de la gare aux bœufs de Choisy-le-Roi, sur le chemin de fer d'Orléans.

Ces démonstrations devaient être suivies, le 30, d'une grande sortie en Brie, exécutée par toute l'armée du général Ducrot, qui avait annoncé aux Parisiens par une proclamation qu'il ne rentrerait dans la capitale que mort ou victorieux. Il est toujours imprudent de faire de telles promesses qui prétendent enrayer la roue de la fortune, nous allons en voir la preuve. Le général Trochu, président du Gouvernement, lança de son côté une proclamation, dans laquelle il rejetait sur le roi de Prusse et le comte de Bismarck la responsabilité du sang qui allait couler. Ces deux messieurs étaient alors à Versailles, bien chauffés et bien nourris, et même lorsqu'ils eurent connaissance de la proclamation du général Trochu, ils ne s'en montrèrent pas très-émus.

Le 30 novembre de grand matin, Trochu, qui avait porté son quartier général au fort de Vincennes, fit jeter sur la Marne, entre Joinville et Nogent, les huit ponts qu'il avait fait préparer.

Les deux premiers corps, Blanchard et Renault, de la

deuxième armée, — le corps Renault avec 2 divisions seulement, — passèrent sur ces ponts dans la presqu'île de Champigny. La 1re division, Susbielle, du 2e corps, marcha de Charenton, par Créteil, sur Mesly et Montmesly.

Les Allemands avaient en première ligne au-dessus de Paris, entre la Seine et la Marne, les Wurtembergeois, avec la 1re brigade, Reitzenstein, à Villiers-sur-Marne et à Cœuilly, ayant ses troupes avancées à Champigny, — la 2e et la 3e brigade depuis Ormesson jusqu'à Boissy-Saint-Léger, avec leurs troupes avancées à Mesly.

L'aile droite des Wurtembergeois pouvait être secourue par le 12e corps (Saxons), dont une partie gardait le pont de la Marne à Chelles, — avec un détachement sur la rive gauche de la rivière, — et dont le gros était à l'est de Paris très-rapproché de la Marne. Derrière l'aile gauche des Wurtembergeois se tenait la 7e brigade, du Trossel, du 2e corps d'armée allemand.

La plus grande partie du 2e corps allemand, commandé par le général Fransecky, le héros de Benatek, était encore dans ses cantonnements depuis Palaiseau jusqu'à Longjumeau, et servait de réserve contre le front sud de Paris. Les troupes allemandes les plus près des Wurtembergeois sur la rive gauche de la Seine, c'était le 6e corps.

Les Wurtembergeois et la 7e brigade prussienne, les seules troupes disponibles dans la matinée entre la Seine et la Marne, ne comptaient pas plus de 16,000 hommes d'infanterie et de cavalerie dont 5,000 au plus occupaient l'aile droite, à Villiers, Cœuilly et Champigny.

Les deux corps d'armée qui passèrent la Marne le 30 au matin, sous les ordres de Ducrot, comptaient de 60,000 à 70,000 hommes, avec la division Susbielle. On comprend donc qu'ils refoulèrent immédiatement les Allemands.

La division Susbielle occupa de suite Montmesly où il n'y avait que quelques compagnies de Wurtembergeois. Mais sur ce point les Allemands ne tardèrent pas à reprendre l'offensive, sous les ordres du général wurtembergeois Obernitz, appuyé par la brigade du Trossel, du 2e corps allemand, qui s'avança de Valenton.

Susbielle fut obligé de se replier sur Créteil. La proportion des forces était à peu près égale sur ce point vers midi, 10,000 hommes contre 10,000. Il en était autrement à l'aile droite des Allemands, à Champigny, Cœuilly et Villiers. Là, 6,000 Souabes tout au plus, la brigade Reitzenstein avec quelques renforts, avaient affaire à 50,000 Français et, malgré cela, Ducrot ne put occuper le 30 novembre au soir que le front Brie-sur-Marne–Champigny, avec ses troupes avancées à Villiers, Cœuilly et Chennevières. Dans le cours de cette journée, les Souabes avaient pris plusieurs fois l'offensive ; leur artillerie avait, de Chennevières-sur-Marne, empêché d'avancer le corps du général Blanchard, et leur infanterie avait arrêté, à Villiers-sur-Marne, le corps du général Renault.

Pendant que les Souabes et la 7e brigade allemande se défendaient si bravement le 30 novembre, le commandement en chef de l'armée allemande voyait clairement quels étaient les desseins de Trochu, et il prenait, encore à temps, ses dispositions pour s'y opposer.

Des forces improvisées, telles que l'étaient à présent presque toutes les troupes françaises, perdront toujours plus d'hommes tués, blessés et surtout prisonniers, que des troupes exercées, et organisées depuis longtemps, mais elles perdront aussi beaucoup plus de temps. Les généraux français ne pouvaient pas poursuivre immédiatement les avantages qu'ils obtenaient, ni procéder aussitôt à de nou-

velles attaques, parce que leurs soldats n'avaient point, pour cela, l'ordre et la solidité nécessaires.

Le gros du 2e corps allemand avait été réuni le 30 au matin à Massy, dans une position de rendez-vous, mais il l'avait déjà quittée lorsqu'il reçut, dans l'après-midi, l'ordre de s'avancer sur la rive gauche de la Seine jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges. Il reçut ensuite, pendant la nuit, l'ordre de traverser la Seine pour pouvoir soutenir les Wurtembergeois.

En même temps la plus grande partie de la 24e division, du corps saxon, était passée sur la rive gauche de la Marne, sous le général Nehrhoff, et s'était avancée sur Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand. Le commandant du corps, prince Georges de Saxe, transporta lui-même son quartier général sur la rive gauche de la Marne, à la Grenouillère. A l'aile gauche allemande, une brigade du 6e corps avait encore été portée sur la rive droite de la Seine à Villeneuve-Saint-Georges.

Le commandement de toutes les troupes ainsi concentrées entre la Seine et la Marne, sur la ligne de Villeneuve à Champs, fut confiée au général Fransecky. Celui-ci résolut de rejeter le 2 décembre l'armée de Ducrot sur la rive droite de la Marne et il prit ses dispositions pour cela dans la journée du 1er.

Trochu et Ducrot ne s'occupèrent, pendant toute la journée du 1er décembre, qu'à s'établir fortement dans la presqu'île de Champigny, sur les hauteurs qui s'étendent de Champigny à Brie-sur-Marne. Ils faisaient en même temps enterrer les morts et ramener les blessés dans Paris. — Il était survenu un froid très-grand, tout à fait extraordinaire pour Paris et ses environs ; pour Paris surtout où il fait toujours moins froid qu'au dehors à cause de l'agglo-

mération d'un si grand nombre d'hommes sur un espace restreint, de la grande consommation de bois et de charbon qui s'y fait, et du luxe d'éclairage au gaz en temps ordinaire. Maintenant qu'on économisait le combustible et le gaz, Paris souffrait du froid, d'autant plus que le commerce étant nul, les salaires avaient disparu et il était difficile aux pauvres gens de se procurer du bois ou du charbon.

Les soldats de Ducrot, pour être plus agiles, étaient sortis de Paris sans couvertures, et leur habillement était très insuffisant ; il n'y en avait en outre qu'un petit nombre qui pût être abrité dans des lieux couverts, parce que le pays était dévasté. Ils souffrirent horriblement du froid. Il n'est donc pas étonnant que Trochu n'utilisât pas la journée du 1er décembre, surtout quand il n'avait aucune nouvelle de l'approche de l'armée de la Loire.

Le 2 décembre de grand matin, Fransecky avait disposé ses colonnes d'attaque contre les positions françaises. A l'extrême droite étaient les troupes saxonnes entre la rive gauche de la Marne et le chemin de fer de Mulhouse ; au sud du chemin de fer était la brigade wurtembergeoise Reitzenstein, à Cœuilly. Cette brigade était également placée sous les ordres du prince Georges de Saxe qui pouvait, en conséquence, avoir au feu 15 bataillons, soutenus par une nombreuse artillerie.

Ces troupes devaient reprendre par surprise les positions de Brie et de Champigny dans la matinée du 2 décembre. Pour les appuyer, la 7e brigade, du Trossel, se dirigerait sur Chennevières. La 3e division d'infanterie, Hartmann, et l'artillerie de réserve du 2e corps d'armée étaient portées à Sucy-en-Brie où elles arrivèrent le 1er décembre à midi. Derrière elles se tenaient en réserve la 8e brigade d'infanterie, Kettler, et une brigade du 6e corps.

Les troupes dont disposait le général Fransecky le 2 décembre se montaient à environ 50,000 hommes, en y comprenant la 2e et la 3e brigade wurtembergeoises qui restaient vers Mesly.

Le 1er décembre, les Français avaient fait passer sur la rive gauche de la Marne le troisième corps d'Exéa, de la deuxième armée, de sorte que Ducrot disposait de plus de 100,000 hommes.

Le combat commença le 2 décembre vers 7 heures du matin ; les Saxons marchèrent sur Brie-sur-Marne, et les Wurtembergeois sur Champigny. Les Français furent d'abord surpris, mais les Allemands ne purent conserver l'avantage que leur donnait cette surprise. Il s'engagea, avec des succès divers, un combat très-acharné dans les villages de Brie et de Champigny et sur les hauteurs avoisinantes. La brigade wurtembergeoise Reitzenstein fut soutenue de très-bonne heure par la brigade prussienne du Trossel.

A 9 heures du matin, Fransecky fit avancer la division allemande Hartmann et la réserve d'artillerie du 2e corps, pour appuyer les Saxons, les Wurtembergeois et la brigade du Trossel. Ces troupes de soutien se déployèrent sur le front Villiers-sur-Marne, Cœuilly, Champigny.

Les dernières réserves : une brigade du 2e corps et une du 6e corps, furent placées à Chennevières.

Le combat fut violent et très-acharné sur toute la ligne de Champigny à Brie-sur-Marne. Les Français avaient pour eux la supériorité numérique et la puissance des batteries qui tiraient de la rive droite de la Marne sur les troupes allemandes ; les Allemands de leur côté avaient pour avantages la plus grande solidité de leur organisation, la supériorité technique et tactique de leur artillerie de campagne,

et enfin leur position embrassante qui leur perme...
faire usage de cette excellente artillerie.

S'il est vrai que les généraux français auraient pu opérer, le 1er décembre, avec les troupes dont ils disposaient, et qu'ils aient négligé, pour des raisons secondaires, d'occuper ce jour-là le front Gournay, Chennevières, ce qu'ils pouvaient évidemment faire grâce au nombre de leurs troupes, — ils ont commis une faute impardonnable.

La nuit seule mit fin, vers 5 heures du soir, aux combats du 2 décembre. Les Saxons n'avaient pas pu conserver Brie-sur-Marne dans lequel ils étaient entrés. Ils revinrent plusieurs fois à l'attaque avec une grande bravoure, mais ils furent enfin forcés par le nombre d'abandonner le village et les hauteurs voisines.

Les Souabes et les Prussiens qui les appuyaient se maintinrent, le 2 au soir, dans la partie orientale de Champigny.

Le 3 décembre, Trochu ordonna la retraite, à cause du froid qui augmentait et de l'habillement insuffisant de ses troupes. Ce jour-là, les troupes françaises les plus avancées reprirent vivement l'offensive, surtout à Champigny. Sous la protection des combats qu'elles livrèrent sur ce point, ainsi que devant Champigny, la deuxième armée (Ducrot) revint sur la rive droite de la Marne et passa la nuit du 3 au 4 dans le bois de Vincennes. Les luttes de ces journées avaient été si violentes entre la Seine et la Marne, qu'on avait envoyé au général Fransecky, dans la soirée du 3 décembre, une autre brigade de renfort du 6e corps d'arm...

Les Français évaluèrent leurs pertes, dans cette sorti... 6,030 hommes, dont 414 officiers, ce qui fait enviro... officier pour 14 hommes.

Le 2e corps allemand perdit 1606 hommes, dont ... ciers, ce qui fait un officier pour 17 hommes ; les

perdirent 1151 hommes, dont 55 officiers, un pour 20 hommes. Les Wurtembergeois estiment leurs pertes à 2,028 hommes, dont 61 officiers, un pour 30 hommes environ. Si l'on ajoute à ces pertes celles de quelques corps isolés, tels que la brigade de secours du 6e corps, on trouve que la perte totale des Allemands fut de au moins 5,000 hommes.

Les Allemands perdirent donc relativement plus de monde que les Français dans ces journées de combat ; ce qu'il faut surtout attribuer à l'action de la grosse artillerie des forts de l'est et des batteries nouvellement construites.

Cette grande sortie était donc repoussée, et il fallait de nouvelles combinaisons pour rendre au général Trochu le courage d'entreprendre de nouvelles sorties, car toute tentative de se faire jour n'avait de sens que s'il s'y joignait une coopération du dehors. Dans le cas même où une grande sortie, entreprise isolément, aurait réussi, qu'en serait-il arrivé ? C'est que la partie mobile de l'armée de Paris, arrivant dans des contrées occupées depuis longtemps par les Allemands et complétement épuisées, n'y aurait pas trouvé de subsistances, et cette circonstance était d'autant plus à considérer, que l'armée de Paris manquait de voitures de transport et se composait d'éléments qui n'étaient pas, en général, très-propres à la marche. En admettant même le cas le plus favorable, celui où cette armée réussirait à se joindre à une autre armée française, il y avait encore à considérer que cela enlèverait à la défense de Paris ses meilleures troupes.

Le ballon « Jules Favre » partit de Paris dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, pour porter des nouvelles fraîches à la délégation de Tours.

Un vent favorable entraîna ce ballon à l'ouest ; le 1er décembre, il était au-dessus des côtes de Bretagne et courait

le plus grand danger de s'abîmer dans la mer, lorsqu'il réussit à descendre dans l'île de Belle-Isle, à l'ouest de l'embouchure de la Vilaine. Les nouvelles apportées de Paris par ce ballon et qui étaient assez bonnes au moment de son départ, furent envoyées à Tours par le télégraphe ; elles y arrivèrent le 1er décembre, à 4 heures du soir.

M. Gambetta peignit les événements qu'on lui annonçait des couleurs brillantes de son imagination. Le télégraphe ne lui disant pas que ces dépêches avaient été apportées par un ballon, il en conclut aussitôt qu'elles étaient venues par une autre voie et, par suite, que l'armée de Ducrot s'était mise en communication avec le reste de la France. Une autre circonstance le confirma encore dans cette opinion. La dépêche disait, en effet, que l'amiral de la Roncière avait occupé Epinay. Nous savons que c'était Epinay-lez-Saint-Denis. Gambetta se fit donner une carte de France où il trouva Epinay-sur-Orge, localité située au sud-est de Longjumeau et à 15 kilomètres des forts du sud de Paris. Artenay où se trouvait alors l'armée française de la Loire, sous les ordres de d'Aurelle, est à 90 kilomètres de ces forts du sud. La Roncière ne pouvait commander que l'avant-garde de Trochu ou de Ducrot ! Trochu et d'Aurelle n'étaient donc qu'à 75 kilomètres l'un de l'autre et, s'ils s'avançaient tous les deux victorieusement, comme on le supposait, ils pouvaient se donner la main dans deux jours. Gambetta pouvait même abréger facilement ce temps-là, puisqu'il dit dans une de ses dépêches que Brie-sur-Marne est à 20 kilomètres de Paris. — Par le fait, Brie n'est qu'à 3 kilomètres du fort de Nogent, à 8 kilomètres de l'enceinte continue, et même à 13 kilomètres seulement du Louvre, centre de la ville. — En éloignant, grâce à son échelle, Epinay-sur-Orge de Paris et Artenay d'Orléans, Gambetta pouvait supposer, dès

le 30 novembre, d'Aurelle et Trochu à 50 kilomètres seulement l'un de l'autre, de sorte qu'ils devaient être tout près de se donner la main le 1er décembre, à l'heure même où Gambetta recevait ses dépêches.

C'est dans cette idée que Gambetta parla, le 1er décembre, à la population de Tours et qu'il envoya des ordres aux généraux en chef et aux préfets. D'après lui, l'heure suprême avait sonné, l'heure de la délivrance de la France et de la défaite des armées allemandes.

De telles fantaisies fiévreuses, lorsqu'elles sont en outre étayées par des cartes défectueuses, sont une mauvaise chose pour la conduite de la guerre ; trois jours plus tard, Gambetta lui-même devait voir de ses yeux à quel point il s'était trompé.

Menacée par les Allemands qui s'avançaient sur la Loire, la délégation du Gouvernement de Tours partit pour Bordeaux le 9 décembre ; mais, avant de suivre ses collègues, Gambetta employa plusieurs jours à faire une visite aux armées. Pendant cette tournée, il lui fallut entendre de plusieurs généraux des vérités désagréables ; on lui fit comprendre que l'on avait beau faire peu de cas de la science de la guerre et de l'art militaire, il n'en résultait pas pour cela que l'homme qui ne s'était jamais chargé de ce bagage inutile fut toujours le meilleur ministre de la guerre et le général le plus infaillible, qu'il n'était pas absolument superflu d'apprendre à lire une carte, et autres choses semblables.

Malgré tout, un nouveau plan de guerre fut arrêté ces jours-là.

Le partage de l'armée dont les Allemands avaient rejeté une partie sur la rive gauche de la Loire devait être maintenu.

Gambetta, furieux de ce que ses fantaisies du 1er décem-

bre n'avaient pas été des réalités, nomma une commission pour examiner la conduite du général d'Aurelle de Paladines. Le général, on le comprend, donna sa démission qui fut acceptée. Lorsque Gambetta offrit plus tard au général d'Aurelle un nouveau commandement, celui-ci le refusa d'une manière formelle. Pour lui en faire un reproche, il faudrait avoir perdu la raison; car il est impossible qu'un général qui commande une armée soit placé sous la dépendance de fantaisies plus d'à-moitié folles.

L'armée française de la Loire fut donc partagée en deux armées.

La première ou armée de l'Est, sous les ordres du général Bourbaki, fut composée du 15e corps, Martin des Pallières, du 18e, Billot, et du 20e, Crouzat.

La deuxième ou armée de l'Ouest, sous le commandement en chef du général Chanzy, devait être formée du 16e corps, contre-amiral Jauréguiberry, du 17e corps, de Colomb, du 19e, Dargent, et du 21e, Jaurès.

Le général Chanzy, sorti de l'école de Saint-Cyr en 1844 seulement, fit sa carrière en Algérie et fut nommé général de brigade à la fin de 1869. Il passait généralement pour un homme intelligent.

Bourbaki devait maintenant conduire ses trois corps d'armée de Nevers à Besançon, par Dijon, pour y rallier le 24e corps, Bressolles, qui s'était formé à Lyon, puis, à la tête de cette armée, forte au moins de 120,000 hommes d'infanterie et de cavalerie d'après les calculs ordinaires, il débloquerait Belfort et couperait les communications entre Paris et Strasbourg. Gambetta et ses conseillers se promettaient de cette opération de grands avantages et ils en auraient eu le droit s'il ne s'agissait à la guerre que de la quantité des troupes, sans s'occuper de leur qualité. Nous

savons en effet quelle était la faiblesse numérique des troupes que le général de Werder pouvait mettre en rase campagne, et tout ce qu'il avait à faire avec ces forces restreintes. Nous verrons plus tard de quelle manière fatale échoua la mission de Bourbaki.

Pour remplacer sur la Loire l'armée de Bourbaki on réunissait à Bourges un nouveau corps d'armée, le 25e, sous les ordres du général Pourcet.

Dans son imagination, Gambetta se figurait que la marche de Bourbaki allait attirer vers l'est toute l'armée du prince Frédéric-Charles, de sorte que la fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg se trouverait seule en face des quatre corps d'armée de Chanzy, auxquels il serait possible de réunir encore les deux corps de l'armée du Nord. Chanzy devait opérer entre la Loire et la Seine et marcher sur Paris si la supposition de Gambetta — et de quelques généraux — se réalisait; il devait toujours aussi chercher à se réunir à l'armée du Nord dont Gambetta se faisait, sans aucune raison, un tableau merveilleux.

Avant de raconter les opérations dans le Nord, nous devons mentionner que le général de Moltke, aussitôt qu'il reçut la nouvelle des événements accomplis sur la Loire et de la réoccupation d'Orléans, en informa le général Trochu le 5 décembre, et lui proposa d'envoyer un officier sur la Loire pour se convaincre du véritable état de choses. Trochu lui répondit le 6 décembre en refusant d'envoyer cet officier. L'espoir d'être débloqué était toujours grand dans Paris, ce qui s'explique facilement par le manque de nouvelles exactes.

---

**V. Opérations dans le Nord depuis le milieu de novembre jusqu'à la fin de décembre. — Bataille d'Amiens et occupation de Rouen. — Bataille sur l'Hallue.**

Nous avons laissé la première armée, général de Manteuffel, marchant de Metz vers l'ouest. (Voir IVe partie, page 133.) Nous savons que le 7e corps d'armée avait une destination particulière, et que trois brigades du 1er corps étaient en outre retenues devant Mézières et La Fère, de sorte qu'il n'y avait provisoirement que la brigade Memerty et la réserve d'artillerie du corps qui fussent disponibles. Ces troupes formaient l'aile droite de l'armée d'opérations de Manteuffel, le 8e corps, Gœben, complétement disponible, avait l'aile gauche.

Le 20 novembre, les têtes de la première armée arrivèrent sur l'Oise, l'aile droite à Noyon, l'aile gauche à Compiègne; des avant-gardes, composées de cavalerie, des 1er et 8e bataillons de chasseurs et de quelque artillerie, furent détachées de cette position, d'un côté vers le nord sur Saint-Quentin, de l'autre au nord-ouest sur Amiens.

Sur la nouvelle que des forces françaises importantes s'étaient concentrées à Amiens, les troupes allemandes se remirent en marche le 23 novembre, l'aile droite sur Roye, l'aile gauche sur Montdidier.

La ville d'Amiens est située sur la Somme, avec la plus grande partie sur la rive gauche de la rivière. Elle a 62,000 âmes et est très-industrielle ; ses fabriques de tissus de toile et de laine, de cachemires et de velours, ont une renommée universelle. Il y a longtemps que ses anciennes fortifications ont été transformées en promenades ; il n'en reste plus que

la citadelle, pentagone bastionné sans aucune force de résistance.

Les Français avaient pris au sud de la ville, entre la rive droite de la Celle et la rive gauche de la Somme, une position très-étendue de 22 kilomètres, depuis Saleux, sur la Celle, jusqu'à Corbie, en passant par Dury, Boves, Saint-Nicolas et Villers-Bretonneux; elle était fortifiée sur plusieurs points.

Les troupes qui occupaient cette position constituaient alors toute la partie active de l'armée du Nord qui se composait du 22e corps, Lecointe, et du 23e corps, Paulze d'Yvoi, encore en formation. Le général Briand commandait dans la Seine-Inférieure un corps séparé qui avait pour mission spéciale de couvrir le Havre et les ports voisins.

Nous avons déjà dit que le général Bourbaki avait exercé primitivement le commandement de l'armée du Nord. Lorsqu'il fut ensuite appelé sur la Loire, son commandement fut donné au général Faidherbe.

Faidherbe, né en 1818, sortit de l'École polytechnique dans le corps du génie. A partir de 1844, il servit en Algérie; il passa au Sénégal en 1852, fut nommé chef de bataillon en 1854 et gouverneur de cette colonie qu'il agrandit, pendant son gouvernement, par des expéditions hardies contre des princes maures indépendants. Ces occupations militaires ne lui firent jamais oublier la science, et il a publié ou fait rédiger sous sa direction des travaux d'une grande valeur pour la connaissance de l'Afrique occidentale et des diverses langues de ces contrées. A la fin de 1861, il fut remplacé pendant quelque temps dans le gouvernement du Sénégal par le capitaine de vaisseau Jauréguiberry, mais il n'en fut rappelé définitivement qu'en 1865, après avoir été

nommé général de brigade en 1863. Il commandait depuis lors la subdivision de Bône en Algérie.

C'est de là qu'il fut appelé pour être mis à la tête de l'armée du Nord. Il n'était pas encore arrivé en France à la fin de novembre et c'était le général Faure qui le remplaçait provisoirement.

Le 23 novembre, l'avant-garde prussienne, sous le colonel de Luderitz, eut à livrer un combat à Quesnel, sur la route de Roye à Amiens. Le 26 novembre, l'avant-garde du 8e corps prussien rencontra les troupes françaises avancées à Thennes, sur la Luce, affluent de droite de l'Avre.

Le général de Manteuffel prit alors ses dispositions pour attaquer, le 27, la position française en avant d'Amiens. Il fit venir pour cette attaque la 1re brigade, de Gayl, le 1er régiment de dragons, et la division d'artillerie, de la 1re division d'infanterie, qui était restée devant Mézières et qui fut alors remplacée par la division de landwehr Schuler de Senden. Ces troupes furent transportées en chemin de fer de Mézières à Laon et marchèrent de là sur Noyon et Roye.

A l'aile droite, les troupes disponibles du 1er corps, couvertes sur leur flanc droit par la 3e division de cavalerie, marchèrent, le 27 novembre, sur la Somme, contre les positions de Villers-Bretonneux et de Gentelles; le 8e corps se dirigea par la route de Montdidier contre les positions de Boves et de Dury.

Les Français qui, tout compris, comptaient au plus 35,000 hommes, avaient une très-faible artillerie et une cavalerie encore plus faible; ils étaient en outre beaucoup trop disséminés sur un front très-étendu, et plus forts à l'aile gauche qu'à l'aile droite. C'était justement le contraire chez les Prussiens.

Le 1er corps d'armée prussien rencontra de la résistance

sur la Luce et, lorsqu'il attaqua cette ligne, il se vit lui-même attaqué de Corbie sur son flanc droit. Il lui fallut faire un changement de front, avec le soutien de la 3e division de cavalerie, et il décida le combat sur ce point en s'emparant d'une redoute construite à Villers-Bretonneux.

Le 8e corps allemand rencontra encore moins de résistance que le premier. Il s'avança en combattant jusqu'à la ligne Boves-Dury. Le commandant en chef français reconnut que sa position n'était pas tenable et il se mit en retraite sur Arras dans les premières heures de l'après-midi.

Les Prussiens perdirent environ 1,400 hommes dans les combats du 27 novembre ; les Français beaucoup plus, ce qui n'a rien d'étonnant à cause de leurs formations improvisées. Dans tous les cas, on peut dire que la perte des Prussiens était importante en raison des circonstances.

Ce n'est que le 28 novembre que Manteuffel occupa la ville d'Amiens dont la citadelle, faiblement occupée, capitula le 29 après une sortie sans importance. — La population des départements du Nord était, depuis le mois de septembre, beaucoup plus hostile à la prolongation de la guerre que les départements de l'Ouest et du Midi. Les Prussiens n'y trouvèrent donc pas une seule fois cette résistance passive qui devait leur faire passer de si mauvais moments dans d'autres parties de la France.

Le 29 et le 30 novembre, Manteuffel fit poursuivre les Français par de faibles détachements dans les deux directions d'Arras et d'Abbeville. Le gros de son armée, destiné à marcher sur Rouen, se mit en mouvement le 1er décembre.

Dans cette marche sur Rouen, Manteuffel donna l'aile droite au 8e corps d'armée, et le 1er corps, qui avait rappelé

à lui presque tous ses détachements le 1er décembre, devait avoir l'aile gauche.

Le 8e corps marchait sur Poix, Forges et Buchy; le 1er corps sur Ailly, Breteuil, Marseille et Gournay.

Les troupes françaises qui avaient été réunies autour de Rouen ne pouvaient opposer aucune résistance sérieuse.

Dès que le 8e corps prussien les rencontra entre Forges et Buchy, elles se retirèrent et, le 6 décembre, les Allemands occupèrent Rouen qui, fatigué de cette longue lutte, les reçut bien, beaucoup trop bien d'après l'avis des partisans de Gambetta.

Manteuffel fit reposer à Rouen la plus grande partie de ses troupes. La position de l'armée française du Nord ne lui permettait pas de tenter d'opérations importantes, soit à l'Ouest en traversant la Seine, soit, en descendant le fleuve, contre la position fortifiée du Havre. Il fit cependant occuper, le 9 décembre, la ville de Dieppe et son excellent port, ce qui lui permettait de faire venir des approvisionnements d'Angleterre et privait les Français de ce port de mer.

Sur ces entrefaites, le général Faidherbe arriva à Lille le 4 décembre et prit le commandement de l'armée du Nord. Le gouvernement de la défense nationale avait une grande confiance dans ce général, qui fut aussitôt chargé de coopérer au déblocus de Paris, en combinant ses mouvements avec une grande sortie qui devait avoir lieu de la capitale assiégée.

Quelque talent d'organisateur que put avoir Faidherbe, il lui était impossible de réunir dans le Nord plus de 40,000 hommes de troupes mobiles. Ce n'était pas avec ces forces-là qu'il pouvait marcher isolément au secours de Paris, et le premier but de ses opérations devait être incontestablement de chercher à se réunir aux forces qui se trou-

vaient près du Havre — l'armée de Normandie — et ensuite à l'armée de l'Ouest, celle du général Chanzy. Il ne pouvait donc provisoirement marcher que sur la basse Seine, en essayant d'y battre l'armée de Manteuffel. S'il y réussissait, sa jonction avec l'armée de Normandie se trouvait faite; quant à celle avec Chanzy, elle dépendrait des circonstances où se trouverait ce général au moment où Faidherbe chercherait à le rejoindre, et, par suite, de l'influence produite sur les opérations des Prussiens par la marche de Bourbaki vers l'Est.

Au milieu du mois de décembre, Faidherbe marcha sur Amiens avec ses forces disponibles et le 22, il occupait sur l'Hallue une position dont l'aile droite s'appuyait à Contay, sur le cours supérieur du ruisseau, et passait ensuite par Beaucourt, Querrieux et Pont-Noyelles pour se terminer à Daours, au confluent de l'Hallue et de la Somme. Faidherbe voulait partir de cette position le 23 pour marcher sur Amiens.

Cependant Manteuffel avait été promptement instruit des mouvements de Faidherbe. Il avait rapidement concentré sur Amiens la portion disponible de son armée, et il attaqua, le 23 décembre, la position des Français sur l'Hallue. D'après tous les renseignements, les forces des combattants se trouvaient à peu près égales, mais les Allemands étaient supérieurs en artillerie et en cavalerie. La position de Faidherbe était très-étendue; elle avait un front d'au moins 17,000 pas, de sorte qu'il n'y avait pas plus de 5 hommes sur 2 pas du front.

La lutte fut assez acharnée; elle dura 7 heures. Les choses restèrent pendant tout le temps en équilibre à l'aile droite de Faidherbe et à l'aile gauche de Manteuffel. En revanche, Manteuffel réussit à la fin à s'emparer avec son aile droite

de la ligne de la basse Hallue, entre Daours et Pont-Noyelles, et il menaça de là les derrières de Faidherbe. Ce dernier fut forcé de se mettre en retraite, d'abord sur Albert où il arriva le 25 sans se presser, et ensuite sur Bapaume le 26 décembre. Faidherbe transporta son quartier général d'Albert à Vitry, et ensuite à Douai. Manteuffel put faire investir, dès le 27 décembre, la petite place forte de Péronne, (4,500 âmes), sur la Somme. Faidherbe ne se laissa plus engager dans des combats sérieux, sans renoncer néanmoins à faire de nouvelles tentatives. Mais celle qu'il venait de faire pour réunir une grande masse de troupes et marcher avec elles au secours de Paris avait échoué.

A la même époque avait lieu une nouvelle grande sortie de Paris.

---

### VI. Sortie de Paris, le 21 décembre 1870.

Par suite des pertes considérables qu'avait subies l'armée de Ducrot dans les derniers jours de novembre et les premiers jours de décembre, et de quelques désordres qui ne s'étaient produits clairement qu'à cette occasion, cette armée fut soumise à une réorganisation. Le 1er corps, Blanchard, fut dissous : la 1re division, de Malroy, en fut répartie dans les divisions de la troisième armée ; la 2e division, de Maudhuy, fut donnée au 3e corps de la deuxième armée ; la 3e division, Faron, fut versée dans la troisième armée. — L'armée de Ducrot ne compta plus après cela que 6 divisions d'infanterie et une faible division de cavalerie.

Le plan de la nouvelle sortie, qui devait avoir lieu le 21 décembre et se relier aux opérations de Faidherbe, consistait à exécuter une attaque principale contre la ligne d'in-

vestissement au nord de Paris, particulièrement contre la garde prussienne. Cette attaque devait être accompagnée de démonstrations à l'est contre le corps d'armée saxon, et à l'ouest, sur la presqu'île de Nanterre, contre le 5e corps allemand.

Le peu de mobilité des masses françaises, qui obligeait les chefs supérieurs à s'occuper des plus petits détails, avait nécessairement pour conséquences que les troupes françaises devaient toujours être mises en mouvement de très-bonne heure, ce qui n'avait jamais lieu sans beaucoup de bruit, de sorte que les Prussiens étaient toujours promptement informés des grands mouvements, et que les troupes françaises étaient très-fatiguées par les seuls préparatifs de ces mouvements.

La ligne des avant-postes de la garde prussienne allait de Pierrefitte au Bourget, par Stains, et suivait la Molette. Assez loin derrière cette ligne étaient les cantonnements du corps de la garde sur la ligne Garches, Dugny, Pont-Iblon, le Blanc-Ménil, Aunay et Sévran.

Les Français dirigeaient contre la garde prussienne la partie disponible de l'armée de Ducrot et le corps de Saint-Denis, amiral la Roncière, primitivement 2e division du 3e corps.

Il se produisit, dès le 20 décembre, de grands mouvements dans le camp français. Ce jour-là, la Roncière fit déployer dans les environs d'Aubervilliers, les troupes avec lesquelles il devait attaquer le Bourget; Ducrot déploya ses masses sur la droite, à Bobigny.

Les Prussiens étaient donc parfaitement avertis, dans l'après-midi du 20 décembre, qu'il se préparait pour le 21 quelque entreprise importante. La 1re division de la garde, Pape, reçut en conséquence l'ordre d'avoir le 21 décembre,

entre 7 et 8 heures du matin, toutes ses troupes disponibles dans les environs du Blanc-Ménil, sur la route de Gonesse à Aunay. La 2e division de la garde, Budritzky, devait pouvoir se déployer au premier signal à gauche de la division Pape.

La Roncière ouvrit le feu le 21 décembre à 7 heures du matin en faisant attaquer à la fois Stains, Dugny et le Bourget. Il en fut ici comme de tous les combats de village : la lutte fut acharnée, avec des alternatives de succès et de désavantages, acharnée surtout au Bourget où elle ne finit qu'à 3 heures du soir par la victoire des Prussiens.

Ce n'est qu'alors que Ducrot déploya son artillerie, notamment contre Pont-Iblon et le Blanc-Ménil, et il fit occuper dans la soirée Drancy et le Groslay par de l'infanterie, ce que les Prussiens n'avaient aucune raison d'empêcher.

En même temps qu'il exécutait son attaque contre Stains, la Roncière faisait faire une démonstration contre Epinay-lez-Saint-Denis avec 5 bataillons soutenus, de la Seine, par deux batteries flottantes.

L'artillerie des forts de Paris appuya, comme d'habitude, cette sortie, mais sans grand succès.

Le corps d'armée saxon, qui occupait des positions depuis Sévran jusqu'à Chelles sur la Marne, ne fut inquiété dans la matinée que par le feu des forts et de la batterie de marine du mont Avron.

A midi, une forte division de la troisième armée, sous les généraux de Malroy et Blaise, partit des forts de Rosny et de Nogent et marcha, par Neuilly-sur-Marne, contre la Maison-Blanche, sur le chemin de fer de Strasbourg, et la Ville-Evrard, sur le canal de Chelles, près de la Marne. Elle repoussa très-facilement les faibles poste saxons qui occupaient la Maison-Blanche et la Ville-Evrard; mais en

s'avançant plus à l'est, elle rencontra l'inondation du terrain de la rive droite de la Marne, entre Gournay, le Chenay et Chelles, et reçut en même temps sur son flanc gauche le feu des batteries wurtembergeoises établies sur la rive gauche de la Marne à Noisy-le-Grand.

Quand il vit que les Français ne pouvaient pas avancer plus loin vers l'est, le général saxon de Nerhoff résolut de prendre à son tour l'offensive pour reprendre la Maison-Blanche et la Ville-Evrard. Cette attaque eut lieu à 5 heures du soir, et cinq bataillons marchèrent contre les points indiqués. Les Saxons étaient maîtres de la Maison-Blanche à 6 heures et demie. La lutte fut beaucoup plus acharnée à la Ville-Evrard, où les Français se maintinrent dans quelques maisons, pendant que les Saxons en occupaient d'autres. L'inondation de la Marne augmenta considérablement dans la nuit et menaça de faire une île de la Ville-Evrard. En conséquence, les Saxons l'évacuèrent à 3 heures du matin, le 22 décembre, et les Français ne se retirèrent que quelques heures plus tard.

La 4e division, du 2e corps allemand, se tenait prête à servir de réserve aux Saxons, mais il ne fut pas nécessaire de l'engager.

La démonstration sur la presqu'île de Nanterre fut commandée par le général Noël et soutenue par un feu violent, mais inefficace du Mont-Valérien ; elle n'aboutit qu'à un combat sans importance à Buzenval.

Les pertes des Allemands, le 21 décembre, se montèrent à environ 500 hommes tués et blessés. Celles des Français étaient beaucoup plus considérables, et ils laissèrent en outre aux mains des Allemands beaucoup de prisonniers non blessés.

On peut dire d'une manière générale que la sortie du

21 décembre fut exécutée mollement et sans tenacité. La cause en est attribuable en partie à la rigueur du froid, mais beaucoup plus au manque de confiance dans le succès, qui avait envahi les chefs de l'armée de Paris. Une grande sortie de Paris, avant que les Allemands ne commençassent le bombardement, ne pouvait avoir de but précis que dans le cas où une armée de déblocus serait à un petit nombre de journées de marche de la place. Bien que M. Gambetta mît hardiment ses fantaisies à la place de la vérité dans les dépêches qu'il expédiait à Paris, les généraux de l'armée assiégée s'inquiétaient plus des faits que Gambetta ne le croyait nécessaire, et ils éprouvaient nécessairement des doutes sur l'exactitude des nouvelles gambettistes, surtout quand ils voyaient Gambetta confondre les deux Epinay et lire aussi étourdiment les cartes et les rapports.

---

### VII. Opérations dans l'Ouest, depuis la reprise d'Orléans par les Allemands, jusqu'à l'armistice.

Nous avons vu que les efforts du général Faidherbe, pour marcher au secours de Paris et se mettre en communication avec l'armée de l'Ouest, avaient été déjoués vers la fin de décembre par la bataille de l'Hallue et les combats qui suivirent cette affaire. La sortie de Paris du 21 décembre n'avait pas eu le moindre effet. Sur ces entrefaites, l'armée française de l'Ouest s'était vue également empêchée de faire un seul pas vers le but que devaient chercher à atteindre toutes les armées françaises, le déblocus de Paris.

Après les défaites d'Orléans, la plus grande partie de cette armée de l'Ouest, appelée maintenant deuxième armée, le 16e, le 17e et le 21e corps, s'étaient concentrés sur la rive

droite de la Loire, au-dessous d'Orléans, sur la ligne de Beaugency à Marchenoir, entre la Loire et le Loir.

Dans ces positions, Chanzy ne fit d'abord que couvrir Tours où se trouvait encore la délégation du Gouvernement, et ce n'est qu'après que cette délégation eut transporté, le 9 décembre, le siége du Gouvernement à Bordeaux, que Chanzy eut la liberté de ses mouvements.

Bourbaki concentrait à Bourges, entre la Loire et le Cher, les troupes qui composaient maintenant la première armée et devaient former plus tard l'armée de l'Est. Les corps qu'il s'occupait de réunir avaient énormément souffert; la retraite les avait mis dans un grand désordre et ils avaient besoin d'une réorganisation. On pensait que cette opération pourrait être terminée vers le 20 décembre, et c'est alors qu'on préparerait la grande opération dans l'Est.

Aussitôt après avoir réoccupé Orléans, le prince Frédéric-Charles disposa son armée de la manière suivante :

La fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg prit position sur la rive droite de la Loire, au-dessous d'Orléans, entre le fleuve et Châteaudun ;

Le 9e corps traversa la Loire à Orléans et se dirigea sur Blois par la rive gauche ;

La 6e division de cavalerie, soutenue par des détachements d'infanterie du 3e corps, marcha sur Vierzon à travers la Sologne ;

Le gros du 3e corps remonta la Loire dans la direction de Gien ;

Enfin, le 10e corps resta en réserve à Orléans.

La 17e division, qui formait l'aile gauche de la petite armée du grand-duc de Mecklenbourg, rencontra, le 7 décembre, sur la rive droite de la Loire, en avant de Meung, la division Camô, du 19e corps, que Chanzy avait détachée

de Beaugency. Les Français furent repoussés. Chanzy s'avança alors, le 8 décembre, avec le gros de ses forces, de ses positions de Beaugency et de Marchenoir. Le grand-duc de Mecklenbourg lui opposa la 17e et la 22e division allemandes, ainsi que la 1re division bavaroise. La victoire resta aux Allemands, ce qui décida définitivement la délégation du Gouvernement français à quitter Tours pour se rendre à Bordeaux. Les troupes du grand-duc occupèrent Beaugency le 8 décembre, et, le 9, les villages de Grand-Bonvalet, Villorceau et Cernay, situés au nord de Beaugency.

Le caractère de ces combats est toujours le même et leur valeur tactique est fort peu de chose. Les Allemands ont le dessus, grâce à la structure plus solide de leurs corps de troupes; les légions françaises, tout improvisées qu'elles soient, vont bravement au feu, mais elles reconnaissent bientôt que toute leur bravoure ne peut rien contre la direction plus ferme et la cohésion de leurs adversaires, et elles lâchent pied; les réserves qui s'avancent ont bientôt le même sort. Les généraux français, quelque habiles qu'ils fussent, ne pouvaient pas être avec chacun de leurs bataillons, et lorsqu'ils avaient été témoins, dans l'espace de quelques heures, de quelques-unes de ces débandades, ils ordonnaient la retraite et employaient toutes leurs forces à la faire exécuter dans le meilleur ordre possible.

De l'autre côté, les Allemands avaient des raisons pour reconnaître la bravoure de ces troupes françaises improvisées, et notamment les effets de leur artillerie, bien qu'elle fût attelée le plus mal possible. Aux premiers rapports qu'il reçut du grand-duc sur la journée du 7 décembre, le prince Frédéric-Charles ordonna au 10e corps, sa réserve générale, de marcher à son secours, et il enjoignit en même temps au 9e corps, qui descendait la rive gauche de la Loire, de

coopérer avec le 10e corps quand il en trouverait l'occasion.

Le 9 décembre, le 9e corps eut à livrer combat à Montlivault et au château de Chambord, au nord-ouest de Blois.

Le 10 décembre, les troupes du grand-duc de Mecklenbourg devaient prendre un jour de repos dans les positions qu'elles avaient prises entre Beaugency et Cernay. Mais Chanzy ne le leur permit point. Il attaqua de nouveau ces positions le 10 décembre ; le combat dura jusqu'à la nuit et fut soutenu principalement par l'artillerie.

Le but de Chanzy, dans cette attaque, était surtout de reconnaître encore une fois les positions des Allemands et d'assurer pour quelques jours la marche de son armée sur Vendôme. On se souvient que Faidherbe avait pris à Lille, le 4 décembre, le commandement de l'armée du Nord. Chanzy voulait maintenant se mettre en communication avec lui. On ne lui demandait plus de couvrir Tours depuis que le Gouvernement était parti pour Bordeaux.

Les combats du 10 décembre et les rapports qu'il en reçut déterminèrent le prince Frédéric-Charles à donner les ordres suivants :

Le 10e et le 9e corps d'armée devaient marcher sur Blois par les deux rives de la Loire et empêcher le passage des troupes françaises de la rive gauche sur la rive droite ;

Le 3e corps d'armée devait renoncer à ses opérations au-dessus d'Orléans et marcher sur Beaugency pour soutenir directement le gros de l'armée.

Le prince Frédéric-Charles transporta lui-même son quartier général à Beaugency le 12 décembre, et le 13 à Suèvres.

La 6e division de cavalerie, en poursuivant dans la Sologne l'aile droite de l'armée de la Loire, avait atteint, le 7 décembre, l'arrière-garde française à Salbris et lui avait livré

un combat heureux ; le 9 décembre, elle occupa Vierzon.

Le 3ᵉ corps d'armée, remontant la rive droite de la Loire, avait battu, le 8 septembre, à Nevoy, au nord-ouest de Gien, des détachements avancés de Bourbaki, et il les poursuivait sur Briare, lorsqu'il reçut l'ordre de revenir sur la basse Loire.

Le 13 décembre, Blois, déjà évacué par les Français, fut occupé par des troupes du 10ᵉ corps allemand. Le général Voigts-Rhetz, commandant le 10ᵉ corps, informa le prince Frédéric-Charles que les Français s'étaient retirés sur Vendôme, et il se mit à leur poursuite.

Les troupes du grand-duc de Mecklenbourg marchèrent également sur le Loir, par Maves et Oucques, en se dirigeant sur Morée, au-dessus de Vendôme. Leur avant-garde livra, le 13 décembre, plusieurs combats aux Français et fit de nombreux prisonniers.

Le 15 décembre, le grand-duc de Mecklenbourg à l'aile droite et le général Voigts-Rhetz à l'aile gauche rencontrèrent une vigoureuse résistance sur la ligne du Loir, depuis Morée jusqu'à Vendôme. La bataille resta indécise, bien que les Allemands fussent vainqueurs sur plusieurs points.

Le prince Frédéric-Charles, qui avait conservé son quartier général à Suèvres jusqu'au 17 décembre, ordonna que le 3ᵉ corps, dès qu'il serait arrivé à Beaugency, marcherait de là sur Vendôme, où se porterait également le 9ᵉ corps, après avoir traversé la Loire à Blois. Le prince supposait : ou que Chanzy voulait livrer à Vendôme une bataille décisive pour laquelle les Allemands devaient chercher à être le plus forts possible, — ou qu'il voulait gagner la Seine au-dessous de Paris, pour se réunir à Faidherbe et chercher à débloquer Paris.

Les généraux français tinrent, le 16 décembre, à Ven-

dôme un conseil de guerre auquel Gambetta doit avoir assisté. Le plan des opérations y fut modifié. On avait supposé d'abord que le prince Frédéric-Charles ne songerait qu'à observer Bourbaki et laisserait en conséquence le champ libre à Chanzy. C'était justement le contraire qui avait lieu. Le prince Frédéric-Charles concentrait toutes ses forces contre Chanzy, et c'était Bourbaki qui avait le champ libre.

On espérait maintenant que Bourbaki pourrait gagner beaucoup d'avance pour les opérations qu'il projetait dans l'Est, si Chanzy se contentait de se replier sur le Mans et le camp de Conlie, en attirant après lui toutes les forces du prince Frédéric-Charles. On espérait ensuite qu'il ne resterait plus aux Allemands assez de forces disponibles pour empêcher Bourbaki de débloquer Belfort, de couper les communications entre Paris et la frontière du nord-est, et même d'envahir l'Allemagne du Sud.

La retraite sur le Mans fut donc résolue, et elle commença le 16 décembre avec une telle précipitation qu'une foule de papiers importants furent abandonnés à Vendôme et fournirent au prince Frédéric-Charles des renseignements précieux.

En se retirant, les Français firent sauter les ponts du Loir, mais d'une manière si incomplète que le 10e corps allemand put les rétablir en quelques heures.

Cependant, au lieu de suivre l'ennemi à l'ouest avec toutes ses forces, le prince Frédéric-Charles se contenta d'envoyer dans cette direction des détachements suffisants pour observer les mouvements de Chanzy. Il avait pour cela deux raisons : les troupes de la deuxième armée, qui avaient fait pendant les dernières semaines des efforts constants, avaient absolument besoin de repos à cause de la rigueur de la sai-

son. Il arrivait en outre de Gien des rapports annonçant que des forces françaises considérables — l'armée de Bourbaki — se concentraient entre la Loire et Bourges. Les nouvelles que recevait le prince des mouvements de cette armée lui firent croire, à tort comme nous savons, que Bourbaki voulait attaquer la ligne d'investissement au sud de Paris. Dans cette hypothèse il ne voulait pas trop s'éloigner à l'ouest afin de pouvoir se porter en temps utile contre Bourbaki avec des forces suffisantes.

En conséquence, le prince fit remonter la Loire au 9e et au 3e corps d'armée. Les têtes du 3e corps avaient pu prendre part, le 15, au combat de Vendôme, et le 9e corps arrivait ce jour-là, sur la rive gauche de la Loire, aux environs de Montrichard.

La fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg et le 10e corps d'armée étaient chargés d'observer Chanzy et se déployèrent sur une ligne très-étendue, allant de Chartres à Blois en passant par le cours supérieur du Loir.

L'aile droite de cette position fut occupée par le grand-duc de Mecklenbourg, auquel on avait enlevé le 1er corps bavarois pour garder la Loire aux environs d'Orléans; le 10e corps, général Voigts-Rhetz, occupa l'aile gauche.

Le 17 décembre, le prince Frédéric-Charles fit poursuivre les Français de Vendôme sur Epuisay et sur Droué. Cette poursuite confirma complétement la retraite de Chanzy vers l'ouest. Le prince transporta son quartier général à Meung le 18 décembre, et le 19 à Orléans.

Les détachements de la deuxième armée qui s'étaient avancés, le 17 décembre, jusqu'à Epuisay et Droué suivirent l'ennemi de près jusqu'à Saint-Calais sans rencontrer de résistance.

La 19e division, Schwarzkoppen, du 10e corps, marcha

de Vendôme sur Château-Renault et Tours, non pas pour occuper cette ville, mais pour voir s'il s'y trouvait des forces françaises importantes et couper le chemin de fer de Tours au Mans.

Le 19 décembre, cette division rencontra à Monnaie des détachements français qu'elle rejeta sur Notre-Dame-d'Oë, e le 21 décembre, elle arriva devant Tours où furent lancés quelques obus qui firent entamer aussitôt des négociations. Le général Schwarzkoppen n'entra point dans la ville et prit ses cantonnements à l'est de Tours. Le quartier général du 10e corps se trouvait alors à Blois.

La 1re division de cavalerie, Hartmann, avait été donnée au 10e corps, et le grand-duc de Mecklenbourg avait à sa disposition deux autres divisions de cavalerie.

C'étaient ces cavaliers, qu'on faisait appuyer au besoin par quelques bataillons, qui étaient spécialement chargés de rester toujours en contact avec l'ennemi et d'informer l'armée allemande s'il faisait quelque chose ou quels pouvaient être ses desseins.

Il en résulta dans la dernière quinzaine de décembre, entre le Loir et la Sarthe, diverses rencontres, sans grande importance du reste, et qui pouvaient tout au plus prouver aux Allemands que Chanzy avait encore plus besoin qu'eux de donner du repos à ses troupes et de les reformer.

L'une de ces petites opérations est cependant digne d'une mention particulière. Le 25 décembre, un petit détachement de cavalerie prussienne, qui s'avançait de Vendôme en descendant le Loir, fut reçu à coups de fusil dans les villages de Troô et de Sougé. Voulant châtier ces localités, Kraatz-Koschlau ordonna qu'un détachement de 6 compagnies du 79e, un escadron du 12e uhlans et 2 pièces de canon, partirait de Vendôme le 26 décembre et s'avancerait jusqu'à la

Braye, par Montoire, Troô et Sougé, en brûlant les lieux habités où il rencontrerait la moindre résistance et emmenant des otages, d'après le système adopté depuis plusieurs mois par les Allemands.

Ce détachement, commandé par le lieutenant-colonel de Boltenstern, du 79e, marcha, le 26 décembre, jusqu'à Montoire; le 27, il laissa des postes à Montoire et aux Roches et s'avança jusqu'à Troô où il fut accueilli à coups de fusil et perdit deux heures environ à fouiller le village. Il marcha ensuite sur Sougé où il trouva des troupes ennemies contre lesquelles il engagea le combat. Pendant qu'il luttait ainsi de front, Boltenstern remarqua que d'autres troupes françaises en nombre considérable se déployaient sur son flanc droit et s'avançaient dans la direction de Troô et des Roches pour lui couper la retraite.

Il ordonna aussitôt la retraite, arriva sans encombre à Troô où il rallia une compagnie qu'il y avait laissée, et marcha ensuite sur Montoire. En arrivant à Saint-Quentin, il reçut des coups de canon des hauteurs situées au nord de ce village et qui s'élèvent à 150 pieds au-dessus de la vallée du Loir, puis, à l'est de Saint-Quentin, il trouva de l'infanterie française qui lui barrait le passage en appuyant sa droite aux hauteurs dont nous venons de parler et sa gauche au Loir. Boltenstern dispersa alors toute l'infanterie qu'il avait avec lui, 4 compagnies, en une ligne épaisse de tirailleurs, et il la fit suivre de près par l'escadron et par l'artillerie qui était fort mal attelée parce qu'elle avait perdu plusieurs chevaux. Ainsi formé, il prit l'offensive, traversa l'infanterie française en lui faisant 250 prisonniers, et il arriva ainsi jusqu'à Montoire avec les 50 otages qu'il avait pris à Troô et à Sougé. Il eut à y livrer un nouveau combat contre un détachement français qui avait chassé de Sougé

le poste qu'il y avait laissé et voulait lui barrer le passage. Il fut encore une fois vainqueur et arriva vers 11 heures du soir à Vendôme, sans avoir perdu dans cette expédition plus de cent hommes.

Un détachement que le général Voigts-Rhetz envoyait le 26 décembre de Blois sur Amboise par la rive gauche de la Loire, rencontra à Rilly un faible détachement français qui se retira sans combattre sur Montrichard.

Dans la seconde moitié de décembre, l'aile gauche de l'armée du prince Frédéric-Charles, c'est-à-dire le 3ᵉ et le 9ᵉ corps, avec la cavalerie qui leur était attachée, entreprirent plusieurs expéditions dans la Sologne jusqu'à Vierzon et, par Aubigny, jusqu'à la Chapelle, dans la direction de Bourges, en même temps que de Montargis sur Gien et Briare, en remontant la Loire. Un détachement bavarois avait été forcé de rétrograder le 15 décembre de Gien à Ouzouer.

Une fraction du 9ᵉ corps d'armée, qui marchait de Montargis sur Briare pour couper le chemin de fer de Gien à Nevers, eut un engagement avec des troupes françaises entre Miennes et Cosne.

Malgré toute l'activité de son aile gauche, il est assez remarquable que le prince Frédéric-Charles ne fut instruit que fort tard des projets de Bourbaki, au commencement de janvier 1871 seulement, alors que le mouvement de Bourbaki était déjà en voie d'exécution.

Le prince avait à se demander s'il suivrait Bourbaki vers l'est ou s'il marcherait à l'ouest contre Chanzy. De concert avec le grand quartier général de Versailles, il se décida pour ce dernier parti, parce que d'autres troupes allemandes pouvaient être rendues disponibles contre Bourbaki.

Il concentra donc rapidement le 3ᵉ corps sur Beaugency,

le 9ᵉ corps sur Orléans; le 10ᵉ corps était à Blois, avec la 20ᵉ division à Vendôme; le 13ᵉ corps occupait les environs de Chartres.

C'est le 6 janvier que les grandes opérations contre Chanzy devaient commencer de la ligne du Loir.

Les troupes allemandes occupaient ce jour-là les positions suivantes :

Le 13ᵉ corps — grand-duc de Mecklenbourg — à Brou sur l'Ozanne, entre l'Huisne et le Loir, avec un détachement à droite à Nogent-le-Rotrou; la 4ᵉ division de cavalerie était attachée au 13ᵉ corps;

Le 9ᵉ corps (18ᵉ division d'infanterie et artillerie de réserve), et la 2ᵉ division de cavalerie à Morée sur le Loir;

Le 3ᵉ corps relevait la division Kraatz-Koschlau à Vendôme sur les deux rives du Loir;

Le 10ᵉ corps à Montoire, ainsi que la 1ʳᵉ et la 6ᵉ division de cavalerie.

Les colonnes allemandes devaient partir de ces positions pour faire une marche concentrique contre le Mans, centre des positions françaises.

Les conditions de cette marche n'étaient pas très-favorables. Le terrain entre le Loir et la Sarthe jusqu'aux environs du Mans, pays que les guerres de la chouanerie ont rendu célèbre, est parsemé de quelques fermes isolées et de villages en petit nombre. Les jardins et les champs y sont entourés de haies vives et coupés par des allées d'arbres; le sol y est légèrement accidenté et sur les points les plus élevés se trouvent des châteaux, pour la plupart de construction ancienne, qui donnent d'excellents points d'appui pour des défenses partielles. Cependant, si l'on fait abstraction des châteaux, les vieux soldats allemands pouvaient se trouver en pays de connaissance sur ce terrain qui devait

leur rappeler ce qu'ils avaient vu dans le Schleswig-Holstein. Supérieurs, comme valeur individuelle, aux troupes françaises auxquelles ils avaient affaire, ils ne devaient pas craindre d'avoir à combattre dans ces contrées. — Le temps fut affreux pendant la période où se livrèrent les combats que nous allons raconter : le froid et la neige alternaient avec le dégel. Ce dernier produisait la boue, également désagréable en marche et au bivouac ; le froid après le dégel causait un verglas qui rendait impossible les marches rapides, et des ouragans de neige qui obscurcissaient la vue.

Le prince Frédéric-Charles transporta, le 4 janvier, son quartier général d'Orléans à Beaugency, et le 5 à Oucques.

Le 6 janvier, des combats s'engagèrent sur toute la ligne.

A l'aile droite, le détachement qui couvrait le flanc droit du grand-duc de Mecklenbourg eut à combattre à la Loupe, puis à la Fourche, et il ne put arriver le 6 jusqu'à Nogent-le-Rotrou. Le gros du 13ᵉ corps se concentra à l'ouest de Brou.

Au centre, le gros de la division Kraatz-Koschlau avait marché de grand matin des environs de Vendôme sur Montoire. Ses troupes avancées qui avaient été laissées en arrière au ravin d'Azé et dans la forêt de Vendôme furent aussitôt attaquées par les Français. Mais à midi les têtes de colonne du 3ᵉ corps, venant de Villetrun et de Villeromain, entrèrent en ligne et réussirent avant la nuit à rejeter les Français de l'autre côté du ravin d'Azé.

Les fractions du 10ᵉ corps, venant de Vendôme et de Saint-Amand, se concentrèrent sur la Brenne, après avoir livré des combats sans importance aux environs des Roches et de Lavardin.

Pour couvrir la marche en avant du 10ᵉ corps, la 1ʳᵉ et la

6e division de cavalerie avaient été laissées à Saint-Amand. Elles y furent attaquées à midi dans la direction de Château-Renault et furent obligées de se replier au nord sur Ambloy et Huisseau-en-Beauce.

Afin de n'être pas arrêté, le 7, dans sa marche sur la Chartre, le général Voigts-Rhetz, chef du 10e corps d'armée, envoya à Ambloy le colonel Lehmann, avec 4 bataillons d'infanterie de la 37e brigade, pour appuyer le général Hartmann qui commandait la 1re et la 6e division de cavalerie.

Le prince Frédéric-Charles mit, le 6 janvier, son quartier général à Vendôme. Il donna, comme ordre général à son armée pour la journée du 7, celui de s'avancer jusqu'à la ligne de la Braye, affluent de droite du Loir.

Le détachement qui couvrait le flanc droit du 13e corps s'avança ce jour-là par Nogent-le-Rotrou, où il eut à livrer combat, jusqu'au Theil, sur l'Huisne; le gros du corps se rendit à Authon.

Au centre, le 9e corps marcha par Danzé sur Epuisay; le 3e corps s'y dirigea également par Azé, en envoyant sur Savigny un détachement de 6 bataillons et de 6 batteries, sous les ordres de Stulpnagel, pour couvrir son flanc gauche.

Des combats eurent lieu à Epuisay et à Savigny, par un brouillard intense qui rendait presque impossible l'emploi de l'artillerie; le 3e corps occupa les positions de Sargé et de Savigny, le 9e corps resta derrière à Epuisay.

Le 10e corps, n'étant pas sûr de son affaire, resta à Montoire. Cependant le détachement du général Hartmann qui formait l'extrême gauche de l'armée ne fut point attaqué, le 7, par les Français qu'il avait devant lui et qui se retirèrent au contraire plus à l'ouest.

Chanzy, qui s'attendait au milieu de décembre à ce que le

prince Frédéric-Charles allait le suivre et laisser ainsi le champ libre à Bourbaki, fut tout étonné, au commencement de janvier, que le prince n'eût pas suivi Bourbaki.

Voici quel était l'ordre donné aux Allemands pour le 8 janvier : le centre devait forcer la ligne de la Braye par la route de Vendôme à Saint-Calais, le 9^e corps s'avançant au nord de cette route, le 3^e au sud ; l'aile droite et l'aile gauche devaient prendre à revers la ligne de la Braye, le 13^e corps en descendant la vallée de l'Huisne, le 10^e la vallée du Loir.

Le centre ne rencontra pas de résistance et s'avança par Ecorpain jusqu'à Saint-Calais où le prince Frédéric-Charles mit son quartier général. Le gros du 13^e corps arriva jusqu'à la Ferté-Bernard, dans la vallée de l'Huisne, tandis qu'un détachement de gauche, qui devait chercher à relier l'aile droite avec le centre, allait par Vibraye jusqu'à Berfay, et qu'un détachement de droite (4^e division de cavalerie), qui devait battre le pays dans la direction d'Alençon, alla jusqu'à Bellesme, sans toutefois pouvoir occuper cette localité.

A l'aile gauche, le gros du 10^e corps s'avança jusqu'à la Chartre, sur le Loir ; la brigade Lehmann, qui fut enlevée au détachement Hartmann. se rendit à Sougé. Hartmann resta autour de Saint-Amand pour battre le pays sur les deux rives de la Brenne.

La 14^e brigade de cavalerie, Schmidt, maintenait, par Vancé, les communications entre le 3^e et le 10^e corps.

Le 9 janvier, le prince Frédéric-Charles voulait concentrer son armée sur un front resserré allant de Montfort sur l'Huisne (13^e corps), par Ardenay (3^e corps), à Parigné-l'Evêque (10^e corps) ; le 9^e corps, en réserve, devait suivre le centre jusqu'à Bouloire.

Il résulte de là que le 10e corps, qui avait marché jusqu'à présent de l'est à l'ouest, devait se diriger maintenant vers le nord.

Des détachements de flanc devaient couper les chemins de fer du Mans à Alençon d'un côté, et à Tours de l'autre.

Le 8 janvier avait été une claire et froide journée d'hiver; il tomba de la neige la nuit suivante, ce qui rendit, le 9, les routes affreusement glissantes. Il y eut ce jour-là des tourmentes de neige.

A l'aile droite, le 13e corps, après avoir livré plusieurs combats, notamment aux environs de Sceaux, s'avança jusqu'au front Connerre-Thorigné, sur le ruisseau de la Nogue et la rive gauche de l'Huisne.

Au centre, la 6e division, du 3e corps d'armée, s'empara du village et du château d'Ardenay et s'établit sur la rive droite du Narais; sur sa gauche, la 5e division s'avança jusqu'au front Surfond-Challes et occupa ce dernier village ainsi que la rive gauche du Narais.

A l'aile gauche, le gros du 10e corps (20e division et artillerie de réserve) marcha de la Chartre sur le Grand Lucé et arriva jusqu'à Brives, après avoir livré combat à ce dernier endroit ainsi qu'à l'Homme. — Le général Voigts-Rhetz avait envoyé la brigade Lehmann à Vancé, sur son flanc droit, pour appuyer la brigade de cavalerie Schmidt. — Voigts-Rhetz laissa sur son flanc gauche, sur la Brenne, le détachement du général Hartmann, renforcé de la 38e brigade d'infanterie (Cranach), pour couvrir ses communications avec Vendôme. La 15e brigade de cavalerie, de la 6e division de cavalerie, fut cependant enlevée au détachement d'Hartmann et suivit à Brives la 20e division.

Le 9e corps, réserve de l'armée, suivit le centre sur la

route de Saint-Calais et s'arrêta à Bouloire où le prince Frédéric-Charles mit, le 9, son quartier général.

Le prince consacra la journée du 10 janvier à concentrer davantage son armée dans les directions précédemment indiquées vers le Mans ; il ordonna cependant au 13e corps d'envoyer un fort détachement sur la rive droite de l'Huisne pour appuyer la 4e division de cavalerie qui était dirigée sur Bonnétable.

La 22e division, du 13e corps, traversa l'Huisne à Sceaux, s'empara de Beillé et marcha ensuite sur Lombron. Dans ce mouvement, elle fut attaquée sur son flanc droit de la Chapelle Saint-Rémy, ce qui la força de replier son aile droite, et elle était le soir sur la rive droite de l'Huisne, sa droite au château de Couléon et sa gauche à Connerre.

La 17e division reçut également dans la journée l'ordre de passer l'Huisne et de s'avancer, si elle pouvait, sur Savigné-l'Evêque. Elle chercha donc à s'emparer du passage de Pont-de-Gesnes, au-dessous de Connerre, mais elle fut repoussée par la division Rousseau qui occupait Montfort.

Au centre des Allemands, le 3e corps d'armée s'avança sur la rive gauche de l'Huisne.

La 12e brigade, Bismarck, suivit la route d'Ardenay au Mans ; elle détacha un bataillon à droite sur Mars-la-Bruyère, pour chercher à communiquer avec un autre détachement de flanc, sous les ordres du comte Lynar, qui occupait depuis le 9 la Belle-Inutile sur la route de la Ferté-Bernard au Mans. La 12e brigade rencontra les Français dans l'après-midi à Saint-Hubert, au delà de la Coquillière ; elle eut à soutenir un long combat de bois, s'empara vers e soir d'une portion du village de Champagné, mais elle l'évacua presque aussitôt, à ce qu'il paraît, sans y être forcée.

La 11e brigade d'infanterie, Flatow, s'avançant à gauche de la 12e, marcha par Rossay sur Gué-la-Hart et Changé, où elle fut engagée dans un violent combat.

La 5e division d'infanterie prit part avec son aile droite au combat de Changé; le gros de ses forces repoussa les Français de Parigné-l'Evêque jusque vers le château de la Paillerie.

Le 3e corps, ayant son aile gauche très-avancée, occupait le 10 au soir une ligne passant à peu près par Mars-la-Bruyère sur l'Huisne, Saint-Hubert, Gué-la-Hart et la Paillerie.

Le 10e corps d'armée à l'aile gauche ne rencontra pas l'ennemi le 10 janvier, mais il fut souvent arrêté par les obstacles accumulés sur les routes. Il arriva jusqu'au Grand-Lucé où il forma la réserve de l'aile gauche du 3e corps.

Le 9e corps se concentra à Bouloire comme réserve générale.

Le général Chanzy voulait encore livrer une bataille décisive devant le Mans. A l'est de cette ville le caractère du terrain que nous avons indiqué plus haut d'une manière générale devient encore plus marqué. Des bois d'une plus grande étendue viennent en outre en augmenter les difficultés.

Les forces de Chanzy occupaient, le 10 au soir, les positions suivantes :

A l'aile gauche, sur la rive droite de l'Huisne, de la Chapelle-Saint-Rémy à Montfort par Lombron, le 16e corps, commandé maintenant par l'amiral Jauréguiberry;

Au centre, sur la rive gauche de l'Huisne, à Champagné, gardant le ruisseau du Narais et les routes de la Ferté-Bernard et de Saint-Calais, et s'appuyant au plateau d'Auvours, situé au nord de ces routes, était le 17e corps, général

de Colomb, — plus à droite, à Changé, entre les routes de Saint-Calais et de la Chartre, se trouvait une partie du 21e corps (Jaurès), sous les généraux Gougeard et Jouffroy;

A l'aile droite, sur la route de la Chartre, avec un détachement sur la route de Château-du-Loir au delà d'Ecommoy, était la division Roquebrune, du 19e corps.

Des gardes mobiles et des gardes nationaux mobilisés de Bretagne, qui venaient d'arriver du camp de Conlie, formaient la réserve derrière l'aile gauche et le centre.

Le front de la position française avait une étendue d'environ 22 kilomètres; il était faiblement occupé puisqu'il n'avait en moyenne que 4 hommes par pas; ses points les plus forts étaient au centre, à Champagné et Changé, les plus faibles aux ailes.

Derrière ces positions on en avait indiqué d'autres, sur lesquelles les troupes françaises devaient se replier si elles étaient forcées d'évacuer les premières; c'était par exemple à l'aile gauche Saint-Corneille, à l'aile droite le Vert-Galant (la Tuilerie), sur la route d'Ecommoy, entre les Mortes-Aures et Pontlieue. La nouvelle position, qui n'était pas à plus de 4 ou 5 kilomètres du Mans, avait encore un front d'au moins 11 kilomètres, et elle ne pouvait être utilisée que pour couvrir la retraite de l'armée française sur la rive droite de la Sarthe.

Le prince Frédéric-Charles prépara pour le 11 janvier une bataille décisive : au centre, le 3e corps ne devait pas d'abord s'engager trop fortement, en partie pour attendre l'arrivée du 9e corps — la réserve, — et en outre pour permettre aux deux ailes, 13e et 10e corps, de s'avancer et de prendre l'ennemi en flanc.

La 17e division, du 13e corps, qui n'avait pas pu forcer, le 10, le passage de l'Huisne à Pont-de-Gesnes, traversa la

rivière le 11 à Connerre. La 22e et la 17e division s'avancèrent alors contre la ligne la Chapelle-Lombron.

L'avant-garde de l'aile droite du 3e corps dut commencer par reprendre, le 11 au matin, Champagné qui avait été évacué le 10. Les efforts du 3e corps se concentrèrent ensuite contre Changé et les châteaux des Arches et des Noyers. Ces points ayant été occupés, les Allemands s'avancèrent jusque dans les bois de l'Epau.

Vers midi, le 9e corps, qui s'était avancé en réserve du 3e corps jusqu'à Champagné, combattait bravement contre le plateau d'Auvours. Dans l'après-midi, une partie de la 18e division fut détachée de Champagné sur la rive droite de l'Huisne pour soutenir le 13e corps.

A l'aile gauche, le 10e corps, se conformant aux ordres qu'il avait reçus, s'établit avec le gros de ses forces sur la route d'Ecommoy, en ne laissant sur celle du Grand-Lucé qu'une brigade de cavalerie avec fort peu d'artillerie et d'infanterie.

La route d'Ecommoy étant faiblement occupée par les Français, la 20e division d'infanterie s'y avança jusqu'aux Mortes-Aures, et la brigade Lehmann, qui la suivait avec la réserve d'artillerie du corps, alla jusqu'à Mulsanne.

La brigade de cavalerie Schmidt, qui avait été laissée sur le flanc droit du 10e corps, sur la route du Grand-Lucé, se porta par Parigné-l'Evêque jusque vers le château de la Paillerie.

Lorsque la 20e division eut atteint les Mortes-Aures, son chef, le général Kraatz-Koschlau, envoya quelques bataillons contre la Tuilerie (Vert-Galant). Ces bataillons s'emparèrent de cette position à laquelle Chanzy attachait une importance toute particulière.

Le 12 janvier, le prince Frédéric-Charles voulait pour-

suivre son attaque dans les mêmes directions; mais Chanzy prit de très-bonne heure l'offensive sur tous les points. Le 11 au soir, le prince Frédéric-Charles avait mis son quartier général à Ardenay. Le 12 janvier il faisait froid et un brouillard épais qui ne tomba que vers midi; toutes les routes étaient couvertes de verglas.

La 22e division, du 13e corps, s'avança à droite de la Chapelle, par Saint-Célerin et Torcé, contre la route de Bonnétable au Mans, et elle marcha sur cette route jusqu'à Sainte-Croix, en livrant des combats continuels; la 4e division de cavalerie battait le pays sur sa droite jusqu'à Ballon et Souligné.

La 17e division se déploya à gauche de la 22e, vers Saint-Corneille; elle était soutenue par la 35e brigade, Blumenthal, qui était passée tout entière sur la rive droite de l'Huisne. Deux bataillons de cette brigade, qui avaient pris position à Fatines dès le 11, y furent attaqués vigoureusement par les Français dans la matinée du 12. La 17e division et la 35e brigade se maintinrent jusqu'à la nuit sur le ruisseau de la Parance.

Au centre, la partie disponible du 9e corps allemand, sur la rive gauche de l'Huisne, combattait avec des succès variables autour du plateau d'Auvours. Les Français avaient attaqué de bonne heure le 3e corps sur la basse Huisne, dont ils occupaient toujours la rive gauche. On combattit toute la journée sur ce point sans résultat décisif.

C'est à l'aile gauche des Allemands que le succès décisif devait être obtenu. Le 10e corps et la brigade de cavalerie Schmidt, s'avançant par les routes d'Ecommoy et du Grand-Lucé, arrivèrent à 4 heures du soir tout près du Mans. Une terreur panique saisit alors l'aile droite des Français. Elle occasionna d'horribles scènes. Des soldats français jetèrent

des blessés hors de wagons prêts à partir pour y prendre leurs places. Il ne restait plus au général Chanzy qu'à ordonner rapidement la retraite de son centre et de son aile gauche. Il dirigea le 21e corps, Jaurès, sur Alençon, le 17e et le reste du 19e sur Laval, sous les ordres de Colomb ; il ordonna d'évacuer immédiatement le camp retranché de Conlie, et chargea l'amiral Jauréguiberry de couvrir la retraite qui n'était plus, à vrai dire, qu'une fuite.

Le prince Frédéric-Charles, qui avait assisté à la bataille du 12 janvier avec le 3e corps, ne comptait plus obtenir ce jour-là un succès décisif. A la nuit tombante, il était retourné à Ardenay, afin de prendre ses dispositions pour recommencer le combat le 13 janvier, lorsqu'il reçut, à 8 heures du soir, la nouvelle que le Mans était pris par le 10e corps, et que la 5e division, du 3e corps, suivant le centre français en retraite, avait déjà pénétré dans la ville, après avoir enlevé le château des Arches.

Les pertes de la 2e armée allemande, depuis Vendôme jusqu'au Mans, ou depuis le Loir jusqu'à la Sarthe, furent évaluées à 3,500 hommes tués et blessés. Pendant ces six jours de combats, du 6 au 12 janvier, les pertes des Français étaient beaucoup plus importantes ; les Allemands leur avaient pris en outre 16,000 prisonniers non blessés, 12 bouches à feu et un grand nombre de voitures. Dans les jours qui suivirent la prise du Mans, plus de 6,000 prisonniers ou traînards tombèrent encore aux mains des Allemands.

Après le succès qu'il venait d'obtenir au Mans, le prince Frédéric-Charles n'avait pas l'intention de marcher plus à l'ouest avec toutes ses forces ; mais il voulait au moins recueillir de sa victoire le plus de fruits possible en faisant opérer par quelques détachements une poursuite vigoureuse,

et il donna ses ordres en conséquence pour le 13 janvier. Le 15, il transporta lui-même son quartier général au Mans.

Le grand-duc de Mecklenbourg reçut pour instructions de marcher sur Alençon, en remontant la Sarthe, avec le 13e corps d'armée, la 4e division de cavalerie et la 12e brigade de cavalerie (de la 5e division). Pendant cette marche, la 22e division d'infanterie livra, le 13 et le 14 janvier, des combats d'avant-garde à Ballon et à Beaumont, et le 15 à Frénay. Alençon fut occupé le 17, et un fort détachement en partit le 22 et marcha sur Rouen pour établir les communications avec la première armée et empêcher en même temps des corps dispersés de Chanzy de rejoindre Faidherbe.

La 14e brigade de cavalerie, général de Schmidt, soutenue par des fractions du 9e corps d'armée, marcha du Mans sur Laval, en partie sur la voie ferrée par Conlie, en partie sur la grande route par Chassillé. Le 14 janvier, Schmidt atteignit l'arrière-garde française à Chassillé, sur la Vègre, et il la repoussa devant lui en faisant quelques centaines de prisonniers. Le 16, il avait déjà dépassé Vaiges et il s'arrêta en vue de Laval. Sur ces entrefaites, les Allemands avaient occupé, le 14, le grand camp fortifié de Conlie où ils trouvèrent une immense quantité d'approvisionnements parfaitement intacts.

Le 13 janvier, une brigade combinée du 3e corps prussien prit la direction d'Angers où le 17e corps français semblait vouloir se retirer.

Enfin, une partie du 10e corps occupa Tours sans résistance, le 19 janvier.

L'armée française de l'Ouest, que commandait le général Chanzy, était pour longtemps hors d'état de combattre.

Le prince Frédéric-Charles avait mis toute une semaine pour faire cette marche victorieuse de 70 kilomètres de Ven-

dôme au Mans. En admettant donc que Chanzy, qui se trouvait maintenant derrière la Mayenne, fût en état de reprendre l'offensive vers le 20 janvier et qu'il ne pût pas marcher de l'ouest à l'est plus rapidement que le prince Frédéric-Charles n'avait marché de l'est à l'ouest, il ne pouvait pas arriver sous les murs de Paris avant le 20 février.

Mais, dans l'état réel des choses, Chanzy ne pouvait songer à reprendre l'offensive. Le nombre de ses troupes à peu près disponibles pour combattre s'élevait à peine à 70,000 hommes, et il ne pouvait pas fonder de grandes espérances sur la qualité des renforts qui pouvaient lui être envoyés dans les premières semaines. Mais, en admettant même que ces renforts pussent être meilleurs, il fallait toujours quelques semaines pour les faire arriver en assez grand nombre pour autoriser Chanzy à prendre l'offensive. Nous pouvons donc affirmer que dans le cas le plus favorable et en admettant que Chanzy fût constamment heureux dans cette nouvelle offensive, il ne pouvait pas arriver aux environs de Paris avant le commencement de mars.

Le Gouvernement de la défense nationale, à Paris, ne fut point informé de la véritable situation de l'armée de l'Ouest. Il apprit cependant bientôt par une dépêche de M. Gambetta, ministre délégué de l'intérieur et de la guerre, que Chanzy s'était retiré derrière la Mayenne. Mais le Gouvernement pouvait conclure, des termes de cette dépêche, que c'était volontairement et dans l'intérêt de l'exécution d'un plan profond de Gambetta que Chanzy s'était retiré derrière la Mayenne, au lieu d'y être forcé par l'armée du prince Frédéric-Charles. Le Gouvernement blâmait le plan de Gambetta, mais le résultat n'en était pas moins un fait accompli.

Ce fait, réuni à d'autres de même nature et à la situation particulière de Paris, forcèrent à conclure, le 28 janvier, une capitulation et un armistice qui fut mis en vigueur le 31 pour les deux armées qui se trouvaient en présence dans l'Ouest.

Diverses rencontres moins importantes eurent également lieu sur la Loire pendant les grandes opérations du prince Frédéric-Charles. Nous n'en mentionnerons que la pointe que fit, de Nevers, un détachement du 25e corps français, général Lecointe, contre Briare où se trouvait un faible détachement de la brigade Rantzau, du 9e corps allemand.

---

### VIII. Opérations dans le Nord pendant le mois de janvier 1871.

Nous avons suivi les opérations dans le Nord jusqu'à la fin du mois de décembre. Le général Faidherbe s'était retiré sur Douai après le combat de Pont-Noyelles, et il avait concentré ses troupes au camp de Vitry, entre Douai et Arras.

La première armée allemande, sous les ordres du général de Manteuffel, fournissait de nombreux détachements et avait le gros de ses forces devant Amiens, sur les routes d'Arras et de Douai (par Bapaume).

Elle était couverte à son aile droite par un fort détachement, composé de la 3e division de cavalerie prussienne, de la division de cavalerie saxonne, du 19e régiment d'infanterie allemande et du 1er bataillon de chasseurs saxons. Ce détachement, commandé par le général de Grœben et qui fut mis, le 2 janvier 1871, sous les ordres du prince Albert de Prusse (le plus jeune), surveillait le canal de Saint-Quen-

tin — qui va de l'Oise à l'Escaut — et toute la ligne de Saint-Quentin à Cambray.

Le général de Bentheim, avec la plus grande partie de sa division, était sur le flanc gauche de Manteuffel, à Rouen, et commandait les deux rives de la Seine.

Le 2 janvier 1871, Faidherbe, auquel on ne saurait contester une grande activité, mit ses troupes en marche du camp de Vitry. La 2e division du 22e corps, général Robin, rencontra ce jour-là la 30e brigade d'infanterie prussienne à Sapignies, au nord de Bapaume, sur la route d'Arras; il s'engagea un violent combat dans lequel les Prussiens se maintinrent. La division Robin, avant-garde de Faidherbe, ne put point être soutenue le 2 janvier; mais Faidherbe amena dans la soirée tout le 22e corps et il le disposa pour le lendemain sur la ligne d'Achiet à Ervillers où Robin se retira de son côté.

Cependant les Allemands avaient reçu, eux aussi, pour le 3 janvier, des renforts importants, toute la 15e division et le détachement du prince Albert. Le général Faidherbe prit l'offensive, le 3 au matin. Sur son aile droite, à Achiet, le combat se maintint à peu près indécis; sur son aile gauche, il voulut s'avancer d'Ervillers sur Béhagnies, mais il ne put y réussir malgré la grande supériorité numérique qu'il déploya sur ce point. Lorsque la nuit vint, la lutte était encore sans résultat, mais tandis que les Allemands avaient conservé toute leur cohésion, les Français s'étaient fort désunis. Faidherbe crut, à cause de cela, devoir ordonner la retraite. Il ne se retira cependant qu'à 8 kilomètres du champ de bataille, à Boisleux, dans la direction d'Arras, et il y resta, sans être inquiété, jusqu'au 6 janvier. La perte des Allemands dans les deux journées du 2 et du 3 janvier s'élevait à 1120 hommes, dont 46 officiers tués ou blessés.

D'après ses propres données, Faidherbe aurait perdu 4,000 hommes.

Les Allemands n'avaient pas poursuivi Faidherbe, soit qu'ils craignissent de s'engager au milieu des places fortes du Nord, soit parce que des changements importants survenaient à cette époque dans la première armée. En effet, dès qu'il fut certain pour le quartier général allemand de Versailles que Bourbaki avait commencé son mouvement de l'ouest à l'est, de Nevers à Besançon, pour tomber ensuite sur le corps de Werder, on avait décidé la formation d'une armée allemande du Sud dont le commandement fut donné au général de Manteuffel, jusqu'alors chef de la première armée. Il fut remplacé à la tête de la première armée par le général de Gœben, dont le corps d'armée, le 1er, fut donné au général de Bentheim, chef de la 1re division, laquelle passa sous les ordres du général de Gayl.

Nous savons déjà que Bentheim était à Rouen au commencement de janvier. Un corps français, sous le général Roye, se disposait à l'attaquer sur la rive gauche de la Seine et devait être appuyé par un autre corps qui s'avancerait par la rive droite. Mais ce dernier ne parut point. Bentheim, instruit de l'approche de Roye, passa le 4 janvier, au matin, sur la rive gauche de la Seine au-dessous de Rouen, prit les Français en flanc et à revers à Moulineaux et les obligea à une prompte retraite. Il les poursuivit ensuite vigoureusement, les atteignit le soir du même jour à Bourgachard et leur fit subir un nouvel échec. Les Français perdirent beaucoup de prisonniers. Le lendemain, 5 janvier, Bentheim reçut sa nomination de chef du 1er corps d'armée.

Bien qu'il ne fût pas inquiété, Faidherbe porta, le 6 janvier, ses troupes plus au nord, entre Arras et Douai, pour avoir une plus grande liberté d'action. Il paraît que le

nouveau plan était pour lui de se jeter par Reims sur les derrières des Allemands qui pourraient être envoyés contre Bourbaki et de chercher à rejoindre ce général.

Il détacha aussitôt sur Achiet le Grand une avant-garde de la division Derroja (lieutenant-colonel du 33e au commencement de 1870), et une de la division Robin sur Bapaume.

Un détachement se porta ensuite de Bapaume à Albert. sur la route d'Amiens.

En outre, Faidherbe fit envoyer, par le télégraphe à Lille et à Bruxelles, la nouvelle qu'il marchait de nouveau sur Amiens. Un de ces télégrammes du 14 janvier annonçait que Faidherbe avait mis ce jour-là son quartier général à Albert.

Dans le fait, le chef de l'armée française du Nord dirigeait alors le gros de ses forces non pas sur Amiens, mais beaucoup plus à l'est, sur Saint-Quentin.

Faidherbe pouvait exécuter sans difficultés les mouvements qu'il annonçait, car, en prenant le commandement de la première armée, le général de Gœben avait ramené, sur la rive gauche de la Somme, toutes ses troupes disponibles à l'exception du détachement du prince Albert. Ce détachement, composé principalement de cavalerie, devait observer les Français et donner des nouvelles de leurs mouvements.

D'après le rôle qu'avait à jouer la première armée, Gœben, devant surveiller une grande étendue de territoire, ne pouvait pas réunir sur un point donné des forces très-considérables, et il reconnut alors opportun de se cacher autant que possible avec les forces qu'il pouvait réunir, afin d'épier le moment favorable et de tomber ensuite sur le point qu'il choisirait.

---

La place de Péronne, étroitement investie depuis le 27 décembre, capitula le 10 janvier. Cela rendit Gœben maître de toute la ligne de la Somme et du canal de l'Oise. Il avait en son pouvoir la Fère, Ham, Péronne et Amiens, ce qui lui permettait de passer où il voudrait de la rive gauche sur la rive droite de la Somme, soit à l'une de ses ailes, soit au centre de la ligne qu'occupait son armée. Il ne se laissa pas tromper par les télégrammes de Faidherbe, mais il recommanda au prince Albert de redoubler de vigilance.

Lorsque Gœben apprit que Faidherbe marchait sur Saint-Quentin, il réunit toutes ses troupes disponibles, passa sur la rive droite de la Somme à Ham, et son avant-garde attaqua celle de Faidherbe le 18 janvier à Beauvais. Les Français furent rejetés en arrière sur Vermand et Saint-Quentin. La bataille principale eut lieu le 19 janvier et Faidherbe y engagea la plus grande partie des 22e et 23e corps. Ce dernier se composait principalement de gardes nationaux récemment mobilisés.

Le combat commença le 19 de grand matin. A l'aile droite le 22e corps français tint assez bien; mais à l'aile gauche française, le 19e régiment allemand, du détachement du prince Albert de Prusse, prit d'assaut vers midi la gare de Saint-Quentin. Cela décida la défaite des Français. Une terreur panique s'empara du 23e corps, et le 22e corps ne put faire autre chose que de se mettre en retraite également.

Les Allemands poursuivirent les Français pendant les trois journées du 20, du 21 et du 22 janvier et firent près de 12,000 prisonniers; leur cavalerie s'avança jusqu'au Cateau-Cambrésis, à Cambrai, Douai et Arras. Toute l'armée française du Nord était débandée. Faidherbe se rendit à Lille et ordonna d'inonder les environs des places fortes du Nord.

L'armée du Nord était donc paralysée à peu près en même temps que celle de l'Ouest. Gambetta fit justement à cette époque une tournée de visite aux armées. Le 17 janvier, il était à Laval où il rencontra Chanzy dans sa retraite du Mans. Il se rendit ensuite à Lille où il trouva Faidherbe après sa défaite de Saint-Quentin. — Gambetta ne vit cependant pas la vérité. Il est presque impossible de croire que les généraux la lui aient complétement cachée; il n'écouta donc point ou ne comprit pas. Comme un prophète ou comme un fou, il répétait toujours son mot de la guerre à outrance. Il eût fallu peut-être, pour l'éclairer, lui mettre sur le dos l'une des souquenilles dont on avait habillé les gardes mobiles et les soldats français pour une campagne d'hiver et le forcer à faire campagne pendant huit jours. — Tous les officiers se plaignaient que les soldats et surtout les gardes mobiles ne voulaient plus se battre. Cela s'explique facilement. En effet, les Français étaient constamment battus, même alors qu'ils avaient une grande supériorité numérique, mais les soldats sentaient de plus qu'il ne pouvait en être autrement à cause de leur armement, de leur habillement, de leurs chefs et de leur instruction; ils perdaient donc toute confiance dans des succès futurs ; — or, sans cette confiance, comment le soldat se battra-t-il ?

Un commandement en chef habile a sans aucun doute une grande importance, mais ce n'est cependant pas tout, ce n'est même pas la chose principale.

Gambetta aurait eu beau découvrir les premiers généraux du monde qu'ils n'auraient rien pu faire avec de pareilles troupes, tandis qu'avec les excellentes troupes allemandes, un général très-ordinaire n'avait qu'à faire son devoir méthodiquement pour remporter de grands succès tant qu'il n'avait pas affaire à un ennemi d'une valeur égale à la

sienne. C'est par suite d'une certaine présomption, nourrie par une fausse science, qu'un grand nombre d'officiers attachent beaucoup trop d'importance au « génie » du général en chef et beaucoup trop peu à l'organisation des moyens de guerre.

Le général de Gœben était maître, le 20 janvier, de tout le pays du Nord jusqu'à la ligne Cateau-Cambrésis, Cambrai, Arras. Il ne songeait pas encore à dépasser cette ligne. Il bombarda la place de Cambrai, qui avait refusé de lui ouvrir ses portes.

L'armistice fut signé sur ces entrefaites à la fin de janvier et s'étendit au théâtre de la guerre dans le nord de la France.

---

### IX. Chute des places de Phalsbourg, Montmédy, Mézières, Rocroy et Longwy.

Avant de raconter la fin du siége de Paris, nous dirons quelques mots de la chute des places fortes françaises, plus ou moins en dehors des grandes opérations, qui capitulèrent dans le courant de décembre et de janvier.

Les premières troupes allemandes, du 6e corps d'armée, étaient arrivées devant Phalsbourg le 8 août. Le 14, la place fut bombardée par 60 pièces de campagne et sommée de se rendre le 15. Bien que le bombardement eût réduit en cendres un grand nombre de maisons de cette petite ville, son commandant, le chef de bataillon Taillant, ne voulut pas entendre parler de capitulation.

Les Allemands laissèrent alors devant la place deux bataillons de ligne, qui furent relevés le 18 et le 19 août par

trois bataillons de landwehr de Thuringe, auxquels fut confié l'investissement de Phalsbourg. On leur adjoignit un escadron de cavalerie, mais pas d'artillerie. Ce petit corps ne compta bientôt que 1700 hommes.

La garnison de Phalsbourg était forte d'environ 1900 hommes. Elle pouvait donc se permettre de faire des sorties, dans lesquelles elle serait soutenue par l'artillerie de la place.

Le 24 août, elle fit en effet une sortie contre les Baraques du bois de Chênes d'en bas ; une autre le 25 à l'ouest, sur Mittelbronn, et enfin le 27 une seconde sortie contre les Baraques d'en bas.

Bien que la landwehr prussienne réussît à repousser ces sorties sans éprouver de grandes pertes, elle s'était aperçue du manque d'artillerie. Sur le rapport qui fut fait à cet égard au commandement, le corps d'investissement reçut aussitôt une batterie de 4 qui bombarda Phalsbourg dès son arrivée.

Le 14 septembre, la garnison fit une nouvelle sortie au nord contre Buchelberg.

Vers cette époque, des bandes de francs-tireurs se rassemblaient dans les Vosges, au sud du chemin de fer de Strasbourg à Paris, et les nouvelles qu'en recevait le major Giese, commandant du petit corps d'investissement, lui faisaient trouver sa situation très-grave. En tout cas, le service du corps d'investissement devenait réellement plus difficile, puisqu'il lui fallait se garder contre la place et contre l'ennemi extérieur. Cependant la seule opération de ces francs-tireurs redoutés fut une attaque exécutée le 29 septembre contre une grand'garde prussienne au tunnel situé à l'ouest de Lutzelbourg.

Dès que la chute de Strasbourg fut connue du corps d'in-

vestissement, il en informa le commandant de la place, auquel il avait déjà fait savoir la capitulation de Sedan. Le commandant de Phalsbourg n'en persista pas moins à vouloir défendre la ville.

La prise de Strasbourg eut pour conséquence la retraite des francs-tireurs de Dabo vers Besançon. Cela dégagea beaucoup le corps allemand qui investissait Phalsbourg, et il reçut de temps en temps des renforts. On avait bien songé à commencer un siége en règle de cette place, mais, après réflexion, on trouva que cela n'en valait pas la peine en raison de la mince importance stratégique de Phalsbourg, qui serait hors d'état de tenir longtemps avec sa petite garnison.

L'artillerie française tirait fréquemment de la place, l'artillerie allemande beaucoup moins.

Dans la nuit du 24 au 25 novembre, six pièces de campagne bombardèrent la ville de trois points différents ; des Baraques des Trois-Maisons au sud, des Quatre-Vents à l'est, et des environs de Wescheim au nord. La place répondit avec vivacité. Les deux partis se firent très-peu de mal.

Cependant les approvisionnements commençaient à manquer dans la place, particulièrement le sel et la viande ; — il y avait encore du blé, mais on manquait de moyens de le moudre. Au commencement de l'investissement, le commerce de la place avec ses environs immédiats était assez facile, les paysans qui sont assez rapprochés de Phalsbourg faisaient le plus de contrebande qu'ils pouvaient par des sentiers à eux connus.

Mais plus l'investissement se prolongeait, mieux les troupes allemandes connaissaient le terrain qu'elles avaient à garder, et plus cette contrebande devenait difficile.

Ces circonstances obligèrent le commandant à songer à

capituler. Il entama donc des négociations le 30 novembre en demandant que la garnison pût se retirer librement au midi. Le chef des troupes d'investissement repoussa ces conditions, et les négociations furent rompues.

Cependant la situation de Phalsbourg s'aggravait de jour en jour. La petite vérole, qui causait tant de ravages en France depuis 1869, faisait dans Phalsbourg beaucoup de victimes.

Dans cet état de choses, le commandant de la place informa, le 12 décembre, le chef du corps d'investissement que les portes de Phalsbourg étaient ouvertes et qu'il pouvait y entrer. Il ne fut pas conclu de capitulation régulière. Le commandant de la place fit même enclouer ses 65 canons, briser les 12,000 fusils qu'il avait, et mettre hors de service la poudre et les munitions. La garnison se composait encore de 52 officiers et 1838 hommes, qui furent prisonniers de guerre.

Lorsque Thionville eut succombé et que le matériel d'artillerie qui avait réduit cette place fut devenu disponible, le général de Kamecke fut chargé de prendre Montmédy. Il avait également sous ses ordres le détachement qui devait investir la petite place de Longwy et qui partit de Thionville le 27 novembre.

Le 28, le gros de la 14ᵉ division marcha de Thionville sur Montmédy. Les compagnies d'artillerie de places et le matériel de siége furent transportés à Longuyon en chemin de fer et marchèrent de là sur Juvigny au sud de Montmédy.

Les Allemands commencèrent le 7 décembre à construire des batteries sur les hauteurs situées au sud de la ville dont elles sont éloignées de 2,000 à 3,000 pas. Une seule batterie de 4 mortiers rayés fut établie à Vigneulles, dans la

vallée de la Chiers. Le grand parc fut installé à Iré-le-Sec.

Le 12 décembre au matin, 62 pièces allemandes pouvaient ouvrir leur feu sur Montmédy. Mais auparavant le commandant de la place fut encore sommé de se rendre. Il refusa.

Le feu commença donc le 12 décembre à 7 heures et demie du matin, et la place y répondit avec beaucoup de vivacité. Il se mit à pleuvoir le 12 à midi, et un brouillard intense régna toute la journée du 13. Le bombardement fut à cause de cela très-modéré le 13 décembre. Néanmoins, plusieurs incendies avaient été allumés dans la ville et le commandant demanda à traiter dans la soirée. La capitulation fut conclue le 14 à 2 heures du matin et ratifiée à 8 heures ; les Prussiens occupèrent la place dans l'après-midi. 2,000 prisonniers environ, plus de 60 canons, et plusieurs magasins tombaient aux mains des vainqueurs, qui avaient en outre la satisfaction de rendre la liberté à 8 officiers et 228 soldats prussiens prisonniers à Montmédy. L'artillerie allemande avait lancé dans Montmédy 2,985 projectiles.

Mézières était devenu un point d'appui pour les francs-tireurs des Ardennes, qui faisaient souvent de là des expéditions heureuses contre les Allemands et ramenaient des prisonniers et du butin. La place était mieux observée depuis le commencement de novembre, mais ce n'est qu'après la prise de Montmédy qu'un investissement plus étroit put avoir lieu, et le 25 décembre le général de Woyna commença les préparatifs d'un siége ou d'un bombardement de la place. Mézières capitula le 2 janvier après un bombardement meurtrier de plusieurs jours. Les Allemands y firent 1000 prisonniers, prirent 106 canons et trouvèrent en outre de grands approvisionnements.

Trois jours après, 5 bataillons et 2 escadrons de la division de landwehr Senden, avec 36 bouches à feu, attaquè-

rent de vive force la ville de Rocroy ; cette petite place, qui avait 72 canons, n'était cependant défendue que par 300 hommes ; elle capitula aussitôt le 5 janvier, et les Prussiens l'occupèrent le 6.

Longwy, située tout près de la frontière de Belgique et du Luxembourg hollandais, fut étroitement investie en même temps que Mézières. A cette occasion, le comte de Bismarck publia une note menaçante, dans laquelle il annonçait qu'en raison de la conduite des Luxembourgeois, les Allemands ne pourraient plus respecter la neutralité du grand-duché, et qu'on se conduirait envers lui sans égard pour cette neutralité, si les Luxembourgeois approvisionnaient Longwy comme ils avaient approvisionné Thionville. Longwy, bombardée depuis le 19 janvier, capitula le 25 avec 4,000 hommes et 200 pièces de canon.

---

### X. Derniers combats autour de Paris. — Bombardement.

Lorsque le prince Frédéric-Charles eut rejeté l'armée de la Loire derrière Orléans et que Manteuffel eut remporté ses premières victoires sur l'armée du Nord, le quartier général allemand tint conseil pour savoir si l'on ne prendrait pas contre Paris d'autres mesures que l'investissement.

La question fut résolue par l'affirmative. Une attaque d'artillerie fut ordonnée contre Paris, sous la forme d'un bombardement des forts détachés et de la ville elle-même. Nous avons dit plus haut que ce dernier moyen avait soulevé bien des scrupules, même à Versailles, mais ils furent écartés par ceux qui n'envisageaient la question qu'à un point de vue militaire, et ils se trouvaient en majorité.

Il y avait actuellement devant Paris assez de canons et de munitions pour qu'on ne craignît pas d'être obligé de suspendre le bombardement faute de munitions. D'après l'état des choses sur tous les points du théâtre de la guerre, il n'y avait plus à craindre que des entreprises du dehors vinssent gêner le bombardement ou mettre en péril le matériel de siége. Les sorties de Paris que Trochu pouvait entreprendre ne devaient pas causer plus d'inquiétudes, parce que toutes les positions des Allemands étaient bien fortifiées, grâce aux ouvrages qu'ils avaient pris aux Français et à des retranchements qu'ils avaient construits eux-mêmes. S'il était permis de compter que la faim réduirait Paris dans un délai assez rapproché, on pouvait admettre que la terreur causée par un bombardement augmenterait les effets de la faim et activerait la reddition de Paris.

Ce furent justement les protestations unanimes de la presse neutre contre le bombardement de Paris qui décidèrent quelques-uns des chefs influents de Versailles à l'entreprendre.

La grande majorité de la presse allemande demandait tous les jours avec une ardeur croissante le bombardement. L'Allemagne soupirait après la paix, à l'exception d'un petit nombre de gens qui trouvaient ou croyaient trouver leur avantage à la continuation de la guerre.

« Il fallait en finir une bonne fois, disait-on dans la presse allemande. Avec Paris, on aurait la paix; et l'on devait avoir Paris par le bombardement. Pourquoi donc les chefs de l'armée allemande tardaient-ils si longtemps? Etait-il vrai qu'ils n'étaient pas suffisamment prêts, bien que tout se fût passé à merveille jusqu'à Sedan? Se pourrait-il encore qu'on eût des scrupules à bombarder la « ville sainte » ? Il fallait se demander dans ce cas si la vie de quel-

ques centaines de Parisiens était plus précieuse que celle de milliers d'Allemands qui, pendant ce long investissement, avaient été tués par les maladies ou par des balles françaises. »

Tel était le langage de la plus grande partie de la presse allemande; mais les chefs de l'armée allemande songeaient à satisfaire ses désirs.

Le bombardement principal devait être opéré par les batteries déjà construites ou projetées sur les hauteurs de Sèvres, de Meudon, de Clamart et de Châtillon. Ces batteries avaient devant elles les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, dont il fallait commencer par éteindre le feu pour exécuter ensuite plus tranquillement le bombardement de la ville.

Nous savons que les hauteurs mentionnées s'élèvent assez haut au-dessus des eaux de la Seine et de l'horizon de l'enceinte continue de Paris, circonstance favorable en ce qu'elle augmentait l'amplitude des bombes qui devaient tomber dans les parties basses de la ville, et que l'on pouvait admettre que ces bombes arriveraient par-dessus l'enceinte extérieure jusqu'au centre de Paris. D'un autre côté, la situation de ces batteries était défavorable en ce que leurs projectiles pouvaient difficilement dépasser la Seine et que la partie de la ville située sur la rive gauche du fleuve a beaucoup moins d'importance que celle de la rive droite.

Le bombardement des hauteurs de Clamart devait être appuyé par des attaques d'artillerie, exécutées à l'est et au nord contre les forts de l'est et les ouvrages de Saint-Denis. Le bombardement de la ville ne pouvait avoir lieu efficacement ni du nord, ni de l'est.

L'attaque devait donc se faire à l'est contre les batteries du mont Avron, pour éloigner l'attention des Français du

sud de Paris et faciliter l'achèvement des batteries qui se construisaient de ce côté.

Les premières batteries du mont Avron avaient été construites, comme nous savons, peu de jours avant la grande sortie du 30 novembre, et elles avaient rendu, les jours suivants, à l'armée de Ducrot, d'excellents services contre les Wurtembergeois, les Saxons et le 2e corps allemand. Elles prirent également part, le 21 décembre, au combat du Bourget et empêchèrent l'artillerie de l'aile gauche prussienne de s'avancer jusqu'à Bondy.

Ces services et d'autres semblables, qu'avait rendus le mont Avron, étaient célébrés à l'envi par les journaux de Paris, de telle manière que le public ignorant devait croire que le mont Avron était la « clef de Paris ». Les militaires ne faisaient rien pour combattre cette erreur qui s'enracina et se répandit, comme il arrive habituellement. Par le fait, le mont Avron n'avait en aucune façon l'importance d'un fort détaché.

Les Français y avaient construit successivement des batteries en terre, dont le nombre s'élevait à huit, lorsqu'on y eut installé, le 25 décembre, 4 pièces de 30 de marine. Toutes ces batteries en terre avaient été construites à la hâte, presque toujours par un très-grand froid, et cet amas de mottes de terre gelée, sans aucune consistance entre elles, n'offrait point une grande force de résistance. Il n'y avait pas, sur le mont Avron, d'espaces couverts pour abriter la garnison, ni de traverses en nombre suffisant. — Le 26 décembre, les batteries du mont Avron étaient armées de 76 bouches à feu, dont 6 de 30, 6 canons de 24 court, 23 canons Reffye de 7, 34 de 12 et 7 mitrailleuses ; elles tiraient contre toute la ligne Bondy, le Raincy, Gagny, Chelles, Gournay, Noisy-le-Grand.

Les Allemands reçurent l'ordre, le 18 décembre, de faire les préparatifs d'attaque contre le mont Avron. Les jours suivants, les pionniers de l'armée de la Meuse (prince royal de Saxe) creusèrent des embuscades depuis le château du Raincy jusqu'au Pressoir, à l'est de Gagny. Le 22 décembre, des batteries furent construites sur cette ligne, sous la protection de l'infanterie saxonne qui occupait ces embuscades et se tenait en réserve derrière elles. Les batteries achevées étaient armées, le 26 décembre, de 76 canons, juste le même nombre de bouches à feu que les Français avaient sur le mont Avron; — il y avait seulement entre eux cette différence importante que les pièces françaises étaient réunies sur un espace restreint, tandis que les batteries allemandes étaient réparties sur une longue ligne embrassante.

Le 27 décembre, à 7 heures et demie du matin, les batteries allemandes ouvrirent le feu contre le mont Avron. Il régnait un brouillard très-épais qui empêchait les Allemands de voir l'effet que produisait leur artillerie. Toutes les troupes du corps saxon étaient de piquet et prêtes à combattre si c'était nécessaire.

Les Français furent d'abord complétement surpris par l'ouverture du feu des Allemands; mais, cette surprise passée, chacun reprit son poste et le mont Avron répondit vivement au feu de l'ennemi.

Malgré le brouillard, le feu des Allemands avait été très-efficace le 27 décembre et un grand nombre de pièces françaises étaient démontées, de sorte que le colonel Stoffel, qui commandait sur le mont Avron, voulait abandonner la défense de cette position.

Mais le général d'Hugues, qui avait à ce moment le commandement des forts de l'est, ne fut pas de cet avis. Il porta sur le mont Avron 2 divisions et 2 batteries de campagne

pour repousser une attaque de nuit des Allemands. Il y avait donc sur cet espace étroit, dans la matinée du 28 décembre, 24,000 hommes, inutiles pour défendre le mont Avron, qu'il était impossible d'abriter, et dans lesquels le bombardement, si les Allemands le recommençaient le 28, devait faire de terribles ravages.

Le 28 au matin, comme le mont Avron ne tirait presque plus, le prince royal de Saxe et son état-major se demandèrent s'ils ne feraient pas avancer leur infanterie pour s'emparer de la position. Mais les patrouilles qu'ils envoyèrent ayant rencontré partout une vigoureuse résistance des Français, ils renoncèrent à ce dessein et se contentèrent de continuer le bombardement le 28.

Les effets de ce bombardement convainquirent les Français que la position n'était pas tenable. Le général Trochu vint lui-même dans les batteries à 4 heures du soir et ordonna de les évacuer.

Le 29, à 5 heures du matin, les canons furent ramenés à Rosny où se retira ensuite l'artillerie de campagne, ainsi que l'infanterie.

Le 29 décembre, les Allemands recommencèrent le feu avec une nouvelle violence, mais les rapports leur apprirent bientôt que le mont Avron devait être évacué : ils y envoyèrent donc, de Villemomble et de Gagny, 4 compagnies, suivies de détachements d'artilleurs, non pas pour occuper ce poste avancé, mais pour constater la situation des batteries françaises et ramener les armes et les canons qui resteraient encore dans les batteries abandonnées. Après avoir rempli leur mission, ces détachements allemands regagnèrent leurs positions.

Après s'être débarrassées du mont Avron, les batteries allemandes de l'est dirigèrent surtout leur feu sur les forts

de Nogent, de Rosny et de Noisy, ainsi que sur les redoutes intermédiaires. Ce feu causa relativement peu de mal à ces forts, d'où les Français cessèrent pourtant bientôt de répondre; ils avaient reconnu que leur artillerie ne pouvait pas lutter avec succès contre les batteries éloignées et bien abritées des Allemands. Ils se contentaient donc de réparer pendant la nuit les dégâts occasionnés à leurs parapets, et ils attendaient, pour faire agir leur artillerie, que les Allemands se rapprochassent des forts, soit dans une attaque en règle, soit pour donner l'assaut.

L'intention des Allemands n'était pas de tenter de ce côté quelque chose de plus sérieux. Ils voulaient distraire l'attention des Français du côté sud de la ville, pendant qu'ils armaient les batteries destinées à bombarder les forts du sud; c'est dans ce but qu'ils simulèrent la construction de nouvelles batteries du côté de l'est et qu'ils alarmèrent plusieurs fois les positions françaises de ce côté.

Le 4 janvier, de grand matin, une partie de la 24e division, s'avançant par Neuilly-sur-Marne, alarma le fort de Nogent, et recommença ensuite dans l'après-midi du 5 janvier. Le 5 au matin, des fractions de la 23e division alarmèrent les forts de Rosny et de Bondy.

Cependant les batteries allemandes sur les hauteurs de Meudon, Clamart et Châtillon, avaient été armées dans la nuit du 3 au 4 janvier, et le 5 elles commencèrent à bombarder les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, ainsi que la partie de la ville située sur la rive gauche.

Le commencement de ce bombardement fut cause que les forts de l'est firent un feu très-violent contre les batteries allemandes qu'ils avaient devant eux, dans l'après-midi du 5 janvier.

Les batteries allemandes au sud de Paris, de Saint-Cloud

à Châtillon, par Meudon et les hauteurs de Clamart, avaient été armées dans la nuit du 3 au 4 janvier ; elles n'ouvrirent pas leur feu le 4 à cause d'un brouillard impénétrable, et ne commencèrent à tirer que le 5 à 9 heures du matin. Pendant les semaines suivantes voici quelles furent presque constamment les conditions de l'atmosphère : le matin du brouillard ; le temps s'élevait assez vers 10 heures pour qu'on pût apercevoir des hauteurs de Clamart les points les plus élevés de Paris, et, à 3 heures du soir, le brouillard s'étendait de nouveau sur la vallée de la Seine et permettait à peine aux Prussiens de distinguer les ouvrages détachés les plus rapprochés. Les heures qui précédaient ou suivaient midi étaient donc les plus favorables pour le bombardement.

Ce bombardement fut dirigé principalement contre les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, et, le plus habituellement, contre les bâtiments situés à l'intérieur de ces forts. Ce n'est que par un temps clair que les assiégeants prenaient pour point de mire les embrasures et les batteries françaises. Les casernes des forts furent détruites et beaucoup de pièces démontées grâce à la précision de l'artillerie allemande, mais ce serait néanmoins une erreur de croire que les forts détachés étaient pour cela mis hors de service. En effet, les Français se décidèrent promptement à faire taire le feu des forts, afin de réserver leurs coups pour l'instant d'une attaque décisive ou pour répondre aux Allemands de temps à autre. En général, ils se mirent à agir avec de grandes batteries de campagne qu'ils amenaient derrière les fortifications passagères qui reliaient entre eux les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge et de Bicêtre, et qui pouvaient changer de place instantanément, dès que les Allemands les prenaient pour but de leur tir.

Disons encore que les Français se servirent, dans les sorties, de batteries blindées de chemin de fer. C'était une locomotive blindée, qui traînait un ou plusieurs wagons également blindés, dont chacun portait une pièce de gros calibre qui pouvait être dirigée de tous côtés, comme sur un bâtiment à coupole. Des trains de cette espèce étaient dirigés, lors des sorties, sur les tronçons de chemin de fer dont disposaient les Parisiens. Ils pouvaient à l'occasion produire un effet surprenant, mais on comprend qu'ils ne suffisaient pas pour changer la situation générale, ainsi que se le figuraient quelques têtes exaltées.

Si les Allemands n'avaient eu en vue que le bombardement des forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy, des coups mal dirigés auraient encore atteint le XIVe arrondissement (Observatoire), le XVe (Vaugirard) et le XVIe (Passy). Mais par le fait, les bombes allemandes allèrent beaucoup plus loin dès les premiers jours du bombardement, jusque dans le Ve arrondissement (Panthéon), le VIe (Luxembourg) et le VIIe (Palais-Bourbon).

Dans l'arrondissement du Panthéon, elles tombèrent le plus souvent sur la place même du Panthéon, la rue Soufflot et l'hôpital du Val-de-Grâce où se trouvait une ambulance pour les blessés. Le drapeau de la convention de Genève flottait sur le Val-de-Grâce. Les dômes du Panthéon et du Val-de-Grâce s'aperçoivent de très-loin, et il est très-possible que ces édifices fussent les seuls points que pût voir l'artillerie allemande par les temps de brouillard.

Dans l'arrondissement du Luxembourg, il tomba des bombes dans le jardin du Luxembourg, ainsi que près de l'église Saint-Sulpice et dans la rue Madame; — dans l'arrondissement du Palais-Bourbon, il arriva des projectiles derrière l'hôtel des Invalides et près de l'Ecole militaire.

Tous les points sur lesquels se concentra le feu des batteries allemandes du sud sont faciles à distinguer de loin; mais que l'on pût également apercevoir les détails, par exemple le drapeau de la convention de Genève flottant sur un dôme, c'est une autre question.

Un certain nombre de projectiles furent lancés à des distances énormes : des hauteurs de Châtillon au Panthéon il y a plus de 10,000 pas, 7,500 mètres. Il ne faut cependant pas se figurer que le bombardement ait causé dans Paris de grands dégâts, et il n'aurait jamais suffi pour faire capituler la place. Il est certain que le 8 janvier, les Parisiens commencèrent à émigrer de la rive gauche sur la rive droite, mais cette émigration fut très-limitée; la plupart des habitants de la rive gauche restèrent dans leurs demeures, et l'on n'eut pas de difficultés à loger dans les quartiers de la rive droite les émigrés de la rive gauche, ainsi qu'à pourvoir à leur subsistance.

A partir du 11 janvier, des batteries allemandes avancées sur la hauteur de Notre-Dame-de-Clamart envoyèrent des projectiles jusqu'au boulevard Saint-Germain et près de la rive gauche de la Seine, en face la Cité et l'île Saint-Louis.

Le bombardement de Paris mécontenta l'Europe entière à l'exception de l'Allemagne. Il s'éleva de nombreuses protestations. Le 9 janvier, le Gouvernement de la défense nationale protesta dans une note où il disait notamment que, contrairement à l'usage, le bombardement n'avait point été annoncé d'avance. Le 14 janvier, le général Trochu remit aux avant-postes allemands une protestation contre le bombardement des hôpitaux, — ce qui avait trait surtout au Val-de-Grâce. Le comte de Moltke déclara solennellement que l'artillerie allemande ne tirait pas sur les hôpitaux, et il exprima l'espoir que ce fait ne se reproduirait plus dès

que les batteries allemandes seraient plus rapprochées de l'enceinte de Paris et qu'un temps clair rendrait le but de son tir plus apparent.

Le 12 janvier, les membres du corps diplomatique qui se trouvaient encore dans Paris adressèrent une lettre au comte de Bismarck, pour lui demander de prendre des mesures afin que les citoyens des Etats neutres qui habitaient Paris pussent être soustraits, eux et leurs biens, aux effets du bombardement. Le comte de Bismarck répondit qu'il avait fait observer depuis longtemps qu'une ville assiégée n'était pas une résidence convenable pour les agents diplomatiques des Etats neutres; qu'il ne pouvait permettre actuellement une émigration en masse des nationaux d'une puissance neutre, mais qu'il permettrait par courtoisie aux diplomates de ces puissances de quitter Paris. Dans cette occurrence il était naturel que ces Messieurs se fissent un point d'honneur de rester dans Paris.

Vers cette époque, il se produisit un incident qui n'avait pas de rapports directs avec la guerre entre la France et l'Allemagne, mais qui reçut néanmoins de cette guerre un caractère particulier. Au milieu de la guerre, la Russie avait déclaré qu'elle ne se considérait plus comme engagée par les articles du traité de Paris de 1856 qui avaient trait à la neutralisation de la mer Noire. Cette déclaration laconique, qui, soit dit en passant, était parfaitement justifiée au fond, souleva des clameurs, surtout en Angleterre. Les Anglais s'indignèrent qu'une puissance isolée voulût déclarer nul un traité que plusieurs puissances avaient conclu et garanti. On tint en Grande-Bretagne des discours très-belliqueux auxquels manquait nécessairement le poids de la force. Les esprits anglais s'apaisèrent donc bientôt quand ils considérèrent les forces militaires de leur pays, et ils arrivèrent

à dire qu'il fallait accéder au désir de la Russie moyennant l'observance de certaines formes de politesse. La Russie n'avait rien à redire à cela et l'on convint de régler la question dans une conférence qui serait réunie à Londres. Mais pouvait-on exclure de cette conférence la France qui avait pris une part si décisive à la guerre contre la Russie et au traité de Paris? La chose était presque impossible. Le Gouvernement de la défense nationale fut donc invité à envoyer un représentant à Londres, et il désigna pour cela M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.

Jules Favre demanda, le 13 janvier, au comte de Bismarck un laissez-passer pour traverser les lignes prussiennes. Le comte de Bismarck refusa, et dans une forme qui excita l'improbation générale; il fit en effet à peu près remarquer à Jules Favre qu'il ne serait pas convenable pour lui de quitter Paris si près de sa chute. — Dans la diplomatie, comme en autre chose, il est naturellement impossible qu'un seul homme fasse tout par lui-même. Si nous comparons les actes du chancelier fédéral en 1870-71 avec ceux de 1866, nous arrivons forcément à cette conclusion que dans ces dernières années le chancelier n'était ni très-bien entouré ni très-bien servi.

Il restait encore à Jules Favre la possibilité d'obtenir un laissez-passer des autorités militaires; mais il dédaigna cet expédient, et la France resta provisoirement sans représentant dans la question de la mer Noire.

Le général Trochu lui-même n'échappa point au sort qui frappe tous les hommes qui doivent remettre promptement dans la bonne voie des affaires mal conduites et qui n'y réussissent point. — Or, il est bien rare qu'on y réussisse à moins que la fortune ne vous vienne particulièrement en aide. — Les journaux les plus modérés, tels que *le Temps*,

qui avaient toujours soutenu le général Trochu, commencèrent, au mois de décembre, à lui reprocher de manquer d'initiative et d'énergie. D'autres allèrent plus loin encore. Nous ne parlerons pas des cris à la trahison ! On les retrouve toujours et partout au moment des grands malheurs. D'autres reproches sont plus dignes de remarque : « Tous nos généraux, ont dit les Français, ne connaissent que leurs règlements et ne veulent pas en sortir. Il est dit dans ce règlement qu'une place assiégée ne peut jamais se dégager elle-même, et c'est là pour nos généraux un article de foi qui ne souffre pas d'exception. Cependant Paris renferme dans ses murs une armée de 500,000 hommes, tandis que les Prussiens sont beaucoup plus faibles, etc., etc. »

Nous savons de quels éléments se composait cette prétendue « armée de 500,000 hommes ». Certes, si la moitié seulement de cette armée de 500,000 hommes avait valu les Allemands sous le rapport de l'exercice, de la discipline et de l'armement, si elle avait été pourvue des convois qui rendent une armée indépendante pendant des semaines et, par conséquent mobile, on aurait peine à comprendre comment elle ne battait pas complétement les Allemands répartis sur une immense ligne d'investissement. Mais toutes ces conditions n'étaient pas remplies. Si Trochu n'avait pas emmené plus de 100,000 hommes dans les plus grandes sorties, c'est uniquement parce qu'il n'en avait pas davantage qui pussent combattre hors des murs. Et même à ceux-là il manquait la force principale pour accomplir de plus grands mouvements, c'est-à-dire la discipline qui, seule, permet que l'exécution suive de près un ordre donné; discipline qu'il ne faut pas exiger seulement du simple soldat, mais qui doit exister dans tous les grades sans exception, et surtout dans les plus élevés.

mettre les hommes à peu près dans la main de leurs chefs; ce qui a pour résultat de fatiguer la troupe et de dévoiler ses desseins à l'ennemi vigilant. — L'attaque des Français eut lieu contre les positions des Bavarois qui la repoussèrent facilement.

Le 13 janvier, à 10 heures du soir, par un temps froid et de brouillard, une autre sortie eut lieu contre les positions de la 2e division de la garde prussienne, principalement contre le village faiblement occupé du Bourget. Les Prussiens furent instantanément sous les armes, et repoussèrent la première attaque avant l'arrivée de leurs renforts. Les autres attaques exécutées pendant la même nuit rencontrèrent les Allemands prêts et concentrés, de sorte qu'elles n'eurent pas plus de succès que la première. De nouvelles attaques contre le Bourget échouèrent également dans les nuits du 14 au 15 et du 15 au 16 janvier. Il en fut de même de tentatives de surprises contre d'autres points de la ligne d'investissement. Toutes ces sorties furent exécutées avec trop peu de monde.

On se décida enfin à faire, le 19, une suprême tentative, un coup de désespoir. 100,000 hommes, réunis dans la presqu'île de Nanterre, devaient forcer la ligne d'investissement qui fermait cette presqu'île de Bougival à Saint-Cloud, et se jeter ensuite sur Versailles, en répandant partout la terreur et la confusion. Le général Trochu se mit lui-même à la tête des troupes destinées à cette grande entreprise et donna, pendant son absence, au général Leflo, ministre de la guerre, le commandement des forts et de la ville de Paris.

L'attaque devait commencer au point du jour, mais le déploiement des troupes se fit encore une fois avec une lenteur extrême et sans le moindre ensemble, malgré les deux

chemins de fer qui conduisent de Paris dans la presqu'île de Nanterre et qu'on utilisa pour le transport des troupes.

Toutes les forces rendues disponibles étaient réparties dans trois corps d'armée. A l'aile droite le général Ducrot devait s'avancer par la porte de Longboyau et Buzenval ; au centre le général de Bellemare par le plateau de la Bergerie et Garches ; à l'aile gauche le général Vinoy marchait sur Montretout où les Allemands avaient élevé une redoute en terre qu'ils ne regardaient que comme un poste perdu.

Bellemare et Vinoy entrèrent en action à peu près en même temps, vers 8 heures du matin, et, comme ils ne rencontrèrent que de faibles postes de la 10e division (du 5e corps allemand), ils s'emparèrent rapidement des points de Bergerie et de Montretout.

Le corps de Ducrot était très en retard ; il avait été d'abord arrêté par la rencontre d'autres colonnes françaises, puis, lorsqu'il se déployait près de Rueil, il fut canonné par des batteries du 4e corps allemand, établies dans la presqu'île d'Argenteuil, ce qui ralentit de nouveau sa marche. Il n'était pas moins de onze heures lorsque son avant-garde engagea un combat sérieux à la porte de Longboyau.

Les colonnes du centre et de l'aile gauche, qui attendaient le soutien de l'aile droite, ne se portèrent pas en avant avec l'audace et la rapidité qu'exigeait le but qu'on leur avait fixé.

Les réserves de la 10e division allemande gagnèrent ainsi le temps de se réunir à Garches, et elles opposèrent aux Français une vigoureuse résistance, lorsque ceux-ci marchèrent enfin dans l'après-midi à l'attaque de ce village.

La 9e division allemande s'était concentrée, après midi, à la ferme de Jardy, au nord de Versailles, comme réserve

générale. Pour parer à toutes les éventualités, le 1er corps bavarois, à droite, et la division de landwehr de la garde, à gauche, avaient été rapprochés de Versailles.

Dans l'après-midi, la 9e division allemande marcha de Jardy vers le nord pour prendre l'offensive à Garches et Montretout. Elle était sérieusement engagée vers 4 heures du soir. A cette heure-là, les Français n'avaient pas encore pu dépasser Garches et Vaucresson. Leur centre et leur aile gauche furent repoussés après un court combat. Ils reprirent encore une fois l'offensive, mais sans pouvoir gagner du terrain. — Les troupes françaises, la ligne aussi bien que les gardes mobiles et la garde nationale, avaient été horriblement fatiguées par les longs préparatifs de la lutte, et elles se plaignaient hautement de leur fatigue. Trochu jugea donc indispensable de les faire rentrer le soir dans les lignes retranchées, entre le Mont-Valérien et la Croix-du-Roi. Les pertes des Français en tués, blessés et prisonniers étaient grandes; on ne saurait les évaluer à moins de 7,000 hommes. Les gardes nationaux mobilisés, qui allaient pour la première fois au feu en rase campagne, s'étaient bravement battus, mais ils n'en avaient pas moins prouvé qu'ils manquaient des autres conditions nécessaires pour vaincre.

Les Allemands s'attendaient à ce que les Français recommenceraient la lutte le 20. Cela eût été opportun pour le but que s'était proposé le général en chef français; mais des troupes qui manquent de liaison intime ont besoin, après chaque effort, d'un repos hors de proportion avec ce qu'elles ont dépensé de force. Le combat ne recommença donc pas sérieusement le 20; un seul détachement français, qui était resté à Saint-Cloud, y fut enveloppé par les Allemands et forcé de se rendre.

Le 21 janvier, l'artillerie de siége ouvrit le feu contre les ouvrages et la ville de Saint-Denis ; cette ville fut en peu de temps si fort maltraitée que le Gouvernement de la défense nationale ne pouvait espérer qu'elle résisterait longtemps.

---

### XI. Le nouvel empire d'Allemagne.

La veille de cette dernière sortie désespérée de Paris, il s'accomplit un événement qui doit avoir — en bien ou en mal — de l'importance dans l'histoire du monde.

La constitution de la Confédération allemande du Nord, de 1867, renfermait un article ainsi conçu : « L'entrée dans la Confédération des États allemands du Sud ou de l'un d'eux seulement aura lieu par une loi, sur la proposition du président de la Confédération. »

Il y avait déjà longtemps que Bade désirait entrer dans la Confédération du Nord et que les nationaux-libéraux du Reichstag allemand du Nord cherchaient avec importunité à lui en ouvrir la porte. Le chancelier fédéral avait toujours été d'avis qu'il n'était pas utile de presser les États du Sud d'entrer dans la Confédération ; et, comme il ne cherchait point la guerre avec la France et qu'il s'efforçait au contraire de l'éviter, il avait toujours reçu très-froidement les instances des nationaux-libéraux.

A la suite des grandes victoires remportées par les Allemands sur l'empire de Napoléon III, l'idée qu'il fallait établir une union plus étroite entre la Confédération du Nord et les États du Sud se répandit chaque jour davantage en Allemagne.

Le gouvernement bavarois prit l'initiative au mois de sep-

tembre, en déclarant au président de la Confédération du Nord qu'il croyait le moment venu d'établir, entre le nord et le sud de l'Allemagne, un lien constitutionnel à la place d'une alliance internationale.

La portion naïve du peuple allemand trouva très-beau et très-patriotique que cette démarche vînt justement de la Bavière, qui s'était montrée jusqu'alors si hostile à l'Allemagne du Nord. Mais les raffinés ne manquèrent pas de dire : la Bavière sait fort bien que quelque chose de semblable est inévitable, et, si elle prend à présent l'initiative, c'est afin de pouvoir conserver une certaine situation exceptionnelle au lieu d'être simplement entraînée dans le tourbillon général de l'Allemagne.

A la suite d'un échange d'idées sur cette question, le ministre d'État, Delbruck, président de la chancellerie de la Confédération du Nord, fut envoyé à Munich pour entendre les propositions de la Bavière. Un ministre wurtembergeois s'y trouva également. Pendant ce temps, Bade exprima formellement le désir d'être admis dans la Confédération du Nord. Le Wurtemberg voulait que les négociations entamées à Munich se continuassent à Versailles.

Bismarck ne pouvait refuser de se rendre à ce désir, et, au milieu d'octobre, il se réunit à Versailles, autour du chancelier fédéral, un conseil de ministres wurtembergeois, badois et bavarois, auxquels se joignit finalement un ministre de la Hesse-Darmstadt.

Il ressortit clairement de ces négociations que la Bavière s'attendait à une situation exceptionnelle. Les ministres bavarois déclarèrent poliment qu'ils ne voulaient rien entraver ; que le chancelier fédéral n'avait qu'à traiter d'abord avec la Hesse, Bade et le Wurtemberg, et qu'il arriverait bien ensuite à un résultat avec la Bavière.

Les traités relatifs à l'entrée de la Hesse et de Bade dans la Confédération furent signés dès le 15 novembre. Ils renfermaient quelques réserves, mais fort peu importantes. Le même jour, Bismarck était tombé d'accord avec le Wurtemberg, et ce n'est que par suite de circonstances fortuites que le traité avec cet État ne fut signé que le 25 novembre, après le traité avec la Bavière. Les négociations avec la Bavière furent reprises vivement après le 15 novembre, et elles aboutirent, le 23, à une convention définitive. Il était fait à la Bavière de grandes concessions, mais qui intéressaient à peine le peuple bavarois. La Bavière restait par suite en suspens entre la situation d'État fédéral et celle d'État indépendant, — circonstance qui donnait à réfléchir aux gens les plus modérés de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, le traité entre la Bavière et la Confédération du Nord ne fut voté, le 21 janvier 1871, qu'après dix jours de discussion, par la Chambre des députés bavarois, à la majorité de 102 voix contre 48 qui restèrent fidèles au vieux parti patriote particulariste.

Le Reichstag de l'Allemagne du Nord, qui avait prolongé de lui-même son existence légale déjà terminée, se réunit à Berlin, le 24 novembre. Il commença par voter 100 millions de thalers, *nervus rerum*, pour continuer la guerre contre la France. Le 9 décembre, il approuva ensuite les traités conclus avec Bade, la Hesse, le Wurtemberg et la Bavière, les premiers presque à l'unanimité, le dernier par 195 voix contre 32.

Par suite de ces traités, la Confédération allemande du Nord devenait la « Confédération allemande », et le roi de Prusse restait président de cette confédération plus étendue. Ce nom de « Confédération allemande » sonnait très-mal. Il rappelait forcément l'édifice vermoulu qui avait fait tant

de mal à l'Allemagne et s'était écroulé si honteusement en 1866, — d'autant plus que les nouveaux traités donnaient à la nouvelle Confédération allemande le droit de surveillance sur la presse et les réunions. A l'appui de cette opinion, on pourrait citer bien des vers très-justifiés d'Henri Heine, à l'adresse des Allemands. — Le Reichstag de l'Allemagne du Nord laissa passer tranquillement la « Confédération allemande ». Bismarck eût proposé, pour le nouvel état de choses et son président, des qualifications empruntées à la Chine, que le Reichstag eût accepté sans hésiter cette proposition originale.

Mais il survint alors un incident qui modifia tout.

Le roi Louis II de Bavière écrivit au roi Guillaume une lettre qui arriva le 3 décembre à Versailles, pour l'informer qu'il avait proposé aux princes souverains et aux bourgmestres des villes libres de l'Allemagne de s'unir à lui pour demander au président de la Confédération de prendre à l'avenir le titre d'Empereur d'Allemagne.

Chacun sait qu'empereur (*Kaiser*) n'est point un mot allemand ; il n'y a jamais eu d'Empire d'Allemagne, mais bien un Empire romain de la nation allemande. Mais il fallait que le souverain eût un autre titre que ses vassaux. Sans cela, le peuple aurait fini par avoir l'idée malséante de trouver les sous-rois inutiles.

Les princes souverains et les bourgmestres, dont la souveraineté se balançait pourtant sur la pointe d'une aiguille, s'empressèrent d'accéder à la proposition du roi de Bavière.

Le Reichstag allemand du Nord fut naturellement aussi satisfait de l'empire et de l'empereur d'Allemagne, que Bismarck lui proposait maintenant, qu'il l'avait été naguère de la Confédération allemande et de son président.

Il envoya une députation à Versailles porter au roi une

adresse. La députation ne fut point prise en route par des francs-tireurs, ainsi que d'aucuns le souhaitaient, d'autres le craignaient. Elle arriva heureusement au quartier général, sous la conduite du président du Reichstag, M. Simson. C'est ce personnage qui avait offert au roi Frédéric-Guillaume IV, en 1849, la couronne d'empereur d'Allemagne au nom du parlement de Francfort. Il avait à cette époque éprouvé un refus. Frédéric-Guillaume IV avait répondu que la couronne d'empereur d'Allemagne ne pouvait être obtenue que par le consentement des princes allemands ou conquise sur le champ de bataille. Actuellement M. Simson n'avait rien à offrir. Le roi Guillanme avait pour lui l'offre des princes et bourgmestres allemands, ainsi que les champs de bataille. Le 18 décembre, il accepta favorablement le consentement du Reichstag; mais on avait fait entendre au Reichstag qu'on se serait passé, le cas échéant, de son consentement.

Plus tard, la Chambre des seigneurs et la Chambre des députés du Landtag prussien envoyèrent aussi des députations à Versailles. Elles allèrent et revinrent sans encombre, voyageant sous la protection de Dieu et des commandants d'étapes allemands.

Le 18 janvier 1871, 170 ans après que l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, avait pris le titre de roi de Prusse, le roi Guillaume Ier s'investit solennellement de la dignité d'empereur d'Allemagne, dans la salle des Glaces du château de Versailles. Il l'annonça aux Allemands dans la proclamation suivante :

« Au peuple allemand !

« Nous Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, après avoir reçu le vœu unanime des princes et des villes

libres d'Allemagne de nous voir rétablir et prendre la dignité d'empereur d'Allemagne qui n'existe plus depuis 60 ans, après avoir consulté à cet égard la constitution de la Confédération allemande, nous annonçons, par les présentes, que nous avons considéré comme un devoir envers la commune patrie de répondre à cet appel des princes et des villes confédérées de l'Allemagne, et d'accepter la dignité impériale allemande. En conséquence, nous et nos successeurs à la couronne de Prusse, nous porterons dorénavant le titre d'empereur dans tous nos rapports avec l'empire d'Allemagne, et nous espérons que la patrie aura un avenir prospère sous le signe de son ancienne splendeur. Nous prenons la dignité impériale avec la conscience de notre devoir de protéger les droits de l'empire et de ses membres, de conserver la paix, et de défendre l'indépendance de l'Allemagne avec l'aide de son peuple. Nous acceptons cette dignité avec l'espoir qu'il sera donné au peuple allemand de recevoir la récompense de ses luttes héroïques, dans une paix durable et à l'intérieur des frontières qui donnent à la patrie contre de nouvelles attaques de la France une sécurité qui lui avait été enlevée depuis des siècles. Que Dieu daigne nous accorder, ainsi qu'à nos successeurs, d'agrandir constamment l'empire d'Allemagne, non pas par des conquêtes de guerre, mais à l'aide des bienfaits de la paix, sur le terrain de la prospérité, de la liberté et de la vertu nationales !

« Donné au quartier général de Versailles, le 17 janvier 1871.

« GUILLAUME. »

Cette proclamation, pour laquelle tout commentaire est superflu, faisait faire un pas important. Est-ce en bien,

est-ce en mal? l'avenir nous l'apprendra. Le germe du mal existe au moins autant que le germe du bien dans cette création du moderne empire d'Allemagne au bruit du tonnerre d'une guerre terrible.

---

### XII. Capitulation de Paris. — Armistice.

Pendant que l'Allemagne se constituait orgueilleusement dans la foi d'une ère nouvelle, Paris se mourait.

Depuis six semaines la faim rongeait la population; on avait rassemblé ce qui restait de farine de toute nature pour en faire un pain détestable qu'on ne distribuait qu'en très-petite quantité. Comme la bonne humeur abandonne rarement les Parisiens, ils faisaient des plaisanteries sur leurs souffrances. Le pain de Paris du mois de janvier 1871, qui avait si peu de rapport avec le pain habituel, fut comparé aux arènes gallo-romaines de la rue Monge, dont on avait entrepris le déblaiement au commencement de 1870. On pouvait faire dans ce pain des fouilles fructueuses. On y trouva plus de boutons de guêtres que le maréchal Lebœuf n'en avait de prêts pour toute l'armée française au mois de juillet 1870. On racontait même qu'un cocher de fiacre avait trouvé dans son pain un porte-monnaie bien garni, et qu'il avait eu l'honnêteté de le porter au commissaire de police.

La chute du mont Avron, dont on avait beaucoup exagéré l'importance, avait produit dans Paris un grand découragement. Puis vint la malheureuse sortie désespérée du 19 janvier. La plupart des membres du Gouvernement s'étaient fait eux-mêmes les plus grandes illusions sur le succès et les résultats de cette sortie.

Cependant elle avait complétement échoué; loin de tout culbuter jusqu'à Versailles, on n'avait pas même percé la première ligne des Allemands. Il n'y avait plus à espérer d'être débloqué. Le Gouvernement de la défense nationale savait fort peu de chose de ce qui se passait hors de Paris, et ce qu'il en apprenait était faux le plus souvent, — grâce aux télégrammes de Gambetta ! Mais ce qu'il savait, c'est que Paris n'avait pas à compter de quelques semaines sur un secours du dehors ; ni Chanzy, ni Faidherbe, ni Bourbaki ne pouvaient le lui apporter.

Mais Paris ne pouvait plus attendre des semaines. Qui peut lutter contre la faim ? Dans dix jours on ne pourrait même plus donner la misérable ration de ce soi-disant pain que les Parisiens mangeaient sans se plaindre depuis six semaines. L'homme le plus endurci et le plus fanatique était forcé de reconnaître les effets de la faim. Tandis qu'il meurt habituellement à Paris de 1000 à 1100 personnes par semaine, il en mourait maintenant de 4,000 à 5,000.

Le Gouvernement de la défense nationale ne pouvait pas attendre une heure de plus ; il lui fallait absolument entamer des négociations pour capituler.

Paris devait tomber. La France était forcée de reconnaître qu'elle était vaincue. Si dur que cela puisse paraître, la saine raison ne voyait pas d'autre issue.

Trochu ne pouvait pas capituler comme gouverneur de Paris, puisqu'il avait dit expressément dans une proclamation du 6 janvier : « Le gouverneur de Paris ne capitulera jamais. »

Il était pourtant clair, le 6 janvier, pour tout homme un peu au courant de la situation, que Paris serait forcé de capituler avant quelques semaines, que ce fût le gouverneur de Paris ou tout autre personnage qui signât la capitulation.

On trouva une issue à ce dilemme. Le poste de gouverneur de Paris fut supprimé. Mais Trochu n'en resta pas moins président du Gouvernement de la défense nationale. Il n'y avait plus de gouverneur de Paris et la capitulation de la ville ne serait pas signée par ce personnage.

Le commandement en chef de toutes les forces de Paris fut donné au général Vinoy, qui l'accepta avec abnégation, pour faire exécuter la capitulation inévitable et maintenir l'ordre dans Paris. Le général Vinoy, né en 1803, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique et entra même au séminaire. Mais il ne se sentait pas de vocation, et, après la mort de ses parents, il s'engagea en 1823 dans la garde royale. En 1826, il passa comme sergent au 14ᵉ de ligne, avec lequel il fit en 1830 la campagne d'Alger. Ce n'est qu'en Afrique qu'il fut nommé officier, et il y resta presque sans interruption jusqu'en 1850. Cette année-là, il revint en France comme colonel du 54ᵉ; en 1852, il reçut le commandement du 2ᵉ zouaves nouvellement formé et, en 1854, il commandait une brigade de l'armée de Crimée (division Canrobert). Il se signala particulièrement à l'Alma et à l'assaut de Malakoff. Il fut nommé général de division à la fin de 1855 ; en 1859, il commandait en Italie une division du corps de Niel.

Lorsque la guerre de 1870 éclata, Vinoy était déjà depuis plusieurs années dans le cadre de réserve. Il fut rappelé ensuite à l'activité et reçut d'abord, comme nous avons vu, le commandement du 13ᵉ corps, puis celui de la 3ᵉ armée de Paris. Lorsque la presse commença à attaquer Trochu, elle lui opposa Vinoy comme l'homme le plus énergique et le plus digne de confiance.

Pendant qu'on réglait à nouveau les conditions du commandement en chef des forces de Paris, Jules Favre avait

fait savoir à Bismarck qu'il désirait traiter avec lui de la capitulation de Paris.

Le 22 janvier eut lieu une nouvelle insurrection complétement insensée. Un détachement de gardes nationaux occupa les maisons qui bordent la place de l'Hôtel de Ville et ouvrit le feu contre les gardes mobiles qui gardaient l'Hôtel de Ville. Cette criminelle folie fut bientôt terminée, mais elle n'en fut pas moins déplorable. Aucun homme sensé n'a pu se faire la moindre idée de ce que signifiait, à ce moment critique, cette coupable conduite des gardes nationaux de Paris.

Bismarck ayant envoyé son consentement à l'ouverture des négociations, Jules Favre eut avec lui une première entrevue le 23 janvier. Les jours suivants, Jules Favre fut constamment en route entre Versailles et Paris, et il s'adjoignit pour conseillers MM. Ernest Picard et Dorian. Dès le 26 janvier, les négociations étaient si avancées qu'on pouvait les considérer comme terminées. Les batteries allemandes cessèrent donc leur feu contre Paris dans la nuit du 26 au 27 janvier.

Le 27, Jules Favre emmena à Versailles, pour régler les détails militaires, le général de Beaufort d'Hautpoul, commandant la 4e division de la 3e armée. Le général d'Hautpoul, né en 1804, entra dans l'armée en 1824 comme officier d'état-major; il passa en Algérie en 1830 et fut employé ensuite à des missions diplomatiques en Orient, en Syrie, en Egypte et en Perse. Général de brigade depuis 1854, il commanda une subdivision militaire en Algérie et dirigea, en avril 1860, les travaux pour fixer la nouvelle frontière entre la France et l'Italie. Général de division la même année, il reçut au mois d'août le commandement de l'expédition envoyée en Syrie pour y protéger les chrétiens, et il

se fit remarquer comme toujours par une sage modération. Il était dans le cadre de réserve depuis 1869 lorsque la guerre de 1870 le rappela à l'activité.

Le 28 janvier, Bismarck et Favre signèrent à Versailles une convention qui avait pour objet la capitulation de Paris et un armistice pour la masse des armées belligérantes. Voici quels étaient les termes de cette convention :

« Art. 1er. — Un armistice général sur toute la ligne des opérations militaires en cours d'exécution entre les armées allemandes et les armées françaises, commence pour Paris aujourd'hui même, pour les départements dans un délai de trois jours. La durée de l'armistice sera de vingt et un jours, à dater d'aujourd'hui, de manière que, sauf le cas où il serait renouvelé, l'armistice se terminera partout le 19 février, à midi.

« Les armées belligérantes conserveront leurs positions respectives qui seront séparées par une ligne de démarcation. Cette ligne partira de Pont-l'Evêque, sur les côtes du département du Calvados, se dirigera sur Laiquières, dans le nord-est du département de la Mayenne, en passant entre Brioude et Fromantel, en touchant au département de la Mayenne, à Laquière. Elle suivra la limite qui sépare ce département de celui de l'Orne et de la Sarthe jusqu'au nord de Maronnes et sera continuée de manière à laisser à l'occupation allemande les départements de la Sarthe, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Yonne, jusqu'au point où, à l'est de Quarré-l'Estombes, se touchent les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne.

« A partir de ce point, le tracé de la ligne sera réservé à une entente qui aura lieu aussitôt que les parties contractantes seront renseignées sur la situation actuelle des opéra-

tions militaires en exécution dans les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura. Dans tous les cas, elle traversera le territoire composé de ces trois départements, en laissant à l'occupation allemande les départements situés au nord, à l'armée française ceux situés au midi de ce territoire. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les forteresses de Givet et de Langres, avec le terrain qui les entoure à une distance de 10 kilomètres, et la péninsule du Havre, jusqu'à une ligne à tirer d'Etretat, dans la direction de Saint-Romain, resteront en dehors de l'occupation allemande.

« Les deux armées belligérantes et leurs avant-postes, de part et d'autre, se tiendront à une distance de 2 kilomètres au moins des lignes tracées pour séparer leurs positions.

« Chacune des deux armées se réserve le droit de maintenir son autorité dans le territoire qu'elle occupe et d'employer les moyens que ses commandants jugeront nécessaires pour arriver ce but.

« L'armistice s'applique également aux forces navales des deux pays, en adoptant le méridien de Dunkerque comme ligne de démarcation, à l'ouest de laquelle se tiendra la flotte française, et à l'est de laquelle se retireront, aussitôt qu'ils pourront être avertis, les bâtiments de guerre allemands qui se trouvent dans les eaux occidentales. Les captures qui seraient faites après la conclusion et avant la ratification de l'armistice seront restituées, de même que les prisonniers qui pourraient être faits de part et d'autre dans les engagements qui auraient lieu dans l'intervalle indiqué.

« Les opérations militaires sur le terrain des départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, ainsi que le siége de Belfort, se continueront, indépendamment de l'armistice, jusqu'au moment où on se sera mis d'accord sur la

ligne de démarcation dont le tracé à travers les trois départements mentionnés a été réservé à une entente ultérieure.

« 2. — L'armistice, ainsi convenu, a pour but de permettre au Gouvernement de la défense nationale de convoquer une Assemblée librement élue, qui se prononcera sur la question de savoir si la guerre doit être continuée, ou à quelles conditions la paix doit être faite. L'Assemblée se réunira dans la ville de Bordeaux. Toutes facilités seront données par les commandants des armées allemandes pour l'élection et la réunion des députés qui la composeront.

« 3. — Il sera fait immédiatement remise à l'armée allemande, par l'autorité militaire française, de tous les forts formant le périmètre de la défense extérieure de Paris, ainsi que de leur matériel de guerre. Les communes et les maisons situées en dehors de ce périmètre ou entre les routes, pourront être occupées par les troupes allemandes, jusqu'à une ligne à tracer par les commissions militaires. Le terrain restant entre cette ligne et l'enceinte fortifiée de la ville de Paris sera interdit aux forces armées des deux parties.

« La manière de rendre les forts et le tracé de la ligne mentionnée formeront l'objet d'un protocole à annexer à la présente convention.

« 4. — Pendant la durée de l'armistice, l'armée allemande n'entrera pas dans la ville de Paris.

« 5. — L'enceinte sera désarmée de ses canons, dont les affûts seront transportés dans les forts à désigner par un commissaire de l'armée allemande.

« 6. — Les garnisons, armée de ligne, garde mobile et marine, des forts et de Paris, seront prisonnières de guerre, sauf une division de 12,000 hommes que l'autorité militaire, dans Paris, conservera pour le service intérieur.

« Les troupes prisonnières de guerre déposeront leurs

armes, qui seront réunies dans les lieux désignés, et livrées, suivant règlement par commissaires. Suivant l'usage, ces troupes resteront dans l'intérieur de la ville, dont elles ne pourront pas franchir l'enceinte pendant l'armistice.

« Les autorités françaises s'engagent à veiller à ce que tout individu appartenant à l'armée et à la garde mobile reste consigné dans l'intérieur de la ville.

« Les officiers des troupes prisonnières seront désignés par une liste à remettre aux autorités allemandes.

« A l'expiration de l'armistice, tous les militaires appartenant à l'armée consignée dans Paris auront à se constituer prisonniers de guerre de l'armée allemande si la paix n'est pas conclue jusque-là.

« Les officiers prisonniers conserveront leurs armes.

« 7. — La garde nationale conservera ses armes. Elle sera chargée de la garde de Paris et du maintien de l'ordre.

« Il en sera de même de la gendarmerie et des troupes assimilées employées à un service municipal, telles que garde républicaine, douaniers et pompiers. La totalité de cette catégorie n'excédera pas 35,000 hommes.

« Tous les corps de francs-tireurs seront dissous par une ordonnance française.

« 8. — Aussitôt après la signature des présentes et avant sa prise de possession des forts, le commandant en chef des forces allemandes donnera toute facilité aux commissaires que le Gouvernement français enverra tant dans les départements qu'à l'étranger, pour préparer le ravitaillement et faire approcher de la ville les marchandises qui y sont destinées.

« 9. — Après remise des forts et après le désarmement de l'enceinte et de la garnison stipulés dans les articles 5-6,

le ravitaillement de Paris s'opérera librement par la circulation sur les voies ferrées et fluviales.

« Les provisions destinées à ce ravitaillement ne pourront être puisées dans les terrains occupés par les troupes allemandes, et le Gouvernement français s'engage à en faire l'acquisition en dehors de la ligne de démarcation qui entoure les positions des armées allemandes, à moins d'autorisation contraire donnée par le commandant de ces dernières.

« 10. — Toute personne voulant quitter Paris devra se munir d'un permis régulier auprès de l'autorité militaire française et visé par les avant-postes allemands. Ces permis et visa seront de droit accordés à la députation en province et aux députés à l'Assemblée.

« La circulation des personnes qui auront obtenu l'autorisation indiquée ne sera admise qu'entre 6 heures du matin à 6 heures du soir.

« 11. — La ville de Paris paiera une contribution municipale de guerre de 200 millions de francs. Ce paiement devra être effectué avant le quinzième jour de l'armistice. Le mode de paiement sera déterminé par une commission mixte allemande et française.

« 12. — Pendant la durée de l'armistice, il ne sera rien distrait des valeurs publiques pouvant servir de gage au recouvrement des contributions de guerre.

« 13. — L'importation dans Paris d'armes, de munitions ou de matières servant à leur fabrication, sera interdite pendant la durée de l'armistice.

« 14. — Il sera procédé immédiatement à l'échange de tous les prisonniers de guerre qui ont été faits par l'armée française depuis le commencement de la guerre. Dans ce but, les autorités françaises remettront, dans le plus bref

délai, la liste nominative des prisonniers de guerre allemands aux autorités militaires allemandes à Amiens, au Mans, à Orléans et à Vesoul.

« La mise en liberté des prisonniers de guerre allemands s'effectuera sur les points les plus rapprochés de la frontière. Les autorités allemandes remettront en échange sur le même point et dans le plus bref délai possible, aux autorités militaires françaises, un nombre pareil de prisonniers de guerré français du grade correspondant.

« L'échange s'étendra aux prisonniers de condition bourgeoise, tels que les capitaines de navire de la marine marchande allemande et les prisonniers français civils qui ont été internés en Allemagne.

« 15. — Un service postal pour les lettres non cachetées sera organisé, entre Paris et les départements, par l'intermédiaire du quartier général de Versailles. »

Voici quelle est la teneur du protocole mentionné dans l'art. 3 de la convention :

« Art. 1er. — Lignes de démarcation devant Paris. — La ligne de démarcation est, pour les Français, l'enceinte de la ville ; pour les Allemands :

« 1° Sur le front du Sud : depuis la Seine à la hauteur de l'extrémité nord de l'île Saint-Germain, le long du canal de décharge d'Issy, puis entre l'enceinte continue et les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge et de Bicêtre, à 500 mètres environ du front des forts, jusqu'à la croisière des chemins de Paris au Port-à-l'Anglais d'un côté et à Alfort de l'autre (rond-point de la Bosse de Marne) ;

« 2° Sur le front de l'Est : à partir du point qui vient d'être indiqué, la ligne traverse le confluent de la Seine et de la Marne, elle suit le contour ouest et nord du village de

Charenton, va par le rond-point de l'Obélisque à la porte de Fontenay, se dirige ensuite au nord sur un point situé à 500 mètres à l'ouest du fort de Rosny, et elle reste ensuite à 500 mètres au sud des forts de Noisy et de Romainville, jusqu'au point où la route de Pantin rencontre le canal de l'Ourcq. La garnison du fort de Vincennes consistera en une compagnie de 200 hommes, qui ne sera pas relevée pendant la durée de l'armistice;

« 3° Sur le front du Nord : du dernier point indiqué, la ligne se prolonge à 500 mètres au sud-ouest du fort d'Aubervilliers, elle suit le contour sud du village d'Aubervilliers et ensuite le canal de Saint-Denis qu'elle traverse à 500 mètres au sud de sa courbure; elle va droit à la Seine en restant toujours à 500 mètres au sud de cette courbure;

« 4° Sur le front de l'Ouest : la ligne de démarcation suit la rive gauche de la Seine jusqu'au canal d'Issy.

« De légers écarts de cette ligne de démarcation sont permis aux troupes allemandes, si cela paraît nécessaire pour le placement de leurs avant-postes dans l'intérêt de la sûreté de l'armée.

« 2. — Passage de la ligne de démarcation. — Les personnes qui obtiendront la permission de traverser la ligne des avant-postes allemands ne pourront le faire que par les chemins suivants : routes de Calais, de Lille, de Metz, de Strasbourg (porte de Fontenay), de Bâle, d'Antibes, de Toulouse, et la route n° 189 (qui passe au fort d'Issy), enfin par les ponts de la Seine, y compris celui de Sèvres dont le rétablissement est ordonné.

« 3. — Reddition des forts et des redoutes. — Elle aura lieu de la manière suivante le 29 janvier, à partir de 10 heures du matin :

« Les troupes françaises évacueront les forts et le terrain neutre et ne laisseront dans chaque fort que le commandant de place, le garde du génie et le portier-consigne.

« Immédiatement après l'évacuation de chaque fort, un officier d'état-major français se rendra aux avant-postes allemands, pour donner les renseignements qu'on voudrait lui demander sur le fort, et en indiquer la route.

« Chaque fort étant occupé et les renseignements donnés, le commandant de place, le garde du génie et le portier retourneront à Paris.

« 4. — Remise des armes et du matériel. — Les armes, les pièces de campagne, les drapeaux et le matériel seront remis aux autorités militaires allemandes dans un délai de 14 jours, à dater de la signature de la convention, et déposées à Sévran par les autorités militaires françaises. Un état de l'armement et du matériel sera fourni par les autorités françaises aux autorités allemandes avant le 4 février.

« Les affûts des pièces qui arment les murs de la ville doivent également être enlevés avant cette date. »

La convention du 28 janvier fut exécutée sans difficultés en ce qui touche la capitulation de Paris. Les troupes allemandes occupèrent les forts dès le 29. Le Mont-Valérien fut occupé par le 5e corps allemand, le fort d'Issy par le 9e, Vanves et Montrouge par le 2e corps bavarois, Bicêtre et Ivry par le 6e corps, Charenton par le 1er corps bavarois, les redoutes de Gravelle et de la Faisanderie par la division wurtembergeoise; Nogent, Rosny, Noisy et Romainville, ainsi que les redoutes situées sur cette ligne, par le 12e corps (saxon), Aubervilliers par la garde prussienne, et enfin Saint-Denis par le 4e corps allemand. Quelques jours plus tard, les Wurtembergeois relevèrent les Saxons dans l'occupation du fort de Nogent et de la redoute de Fontenay.

Quelques actes de désespoir, comme il s'en produit toujours en pareille circonstance, accompagnèrent la reddition des forts. Deux officiers français se brûlèrent la cervelle.

La remise des armes de Paris commença le 7 février.

Le réapprovisionnement de Paris s'effectua avec une rapidité qu'on n'était pas en droit d'espérer. Paris prouva sa force indestructible d'attraction.

Au commencement de cette malheureuse guerre, la France n'avait pas trouvé de sympathies en Europe, mais les choses avaient bien changé pendant la lutte. Le grand malheur qui frappait ce beau pays, la dureté des vainqueurs, le courage désespéré avec lequel la France s'était levée après la fin lamentable de l'Empire, tout cela réveillait l'intérêt de l'Europe entière, excepté l'Allemagne. Et qui sait si, même en Allemagne, cet intérêt n'existait pas plus qu'on ne peut s'en apercevoir à cause des cris assourdissants de la bande qui donne le ton? L'homme intelligent pouvait prévoir d'avance qu'après la catastrophe de Sedan la résistance de la France ne pourrait avoir pour résultat qu'une ruine plus grande du pays; mais son respect était acquis au peuple qui rassemblait toutes ses forces dans l'intérêt d'une grande question, le droit qu'ont les nations de fixer elles-mêmes leur sort, et qui refusait d'abandonner ses frères malgré eux avant d'avoir tout fait pour les défendre. Nous savons pertinemment qu'en présence de cette lutte sans espoir, les soldats allemands n'ont pas du tout refusé leur estime aux Français, à l'exemple d'un certain nombre de professeurs, de traitants et de journalistes allemands.

En même temps que la voix du cœur, celle de l'intérêt se faisait aussi entendre chez les nations qui n'étaient pas engagées dans la lutte. Les hommes d'État des pays neutres se disaient que la domination absolue des Allemands dans

l'Europe centrale ne saurait être avantageuse à la paix du monde, si les Allemands continuaient à se laisser constamment exciter par leurs philosophes. Les commerçants et les industriels des États voisins, dont la portion recommandable n'est pas habituée à chercher son profit dans le malheur d'autrui, soupiraient après le rétablissement du commerce et du crédit fortement ébranlé.

Le cœur et la raison s'accordèrent donc pour attirer aux Français les sympathies des nations de l'Europe pendant le cours de la guerre. C'est en Angleterre que la chose se montra avec le plus d'évidence. C'est là qu'on fit le plus pour approvisionner Paris dès que les portes en seraient ouvertes. La ville de Londres fit à celle de Paris un très-riche cadeau de vivres que reçurent avec une vive reconnaissance le Gouvernement de la défense nationale et les autorités municipales.

Si la convention du 28 janvier s'exécuta à Paris avec une facilité sur laquelle on ne comptait pas trop, il n'en fut pas tout à fait ainsi dans les départements.

Par le fait, la ligne de démarcation n'était pas très-favorable aux Français ; il se produisit des réclamations de plusieurs généraux ; mais ceux-ci durent bientôt se taire, car la convention était conclue et les Allemands ne demandaient rien autre chose que sa stricte exécution.

D'après cette convention, les départements du Jura, du Doubs et de la Côte-d'Or étaient provisoirement exclus de l'armistice et les opérations pouvaient y continuer. On crut d'abord à l'étranger que c'était là une nouvelle dureté des Allemands ; mais ce n'était pas exact. En effet, le Gouvernement de la défense nationale continuait à se faire les illusions les plus étonnantes sur les opérations de l'armée de Bourbaki. Ignorant complétement ce qui se passait réel-

lement en France, il se faisait encore, au 28 janvier, des idées incroyables de la valeur de Belfort et de l'armée française de l'Est. Nous verrons bientôt ce qu'il en était.

C'était donc le Gouvernement de la défense nationale, et non pas le commandement de l'armée allemande, qui avait demandé que l'Est fût excepté de l'armistice.

Jules Favre télégraphia aussitôt à Bordeaux la conclusion de l'armistice; mais, dans sa précipitation, il commit la faute presque impardonnable de ne pas mentionner, dans sa dépêche, l'exception si importante dont l'Est était l'objet.

Gambetta, qui tenait toujours à son idée fixe de la guerre à outrance, devint furieux de la conclusion de l'armistice, et il donna cours à sa colère dans des proclamations sonores. On ne saurait du reste en faire un crime à Gambetta, puisque des généraux même, qui n'avaient certes pas commandé avec une gloire remarquable, dans les derniers temps, leurs armées mal organisées, soutenaient que la France pouvait encore vaincre avec ces armées. Malgré sa colère, Gambetta télégraphia dans toutes les directions la nouvelle de l'armistice, et les généraux de l'armée de l'Est crurent tout naturellement qu'il s'appliquait aussi à leurs troupes. Il en résulta des malentendus qui ont assurément contribué aux malheurs de l'armée de l'Est, bien que ces malheurs ne soient pas complétement imputables à ces malentendus. Nous aurons occasion de traiter cette question plus en détail.

Le 31 janvier, le Gouvernement de la défense nationale ordonna les élections de l'Assemblée nationale pour le 8 février dans les départements, pour le 5 à Paris. Par le fait, elles eurent également lieu le 8 à Paris.

Il y avait bien peu de temps avant ces élections, huit

jours au plus; et la main des généraux allemands pesait lourdement sur la France. L'Assemblée devait se réunir le 12 à Bordeaux, afin d'émettre au moins, avant l'expiration de l'armistice, un vote qui permît de le prolonger. La circulation était interrompue. En admettant que le résultat du scrutin fût complétement connu le 9 dans les départements de l'Est ou du Nord, il n'en était pas moins presque impossible aux députés de ces départements de se trouver le 12 à Bordeaux.

Bismarck avait promis à Jules Favre que les Allemands n'apporteraient aucune entrave aux élections dans les départements qu'ils occupaient, même dans l'Alsace et la Lorraine allemande qu'ils voulaient s'annexer. Tous les départements occupés avaient des préfets allemands qui ne pouvaient naturellement pas s'occuper des élections, et il fut décidé que, dans ces départements, les maires des principales localités joueraient, à propos des élections, le rôle des préfets.

Les élections devaient se faire au scrutin de liste d'après la loi électorale de 1849. Le nombre des députés serait de 759. Les préfets n'étaient pas éligibles dans le département qu'ils administraient. Il était également raisonnable de déclarer inéligibles les membres des dynasties qui avaient régné en France et qui en étaient encore légalement bannies. On trouva mauvais de voir prescrire le vote au canton plutôt qu'à la commune, parce que beaucoup de cantons sont très-étendus et que des habitants ont parfois près d'une journée de marche pour se rendre au chef-lieu. Cela n'existe naturellement que pour les cantons de la campagne, et cette disposition favorisait donc la population des villes aux dépens de celle des campagnes. Cette fois néanmoins les paysans ne se laissèrent pas arrêter par les diffi-

cultés qu'on voulait leur créer; ils allèrent en masse voter au chef-lieu du canton.

Une mesure également inopportune fut celle qui faisait voter les troupes, les gardes mobiles et les gardes nationaux mobilisés pour les départements dont ils étaient originaires. Ces gens étaient, pour la plupart, éloignés de leurs départements depuis plusieurs mois, — et quels mois! — Ils n'en connaissaient plus les affaires et ne pouvaient s'en informer à cause de la difficulté des communications et du peu de temps qui les séparait des élections. En outre, le dépouillement des votes dans les diverses garnisons devait naturellement prendre beaucoup de temps, ce qui retarderait la proclamation du résultat définitif.

On accepta néanmoins tout cela. Cependant, la délégation de Bordeaux, s'isolant du Gouvernement de Paris, lança un décret électoral qui déclarait inéligibles toutes les personnes qui avaient eu quelques relations avec le second Empire. C'était aller très-loin, puisqu'à tout prendre, Gambetta lui-même n'aurait pas pu être nommé, attendu qu'il avait certainement prêté au second Empire le serment de député.

Le comte de Bismarck crut devoir protester contre ce décret de la délégation. Il s'appuyait pour cela sur l'article 2 de la convention du 28 janvier, d'après lequel les élections de l'Assemblée de Bordeaux devaient être libres.

La délégation de Bordeaux — ou, pour mieux dire, la dictature de M. Gambetta, auquel ses vieux collègues obéissaient aveuglément, — était devenue au moins aussi désagréable au gouvernement de Paris qu'au comte de Bismarck. Depuis qu'il avait prouvé qu'il s'inquiétait assez peu de son « organisation de la victoire », Gambetta était tombé dans l'opinion publique avec la même rapidité qu'un ballon dont la soupape serait ouverte et qui ne jetterait pas de lest.

Beaucoup de ses mesures qu'on aurait pu discuter en d'autres circonstances, telles que la dissolution des conseils généraux, la mise à l'écart des candidats officiels du second Empire, ou encore la destitution de juges ou autres magistrats, qui avaient mis la loi au service du coup d'Etat, mais que leur position rendait inamovibles, — ces mesures, disons-nous, étaient maintenant vivement critiquées et repoussées d'une manière formelle, — et cela presque de tous côtés.

Mais le grand crime de Gambetta, c'était la fantaisie avec laquelle il se figurait faire sortir de terre des armées qui n'existaient point en réalité, et dont l'aveuglement de quelques généraux était seul à voir l'existence.

Ce n'est que plus tard qu'on pourra connaître dans toute leur étendue l'incroyable déraison militaire et l'immense gaspillage des revenus de la pauvre France qui signalèrent la dictature fantaisiste de Gambetta. Le monde en sera étonné !

Le Gouvernement de Paris répondit aussitôt au comte de Bismarck qu'il annulait le décret électoral de Gambetta du 31 janvier, et il envoya de suite Jules Simon à Bordeaux pour faire exécuter cette décision. Gambetta, se voyant ainsi démenti, donna sa démission et rentra le 6 février dans la vie privée. Emmanuel Arago, qui avait suivi de près Jules Simon, se chargea du ministère de l'intérieur et, provisoirement, du ministère de la guerre, où il fut bientôt remplacé par le général Le Flô.

Les élections se firent complétement pour la paix, on pourrait dire pour la paix à outrance, pour répondre à la guerre à outrance. C'est le résultat qu'on put apercevoir de suite avec certitude. Il serait beaucoup plus difficile de dire si elles furent monarchiques ou républicaines. La plupart des électeurs y songeaient à peine en ce moment. Les bona-

partistes ne furent élus qu'en très-petit nombre, et il n'y en eut même de purs qu'en Corse. Or, comme le bonapartisme avait tout englobé dans les quelques années qui avaient précédé la guerre, il n'y avait donc dans la nouvelle assemblée, à côté des républicains, que des hommes des anciens partis, c'est-à-dire des légitimistes et des orléanistes.

Lors des malheurs de leur pays, les princes qui en sont bannis n'ont jamais d'autres idées que des idées de prétendants. Le comte de Chambord, — Henri V, — qui avait quitté la France à l'âge de dix ans, n'avait jamais fait autre chose que de végéter princièrement et il n'avait pas, aux yeux de la portion sensée du peuple français, d'autre valeur que celle d'un homme de paille ; il ne s'empressa pas moins, dès qu'il connut la catastrophe de Sedan, de s'approcher en Suisse de la frontière française, et, avec une impertinence toute royale, il lança des proclamations, comme si le peuple français n'avait rien de plus pressé à faire que de le mettre à la place de Napoléon III, et de se laisser encore ruiner par lui, — d'une autre façon peut-être.

Le prince de Joinville et le duc de Chartres s'étaient glissés comme volontaires dans l'armée française de l'Ouest, et on prit soin naturellement qu'il fût beaucoup parlé de leur patriotisme. Gambetta les expulsa, et avec raison, puisqu'il avait pour lui la loi. Ces messieurs s'en allèrent et ne revinrent plus. Les ducs de Joinville et d'Aumale réussirent à se faire élire à la Constituante. Les déclarations de tous ces princes d'Orléans à la fin de 1870 et au commencement de 1871 sont pitoyables. Elles roulent toutes sur ce thème que si la France veut être heureuse, il faut qu'elle remette la famille d'Orléans sur le trône. Ces messieurs se contenteraient du reste, en attendant, que l'on choisît un président dans la maison d'Orléans, en lui donnant tous les pouvoirs néces-

saires pour gouverner l'Etat. Si ces messieurs d'Orléans avaient vraiment eu une étincelle de patriotisme, ils n'auraient pas mis en avant leurs mesquins intérêts privés à l'heure du malheur de la France, afin de ne pas compliquer davantage la situation difficile du pays.

Napoléon III protesta, lui aussi, et lança une proclamation de sa charmante cage de Wilhelmshœhe.

La conduite inconvenante de tous les prétendants ne devrait-elle pas ouvrir les yeux des Français ? Imiteront-ils les Espagnols qui, assez heureux pour se débarrasser d'une dynastie, ont mis tous leurs efforts à en chercher une autre, et ont attiré par là sur l'Europe entière d'immenses malheurs, malheurs qui sont loin d'être finis et qui pèseront vraisemblablement sur l'Europe pendant plus d'un siècle ?

Thiers obtint aux élections un immense triomphe. Il fut élu dans 26 départements. Fut-il redevable de ce succès à sa réputation d'orléaniste, de partisan de la monarchie constitutionnelle ? Il n'est pas douteux que cela y fut pour quelque chose ; mais nous pouvons affirmer avec confiance que c'est avant tout en sa qualité de principal représentant du parti de la paix que Thiers fut élu par plus d'un million et demi de Français. C'était l'homme de la situation. Lui seul avait osé, au milieu des mamelucks impériaux, parler contre cette malheureuse guerre ; il avait cherché à décider l'Europe à rétablir la paix ; il avait entamé dès la fin d'octobre des négociations pour un armistice, et ce n'était pas par sa faute qu'elles avaient été rompues. Il était donc l'homme de la situation.

Les députés qui étaient arrivés à Bordeaux se réunirent le 12 février. Il n'y en avait pas tout à fait 300. Le fauteuil du président fut occupé provisoirement par le doyen d'âge, un légitimiste, le vicomte Benoît d'Azy, né en 1796. Il

avait servi l'État sous la Restauration ; sous Louis-Philippe, le département de la Nièvre le nomma député en 1842, et il prit place sur les bancs de l'opposition de la droite. Il ne fut pas élu à la Constituante en 1848, mais le département du Gard l'envoya à la Législative en 1849. Adversaire de la République, il opposa néanmoins une louable résistance au coup d'Etat de 1851. C'est sous sa présidence qu'un certain nombre de députés se réunirent dans la mairie du X[e] arrondissement et prononcèrent la destitution du président Louis Napoléon. Chose étonnante ! Benoît d'Azy ne fut point inquiété après le succès du coup d'Etat.

L'Assemblée nationale se constitua immédiatement malgré le petit nombre de membres présents, et lorsqu'un plus grand nombre de députés furent arrivés, elle procéda, le 16 février, à l'élection définitive de son président et de ses vice-présidents.

Ce fut M. Grévy qui fut nommé président à une immense majorité, 519 voix sur 538.

Grévy est né en 1813 dans le département du Jura. Il étudiait le droit lorsqu'il se battit bravement aux journées de juillet 1830. En 1848, il fut nommé commissaire du Gouvernement provisoire dans le Jura, et, bien qu'il fût un républicain déclaré, il montra toujours une grande modération et ne s'écarta jamais de la légalité. Il fut aussitôt élu dans le Jura à l'Assemblée constituante. Il s'y attacha notamment à prévenir les dangers qui pouvaient résulter de l'institution de la présidence qui ne serait qu'une monarchie masquée. Ce fut en vain. Cette présidence aux trois quarts monarchique fut instituée, et confiée en outre à un prince par le suffrage universel. Après l'élection de Louis Bonaparte, Grévy combattit la politique bonapartiste dans la Constituante et dans l'Assemblée législative qui lui succéda.

Il lutta contre l'expédition de Rome et la coalition des légitimistes et des bonapartistes, en se plaçant toujours à un point de vue démocratique, mais toujours avec modération. Après le coup d'État, il se retira de la scène politique et redevint avocat. En 1868 il fut nommé député dans le Jura à une élection de remplacement, et réélu ensuite aux élections générales de 1869. Il fit de l'opposition à la déclaration de guerre de 1870. Pendant la dictature de Gambetta, il demanda à plusieurs reprises que l'on convoquât le plus tôt possible une Assemblée nationale, afin que le peuple français fît savoir s'il voulait ou non continuer la guerre, et que, dans le premier cas, on pût faire la guerre en toute conscience et avec toutes les forces du pays, et non pas avec des fantaisies. Il se prononça aussi hautement contre toutes les mesures illégales de Gambetta.

Ce n'était pas comme monarchiste que Grévy était nommé président par les monarchistes plus ou moins déclarés ; c'était comme adversaire d'une dictature intolérable et comme partisan de la paix.

Le 17 février, Thiers fut nommé à une majorité imposante chef du pouvoir exécutif, en d'autres termes, président de la République existante. Le 19, Thiers présenta la plupart des membres de son ministère. C'étaient MM. Dufaure à la justice, Jules Favre aux affaires étrangères, Picard à l'intérieur, Jules Simon à l'instruction publique, Lambrecht au commerce, Le Flô à la guerre, Pothuau à la marine, de Larcy aux travaux publics. Buffet, auquel on avait offert le ministère des finances, le refusa à cause de la position qu'il avait occupée dans le ministère Ollivier au commencement de 1870. A sa place fut nommé, le 24 février seulement, M. Pouyer-Quertier.

Bien que tout le monde connaisse la carrière du célèbre

homme d'État qui se trouvait placé à la tête du Gouvernement français, il nous semble utile, dans les circonstances actuelles, de rappeler en quelques mots à la mémoire ses précédentes aspirations.

Né en 1797, Thiers étudia le droit à Aix et fut reçu avocat en 1820. Mais ne se sentant pas de goût pour le barreau, il chercha à faire son chemin dans la politique, par la voie assez ordinaire, en France, du journalisme. A partir de 1821, il travailla au *Constitutionnel* et, en 1823, aux *Tablettes historiques*. Il se distingua principalement, dans les premières années de sa carrière littéraire, par la diversité de son esprit et par sa faculté de recevoir et de reproduire de vives impressions des personnes et des choses avec lesquelles il se trouvait en contact.

En 1823, il se mit à travailler à son « Histoire de la Révolution française, de 1786 au 18 brumaire », qui parut successivement en 10 volumes de 1823 à 1827. Pendant qu'il s'occupait à ce travail, il se livrait à une foule d'études pratiques sur l'armée, l'administration et les finances. Il se distinguait avantageusement en cela d'une foule d'historiens qui n'ont jamais compris qu'il est impossible d'écrire l'histoire si l'on n'a pas une certaine connaissance des conditions d'existence d'un Etat ou d'un peuple. Quelle que soit la diversité des jugements que l'on a portés sur « l'*Histoire de la Révolution française* », tout le monde s'accordera du moins à en louer le style, la clarté et la vivacité du récit.

Thiers, arrivé fort pauvre à Paris, avait beaucoup augmenté ses revenus en 1829. Il songea alors à écrire une Histoire universelle et à s'y préparer par de grands voyages. Il avait déjà pris toutes ses dispositions pour accompagner Laplace dans son voyage autour du monde, lorsque le

ministère réactionnaire de Polignac arriva aux affaires le 5 août 1829. Thiers, qui prévoyait une grande crise, se décida à ne pas quitter Paris, et il fonda *le National*, en communauté avec Mignet et Armand Carrel. La rédaction en chef de ce journal fut confiée à Thiers pendant la première année. Bien que *le National* fût destiné d'abord à défendre la constitution, il devint bientôt, — l'on pourrait dire involontairement, — un organe orléaniste. M. Thiers et *le National* élevèrent Louis-Philippe sur le trône de France. Louis-Philippe ne pouvait pas se montrer ingrat. Thiers entra aussitôt au Conseil d'Etat et fut nommé secrétaire général du ministère des finances sous la direction du baron Louis. Pour obéir aux désirs personnels du roi, il resta sous-secrétaire d'Etat aux finances sous le ministère Laffitte (2 novembre 1830). Lorsque ce ministère tomba, au mois de mars 1831, Thiers l'accompagna dans sa retraite.

Déjà nommé député en 1830, il fut réélu en 1831. En 1830, Thiers parlait de « reconquérir » la rive gauche du Rhin et la frontière des Alpes, de « délivrer » la Pologne, l'Italie, la Belgique ; mais en 1831, il s'était fort calmé et était devenu un homme d'ordre ; il défendit l'hérédité de la pairie, il engagea (1832) le Gouvernement à prendre des mesures de rigueur contre les républicains et les légitimistes ; puis, grâce à ce sage revirement, il fut nommé, le 11 octobre 1832, ministre de l'intérieur. Ce cabinet fit arrêter la duchesse de Berry en Vendée et assiéger la citadelle d'Anvers. La chute de cette forteresse consomma la séparation de la Belgique de la Hollande, et, sans lui être annexée, la Belgique se trouva provisoirement liée à la France. Après la prise d'Anvers, 25 décembre 1832, Thiers passa du ministère de l'intérieur à celui des travaux publics

et du commerce. Il rendit, dans cette position, de grands services au commerce et à l'industrie, mais il encouragea en même temps le culte de la gloire napoléonienne, en remplaçant sur la colonne de la place Vendôme la statue de Napoléon en costume de cour, qui la couronnait depuis 1810 et que les alliés avaient renversée, par une nouvelle statue du soldat-empereur en redingote grise et en petit chapeau; il fit en outre achever l'arc de triomphe de l'Etoile, commencé en 1806.

Thiers reprit le ministère de l'intérieur en 1834, dans des circonstances difficiles pour l'Orléanisme. Les crises ministérielles se succédèrent fréquemment cette année-là. C'est dans cette circonstance que se montrèrent le plus clairement les différences profondes qui existaient entre Thiers et Guizot, deux natures aussi opposées que possible. A la fin de l'année le ministère de Broglie arriva au pouvoir et Thiers y retrouva sa place. Il fut reçu la même année à l'Académie française. En 1835, après l'attentat de Fieschi, il demanda qu'on augmentât la rigueur des lois sur la presse et le jury. En 1836, il renversa Guizot et devint président du conseil, comme ministre des affaires étrangères.

Son succès ne fut pas long. Thiers avait des idées guerrières et voulait intervenir militairement en Espagne dans la querelle des Christinos et des Carlistes, mais le roi Louis-Philippe n'avait aucune envie de cette intervention. Il en résulta que le ministère Thiers fut remplacé dès le 25 août 1836 par un ministère Molé. Thiers se mit à voyager. De retour en France vers le milieu de 1838, il reparut à la chambre et réussit bientôt à renverser le ministère Molé. Malgré cela, il ne revint au pouvoir que le 1er mars 1840. La trop grande finesse du Gouvernement français eut pour résultat que la France se vit complétement isolée en Eu-

rope. Ce fait se produisit le plus clairement dans la question d'Orient, et d'une manière assez blessante pour la France. Thiers, furieux de voir que personne en Europe ne s'inquiétait plus de la France, conçut l'idée d'une guerre populaire contre l'Allemagne. C'est alors que furent décidées, grâce à son intelligente initiative, les fortifications de Paris. C'est alors que parurent le ridicule chant du Rhin de Nicolas Becker et la réponse non moins niaise qu'y fit Alfred de Musset. Les desseins de Thiers échouèrent de nouveau devant l'amour de la paix du roi Louis-Philippe, et ce ministre, ne pouvant pas exécuter ses plans, céda la place à Guizot le 26 octobre 1840. Rendu à la vie privée, Thiers songea à écrire l'histoire du Consulat et de l'Empire, et il s'y prépara par de nombreux voyages. Les deux premiers volumes parurent en 1845, le dernier en 1862. Cet ouvrage, pour ses qualités comme pour ses défauts, peut être regardé comme un ouvrage national français, il contribua singulièrement à faire revivre le culte de la gloire et de Napoléon.

A partir de 1842, Thiers fut le chef du centre gauche et combattit à la chambre le ministère Guizot. Ses attaques augmentèrent chaque année de violence : plus le ministère Guizot devenait réactionnaire, en recherchant l'amitié des Gouvernements de l'Europe et se montrant hostile à toute révolution, plus Thiers se rapprochait du parti révolutionnaire. — Dans la nuit du 23 au 24 février 1848, à la dernière heure, Louis-Philippe appela Thiers et Odilon Barrot pour former un nouveau ministère. Il était trop tard ! Thiers dut le reconnaître dès qu'il eut accepté cette mission, et, en présence des barricades dont se couvraient les rues de Paris, il donna sa démission.

La République fut proclamée. Thiers déclara qu'il adhérait à cette nouvelle forme de gouvernement, sans rien changer

du reste à ses convictions politiques. Il ne passa point aux premières élections pour l'Assemblée constituante, mais, aux élections complémentaires, il fut élu dans quatre départements, dont celui de la Seine.

A l'Assemblée constituante, comme à la Législative qui lui succéda, Thiers s'assit à la droite. Il avait voté pour la dictature de Cavaignac, il vota ensuite pour la présidence de Louis-Napoléon. Il vota pour l'expédition de Rome, il combattit les socialistes, il vota pour la réduction du droit électoral (loi du 31 mai); bref, il fut réactionnaire dans les questions intérieures, et partisan de l'intervention dans les affaires étrangères.

Malgré tout, il fut arrêté au coup d'État, renfermé d'abord à Mazas, et ensuite expulsé de France; puis il reçut, sans l'avoir demandée, au mois d'août 1852, la permission de revenir à Paris, où il vécut pendant onze ans loin de la politique et uniquement occupé de ses travaux littéraires.

En 1863, Paris le nomma au Corps législatif à une grande majorité contre Persigny. Il y combattit le second Empire, principalement au point de vue économique et au sujet de la politique extérieure. Comme il avait toujours été adversaire déclaré de l'unité italienne, il s'opposa également à l'unité de l'Allemagne. Malheureusement, il ne voulut jamais comprendre que d'autres pays eussent, comme la France, le droit de se constituer eux-mêmes. Il cherchait la grandeur de la France dans la division et la faiblesse de ses voisins. Peu de temps avant la guerre de 1866, le 3 mai, il critiquait de la manière la plus acerbe la conduite de la France en présence de la politique de la Prusse depuis la guerre du Danemarck de 1864, et il en tirait les plus noirs pronostics. Après la guerre de 1866, il était hors de lui et il

condamnait, à sa manière, la politique de Napoléon III, en disant : A présent toutes les fautes sont commises, il n'en reste plus à commettre ! En 1869, Thiers fut élu de nouveau député au second tour de scrutin ; nous avons déjà vu (Ire partie, page 28) que le Gouvernement avait combattu son élection par tous les moyens possibles. En 1870, Thiers se prononça résolûment, jusqu'à la dernière heure, contre la guerre, et il travailla ensuite de toutes ses forces au rétablissement de la paix. C'est sans nul doute à ces circonstances-là qu'il dut d'être placé, en 1871, à la tête des affaires par l'Assemblée de Bordeaux. Mais — pourquoi Thiers se prononçait-il contre la guerre en 1870 ? — C'est parce que la France, militairement et politiquement, par l'organisation de son armée et par ses alliances, n'était pas prête à faire à l'Allemagne une guerre victorieuse. — Ainsi que le prouve toute sa vie, ainsi que cela ressort ouvertement de ses discours en 1866, si Thiers désirait le maintien et le rétablissement de la paix, cela ne voulait pas dire qu'il reconnût à l'Allemagne le droit de se constituer elle-même et à son gré. Pour Thiers, la paix qu'il fallait conclure, ce n'était pas autre chose qu'une suspension d'armes indispensable, une absolue nécessité pour la France, afin de refaire ses forces.

Thiers était beaucoup trop habile pour crier cela bien haut, juste au moment où il s'agissait de faire la paix avec l'Allemagne au meilleur marché possible. Mais la majorité de l'Assemblée nationale le comprit ; cet homme ne pouvait pas faire tout à coup volte-face et démentir sa vie entière, quelles que fussent les apparences. L'immense majorité de l'Assemblée constituante le mit à la tête des affaires, non-seulement parce qu'il était l'homme de la paix, mais parce qu'il était l'homme de *cette paix*, d'une suspension d'armes

nécessaire à la France pour prendre de nouvelles forces, afin de recommencer la guerre dans des conditions plus favorables, avec une meilleure armée qu'en 1870, dans un délai qu'il est impossible de fixer d'avance à un mois près et même à une année.

Il est évident que Thiers n'appela au ministère certains hommes, tels que Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard et Le Flo, que parce qu'ils avaient fait partie du Gouvernement de la défense nationale et qu'ils y avaient représenté l'élément modéré. L'amiral Pothuau, brave marin qui s'était distingué dans la défense de Paris, reçut le ministère de la marine ; il avait été nommé député par les Parisiens, avec quelques hommes du même genre, au milieu d'une masse de rouges, dont quelques bavards des plus confus, parmi lesquels Félix Pyat jouait le premier rôle.

Ce qui caractérise le mieux le Gouvernement de Thiers, ce sont les autres noms qu'il y fit entrer : Dufaure, Lambrecht, Pouyer-Quertier et de Larcy.

M. Dufaure est né en 1798; il fit son droit à Paris, débuta comme avocat à Bordeaux, et fut nommé député pour la première fois en 1834. Au commencement de 1836, sous le ministère Thiers, il devint conseiller d'État, mais il donna sa démission au mois de décembre de la même année, lorsque ce ministère fut renversé. Il n'entra pas dans le ministère Molé, mais il fut nommé ministre des travaux publics en 1839, dans le ministère Soult. En 1840, il refusa de faire partie du ministère Thiers, ainsi que du ministère Guizot qui lui succéda. Il lutta contre Thiers dans la question des fortifications de Paris. De 1840 à 1848, Dufaure fut constamment élu vice-président de la Chambre des députés. En 1848, il put se rallier à la République sans arrière-pensée. Il se tint du côté de la « démocratie

modérée, » il fut « libéral » dans la bonne acception du mot. Elu député à l'Assemblée constituante, il vota, entre autres choses, pour une Chambre unique et pour l'exil de la famille d'Orléans. Il combattit le socialisme, représenté du reste alors, comme il le fut plus tard, par des hommes manquant de maturité et à peine convaincus. Il occupa sous Cavaignac le ministère de l'intérieur et travailla de toutes ses forces à le faire élire président. On sait assez que ses efforts furent inutiles. « Un nom triompha d'un homme ! » Malgré cela, Dufaure accepta de nouveau le ministère de l'intérieur, le 2 juin 1849, sous la présidence de Louis-Napoléon ; — à vrai dire, c'est le seul acte douteux dans la vie de M. Dufaure. Lui-même et ses amis ont dit qu'il ne s'y était décidé que pour maintenir la République et sa constitution. Il quitta le ministère le 31 octobre de la même année. Il fit alors au Gouvernement une opposition légale et rentra dans la vie privée après le coup d'Etat. Il fut nommé de l'Académie française en 1863. Un titre d'honneur particulier pour M. Dufaure, c'est qu'après avoir été plusieurs fois ministre, il n'est pas même chevalier de la Légion d'honneur. Si l'on a connu un peu la France sous le second Empire, on comprendra la signification de ce fait. Thiers choisissait avant tout, en prenant M. Dufaure, l'homme juste et irréprochable.

M. Lambrecht, né en 1819, ancien ingénieur des ponts et chaussées, est entré au Corps législatif en 1863, comme candidat de l'opposition et a constamment siégé auprès de M. Thiers. Il ne fut pas réélu en 1869. En 1870, le ministère Ollivier lui offrit de le faire nommer député dans le département du Nord, mais il n'accepta pas.

M. Pouyer-Quertier est né en 1820 dans le département de la Seine-Inférieure. Grand fabricant, il devint, en 1854,

maire de Fleury-sur-Andelle, membre du Conseil général de son département, membre de la Chambre de commerce de Rouen, administrateur de la succursale de la Banque de France, puis président de la Société de secours mutuels des ouvriers cotonniers. Il fut élu député au Corps législatif comme candidat officiel en 1857, puis en 1863. Aussitôt que l'empereur Napoléon III adopta la liberté du commerce et conclut dans ce sens des traités de commerce, notamment avec l'Angleterre, Pouyer-Quertier se jeta dans l'opposition. Il attaqua en toute circonstance et par tous les moyens la politique commerciale du Gouvernement. Protectionniste déclaré et, par suite, défenseur d'un monopole, il combattit cependant d'autres monopoles dans l'intérêt de celui qu'il défendait. Il s'éleva contre les priviléges des grandes compagnies de chemins de fer et de banque, il réclama l'affranchissement des canaux de la domination du monopole, afin de faciliter la navigation dans l'intérêt du commerce intérieur. On comprend facilement que ce grand seigneur du coton, protectionniste, en même temps qu'homme d'affaires habile et ennemi déclaré du vertige financier qui envahissait l'Europe, fût un homme selon le cœur de M. Thiers, lequel est lui-même un protectionniste ardent et l'a prouvé du reste dans les discussions de la Chambre en 1870. — Par suite de son opposition incessante, il était naturel que Pouyer-Quertier ne fût point candidat officiel aux élections de 1869. Il échoua donc partout malgré son mérite incontestable. Lorsque Thiers le choisit pour ministre des finances au commencement de 1871, ce fait pouvait avoir une signification particulière sur laquelle il convient d'appeler l'attention. La France se trouvait en présence d'immenses difficultés financières. Comment arriver à les vaincre? Comment couvrir les énormes dépenses qu'avait coûté la

guerre et que nécessiterait le rétablissement de la paix? Les Etats-Unis d'Amérique, bien que victorieux, s'étaient trouvés dans une situation analogue à la fin de leur grande guerre civile, et ils avaient eu recours à une importante élévation des droits de douane. Thiers était assez partisan de ce système, et Pouyer-Quertier lui parut être l'homme qu'il fallait pour appliquer ce système avec habileté et avec la ténacité de la conviction et de l'intérêt,— intérêt personnel et de métier.

M. de Larcy, né en 1805 dans le département du Gard, est d'une famille légitimiste qui l'éleva dans ses idées. Reçu avocat en 1826, il entra dans la magistrature en 1829 pour en sortir aussitôt après la révolution de 1830. Il redevint avocat, fut nommé membre du conseil général du Gard en 1833, et député de Montpellier en 1839. Une fois à la chambre, il appartint naturellement à l'opposition légitimiste dont il fut l'un des champions les plus ardents. En 1843, il fit, avec quatre autres députés, une visite au comte de Chambord, et cette démarche ayant été vertement blâmée dans la prochaine adresse au roi Louis-Philippe, de Larcy donna sa démission, mais il fut aussitôt réélu. Il échoua cependant en 1846, et ne fut renommé qu'en 1848, peu de jours avant la révolution de février. Il se porta ensuite candidat à l'Assemblée constituante, en disant dans sa profession de foi qu'il acceptait la République comme un « essai ». Comme il avait toujours fait de l'opposition au gouvernement de Louis-Philippe, bien que ce ne fût pas dans un sens républicain, deux départements le nommèrent à la Constituante. Là, comme plus tard dans l'Assemblée législative, il s'assit à la droite et fit partie de la majorité la plus réactionnaire. Cependant il ne travailla point pour le Bonapartisme, protesta contre le coup d'Etat et rentra dans la vie

privée en 1852. En 1863 et 1869, il se présenta aux élections du Corps législatif comme candidat de l'opposition, et l'agitation qui précéda ces dernières élections lui valut à la fin de l'automne de 1868 des poursuites judiciaires et une amende. — M. de Larcy entra dans le ministère Thiers pour faire une nouvelle « expérience » avec la République. En réunissant dans son cabinet des hommes ayant les opinions politiques les plus opposées, et qui vraisemblablement n'arriveraient jamais à s'entendre sur l'objet de leurs affections personnelles, M. Thiers voulait-il asseoir d'autant plus sûrement la République?

Avant que l'Assemblée de Bordeaux se réunît, chacun pouvait reconnaître qu'on n'aurait pas le temps avant le 19 février de conclure les préliminaires de paix. Il fallut donc aussitôt nouer des négociations pour prolonger l'armistice. Elles ont des rapports directs avec les opérations qui se continuaient encore dans l'est de la France et que nous allons raconter.

---

# SIXIÈME PARTIE

## FIN DES OPÉRATIONS DANS L'EST DU THÉATRE DE LA GUERRE. — OPÉRATIONS DES FLOTTES PENDANT LA GUERRE. — NÉGOCIATIONS DE PAIX.

### I. Opérations du général de Werder jusqu'à l'évacuation de Dijon.—Combat de Nuits.

Nous avons quitté le général de Werder vers la fin du mois de novembre. Il avait à cette époque à Dijon la division bavaroise, et des petits détachements plus au nord vers Châtillon-sur-Seine et Langres. Le gros de la 4e division de réserve était à Gray ; elle protégeait avec quelques détachements les communications entre Dijon et l'Alsace par Epinal et les Vosges, et elle prenait part en outre au siége de Belfort, dont la 1re division de réserve, Treskow, était principalement chargée. La division de réserve Debschitz occupait l'Alsace, et le chiffre des troupes qu'elle pouvait rendre disponibles, soit pour soutenir Werder en rase campagne, soit pour appuyer Treskow devant Belfort, grossissait tous les jours par l'arrivée d'Allemagne de troupes de garnison. Le général de Werder avait d'abord devant lui, à Autun, le corps de Garibaldi, — la soi-disant armée des Vosges. Ce corps comptait 4 brigades : Bosak-Haucke, Delpech, Menotti Garibaldi et Ricciotti Garibaldi. Ces brigades étaient formées fort à l'aventure de corps portant des noms pompeux, auxquels ne répondaient ni la quantité ni la qua-

lité des gens qui les composaient. — Il y avait pourtant encore d'autres corps qu'on n'avait même pas osé faire entrer dans ces brigades ; c'étaient, par exemple, les Francs-tireurs de la Mort, les Vengeurs, la Compagnie de la Revanche, les Frères de l'Etoile, etc., etc. — A cette infanterie venaient s'ajouter 5 escadrons de cavalerie, qui valaient bien à eux cinq un bon escadron, et 3 batteries d'artillerie, 18 pièces.

Toute cette armée des Vosges pouvait avoir à peu près un effectif de 12,000 combattants, ce qui ne veut pas dire que la France n'ait point payé au pharmacien d'état-major Bordone de quoi entretenir le double et même le triple de cet effectif.

Au mois de décembre 1870, il se rassembla à l'aile droite de Garibaldi, sur le front Beaune-Dôle, un nouveau corps, composé en grande partie de gardes mobiles et de gardes nationaux mobilisés du département du Rhône. Ce corps pouvait être fort de 20,000 hommes au milieu de décembre ; il était sous les ordres du général Cremer.

Au début de la guerre, le général Cremer était simple capitaine d'état-major de deuxième classe, et depuis 1866 seulement. Il était aide de camp du général Clinchant et ne s'était jamais distingué par quoi que ce soit. Il fut compris dans la capitulation de Metz. Dès qu'il reparut dans le sud-est de la France, on l'accusa d'avoir violé sa parole d'honneur. Nous n'attachons pas beaucoup d'importance à ces sortes d'accusations, parce que nous savons, par une triste expérience, qu'à des époques de troubles, on les lance trop facilement aux hommes les plus honorables. Ainsi le général Ducrot n'a-t-il pas été récemment absous par les Prussiens de la même accusation dont il avait été l'objet? Pour le général Cremer, il n'en est pas ainsi. Le ministère de la

guerre prussien publia, vers la fin de janvier 1871, le texte même, resté entre ses mains, de l'engagement pris par Cremer de ne pas servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre.

Le 26 décembre, un détachement garibaldien chercha à surprendre Dijon à l'Ouest, et marcha sur Pasques, — sur la route de Dijon au mont Auxois (ancienne Alesia).

Il fut arrêté entre Pasques et Dijon par les troupes avancées de Werder ; dès qu'il en fût informé, ce général accourut lui-même avec les trois brigades réunies autour de Dijon, il tomba, le 27 novembre, sur les flancs et les derrières des Garibaldiens qu'il mit en fuite et auxquels il fit beaucoup de prisonniers.

Après l'affaire de Pasques, il y eut encore un temps de repos. Cependant, l'aile gauche du corps de Cremer se concentra autour de Beaune au commencement de décembre, et s'avança par Nuits jusqu'au ruisseau de la Vouge. Werder ne voulait à aucun prix souffrir l'ennemi si près de lui parce que cela gênait tous ses mouvements. Il ordonna donc au général de Glumer d'attaquer les Français avec la 1re et la 2e brigade d'infanterie, la brigade de cavalerie Willisen et l'artillerie de la division badoise.

Glumer partagea ses troupes disponibles en deux détachements principaux. Il prit lui-même le commandement de celui de l'aile gauche, et donna celui de l'aile droite au général Degenfeld ; ce dernier se composait de 4 bataillons et trois quarts d'escadron.

Deux de ces bataillons et un demi-escadron occupèrent, le 17 décembre, Urcy, au sud-ouest de Dijon. Ils devaient en partir le 18 à 5 heures et demie du matin et marcher, par Quemigny et Ternain, sur Villars-Fontaine, dans la vallée du Mouzin.

A gauche de ce détachement, un bataillon s'était porté à Corcelles-les-Monts et il devait, le 18, marcher sur Concœur par Chambœuf, en suivant la Côte-d'Or, pour se relier sur le Mouzin avec le détachement ci-dessus. Tous les deux devaient ensuite, en raison des circonstances, prendre part au combat que l'aile gauche avait engagé plus à l'est, et menacer principalement les flancs et les derrières des Français.

Le quatrième bataillon de Degenfeld, avec le quart d'un escadron, devait partir de Dijon le 18 à 8 heures du matin, suivre la route de Nuits par Gevrey et Vougeot, sur le versant oriental de la Côte-d'Or, et maintenir les communications entre Degenfeld et Glumer.

Glumer, à la tête de 8 bataillons, 6 escadrons et 5 batteries, partit de Longvic le 18 décembre à 7 heures et demie du matin, et il s'avança sur le terrain de collines qui s'étend à l'est de la Côte-d'Or, par Fenay, Saulon-la-Rue, Epernay et Boncourt, pour aller attaquer Nuits.

L'avant-garde bavaroise rencontra déjà à Fenay des troupes françaises avancées. Mais celles-ci n'étant pas en force se replièrent de suite et le combat ne s'engagea sérieusement qu'à midi au bois situé au nord de Boncourt.

Dès qu'il vit son flanc droit menacé, Cremer rappela ses troupes avancées de Vougeot à la Fontaine de Vosne où il appuya maintenant son aile gauche, le centre était à Nuits et à Boncourt, l'aile droite s'étendait, par Premeaux, jusqu'au bois du Vernot, sur la rive droite du Mouzin ; l'artillerie était établie sur les hauteurs de Chaux. Le chemin de fer qui passe au nord de Nuits, presque toujours en déblai, était fortement occupé par l'infanterie française.

Vers une heure, les fermes de la Berchère et de Boncourt étaient dans les mains des Badois. Glumer déploya alors à la

Berchère en première ligne le 1er régiment, en seconde ligne le 2e, il conserva deux bataillons du 3e régiment, comme réserve et pour être prêts à agir à l'aile droite ; la cavalerie devait s'avancer sur le flanc gauche de l'autre côté du Mouzin sur Premeaux et le bois du Vernot. Le gros de l'artillerie était au sud de la Berchère pour faire évacuer, si elle pouvait, la ligne du chemin de fer.

Lorsque ce déploiement fut exécuté, Werder arriva sur le champ de bataille, et l'artillerie paraissant avoir produit son effet, Glumer fit attaquer vers 3 heures par son infanterie la tranchée du chemin de fer et la gare de Nuits. Dans cette attaque sur un terrain presqu'entièrement découvert, le feu rapide des Français causa de grandes pertes aux Badois. Le prince Guillaume fut grièvement blessé ; le colonel de Renz, qui prit le commandement à sa place fut tué, ainsi que son aide de camp. Cependant les Badois étaient maîtres à 3 heures et demie de la tranchée et de la gare. Leur artillerie avait beaucoup contribué à leur succès : elle s'était progressivement avancée vers Nuits, en attirant toujours sur elle le feu de l'artillerie française qu'elle détournait ainsi de l'infanterie allemande. L'artillerie française qui occupait les hauteurs de Chaux avait une position trop défavorable pour pouvoir produire grand effet dans la plaine. En outre, le dégel avait détrempé le terrain et diminuait considérablement son action. Il est vrai qu'il ralentissait aussi beaucoup la marche des colonnes d'attaque de l'infanterie allemande et augmentait ses pertes.

Après la prise de la gare de Nuits, les Français s'enfuirent en grand désordre dans la direction de Beaune.

Dès qu'il fut maître de la gare, Glumer se mit en communication avec les deux colonnes de Degenfeld qui s'étaient avancées par Vougeot et Concœur. Il y eut encore un vio-

lent combat dans les rues de Nuits qu'occupait l'arrière-garde française, mais ce combat était terminé à 4 heures et demie. L'artillerie française tira quelque temps encore des hauteurs de Chaux, puis elle se mit également en retraite.

Les Français avaient engagé 14 bataillons, environ 12,000 hommes; ils perdirent, le 18 décembre, plus de 2,000 hommes, dont 700 prisonniers. La perte des Allemands fut de 54 officiers et 800 hommes tués, blessés ou disparus.

La colonne de l'extrême droite de Degenfeld était arrivée à Villars-Fontaine à 11 heures du matin et elle y rencontra un détachement de Cremer. Elle lui livra combat ainsi qu'à l'artillerie française établie sur les hauteurs de Chaux. Ce n'est qu'à 3 heures que Degenfeld sut qu'il se livrait en même temps un combat à Nuits, mais il fut à ce moment vigoureusement attaqué par l'aile gauche de Cremer que ce dernier avait renforcée dans son mouvement de cencentration sur Nuits; Degenfeld fut forcé de se mettre en retraite à 4 heures sur Marsannay et Périgny où il arriva vers minuit.

On comprend facilement qu'il ne fut pas poursuivi par les Français.

La cavalerie badoise, qui avait passé le Mouzin et s'était avancée, sur le flanc gauche, contre Premeaux et le Bois du Vernot, y fut reçue par un feu d'infanterie si violent et si meurtrier qu'elle crut devoir se retirer immédiatement derrière le Mouzin.

Les Badois occupèrent Nuits dans la nuit du 18 au 19. Le gros de leurs forces campa à la Berchère et à Boncourt. Après avoir fait faire quelques reconnaissances dans la matinée du 19, Werder, qui avait atteint le but de cette marche, ordonna de revenir à Dijon.

Le but des Allemands était même atteint plus compléte-

tement qu'ils ne le croyaient d'abord. En effet l'échec de Nuits produisit sur les Français une impression extraordinaire : un grand nombre de mobilisés et de mobiles du département du Rhône s'enfuirent jusqu'à Lyon, où il se passa, à la Croix-Rousse, des scènes déplorables, entre autres l'assassinat du commandant Arnaud, chef de bataillon de la garde nationale. Ce drame ne se termina devant le conseil de guerre qu'au mois de mars 1871.

Werder était obligé de se couvrir de tous les côtés : ainsi il avait envoyé au nord, vers Langres, un détachement dont la portion principale se composait du 34e régiment allemand du nord.

Langres, avec environ 8,000 âmes, est une des villes les plus remarquables du monde. Elle est située au nord de la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Atlantique, sur une montagne escarpée qui s'avance entre la Haute-Marne et la Bonnelle. Aucune autre ville ne dit mieux à première vue qu'elle s'est formée d'un camp romain. La ville et ses environs rappellent à chaque pas l'histoire romaine. Langres forme un rectangle dont le côté le plus long est dirigé du nord au sud, l'autre côté de l'est à l'ouest. La ville est entourée d'anciennes murailles qui portent encore des traces visibles des Romains. L'ancienne Andematunum des Lingones ne se montra que trop complaisante envers le premier César romain et, d'après ses ordres, elle lui livra volontairement, dans la guerre des Helvètes, les malheureux qui avaient échappé au massacre de Bibracte.

Sous le règne de Louis-Philippe, une grande citadelle fut construite au sud de la ville, sous la forme d'un octogone bastionné. L'espace compris entre la ville et la citadelle, qui porte le nom d'esplanade ou de camp retranché, fut protégé par des retranchements qui regardent l'est et l'ouest.

côté sud de la ville fut également pourvu de murailles en terre.

En 1867, on résolut d'entourer Langres de forts détachés et d'en faire réellement un grand camp retranché. Ces forts devaient être au nombre de quatre, savoir : le fort Bonnelle, sur la rive gauche de la Bonnelle, à l'ouest du village de Saint-Geômes et au sud-ouest de la citadelle; — le fort Marnotte, à l'est de Saint-Geômes et au sud-est de la citadelle; — le fort Peigney, au nord-est de la ville, sur l'ancienne voie romaine de Neuilly-l'Evêque; — enfin le fort Buzon, sur la rive gauche de la Bonnelle, à l'ouest de la citadelle et au nord du fort Bonnelle.

D'après les projets, tous ces forts devaient être des quadrilatères bastionnés, construits d'après le système que nous avons examiné de plus près à propos de Metz. Le fort Peigney faisait seul exception : au lieu de placer dans l'intérieur de l'ouvrage un cavalier, on entourait l'enceinte du fort Peigney d'une enveloppe; l'enceinte continue de ce fort était ainsi dotée de tous les avantages qui, dans les autres ouvrages détachés, n'appartenaient qu'au cavalier, et, en même temps, des avantages qu'avait, dans ces autres forts, l'enceinte principale. Beaucoup d'officiers du génie français éprouvaient pour ce « nouveau système » un enthousiasme que nous ne comprenons point.

Le camp retranché de Langres devait ensuite être complété par des ouvrages intermédiaires, redoutes ou batteries, construites l'une sur le plateau même à Brevoine, une seconde sur les Fourches, toutes les deux entre les forts Buzon et Peigney, — une troisième au moulin Pouvain, entre Peigney et Marnotte; on voulait enfin fortifier le village de Saint-Geômes, entre les forts Marnotte et Bonnelle.

Les forts Bonnelle et Peigney avaient été commencés en



1869; lorsque la guerre éclata en 1870, ils étaient assez avancés pour qu'il fût possible de les compléter dans un bref délai.

Le chef de bataillon du génie Meyère, qui avait construit Peigney, reçu le commandement de Langres, en même temps que le grade de général. La plus grande partie de la garnison se composait de gardes mobiles, la plupart venant de la Savoie. Il ne pouvait pas être dans l'intérêt des Allemands d'attaquer sérieusement cette place; cependant ils avaient souvent affaire à des partisans qui trouvaient à Langres un refuge assuré. Nous avons eu l'occasion de parler d'une de ces rencontres à propos de la marche du prince Frédéric-Charles de Metz vers la Seine.

Le 16 décembre, deux jours avant le combat de Nuits, le petit corps, chargé par Werder d'observer Langres, fut attaqué par un fort détachement français que Meyère avait envoyé de la place sur Longeau, point de jonction des routes de Gray et de Dijon. Ce détachement fut repoussé par les Allemands après un combat très-court, et rentra dans Langres en abandonnant deux canons et des prisonniers.

---

## II. Commencement des opérations de l'armée française de l'Est. — Les Allemands évacuent Dijon. — Combats de Villersexel et sur la Lisaine.

Les grandes opérations qui devaient avoir lieu dans l'Est commencèrent dans la seconde moitié de décembre. Le 24ᵉ corps français marcha vers le nord en se servant du chemin de fer de Lyon à Besançon et suivant en partie la frontière suisse. En même temps, l'armée de Bourbaki, 15ᵉ, 18ᵉ et 20ᵉ corps, quittait les environs de Nevers et marchait

également sur Besançon par différentes routes. Garibaldi et Cremer se portaient de nouveau vers le nord pour couvrir ces mouvements.

Bourbaki devait réunir, sous ses ordres directs, autour de Besançon, les 15e, 18e, 20e et 24e corps d'armée, ce qui faisait au moins 120,000 combattants, dans les calculs de la délégation. Il devait, à la tête de ces forces, débloquer Belfort et passer ensuite sur la rive droite du Rhin, tandis que Cremer et Garibaldi, aussitôt après la défaite de Werder, s'avanceraient par Dijon, à l'ouest des Vosges, pour couper le chemin de fer de Strasbourg à Paris, et les communications des armées allemandes de l'Ouest avec l'Allemagne.

C'est le 25 décembre 1870 que Werder reçut les premières nouvelles de ces mouvements des Français, et il apprit d'abord la marche du 24e corps, Bressolles, de l'armée de Lyon. La nouvelle de la marche de Bourbaki n'était pas encore certaine. Cependant Werder n'hésita pas à prendre aussitôt ses mesures pour toutes les éventualités.

Un général s'est rarement trouvé dans une situation aussi difficile que celle de Werder. Les gens qui ne jugent que d'après le résultat trouveront, sans doute, que tout cela était fort simple parce que la fin en fut si heureuse. Mais qu'on veuille bien examiner la véritable situation de Werder, à la fin de 1870.

Il disposait de 58 bataillons et 34 escadrons. Mais ils étaient répartis sur un front de plus de 200 kilomètres ; leur effectif était au-dessous du complet et ils ne constituaient pas une force réelle de plus de 47,000 hommes. De ce chiffre il fallait déduire environ 15,000 hommes, soit pour le siége de Belfort, soit pour couvrir et surveiller les communications indispensables. Il restait donc à Werder tout au

plus 32,000 hommes pour opérer en rase campagne, et il devait commencer par les concentrer avant de les avoir sous la main.

Le but qu'il se proposa tout d'abord fut de continuer le siége de Belfort et de le couvrir dans toutes les directions.

Le siége de Belfort resta confié au général Treskow, qui fut en même temps chargé de couvrir une partie des lignes et reçut, pour cela, des troupes de la division Debschitz.

Werder voulait déployer l'armée d'observation, chargée de couvrir le siége de Belfort, sur une ligne allant de Lure, par Chaigny, Héricourt, Montbéliard, jusqu'à Delle, tout près de la frontière suisse. Cette ligne est longue d'environ 45 kilomètres. Il ne fallait pas plus d'une journée de marche pour y réunir toutes les troupes sur le point où les Français dirigeraient leur attaque principale.

Werder commença donc à rappeler sur la rive gauche de la Saône, vers Vesoul, tous les détachements dispersés de son aile droite, qui étaient en même temps ses meilleures troupes mobiles ; c'étaient : la brigade Goltz aux environs de Langres, la division badoise à Dijon, et le gros de la division Schmeling (4ᵉ division de réserve).

Le 26 décembre, la 1ʳᵉ brigade de la division badoise était détachée en avant de l'aile gauche à Neuilly-lez-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte ; la 3ᵉ brigade était, à sa droite, à Fontaine-lez-Dijon, Talant et Plombières; la 2ᵉ brigade occupait Dijon.

Ce n'est que le 27 décembre, au matin, que la division badoise reçut l'ordre formel de marcher sur Vesoul. Le 29, au soir, la 1ʳᵉ et la 2ᵉ brigade étaient concentrées autour de cette ville; la 3ᵉ brigade restait, en arrière-garde, à Gray et Arc, le gros de la division Schmeling se portait sur Noroy,

au sud et à l'est de Vesoul; le détachement de Goltz marchait sur Vesoul.

Après avoir réuni autour de Vesoul ses forces disponibles, Werder attendit les événements. La lenteur des opérations françaises le lui permettait.

Dès que les Badois eurent évacué Dijon, cette ville fut occupée par les avant-gardes de Cremer et de Garibaldi. A partir des premiers jours de janvier, les Allemands eurent plusieurs engagements, d'un côté, près de la frontière suisse, avec les troupes avancées de Bressolles qui marchait au nord, de l'autre côté, avec celles de l'armée de Bourbaki qui s'avançait entre la Saône et le Doubs. Le 2 janvier, le général Bourbaki avait son quartier général à Dijon et la direction générale de ses troupes était celle de Besançon. Depuis qu'il avait quitté Metz, au mois d'octobre 1870, Bourbaki trahissait des symptômes de mélancolie qui allaient jusqu'à des absences d'esprit. Gambetta lui avait attaché un jeune aventurier polonais qui portait le nom français de de Serres. M. Gambetta avait naturalisé Français ce jeune charlatan et l'avait en outre baptisé à la française. Lorsqu'un peuple est tombé dans le malheur, il n'est pas étonnant de rencontrer ces parasites qui cherchent à se nourrir de la dernière goutte de son sang; nous ne sommes pas surpris, non plus, que le nerveux Gambetta se soit laissé amadouer par de tels parasites. Mais comment se fait-il qu'un général français, que Bourbaki, ait accepté la surveillance de ce charlatan incapable? Comment expliquer qu'il n'ait pas envoyé plutôt vingt fois sa démission? Cela ne s'explique que par le trouble survenu dans les facultés mentales du général sur lequel la France entière fondait les plus grandes espérances. Triste fatalité! triste héritage de l'empire byzantin!

Le 2 janvier, des détachements de Treskow et de Debschitz livrèrent combat aux troupes avancées de Bressolles tout près de la frontière suisse, au sud de Delle, à Croix et Abbevillers. Les troupes avancées de Bressolles qui combattirent ce jour-là avaient été aussi organisées par un aventurier polonais qui ne voulait qu'emporter beaucoup d'argent de France, combattre le moins qu'il pourrait, et regagner ses pénates le plus tôt possible en traversant la Suisse avec ses larcins. Le corps qu'avait « organisé » ce coquin s'appelait les « *Vengeurs* ». Ce qu'ils ont vengé et sur qui, en se retirant tranquillement sur le territoire suisse au nombre de 200 hommes, personne ne le saura jamais. La plupart de ces hommes, qui furent envoyés dans la caserne de Thun, n'étaient pas Français, ils se conduisaient fort mal dans leurs uniformes des plus bigarrés, et firent plus de dégâts que les 85,000 soldats français qui passèrent en Suisse un mois plus tard.

Le 5 et le 6 janvier 1871, des détachements que Werder avait envoyés au sud de Vesoul, livrèrent combat à des fractions de l'aile gauche de l'armée de Bourbaki, qui marchait sur Montbéliard et Héricourt, en remontant le Doubs et l'Oignon, et avait envoyé des détachements de flanc sur la rive droite de l'Oignon vers la Saône.

Werder avait appris par ces combats que Bourbaki marchait au secours de Belfort. Il avait fait savoir depuis longtemps au quartier général de Versailles tout ce qu'il avait appris des opérations projetées de l'armée française. A Versailles, on hésita longtemps, et ce n'est que sur les nouvelles concordantes envoyées par le prince Frédéric-Charles qu'on prit des mesures pour secourir efficacement Werder.

Werder, en attendant, était entièrement livré à lui-même,

Après s'être suffisamment orienté, il se décida tout d'abord à prendre une forte position sur la Lisaine, pour couvrir le siége de Belfort. Le 8 janvier 1871, les détachements de son corps qui se trouvaient le plus éloignés vers l'ouest étaient arrivés à Vesoul. Le 9 janvier, il marcha sur la Lisaine avec le gros de ses forces. Il voulait en même temps attaquer Bourbaki afin de retarder sa marche le plus qu'il pourrait. Cela lui ferait gagner le temps de s'établir solidement sur la Lisaine, et permettrait en outre aux renforts qu'on lui promettait du nord et de l'ouest d'arriver et de prendre part aux opérations.

Werder ordonna à la plus grande partie de la division Schmeling de marcher sur Villersexel par Noroy, et à la brigade Goltz de se diriger par Vallerois sur Marrast, pour attaquer le flanc gauche de Bourbaki.

L'avant-garde de la 4e division de réserve (Schmeling), composée de 2 bataillons du 25e régiment d'infanterie, de 4 escadrons et de 2 batteries, — sous les ordres du général major de Treskow II, arriva le 9 janvier à 9 heures du matin en vue de Villersexel, sur l'Oignon, et elle s'empara de la ville et du château de Villersexel. Bourbaki envoya aussitôt des renforts aux troupes qui avaient été engagées à Villersexel. Mais les Prussiens de leur côté reçurent également des renforts, d'abord le dernier bataillon du 25e régiment d'infanterie, puis plusieurs bataillons de landwehr de la 4e division de réserve ; en outre la plupart des bataillons de la brigade Goltz combattirent à Marrast et Moimay, sur l'aile droite des Prussiens, en se reliant à la 4e division de réserve.

Le 10 janvier, à 2 heures du matin, Werder rappela ses troupes de Villersexel. Il avait complétement atteint son but. Les forces qu'il avait engagées dans ce combat étaient hors

de proportion avec celles que Bourbaki y avait jetées, et cependant ce dernier fut arrêté dans sa marche d'une manière inouïe par ce combat qui eût été insignifiant pour une armée régulière.

Werder avait gagné tout le temps nécessaire pour s'établir sur la Lisaine, pour fortifier sa position et pour y conduire même des pièces de siége qui étaient employées devant Belfort.

La Lisaine, qui coule à peu près parallèlement à la Savoureuse, à l'ouest de cette dernière, se réunit à Montbéliard avec l'Allaine et se jette ensuite dans le Doubs au-dessous de Montbéliard.

Werder avait choisi sa position principale sur la rive gauche de la Lisaine. A l'aile droite, entre Frahier et Chagey, était la division badoise ; au centre, sur le front Héricourt-Bussurel-Montbéliard, la 4e division de réserve, qui arriva le 11 dans ses positions par Couthenans ; à l'aile gauche, entre Montbéliard et Delle, la division Debschitz. Werder mit son quartier général à Brévilliers, au nord-est d'Héricourt, sur le chemin de fer de Montbéliard à Belfort.

Le 13 janvier, Bourbaki avait encore son quartier général à Onans, au sud-est de Villersexel, sur la grande route de Besançon à Belfort. Il fit attaquer ce jour-là les postes avancés du centre de Werder aux villages de Sainte-Marie et d'Arcey. Les Allemands combattirent peu de temps et se retirèrent, par Aibre et Tavey, sur la position principale à Héricourt. Le même jour les positions de la Lisaine furent déjà attaquées au sud d'Héricourt, à Bussurel, Béthoncourt et Montbéliard. Le détachement allemand du colonel Zimmermann, qui défendait ces positions, dut évacuer la ville de Montbéliard ; mais il resta maître du château, l'ancienne citadelle.

Bourbaki ne commença que le 15 son attaque principale en concentrant le gros de ses forces contre Héricourt du côté du sud et de l'ouest. L'artillerie allemande se montra cette fois encore très-supérieure à l'artillerie française.

Cependant Bourbaki réussit, pendant la nuit du 15 au 16 et la matinée brumeuse du 16, à rapprocher son infanterie des positions allemandes. La supériorité du feu de l'infanterie française fit ce jour-là beaucoup de mal aux Allemands; malgré cela cette infanterie ne réussit pas, dans trois attaques répétées, à s'emparer de la ville d'Héricourt, et une quatrième attaque fut interrompue par la nuit. Pendant que Bourbaki occupait par ces attaques le centre de Werder dans la journée du 16, il dirigea son aile gauche sur Frahier pour tourner l'aile droite de Werder. Le village de Frahier, qui n'était même pas occupé par les Allemands, le fut dans l'après-midi du 16 par l'avant-garde de l'aile gauche française. Dès que Werder en fut informé, il dirigea sur Frahier la brigade badoise Keller. Keller surprit ce village dans la nuit du 16 au 17, il en chassa les Français, leur fit beaucoup de prisonniers et s'établit le lendemain matin le plus fortement qu'il put dans cette position excellente.

Bourbaki fit un dernier effort le 17 janvier. Pendant que son centre et son aile droite attaquaient sur toute la ligne depuis Chagey jusqu'à Montbéliard, le corps de son aile gauche, qu'il avait renforcé de ses meilleures réserves, se porta contre Frahier.

Mais les Allemands se maintinrent sur tous les points, et les Français ne purent pas, même pour un instant, forcer le front ennemi.

Le 18 janvier, Bourbaki apprit qu'une rencontre avait également eu lieu à Abbevillers, sur la frontière suisse,

entre l'avant-garde du 24e corps et un détachement de Debschitz, et que l'issue en avait été aussi malheureuse pour les Français. La mélancolie du général en chef de l'armée de l'Est avait été sans cesse en augmentant ; l'insuccès de ces trois jours d'attaque sur la Lisaine produisit sur lui un effet d'autant plus démoralisant qu'il ne pouvait pas se dissimuler qu'il avait eu affaire à des forces considérablement moins nombreuses que les siennes, et qu'il avait pu voir clairement de ses propres yeux que son armée manquait non-seulement d'exercice et de discipline, mais encore de l'habillement et de l'équipement nécessaires pour une campagne d'hiver, et de toutes les conditions morales et matérielles qui pouvaient lui donner la victoire.

A ces causes de découragement vint se joindre la nouvelle que des forces importantes de l'armée allemande marchaient au secours de Werder. Il arrivait des dépêches de Gambetta qui s'étonnait déjà que son général, avec l'aide de M. de Serres, ne fût pas encore entré en Allemagne et n'eût même pas débloqué Belfort ; ces dépêches ne rendaient pas la situation de Bourbaki plus agréable. Il résolut dès le 18 janvier de se mettre en retraite, et il prit le jour même ses dispositions pour gagner le Doubs et se retirer d'abord sur Besançon.

Werder avait le droit d'être très-satisfait de ses succès des derniers jours qui ne lui avaient même pas coûté de grands sacrifices. Il évaluait à 1,200 hommes ses pertes dans les trois journées de combat sur la Lisaine. Dès qu'il fut certain, le 19 janvier, que Bourbaki se mettait en retraite, il n'hésita pas à le suivre, avec prudence, mais sans attendre l'arrivée du reste de la nouvelle armée allemande du Sud.

---

**III. Opérations de l'armée allemande du Sud. — Passage de la plus grande partie de l'armée française de l'Est sur le territoire neutre de la Suisse.**

Lorsque le commandement en chef de l'armée allemande fut instruit de la marche de Bourbaki vers l'est et de l'importance de son armée, il ordonna la formation d'une forte armée allemande du Sud, sous les ordres du général de Manteuffel, qui commandait alors la première armée.

Cette armée du Sud devait renfermer, outre les troupes de Werder, le 7ᵉ corps qui était sur la Meuse, et le 2ᵉ corps qui se trouvait devant Paris. Ce corps reçut l'ordre de partir dès le 3 janvier 1871.

Le 2ᵉ et le 7ᵉ corps comptaient à eux deux 56 bataillons, 20 escadrons et 168 bouches à feu, — environ 50,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Pour couvrir la marche de ces troupes, un détachement de 6 bataillons, 2 escadrons et 2 batteries, sous les ordres du colonel de Dannenberg, fut envoyé à Montbard, sur le canal de Bourgogne, où il eut à livrer combat dès le 8 janvier à un détachement de l'armée des Vosges.

Derrière Dannenberg se trouvaient : le 12 janvier, à l'aile droite, le 2ᵉ corps, à Noyers, sur le Serain, à Nuits-sous-Ravières et à Ravières, sur l'Armançon ; à l'aile gauche, le 7ᵉ corps, à Châtillon-sur-Seine et à Montigny, sur l'Aube. Le 13 janvier, Manteuffel prit, à Châtillon-sur-Seine, le commandement en chef de l'armée du Sud.

Il résolut d'abord de marcher sur Vesoul par la route la plus courte, celle de Dijon à Langres. Les nouvelles qu'il recevrait en route devaient décider s'il y avait lieu de modifier sa ligne d'opération.

Le 15 et le 16 janvier, les avant-gardes de Manteuffel

traversèrent la route de Dijon à Langres à Selongey, Prauthoy et Longeau ; le 18, les colonnes principales atteignirent cette ligne. Nous savons que ce jour-là Werder avait fait le plus difficile ; mais les masses de Manteuffel étaient encore à plus de 100 kilomètres des positions de la Lisaine.

L'aile gauche de Manteuffel avait eu à livrer de petits combats contre les partisans sortis de Langres. L'aile droite, 2e corps d'armée, avait rallié chemin faisant le détachement du colonel Dannenberg, mais elle avait laissé en revanche sur son flanc droit la 8e brigade, Kettler, — 5 bataillons, 2 escadrons et 2 batteries, — entre Sombernon et Saint-Seine, à l'ouest de Dijon, pour observer cette ville et l'armée des Vosges qui l'occupait.

Le 19 janvier, les troupes avancées de Manteuffel étaient sur la Saône, à Gray et Scey ; son extrême gauche cherchait à communiquer avec Werder par Saint-Loup-lez-Luxeuil et Luxeuil, et le gros de ses forces était à Dampierre et Fontaine-Française. Dans la nuit du 19, Manteuffel apprit les combats sur la Lisaine et la retraite probable de Bourbaki

Bien que ces renseignements ne fussent point absolument certains, Manteuffel ordonna immédiatement une conversion à droite des 2e et 7e corps, pour leur faire prendre la direction du sud-est, dans le dessein de couper à Bourbaki les communications entre Besançon et Lyon. La 14e division, aile gauche du 7e corps, fut dirigée sur Besançon par Fresnes-Saint-Marnès ; et le gros du corps sur Dampierre, sur le Doubs au-dessous de Besançon, en passant par Marney, sur l'Oignon. Le 2e corps devait marcher par Pesme sur Dôle, nœud important de chemins de fer.

Dôle fut occupé, dès le 21, par des troupes du 2e corps. Les jours suivants, ce corps occupa Villers-Farlay et Mou-

chard, dans la direction de Salins; le 7ᵉ corps occupa Saint-Vit, au sud-ouest de Besançon, et il traversa ensuite le Doubs pour marcher sur Quingey, le 24 et le 25 janvier.

La 4ᵉ division de réserve (Schemeling), du 14ᵉ corps (Werder), avait passé le Doubs à Baume-les-Dames et se trouvait le 25 à Saint-Jean-d'Adam; à sa gauche, la division Debschitz marchait de Blamont sur Saint-Hippolyte et la route de Besançon à Pontarlier. Le reste des forces disponibles de Werder, les Badois et la brigade Goltz, étaient le 25 à Rioz, entre l'Oignon et la Saône, avec leurs avant-postes sur l'Oignon; la brigade de cavalerie badoise Willisen occupait Pesne, sur le Bas-Oignon.

La brigade commandée précédemment par le colonel Dannenberg, et maintenant sous les ordres du général Knesebeck, couvrait, le long de la Saône, les derrières de l'armée d'opérations de Manteuffel.

Manteuffel avait son quartier général à Beure, sur le Doubs, tout près de Besançon.

Voyons maintenant où en étaient les choses chez les Français.

Le 21 et le 22 janvier, Bourbaki avait concentré son armée dans les environs de Besançon : le 24ᵉ corps (Bressolles) était à l'extrême droite, sur la rive gauche du Doubs, devant le passage de cette rivière qui existe à Pont-de-Roide et Baume-les-Dames; — au centre, autour de Besançon, sur les deux rives du Doubs, étaient le 18ᵉ corps (Billot), le 20ᵉ (Clinchant) et la réserve générale (Pallu de la Barrière); — à l'aile gauche, sur la Loue, le 15ᵉ corps (Martineau) couvrait directement la ligne de retraite sur Pontarlier jusqu'à Fontain, Pugey et Chenecy.

Depuis le 22 janvier Bourbaki ne faisait plus rien, et sa mélancolie dégénérait en une complète maladie d'esprit. Au

lieu de répondre aux dépèches insensées de Gambetta : *Lex mihi Mars*, d'envoyer au diable le *spiritus familiaris* polonais baptisé de Serres par Gambetta, et de faire ensuite une tentative d'offensive pour laquelle sa situation n'était pas mauvaise, ou tout au moins de se retirer sans délai sur Lyon, — au lieu de cela, Bourbaki prit au sérieux les dépêches de Gambetta qui auraient voulu l'envoyer en ballon à Berlin, lui et son armée. — Bourbaki n'était plus l'homme auquel une grande nation pouvait confier son sort et celui de milliers de ses enfants.

A partir du 22 janvier, Bourbaki ne donna plus un ordre et, le 24, accablé par son malheur et par le malheur de la France, il essaya de se tuer. Bien qu'il se fût tiré une balle dans la tempe, il n'en mourut point, mais il fut pendant quelque temps incapable d'exercer le commandement.

Avant de chercher à se tuer, il avait eu, en honnête homme, la précaution de désigner pour son successeur le général Clinchant, chef du 20e corps.

Clinchant prit le commandement de l'armée dans la matinée du 25 janvier. Son premier acte fut de renvoyer M. de Serres à Bordeaux avec des dépêches pour Gambetta.

En second lieu, il ordonna aussitôt la retraite sur Pontarlier. Il laissa dans Besançon la 2e division, de Polignac, du corps d'armée qu'il avait jusqu'alors commandé, pour renforcer la garnison de la place, si bien que ce corps ne se composa plus que de 2 divisions.

Par suite du mouvement de retraite ordonné par Clinchant, l'armée française de l'Est se trouvait le 28 janvier concentrée autour de Pontarlier, tout près de la frontière suisse.

Le 18e corps occupait l'aile droite à Dommartin, Doubs et Arçon ; au centre était le 15e corps à Sombacourt, Pon-

tarlier et Oye ; à l'aile gauche, le 2e corps sur la route de Champagnole à Bannans, Bulle, Dampierre et Frasne.

Le 24e corps fut saisi d'une terreur panique à Pont-de-Roide et à Saint-Hippolyte ; il s'en vint en grand désordre à Pontarlier et fut échelonné sur la route de Mouthe, au sud de Pontarlier, pour se remettre un peu. Le corps détaché de Cremer, qui s'était retiré en grande hâte à l'approche de Manteuffel et avait été très-malheureux en défendant faiblement quelques positions de retraite, redevint une division du 24e corps et fut placé sur la route de Saint-Laurent.

Le 28, Clinchant enleva son commandement au général Bressolles qu'il remplaça par le général Commagny.

Le 29 janvier Clinchant conserva ses positions ; seulement Crémer se retira précipitamment avec sa cavalerie sur Saint-Laurent, par Foncine-le-Bas.

Ce 29 janvier fut une journée très-importante pour l'armée de Clinchant.

Après avoir occupé si rapidement d'excellentes positions sur le Doubs, devant Besançon, Manteuffel y resta plus longtemps que cela ne semblait nécessaire avec des troupes comme celles qu'il commandait. Le 27 janvier, lorsqu'il fut parfaitement certain que l'armée de Clinchant avait marché sur Pontarlier vers la frontière suisse, il indiqua à ses colonnes les directions suivantes :

Le 2e corps marcha en partie de Mouchard sur Pontarlier par Salins, et il envoya des détachements par Arbois sur Champagnole et Lons-le-Saulnier ; bientôt après, tout le 2e corps fut dirigé sur Champagnole, où son avant-garde arriva dès le 28 ;

Le 7e corps fut relevé dans les positions qu'il occupait devant Besançon par deux brigades de la division badoise qui étaient arrivées le 27 à Marney, en même temps que la

brigade prussienne Goltz. Le 7ᵉ corps tourna le col de Salins que défendait le fort Saint-André, et il marcha sur Pontarlier par Villeneuve-d'Amont et Levier ;

La 4ᵉ division de réserve, Schmeling, marcha de Baume-les-Dames sur Saint-Gorgon ;

Debschitz, avec 7 bataillons de sa division, marcha au sud sur Morteau, en suivant la frontière suisse ;

Manteuffel mit, le 29, son quartier général à Arbois. Il plaça la brigade Goltz en réserve générale à Villers-Farlay.

Dans l'après-midi du 29, l'avant-garde de la 14ᵉ division du 7ᵉ corps rencontra une arrière-garde française à Sombacourt et Chaffois, et la rejeta sur Pontarlier en lui faisant éprouver de grandes pertes.

Le même jour, l'avant-garde du 2ᵉ corps allemand livra combat aux Planches, entre Foncine et Saint-Laurent, à un détachement français placé là pour défendre la seule route, très-mauvaise du reste en cette saison rigoureuse, par laquelle Clinchant pouvait se retirer vers le sud, le long de la frontière suisse. Les Français furent encore battus.

Cet échec perdit de sa gravité pour les Français, parce que le même jour, 29 janvier, Manteuffel fit abandonner au 2ᵉ corps la direction qu'il suivait au sud-est, pour lui faire prendre celle du nord-est, sur Frasne, qui fut occupé, le 30, par une avant-garde du 2ᵉ corps.

On peut se demander pourquoi Clinchant ne fit aucun mouvement le 29 janvier et ne chercha point à se faire jour au sud. Cela provenait d'abord de l'horrible état d'abandon où se trouvait cette armée, qui était à peine vêtue, et à laquelle aucun homme intelligent ne pouvait demander, après l'avoir vue, qu'elle continuât de se battre par ce froid rigoureux.

En outre, la nouvelle se répandit dans les rangs français, pendant le combat du 29, qu'un armistice avait été conclu le 28 janvier; elle venait, dit-on, des maires des communes voisines. Nous savons que cet armistice ne s'appliquait pas à l'armée allemande du Sud et à l'armée française de l'Est, mais on ignorait cela dans le camp français, et nous avons déjà expliqué pourquoi la dépêche de Gambetta qui annonçait la conclusion de l'armistice ne pouvait rien dire de cette clause. Les soldats français, qui avaient déjà montré qu'ils n'avaient pas grande envie de se battre, se demandèrent aussitôt à quoi servirait une plus longue effusion du sang.

Clinchant se mit donc à négocier, dès le 30 janvier, d'un côté avec Manteuffel, de l'autre, avec le général Herzog, commandant en chef les troupes suisses. Manteuffel lui répondit que l'armistice n'avait pas de valeur pour leurs armées, et que s'il ne voulait plus se défendre, il n'avait qu'à mettre bas les armes. Les négociations avec le général suisse étaient donc les plus importantes pour Clinchant. Si l'on excepte quelques détachements situés plus au sud, et dont il sera question plus tard, la masse de l'armée française, dans ses positions de Pontarlier, avait derrière elle trois passages pour gagner la Suisse : celui de Verrières, par l'étroit Val-de-Travers, où passe le chemin de fer de Pontarlier à Neuchatel; celui qui conduit à Yverdon, par les Fourgs et Sainte-Croix; et, enfin, celui qui va à Orbe, par la vallée de Jougne. La route du milieu est excessivement mauvaise, en hiver, surtout du côté de la France. C'est au point où bifurquent ces trois routes, entre Pontarlier et Verrières, que se trouvent les deux imposants châteaux de montagnes, le fort du Larmont et le fort de Joux, dont le dernier eut l'honneur de loger Mirabeau, prisonnier d'État.

Pressé, de son côté, par Manteuffel, Clinchant pressait le

général Herzog de conclure une convention, qui fut signée, le 1er février, dans la matinée. L'armée française de l'Est devait entrer sur le territoire suisse, en déposant les armes, et le Conseil fédéral prescrirait ensuite les dispositions concernant cette armée pendant son séjour en Suisse.

A peine cette convention fut-elle signée que les troupes françaises commencèrent à opérer leur retraite par les trois routes dont nous venons de parler. Le matériel d'artillerie et le train entrèrent les premiers en Suisse, par Verrières et le Val-de-Travers.

Clinchant chargea le général Billot de couvrir sa retraite avec une partie du 18e corps et la réserve générale. Le 1er février, à midi, les forces de Manteuffel étaient réunies tout près de Pontarlier; dans l'après-midi, cette ville fut attaquée avec succès par la brigade du Trossel, du 2e corps allemand. Du Trossel fit des milliers de prisonniers et beaucoup de butin. Il s'avança dans le défilé, jusque vers les forts du Larmont et de Joux où il fut sérieusement arrêté.

Manteuffel, qui avait mis son quartier général à Pontarlier dans l'après-midi du 2 février, dirigea au sud le 2e et le 7e corps, ainsi que la brigade Goltz, sur le front Lons-le-Saulnier (aile droite) — Mouthe (aile gauche).

Le commandant de la réserve de Clinchant, Pallu de la Barrière, à la tête des débris de quelques bataillons, réussit à s'échapper au sud, en suivant les pentes du Jura, sans entrer en Suisse. — Cremer, dont la division était entre Mouthe et Saint-Laurent à l'approche de la catastrophe, s'échappa avec sa cavalerie dans le pays de Gex et de là au midi ; il abandonna ses canons après les avoir fait enclouer; son infanterie, serrée de près par les Prussiens, se réfugia dans le canton de Vaud, par les sentiers du mont Risoux et par Morez.

Il entra en Suisse 85,000 hommes de l'armée de Clinchant, avec 11,000 chevaux et 202 pièces de canon. C'était autant pour ce petit pays que si 1,200,000 Français avaient été conduits en Allemagne. Malgré des difficultés incontestables, les mesures nécessaires furent bien prises et avec promptitude. Le Conseil fédéral répartit les internés français dans les cantons en raison de leur population, et les chevaux d'après la facilité de les nourrir; les canons et les voitures furent réunies à Colombier dans un grand parc.

Bien que l'aide de l'Etat ne fît nulle part défaut, l'assistance privée eut néanmoins beaucoup à faire, parce qu'il fallait tout organiser rapidement et que l'armée française était dans un état pitoyable. Le bon cœur et l'initiative du peuple suisse se montrèrent dans tout leur beau. Une partie de la presse allemande du Sud félicita ironiquement la Suisse de l' « agréable visite qu'elle recevait ». Les Suisses en rirent généralement en disant : « Il est certain que si nous devions attendre, comme vous, des ordres et des instructions d'autorités de toutes sortes, les choses iraient assez mal; mais comme nous savons nous aider nous-mêmes, cette visite ne nous gêne pas, et les pauvres soldats français seront aussi contents de nous que les Autrichiens en 1859. »

Lorsque les soldats français prirent congé de la Suisse à la fin de mars, les deux partis étaient contents : les Suisses avaient de bon cœur secouru l'infortune, et les Français s'étaient partout montrés reconnaissants.

Il en était bien résulté quelques accidents; mais ces malheurs n'étaient rien à côté de ceux qui frappaient les Etats belligérants, et l'on pouvait à peine en rejeter la faute sur les soldats français. Dans cette catégorie de faits rentrent divers accidents de chemin de fer, l'explosion de l'atelier de Morges, où l'on rangeait des munitions françaises, l'incendie

d'une église où l'on avait été forcé de loger des soldats français, et enfin la petite émeute de Zurich, le 9 mars et jours suivants, qui a fait tant de bruit que nous devons en dire quelques mots.

Les Allemands domiciliés à Zurich éprouvaient un besoin pressant de fêter les victoires de l'Allemagne, ou la paix (comme ils dirent plus tard). La masse de la population de la ville s'inquiétait aussi peu de cette fête que d'une fête nationale qu'auraient voulu célébrer dans ses murs des Américains ou des Polonais ; mais une partie de cette population en fut désagréablement affectée. Pour se l'expliquer, il faut commencer par rappeler que, parmi ces Allemands, il s'en trouvait beaucoup qui s'étaient enrichis à Zurich par des spéculations (c'est l'expression moderne), d'autres qui occupaient depuis longtemps à Zurich des places rétribuées, d'autres encore qui avaient obtenu dans le canton de Zurich le droit de cité, et quelques-uns le devaient moins à leur mérite qu'à un séjour de plusieurs années pendant lequel il s'étaient fait aimer. Parmi ces gens il en était beaucoup qui s'étaient moqués volontiers de leur patrie avec ses institutions de rois, de princes, et qui se regardaient comme de « vrais républicains suisses ». Mais voilà que tout à coup ils se proclament, en se rengorgeant, membres « de la colonie allemande » de Zurich, et ne connaissent plus rien au-dessus du nouvel Empereur d'Allemagne et de son Empire.

Tout homme impartial avouera qu'une telle conduite était bien faite pour révolter le bon sens. Sans vouloir attendre que les internés français eussent quitté la Suisse, et bien qu'ils sussent que leur fête de victoire pourrait amener des désordres, les Allemands la célébrèrent le 9 mars, après l'avoir annoncée dans des termes provoquants. Il en résulta qu'elle fut interrompue d'une manière fort désagréable,

et malheureusement quelques officiers et soldats français, en très-petit nombre, prirent part à ces désordres. On fit des arrestations qui amenèrent, la nuit suivante, de nouvelles émeutes ayant pour but la délivrance des prisonniers. — Ces arrestations n'atteignirent que les tapageurs, lesquels étaient en quelque sorte moins coupables que ces Allemands qui, longtemps avant leur fête, disaient que la Suisse devait s'attendre à être bientôt annexée à l'« Empire allemand », qui, aux cris de, Vive la Suisse! poussés par les premiers Français internés, avaient répondu, Vive la Prusse! et avaient causé ainsi de premières rixes.

Toute l'histoire fut considérablement amplifiée. Les perturbateurs allemands remplirent la presse de leurs accusations inconvenantes et de leurs provocations qui, dans tout autre pays que la Suisse, auraient eu pour résultat de faire expulser, comme ils le méritaient, ces hôtes bouffis d'orgueil.

La presse suisse, et particulièrement celle de Zurich, exagéra également.

Les habitants de Zurich ont l'orgueil légitime de leurs sentiments d'humanité, et la plupart d'entre eux étaient inconsolables qu'une réunion eût été troublée dans leur ville. Ils éprouvèrent une autre blessure en voyant l'Athènes de la Limmat soumise à une occupation fédérale qui, du reste, ne fut pas de longue durée et était déjà inutile lorsqu'elle eut lieu. De là des exagérations auxquelles vint contribuer un peu l'esprit de parti. Ces exagérations avaient certainement un côté louable; mais nous les déplorons, parce que nous savons positivement que l'Allemagne n'en a pas du tout compris la signification.

Les Allemands ont eu peine à trouver des paroles assez dures pour accuser les officiers français qui se mêlèrent à ce

tumulte d'avoir violé les lois de l'hospitalité. Ces officiers étaient fort peu nombreux, et leurs camarades internés dans le canton de Zurich furent unanimes à blâmer leur conduite. — Mais ne violaient-ils pas beaucoup plus les lois de l'hospitalité ces Allemands dont nous avons parlé, eux qui devaient connaître bien mieux que les Français le langage, les coutumes et les opinions de la population de Zurich? Nous ne trouvons donc pas d'excuse à la conduite de ces Allemands, et c'est parce que la plupart des Suisses, et particulièrement ceux de Zurich, ont traité ce manque d'égards avec beaucoup d'indulgence que nous avons voulu établir les faits tels qu'ils se sont passés,— en prévision de l'avenir.

Nous savons qu'en marchant sur Vesoul, Manteuffel n'avait laissé devant Dijon que la brigade Kettler, du 2e corps d'armée.

On ne saura jamais au juste quelle était la force du corps de Garibaldi à Dijon. Garibaldi lui-même a dit plus tard qu'il n'avait que 8,000 hommes et qu'il n'y en avait pas plus de 2,000 sur lesquels il pût compter. D'un autre côté, on a estimé à 25,000 et même à 40,000 hommes le corps de Garibaldi, après le départ de Cremer. Ces deux assertions peuvent fort bien se concilier. — A la fin de 1860, les troupes de l'armée italienne du Sud se montaient, d'après les états de solde, à 70,000 hommes, dont près de 200 colonels ou généraux. Cependant cette armée n'a jamais eu sur les champs de bataille, au moment du plus grand danger, plus de 15,000 hommes, dont à peine 15 généraux ou colonels. Or, si nous admettons en 1870 une semblable administration, et il est permis de la supposer encore plus folle sous la direction du pharmacien d'état-major, général Bordone, nous croirons sans peine au dire de Garibaldi et à celui de ses contradicteurs.

Kettler attaqua Dijon le 21 janvier ; c'est dans ce combat que fut tué le général polonais Bosak-Haucke. Le 23 janvier, Kettler renouvela son attaque. Les Allemands perdirent, ce jour-là, le seul drapeau qui leur ait été enlevé pendant la guerre. Il appartenait au 61ᵉ régiment (8ᵉ Poméranien). Dans la soirée du 23 janvier, le porte-drapeau fut tué tout près de Dijon ; le drapeau fut porté ensuite par plusieurs officiers ou soldats du bataillon, qui furent tous tués ou blessés grièvement. Lorsque le bataillon se rallia ensuite incomplétement dans l'obscurité, on ne s'aperçut pas immédiatement de l'absence du drapeau.

Un garde mobile français le trouva et le donna à Menotti Garibaldi pour 200 francs et une place de lieutenant d'administration.

On voit que ce drapeau fut perdu par les Prussiens de la manière la plus honorable, mais cette perte fit une profonde impression.

Le 27 janvier, Manteuffel réunit à Pesme, sur l'Oignon, sous les ordres du général Hann de Weyhern, la brigade badoise Degenfeld et la brigade de cavalerie badoise Willisen, auxquelles devaient se joindre ensuite la brigade de Knesebeek, qui occupait la ligne de Gray à Dôle, et la brigade Kettler devant Dijon.

Lorsque Garibaldi apprit que l'armistice du 28 janvier ne s'appliquait point au sud-est de la France, il évacua Dijon en chemin de fer à l'approche d'Hann de Weyhern. Il se retira d'abord sur Chagny, puis au sud en descendant la Saône. Il se démit aussitôt après de son commandement. Elu plusieurs fois à l'Assemblée nationale, il n'y parut à Bordeaux que pour déclarer qu'il n'acceptait point de mandat. Il se rendit ensuite à Caprera, mécontent de la marche des événements, en laissant à son fils Menotti le commande-

ment de l'armée des Vosges (1) que le Gouvernement de la défense nationale s'empressa de licencier.

Bien que Werder seul n'eût pas pu, sans l'arrivée de Manteuffel, forcer l'armée de Clinchant à entrer en Suisse, il n'en est pas moins vrai qu'il avait fait de grandes choses par son mouvement offensif sur Villersexel, puis par son plan de prendre position sur la Lisaine pour couvrir le siége de Belfort, ainsi que par la ténacité qu'il mit à défendre ces positions. Il eut un bonheur mérité, ce qui est si rare dans la vie d'un homme ! Il trouva du reste de la reconnaissance non-seulement chez l'empereur d'Allemagne, mais encore de la part des autorités de plusieurs villes allemandes du Sud. Ce dernier fait prouve qu'au mois de janvier l'Allemagne du Sud ne croyait pas à l'impossibilité d'une invasion française.

Mentionnons encore que le 22 janvier, pendant les combats du Sud-Est, un parti de francs-tireurs fit sauter dans les règles de l'art le pont du chemin de fer de Fontenay, entre Nancy et Toul, ce qui interrompit pendant dix jours environ les communications directes entre Strasbourg et Paris, ainsi qu'entre Paris et Metz.

---

### IV. Chute de Belfort.

Nous avons déjà dit (quatrième partie, page 123), que Werder avait chargé de l'investissement et du siége de

(1) Dans les documents officiels français, l'armée des Vosges est d'abord commandée par le général Cambriels, puis par le général Michel ; le commandement de Garibaldi est au contraire indiqué sous le nom de zone des Vosges.

Belfort la division de réserve Treskow, en lui adjoignant des troupes du génie et d'artillerie.

A partir du 3 novembre 1870, Treskow eut à soutenir de petits combats contre des détachements de la garnison de Belfort, au nord et au nord-est de la place, au Petit-Magny et à Rougemont. Il mit, le 3 novembre, son quartier général au nord de la ville, à la Chapelle-sous-Chaux, et il chercha d'abord à compléter l'investissement; mais cela offrait des difficultés à cause du terrain coupé des environs de Belfort et de la faiblesse des troupes de blocus, et l'investissement resta fort imparfait jusqu'à la fin du siége.

Le 9 novembre, les Allemands occupèrent le château de Montbéliard, au sud de Belfort, et ils poussèrent leurs avant-postes au sud-est jusqu'à Bourogne, sur la route de Delle. Le 16 et le 23 novembre, les assiégés firent des sorties à l'est sur Bessoncourt; le 24, au nord, sur Valdoye, à l'est sur Chevremont et contre la route de Montbéliard. Toutes ces sorties, exécutées avec plusieurs bataillons, coûtaient des sacrifices aux assiégés; mais ceux-ci s'orientaient assez bien sur les positions de Treskow, ils habituaient au feu les jeunes gardes mobiles et retardaient l'investissement (1).

Treskow fortifiait toutes les positions qu'il occupait. Le 23 novembre, il transporta son quartier général à Fontaine, tout près de la route d'Altkirch. Il plaça ensuite ses troupes sur une ligne d'investissement plus restreinte, indiquée d'une manière générale par les points suivants : Cravanche, Valdoye, Offemont, Vétrigne, Bessoncourt, Chevremont, Meroux, Bavilliers et Essert.

(1) Dans ces sorties, Denfert poursuivait une pensée fort juste : attirer l'ennemi sous le feu de son infanterie très-bien armée. Il y réussit très-souvent, et toujours à son avantage.

Ce n'est qu'à la fin de novembre qu'il y eut devant Belfort un nombre suffisant de pièces de siége approvisionnées. Le transport en avait été très-difficile à cause du terrain et du temps qu'il faisait. Dans les premiers jours de décembre, on construisit des batteries et l'on creusa des tranchées au sud-ouest de la place, entre les routes d'Héricourt et de Lure, sur les hauteurs situées entre les villages de Bavilliers et d'Essert. Dans la nuit du 2 au 3 décembre, ces batteries furent armées de 28 pièces qui ouvrirent leur feu le 3 à 8 heures du matin. La garnison de Belfort avait essayé d'empêcher les travaux des Allemands avec son artillerie, mais elle n'y réussit pas.

Le bombardement endommagea surtout le fort des Barres et la redoute de Bellevue, puis en partie la citadelle. Beaucoup de projectiles tombèrent dans le faubourg de France où l'hôtel de l'Ancienne-Poste fut presque entièrement détruit, et dans la portion occidentale de la ville.

Pendant que les Allemands continuaient le feu de leurs batteries de l'ouest, ils avançaient leurs tranchées de ce côté, et ils construisaient des batteries à l'est et au nord contre les forts Miotte et de la Justice. Denfert fit une sortie contre ces batteries le 11 décembre.

Au commencement de janvier 1871, les Allemands acquirent la conviction que l'attaque du côté de l'ouest n'aboutirait point. Le général de Mertens, qui fut appelé de Strasbourg pour diriger les travaux du génie, voulait prendre d'abord les Perches, afin d'attaquer ensuite à revers le fort des Barres, et de s'avancer d'un autre côté contre la ville et la citadelle.

Treskow transporta son quartier général à Bourogne, au sud-est de la ville, sur la route de Delle.

Pour préparer l'exécution de ce nouveau plan, les Alle-

mands s'emparèrent d'abord du village de Danjoutin, dans la nuit du 7 au 8 janvier, après un combat très-vif. Puis vinrent les jours difficiles pendant lesquels l'approche de Bourbaki menaçait à la fois Werder et le siége de Belfort. Cela ne permettait pas de s'avancer sérieusement vers la place, et Treskow dut se contenter de conserver les positions qu'il avait prises.

Lorsque l'attaque de Bourbaki contre la Lisaine eut été repoussée victorieusement, le nouveau plan fut repris immédiatement. Le 20 janvier, Treskow prit d'assaut le village de Pérouse, qui devait servir de point d'appui à l'aile droite de ses tranchées, comme Danjoutin à l'aile gauche. La première parallèle fut ensuite ouverte contre les Perches dans la nuit du 21 au 22 janvier, et aussitôt les batteries prussiennes, construites derrière la première parallèle, ouvrirent le feu contre les deux redoutes des Perches vers lesquelles se dirigeaient les tranchées.

Le 26 janvier, Treskow croyait être arrivé assez près de ces redoutes et les avoir assez travaillées avec son artillerie pour pouvoir en essayer l'assaut. Il le donna le 27 janvier, mais sans succès, et ses troupes furent repoussées avec des pertes sanglantes. Treskow reprit alors ses travaux de tranchée contre les ouvrages des Perches, dont il n'était plus qu'à cent pas environ le 5 février.

Cependant la situation des assiégés n'était pas brillante. Beaucoup d'habitants avaient quitté Belfort avant l'investissement; mais la plupart étaient restés, et ils ne pouvaient trouver d'abri que dans les caves contre les bombes qui pleuvaient sur la ville depuis des mois. Denfert ne pouvait répondre que très-imparfaitement à l'artillerie allemande; il voulait conserver ses projectiles longs des pièces rayées de 12 et de 24 pour repousser l'attaque contre la ville

même, et il ne tirait que des projectiles pleins et des bombes. Il ne manquait pas de vivres, ni de munitions pour les armes de main ; en outre, les dégâts occasionnés jusqu'à présent aux ouvrages ne rendaient pas la résistance impossible. Il n'y avait que les redoutes construites sur les Perches après la déclaration de guerre du 19 juillet qui se trouvaient dans un tel état qu'on n'avait guère d'espoir de pouvoir les défendre contre une nouvelle attaque sérieuse de Treskow. Après la chute de ces ouvrages, la situation générale de la place serait telle que Denfert, quelque résolu qu'il fût de tenir à outrance, ne pourrait pas dire pendant combien de temps il pourrait encore résister.

Les nouvelles de la conclusion d'un armistice général arrivèrent alors jusqu'à Belfort. S'il était vrai que cet armistice fût déjà conclu ou près de se conclure, une plus longue défense de la place perdait beaucoup de sa valeur et méritait à peine les sacrifices qu'elle exigerait encore.

Dans ces circonstances, Denfert envoya, le 5 février, le capitaine Chatel à Bâle à travers les lignes prussiennes. Chatel devait se mettre au courant de la situation générale et communiquer ensuite de Bâle avec le Gouvernement de Bordeaux. Dans le cas où ce Gouvernement jugerait convenable que Belfort capitulât, Denfert demandait qu'il traitât lui-même les conditions de la capitulation, sur quelques points de laquelle il appelait avec soin l'attention.

Le 8 février, peu de jours après que le Gouvernement de la défense nationale avait reçu les communications de Chatel, Treskow s'empara des ouvrages des Perches, comme Denfert l'avait prévu.

Immédiatement après l'ouverture de l'Assemblée nationale, le Gouvernement de Bordeaux dut songer à une prolongation de l'armistice. Jules Favre courut à Versailles, où il

traita de cette prolongation et, en outre, de l'extension de l'armistice aux départements du Sud-Est. Le sort de Belfort fut en même temps décidé.

L'armistice était prolongé jusqu'au 24 à midi.

La ligne de démarcation, arrêtée le 28 janvier, était prolongée à partir de Quarre-les-Tombes. Elle suivait d'abord à peu près la limite sud du département de la Côte-d'Or, en passant cependant à un kilomètre au moins au nord du chemin de fer de Nevers à Châlon-sur-Saône par Autun et Chagny. Elle atteignait ensuite la limite du département de la Côte-d'Or à l'est de Chagny, suivait la ligne qui sépare la Côte-d'Or du Jura et de Saône-et-Loire, quittait la limite ouest du département du Jura au sud de la route de Louhans à Lons-le-Saulnier, s'inclinait ensuite à l'ouest, coupait le chemin de fer de Lons-le-Saulnier à Bourg-en-Bresse à 11 kilomètres au sud de la première de ces villes, atteignait à Pont-d'Ain la route de Lons-le-Saulnier à Clairvaux et suivait ensuite la limite nord de l'arrondissement de Saint-Claude (Jura) jusqu'à la frontière suisse, qu'elle touchait dans le haut de la vallée de Joux.

Les places de Besançon et d'Auxonne que les Allemands n'avaient pas prises et qui se trouvaient néanmoins sur le territoire occupé par eux, furent entourées d'une zone neutre, de 10 kilomètres de rayon pour Besançon et de 3 pour Auxonne. Une convention devait en outre régler l'approvisionnement de ces places.

Belfort devait être livré aux Allemands avec le matériel de guerre appartenant à la place; mais la garnison pouvait se retirer librement dans le midi de la France avec armes et bagages, le matériel de guerre appartenant aux troupes, les archives militaires et tous les honneurs de la guerre.

La convention fut signée le 15 février. Denfert l'avait

apprise d'avance et il avait conclu un armistice avec Treskow. On laissait aux commandants des assiégeants et des assiégés le soin de régler les détails de la capitulation; elle fut signée le 16. Les assiégés, encore forts de 12,000 hommes, sortirent de la place pour se rendre à Grenoble, et Belfort fut occupé par les Allemands le 18 février.

Les hostilités étaient terminées dans l'Est.

---

### V. Événements maritimes.

Il ne pouvait pas être question d'une guerre maritime pendant la grande lutte dont nous avons entrepris le récit, mais il devait y avoir cependant des événements de mer. Nous voulons en dire quelques mots, non pas seulement pour compléter notre récit, mais pour prouver une fois de plus qu'il existe dans la conduite de la guerre, comme en toutes choses, certaines vérités qu'un enfant comprendrait sans qu'elles lui soient prouvées par l'expérience, et qui sont négligées cependant d'une manière étonnante par les gens que le hasard aveugle place à la tête des Etats.

La flotte allemande était beaucoup trop faible pour oser accepter la lutte en pleine mer contre la flotte française. Les faits ont prouvé qu'elle aurait peut être pu le faire, mais la marine allemande ne pouvait pas supposer d'avance une telle négligence des choses les plus nécessaires pour la flotte du second empire.

Dès que la guerre fut certaine, les navires de guerre alle-

mands reçurent donc l'ordre de se réfugier dans le port de guerre de la baie de la Jahde (Wilhelmshafen); ceux qui étaient dans des stations éloignées, ainsi que les bâtiments de commerce, furent avertis par les consulats. Comme on parlait depuis longtemps d'un débarquement français sur les côtes allemandes dans le cas d'une guerre semblable, l'Allemagne prit des mesures pour défendre les côtes de la mer du Nord et de la Baltique. Le commandement en fut donné au général Vogel de Falkenstein. On laissa sur ces côtes au début de la guerre d'importantes forces mobilisées, bien que les Allemands songeassent surtout à battre la flotte française sur terre, entre le Rhin et la Moselle. On créa une *Seewehr* volontaire pour garder les côtes. Les ports et les points de débarquement furent protégés par des batteries et des torpilles; mais ces dernières ne firent de mal qu'aux défenseurs, jamais à la flotte française.

Ce n'est que le 22 juillet 1870, trois jours après la guerre déclarée, mais 15 jours après la guerre résolue, que l'amiral Bouët-Willaumez fut nommé commandant en chef de la flotte de la Baltique; elle devait, — dans l'imagination du ministre de la marine, — se composer de 14 frégates cuirassées, d'un grand nombre d'avisos rapides, de batteries flottantes d'un faible tirant d'eau, etc., etc.

Cette première flotte devait être bientôt suivie d'une seconde, sous les ordres de l'amiral de la Roncière le Noury, composée de bâtiments-transports, qui devaient recevoir 30,000 hommes de troupes de débarquement sous les ordres de Bourbaki, puis de canonnières et de batteries flottantes pour protéger un débarquement.

L'amiral Bouët-Willaumez arriva à Cherbourg le 23 juillet et mit son pavillon sur la frégate cuirassée *la Surveillante* (14 canons), mais il se convainquit aussitôt que la réalité

resterait bien loin derrière les plans fantaisistes qui avaient été formés dans les boudoirs du parti de la guerre et de la cour. Non-seulement le matériel manquait, mais même le personnel. Les matelots inscrits, qui, d'après la loi, devaient être appelés immédiatement, étaient à la pêche sur les côtes d'Ecosse ou de Terre-Neuve, preuve que l'on n'avait pas préparé d'avance cette guerre déclarée si légèrement.

S'il ne voulait pas envoyer aux calendes grecques son départ de Cherbourg, il fallait que Bouët-Willaumez se décidât à prendre la mer avec 7 frégates cuirassées et un seul aviso; en attendant la prochaine arrivée des renforts considérables qu'on lui promettait.

Il leva donc l'ancre le 24 juillet. Ses instructions lui prescrivaient de se rendre d'abord au Sud. De là, il devait envoyer à Copenhague la corvette cuirassée *la Thétis* (8 canons) rejoindre le capitaine de vaisseau de Champeaux qui y avait enrôlé des pilotes, noué des intelligences, réuni des approvisionnements et causé une certaine agitation politique. Aussitôt après, Bouët-Willaumez devait revenir du Sud avec le gros de ses forces et bloquer Wilhelmshafen. C'est là que les renforts annoncés devaient le rejoindre. Il devait ensuite laisser devant la rade de Jahde l'amiral Dieudonné avec une division de la flotte, et passer dans la Baltique avec l'autre division pour y observer les ports allemands en même temps que les mouvements de la flotte russe.

Lorsque Bouët-Willaumez quitta Cherbourg, il espérait encore trouver en pleine mer la flotte cuirassée prussienne. Dans cette idée, la grande frégate cuirassée prussienne *le Roi-Guillaume* lui causait quelques inquiétudes. Parmi les navires qu'il emmenait le 24 juillet, il n'en avait pas un seul qui égalât *le Roi-Guillaume* sous le rapport de l'armement et de l'épaisseur de la cuirasse. Le seul vaisseau de la

flotte française qui parût valoir *le Roi-Guillaume*, c'était le *Rochambeau*, construit en Amérique sous le nom de *Dunderberg*, et vendu à la France pour 2,500,000 dollars. On avait fait à ce navire des modifications incessantes, si bien que ce *Rochambeau* coûtait certainement à la France 15 millions de francs au milieu de 1870; il devait être armé de 16 canons dont 4 de 37 centimètres et 12 de 27, mais il n'était pas encore prêt à prendre la mer lorsque la guerre éclata.

Bouët-Willaumez se proposait, s'il rencontrait *le Roi-Guillaume*, de l'attaquer avec ses navires à éperon, au premier rang desquels était *la Surveillante*. On se souvient du rôle malheureux que l'amiral Persano fit jouer à *Lissa* au navire à éperon *l'Affondatore*. Bouët-Willaumez voulait mieux faire que l'amiral italien. Mais l'occasion lui manqua.

Bouët-Willaumez se rendit au Sund et il revint ensuit à la baie de la Jahde; il ignora pendant plusieurs jours si la flotte allemande était dans le port de Kiel, ou si elle s'était réfugiée à Wilhelmshafen; —il manquait du reste absolument de cartes marines de la mer du Nord et de la Baltique. On lui rendit compte, dès le 26 juillet, que la plupart de ses bâtiments allaient bientôt manquer de charbon. Il passa alors en toute hâte de la mer du Nord dans la Baltique, pour aller prendre du charbon dans la baie de Kiöjé (île de Seeland, au sud de Copenhague), où le capitaine Champeaux en avait réuni.

Champeaux, qui rencontra l'amiral le 28 juillet à hauteur de Skagen, lui fit un tableau surprenant de l'enthousiasme des Danois pour la France : Bouët-Willaumez n'aurait qu'à entrer dans le Sund pour que le Danemark prit aussitôt les armes contre l'Allemagne. L'amiral savait qu'il n'avait pas encore de troupes de débarquement; en outre ses bâtiments

tiraient trop d'eau pour pouvoir manœuvrer près des côtes difficiles du Danemark et pour donner la chasse à des navires de commerce allemands. Il demanda par le télégraphe de nouvelles instructions à Paris. A peine sa dépêche était-elle partie qu'il reçut l'ordre de choisir un poste d'observation d'où il pourrait observer les côtes allemandes et pourvoir facilement aux besoins de sa flotte, de respecter la neutralité du Danemark et de continuer le blocus de Wilhelmshafen.

Le 1er août, Bouët-Willâumez reçut la visite du marquis de Cadore, qui avait été envoyé près des cours du nord *après* la déclaration de guerre, afin de les engager à s'allier avec la France. Plus on entre dans les détails, — et nous ne donnons qu'un petit nombre de ceux que nous connaissons, lorsque l'occasion s'en présente — plus on est frappé de la folie du second empire byzantin devenu vieux. Mais quel est l'homme sensé, ayant un peu vécu et étudié l'histoire, qui voudrait en rendre responsable le peuple français, ainsi qu'on l'a trop de fois essayé en Allemagne? Que les Allemands veuillent bien se rappeler quel état de choses ils ont supporté chez eux pendant de longues années sans qu'on les en ait rendus responsables.

Cadore voulait entraîner Bouët-Willaumez à Copenhague, mais ce dernier refusa de l'y suivre pour de bonnes raisons. Sur ces entrefaites, il apprit que le monitor allemand *Arminius* (4 canons) et la corvette *Elisabeth* (26 canons) entraient dans le grand Belt pour se rendre à Wilhelmshafen. Bouët détacha pour leur donner la chasse la frégate cuirassée *la Guyenne* (14 canons) et les deux corvettes cuirasséee *la Jeanne-d'Arc* et l*a Thétis* (8 canons), avec l'aviso le *Cassard*. Les navires cuirassés français ayant un fort tirant d'eau ne purent atteindre les navires allemands : *l'Arminius*

chercha un refuge sur les côtes du Jutland et *l'Elisabeth* revint à Kiel. *Le Cassard* aurait pu suivre l'*Arminius* dans les eaux peu profondes, mais il était si faiblement armé qu'il n'osa pas se mesurer avec le monitor allemand.

Le 2 août, Bouët reçut l'ordre formel d'entrer dans la Baltique. Il ne pouvait prendre que la route du Grand-Belt. Son plus lourd navire, la frégate cuirassée *l'Océan* (12 canons), avait un tirant d'eau de 28 pieds et ne conservait, sur certains points du Grand-Belt, qu'un pied et demi d'eau sous la quille.

Le 7 août, Bouët était dans la baie de Marstall, et il se montra ensuite devant Neustadt, Wismar, Rostock, Swinemunde et Colberg.

En même temps, espérant toujours faire sortir le Danemark de sa neutralité, il s'occupait de chercher un point de débarquement sur les côtes du Schleswig allemand. Celui qui lui semblait le plus favorable était le détroit d'Aarö, à l'est d'Hadersleben.

Il reçut à cette époque plusieurs dépêches du ministre de la marine. L'une, du 7 août, expédiée sous l'influence de Woerth et de Sarrebruck, lui annonçait que l'amiral Fourichon se rendait dans la mer du Nord. Bouët devait se borner dans la Baltique à bloquer étroitement les ports, sans bombarder de ville ouverte.

Bouët se rendit alors devant Kiel où il se convainquit qu'il n'avait rien à faire avec les moyens dont il disposait; il fit ensuite une promenade à l'est vers Rugen. Sur ces entrefaites, il reçut deux dépêches dont l'une, en retard, était du 6 août et lui prescrivait de revenir immédiatement en France ; la seconde, de date plus récente, lui disait de rester dans la Baltique.

Le mécontentement de l'amiral est facile à comprendre.

Il revint d'abord à la baie de Kiöge, où il convoqua le 12 août une commission, chargée de décider si l'on pouvait faire quelque chose d'important dans la Baltique, sans troupes de débarquement ni bateaux cuirassés à fond plat.

Les conclusions du rapport de la commission furent que, s'il était défendu de bombarder les villes ouvertes, on pouvait du moins bombarder Colberg et les forts de Weichselmunde et de Neufahrwasser, en avant de Danzig, avec quelque chance de succès. Lorsque Bouët-Willaumez voulut en conséquence se diriger sur Colberg, il reçut la nouvelle que la flotte prussienne avait quitté Wilhelmshafen pour se rendre dans la Baltique.

Cette nouvelle était complétement fausse. Au contraire, l'amiral Fourichon était arrivé le 12 août devant Helgoland avec une division de 8 navires cuirassés; il observait Wilhelmshafen et il annonça le 13 août qu'il bloquait les ports de la mer du Nord à l'est de Baltrum, c'est-à-dire, outre Wilhelmshafen, l'embouchure du Weser et de l'Elbe.

Par suite de la fausse nouvelle qui lui était parvenue, Bouët s'était aussitôt dirigé vers le Grand-Belt; mais il ne tarda pas à recevoir des nouvelles plus exactes, et il revint dans la Baltique où il partagea sa division en deux escadres. La première, sous le contre-amiral Dieudonné, devait bloquer la partie occidentale de la Baltique depuis Kiel jusqu'à Arcona, l'autre, sous ses ordres directs, bloquait d'Arcona jusqu'à Memel. Le blocus fut déclaré sans retard.

L'aviso français *le Jérôme-Napoléon* rencontra sur ces entrefaites l'aviso prussien *l'Aigle* (*Adler*) et avertit la flotte. Bouët envoya *la Thétis* et *l'Hermite* à la poursuite de *l'Adler*; mais ce dernier s'échappa dans le Vitter-Bodden, à l'ouest de Rugen, sous la protection de l'île d'Hiddensöe. Le 17 août, le yacht *Grille* et 3 canonnières prussiennes sorti-

rent du Vitter-Bodden et livrèrent un combat d'artillerie aux navires français qui les poursuivirent. Les bâtiments français furent impuissants contre ces petits navires allemands, d'un faible tirant d'eau et armés d'une excellente artillerie.

Bouët-Willaumez laissa *la Jeanne-d'Arc* en surveillance devant Hiddensöe et il s'occupa, à partir du 23 août, de bloquer les ports et les rades de Kiel, de Neustadt et de Rugen, ainsi que les bouches de l'Oder. Deux frégates cuirassées restaient disponibles pour croiser dans la Baltique.

Il était avec ces deux navires dans la rade de Danzig, lorsqu'il fut attaqué, dans la nuit du 21 août,par la corvette en bois *la Nymphe* qui réussit ensuite, grâce à la force de sa vapeur et à son faible tirant d'eau, à se réfugier dans l'embouchure de la Vistule. Les Français étaient furieux et découragés de voir que les moyens formidables dont ils étaient armés étaient impuissants contre les côtes de la Baltique.

Fourichon, qui était arrivé à Helgoland avec 8 navires cuirassés et 4 avisos, partagea sa flotte en trois escadres. Avec l'une, le vice-amiral Deroux bloquait l'embouchure de l'Elbe, avec la deuxième, Jauréguiberry surveillait l'embouchure du Weser, et Fourichon observait Wilhelmshafen avec la troisième. Il n'y eut dans ces eaux-là aucun événement remarquable. Fourichon, nommé ministre de la marine par le Gouvernement de la défense nationale, revint à Cherbourg au mois de septembre. Il avait aussitôt informé l'amiral Bouët qu'il abandonnait la mer du Nord.

Sur ces entrefaites, Bouët dut renvoyer en France *l'Océan*, qui tirait trop d'eau, et la grande frégate cuirassée *la Flandre* qui avait des avaries dans sa machine; il reçut en échange le fameux *Rochambeau* et la corvette cuirassée *l'Armide*

(8 canons). Il était le 5 septembre à l'île danoise Langeland, lorsqu'il apprit la catastrophe de Sedan. Il réunit alors toute sa division dans le Grand-Belt, en attendant d'autres nouvelles et, peut-être, de nouveaux ordres. Ces derniers, qu'il reçut le 9 septembre, lui prescrivaient de maintenir le blocus des ports de la Baltique.

Sur ces entrefaites, le mauvais temps était survenu et il ne redevint beau que le 13 septembre. Bouët détacha alors l'amiral Dieudonné pour reprendre le blocus des rades de Kiel et de Neustadt. Lui-même fit voile pour Colberg afin de tenter quelque entreprise. A la hauteur d'Arcona, où il passa à l'ancre la nuit du 14 septembre, il fut surpris par un orage qui fit courir les plus grands dangers à *la Thétis* et au *Rochambeau*, particulièrement à ce monstre marin.

Bouët revint alors à la baie de Kiöge. Ce n'est que là qu'il reçut les nouvelles de Fourichon dont nous avons parlé plus haut. Elles lui firent espérer que la flotte allemande allait quitter Wilhelmshafen pour se rendre dans la Baltique, et il se disposait à observer et à fermer le Grand-Belt lorsqu'il reçut l'ordre de retourner à Cherbourg avec toute sa division.

En entrant au ministère de la marine, Fourichon avait résolu d'abandonner le blocus de la Baltique et de conserver deux escadres de la mer du Nord. Pendant que l'une d'elles croiserait dans cette mer, l'autre reviendrait chaque fois à Dunkerque ou à Cherbourg pour se ravitailler. Bouët, revenant en France, se présenta, le 25 septembre, devant la baie de la Jahde pour offrir le combat à la flotte allemande qui s'y cachait ; mais son défi ne fut point accepté et il entra le 29 en rade de Cherbourg. Pendant ce temps, l'autre escadre, sous le vice-amiral de Gueydon, se rendait de Dunkerque dans la mer du Nord. Bouët devait aller la re-

lever le 10 octobre, mais il tomba gravement malade et fut remplacé par le contre-amiral Penhoat.

Le séjour des mers d'Allemagne devenait de plus en plus difficile à l'approche de l'hiver, d'autant plus que les Allemands avaient enlevé les phares et les bouées. La flotte française était donc toujours forcée de passer la nuit en pleine mer. Si l'activité militaire des Français en mer était presque nulle, ils s'emparèrent néanmoins facilement d'un grand nombre de navires de commerce allemands. La formation des deux escadres de la mer du Nord qui se relevaient alternativement les y aida, en faisant croire aux Allemands que la guerre maritime avait complétement cessé. Ainsi le général Vogel de Falkenstein permit, le 4 novembre, de rallumer les phares et de replacer les bouées; mais cette autorisation dut être retirée dès le 6 novembre, parce que l'escadre française qui relevait la première paraissait devant Helgoland.

Chaque fois que ce remplacement avait lieu et qu'il semblait que les flottes françaises quittaient les mers d'Allemagne, des navires de commerce entreprenants sortaient des ports allemands et d'autres cherchaient à y rentrer, ce qui ne leur réussissait pas toujours.

Les Français ont avancé que chaque jour de blocus causait au commerce allemand une perte de cinq millions de francs: cela ferait 150 millions par mois et 600 millions pour les quatre mois de blocus effectif pendant la durée de la guerre. Nous pensons que les dommages causés au commerce allemand n'ont pas même atteint le tiers de cette somme. Mais en admettant que nous nous trompions, il n'était pas habile de la part des Français de dire ces choses-là à la fin de novembre. Ils devaient bien prévoir en effet qu'on les ferait valoir contre la France à la conclusion de la paix.

Une cupidité malsaine s'était éveillée en Allemagne, et des milliers de commerçants rapaces ne songeaient qu'à profiter du malheur public et des malheurs particuliers qui les touchaient de plus ou moins près, pour faire « une bonne affaire. »

Les deux partis ennemis avaient des navires de guerre dans des stations lointaines; et ces navires, lorsqu'ils se rencontraient dans un port neutre, évitaient généralement d'avoir aucun rapport entre eux. Il y eut cependant une exception.

Le 12 novembre 1870, la canonnière prussienne *le Météore* et l'aviso français *le Bouvet* sortirent du port de la Havane pour se battre en duel en dehors des eaux neutres. La supériorité de l'artillerie du navire allemand força bientôt le bâtiment français à chercher un refuge dans le port de la Havane. Le combat d'artillerie s'étant continué jusque dans la zone neutre, les autorités espagnoles furent obligées de prier les deux coqs de combat de cesser la lutte.

Les Allemands s'étaient d'abord abstenus — et pour cause — de faire la course comme les Français; mais lorsque l'activité de la marine française vint à se ralentir, les Allemands annonçèrent qu'ils cesseraient également d'obéir sur mer aux principes d'humanité, et ils envoyèrent aussitôt des navires de guerre faire la chasse à la marine marchande française.

Le 12 décembre 1870, la frégate non cuirassée *l'Augusta* (14 canons) entra dans la mer du Nord. Elle était commandée par le même officier, capitaine Weickhmann, qui, à bord de *la Nymphe*, avait causé une désagréable surprise à l'amiral Bouët devant Danzig, dans la nuit du 20 au 21 août.

Depuis le 26 décembre 1870 jusqu'au 2 janvier 1871 *l'Augusta* croisa dans le Canal et devant Brest sans pouvoir

faire une prise. Le 3 janvier, elle se dirigea vers l'embouchure de la Gironde et se glissa la nuit suivante entre le phare de la Pointe de la Courbe et la tour de Cordouan. Le 4 janvier, elle fit trois prises dont l'une, le paquebot-poste *Max*, fut incendié et coulé par ordre de Weickhmann. A la suite de ce coup d'audace, *l'Augusta* se réfugia dans le port espagnol de Vigo.

Ce fut le dernier acte de la soi-disant guerre maritime entre la France et l'Allemagne.

---

### VI. Préliminaires de paix.

Le 19 février, l'Assemblée nationale de Bordeaux nomma une commission de 15 membres. Cette commission devait accompagner à Versailles MM. Thiers et Jules Favre, chargés de traiter avec Bismarck des préliminaires de paix; elle resterait en rapports continuels avec les négociateurs de manière à suivre les négociations, à en reconnaître les difficultés, et à pouvoir ensuite appuyer Thiers et Jules Favre, lorsque ceux-ci viendraient rendre compte à l'Assemblée du résultat de leurs efforts.

Le 21 février, les négociateurs français se réunirent à Versailles avec Bismarck. Le chancelier de son côté, avait convoqué les représentants des gouvernements de l'Allemagne du sud qui devaient signer les préliminaires de paix; c'étaient : pour la Bavière, le ministre d'état comte Gray; pour le Wurtemberg, le ministre des affaires étrangères Baron Waechter, auquel se joignit en outre le ministre de

la justice de Mittnacht; pour Bade, le ministre d'état, M. Jolly.

Le 22 février, l'armistice fut prolongé jusqu'au 26 à minuit. Les préliminaires de paix furent ensuite signés le 26. Nous en donnons la teneur :

Art. 1er. La France renonce en faveur de l'Empire allemand à tous ses droits et titres sur les territoires situés à l'est de la frontière ci-après désignée :

« La ligne de démarcation commence à la frontière nord-ouest du canton de Cattenom, près du grand duché de Luxembourg, suit vers le sud les frontières occidentales des cantons de Cattenom et de Thionville, traverse le canton de Bricy, en longeant les frontières occidentales des communes de Montois-la-Montagne et de Roncourt, ainsi que les frontières orientales des communes de Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Ail et Habonville, atteint la frontière du canton de Gorze, qu'elle traverse le long des frontières communales de Vionville, de Bouxières et d'Onville, suit la frontière sud-ouest et sud de l'arrondissement de Metz, la frontière occidentale de l'arrondissement de Château-Salins jusqu'à la commune de Pettoncourt, dont elle embrasse les frontières occidentale et méridionale, pour suivre la crête des montagnes entre la Seille et le Moncel jusqu'à la frontière de l'arrondissement de Sarrebourg au sud de la Garde. La démarcation coïncide ensuite avec la frontière de cet arrondissement jusqu'à la commune de Tanconville, dont elle atteint la frontière au nord ; de là, elle suit la crête des montagnes, entre les sources de la Sarre-Blanche et de la Vezouze jusqu'à la frontière du canton de Schirmeck, longe la frontière occidentale de ce canton, embrasse les communes de Saales, Bourg-Bruche, Colroy-la-Roche, Plaine, Ranrupt, Saulxures et Saint-Blaise-la-Roche, du canton de

Saales, et coïncide avec la frontière occidentale des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin jusqu'au canton de Belfort, dont elle quitte la frontière méridionale non loin de Vourvenans, pour traverser le canton de Delle, aux limites méridionales des communes de Bourogne et de Froide-Fontaine et atteindre la frontière suisse, en longeant les frontières orientales des communes de Jonchery et de Delle.

« L'Empire allemand possédera ces territoires à perpétuité, en toute souveraineté et propriété. Une commission internationale, composée de représentants des hautes parties contractantes, en nombre égal des deux côtés, sera chargée, immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, d'exécuter sur le terrain le tracé de la nouvelle frontière, conformément aux stipulations précédentes.

« Cette commission présidera au partage des biens-fonds et capitaux qui jusqu'ici ont appartenu à des districts ou des communes séparés par la nouvelle frontière ; en cas de désaccord sur le tracé et les mises à exécution, les membres de la commission en référeront à leur gouvernement respectif.

« La frontière telle qu'elle vient d'être décrite, se trouve marquée en vert sur deux exemplaires conformes de la carte du territoire formant le gouvernement général d'Alsace, publiée à Berlin en septembre 1870, par la division géographique et statistique de l'état-major général, et dont un exemplaire sera joint à chacune des deux expéditions du présent traité.

« Toutefois, le tracé indiqué a subi les modifications suivantes de l'œuvre des deux parties contractantes : dans l'ancien département de la Moselle, les villages de Marie-aux-Chênes, près de Saint-Privat-la-Montagne, et de Vionville, à l'ouest de Rezonville, seront cédés à l'Allemagne. Par

contre, la ville et les fortifications de Belfort resteront à la France avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement.

« 2. — La France paiera à S. M. l'Empereur d'Allemagne la somme de cinq milliards de francs.

« Le paiement de au moins un milliard de francs aura lieu dans le courant de l'année 1871, et celui de tout le reste de la dette dans un espace de trois années à partir de la ratification du présent traité.

« 3. — L'évacuation des territoires occupés par les troupes allemandes commencera après la ratification du présent traité par l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux.

« Immédiatement après cette ratification, les troupes allemandes quitteront l'intérieur de la ville de Paris ainsi que les forts situés sur la rive gauche de la Seine; et dans le plus bref délai possible, fixé par une entente entre les autorités militaires des deux pays, elles évacueront entièrement les départements du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de l'Yonne, et, de plus, les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise, de Seine-et Marne, de l'Aube et de la Côte-d'Or, jusqu'à la rive gauche de la Seine.

« Les troupes françaises se retireront en même temps derrière la Loire, qu'elles ne pourront dépasser avant la signature du traité de paix définitif. Sont exceptées de cette disposition la garnison de Paris, dont le nombre ne pourra pas dépasser quarante mille hommes, et les garnisons indispensables à la sûreté des places fortes.

« L'évacuation des départements situés entre la rive droite de la Seine et les frontières de l'Est par les troupes allemandes, s'opérera graduellement après la ratification du traité de paix définitif et le paiement du premier demi-

milliard de la contribution stipulée par l'art. 2, en commençant par les départements les plus rapprochés de Paris, et se continuera au fur et à mesure que les versements de la contribution seront effectués; après le premier versement d'un demi-milliard, cette évacuation aura lieu dans les départements suivants : Somme, Oise, et les parties des départements de la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, situées sur la rive droite de la Seine, ainsi que la partie du département de la Seine et les forts situés sur la rive droite.

« Après le paiement de deux milliards, l'occupation allemande ne comprendra plus que les départements de la Marne, des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse, des Vosges, de la Meurthe, ainsi que la forteresse de Belfort avec son territoire, qui serviront de gage pour les trois milliards restants, et où le nombre des troupes allemandes ne dépassera pas cinquante mille hommes.

« S. M. l'Empereur sera disposé à substituer à la garantie territoriale, consistant en l'occupation partielle du territoire français, une garantie financière, si elle est offerte par le Gouvernement français dans des conditions reconnues suffisantes par S. M. l'Empereur et roi pour les intérêts de l'Allemagne. Les trois milliards, dont l'acquittement aura été différé, porteront intérêt à cinq pour cent à partir de la ratification de la présente convention.

« 4. — Les troupes allemandes s'abstiendront de faire des réquisitions soit en argent, soit en nature, dans les départements occupés. Par contre, l'alimentation des troupes allemandes qui restent en France aura lieu aux frais du gouvernement français dans la mesure convenue avec l'intendance militaire allemande.

« 5. — Les intérêts des habitants des territoires cédés par

la France, en tout ce qui concerne leur commerce et leurs droits civils, seront réglés aussi favorablement que possible, lorsque seront arrêtées les conditions de la paix définitive.

« Il sera fixé, à cet effet, un espace de temps pendant lequel ils jouiront de facilités particulières pour la circulation de leurs produits. Le gouvernement allemand n'opposera aucun obstacle à la libre émigration des habitants des territoires cédés, et ne pourra prendre contre eux aucune mesure atteignant leurs personnes ou leurs propriétés,

« 6. — Les prisonniers de guerre qui n'auront pas déjà été mis en liberté par voie d'échange, seront rendus immédiatement après la ratification des présents préliminaires. Afin d'accélérer le transport des prisonniers français, le gouvernement français mettra à la disposition des autorités allemandes, à l'intérieur du territoire allemand, une partie du matériel roulant de ses chemins de fer, dans une mesure qui sera déterminée par des arrangements spéciaux et aux prix payés en France par le gouvernement français pour les transports militaires.

« 7. — L'ouverture des négociations pour le traité de paix définitif à conclure sur la base des présents préliminaires aura lieu à Bruxelles, immédiatement après la ratification de ces derniers par l'Assemblée nationale et par S. M. l'Empereur d'Allemagne.

« 8. — Après la conclusion et la ratification du traité de paix définitif, l'administration des départements devant encore rester occupés par les troupes allemandes sera remise aux autorités françaises; mais ces dernières seront tenues de se conformer aux ordres que les commandants des troupes allemandes croiraient devoir donner dans l'intérêt de la sûreté, de l'entretien et de la distribution des troupes.

« Dans les départements occupés, la perception des impôts après la ratification du présent traité s'opérera pour le compte du gouvernement français et par le moyen de ses employés.

« 9. — Il est bien entendu que les présentes ne peuvent donner à l'autorité militaire allemande aucun droit sur les parties du territoire qu'elles n'occupent point actuellement.

« 10. — Les présentes seront immédiatement soumises à la ratification de l'Assemblée nationale française siégeant à Bordeaux et de S. M. l'Empereur d'Allemagne. »

En même temps que les préliminaires de paix, on conclut à Versailles une convention ayant trait à la prolongation de l'armistice et à l'article 3 des préliminaires de paix. La voici :

Art. 1er. — Afin de faciliter la ratification des préliminaires de paix conclus aujourd'hui par les soussignés, l'armistice stipulé par les conventions du 28 janvier et du 15 février est prolongé jusqu'au 12 mars prochain.

2. — La prolongation de l'armistice ne s'applique pas à l'article 4 de la convention du 28 janvier, qui sera remplacé par la stipulation suivante, sur laquelle les soussignés sont tombés d'accord.

La partie de la ville de Paris à l'intérieur de l'enceinte, comprise entre la Seine, la rue du faubourg Saint-Honoré, l'avenue des Ternes, sera occupée par des troupes allemandes dont le nombre ne dépassera pas trente mille hommes. Le mode d'occupation et les dispositions pour le logement des troupes allemandes dans cette partie de la ville seront réglés par une entente entre deux officiers supérieurs des deux armées, et l'accès en sera interdit aux troupes et aux gardes nationales armées pendant la durée de l'occupation.

3. — Les troupes allemandes s'abstiendront à l'avenir de prélever des contributions en argent dans les territoires occupés. Les contributions de cette catégorie dont le montant ne serait pas encore payé, seront annulées de plein droit ; celles qui seraient versées ultérieurement par suite d'ignorance de la présente stipulation, devront être remboursées. Par contre, les autorités allemandes continueront à prélever les impôts de l'Etat dans les territoires occupés.

4. — Les deux parties contractantes conserveront le droit de dénoncer l'armistice à partir du 3 mars selon leur convenance et avec un délai de trois jours pour la reprise des hostilités s'il y avait lieu.

Fait et approuvé à Versailles le 26 février 1871.

Quelques observations à propos de ces préliminaires de paix ne semblent pas superflues.

Les points les plus importants sont l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine allemande, et la contribution de cinq milliards.

Nous avons déjà dit très-humblement notre opinion sur cette annexion et son opportunité, et nous n'avons aucun motif pour modifier cette opinion. Qu'il nous soit permis seulement de parler de quelques illusions qui ont cours en Allemagne. L'opinion la plus généralement exprimée en Allemagne est que la paix de 1871 a fondé une longue ère de paix et en outre la liberté. Quelques personnes ont été plus loin, en affirmant qu'après avoir terminé sa lutte avec la France, l'Allemagne pourrait diminuer considérablement ses charges militaires.

La liberté ! c'est vraiment un beau mot ! Mais, quoi qu'on fasse, l'Alsace et la Lorraine allemande n'auront pas de longtemps en Allemagne d'autre situation que celle d'une

terre sujette, d'une province conquise. Or l'histoire nous apprend, et on le comprend sans peine, que la liberté n'a jamais été florissante dans les pays qui acquéraient et gouvernaient de telles provinces. Si la liberté existait avant la conquête de ces provinces, elle disparaissait ensuite ; si la liberté ne devait être obtenue qu'après la conquête, elle ne l'était pas ou bien elle ne l'était qu'à la suite de troubles sanglants. — Quant à nous, nous ne pensons pas que les « Allemands » qui voulaient faire leurs Ilotes des Lorrains et des Alsaciens aient le droit de demander des concessions libérales au nouvel empereur allemand, dont l'élévation sur le pavois a cependant eu lieu avec acclamation par le moyen des princes souverains et des bourgmestres des villes libres de l'Allemagne.

« La liberté n'existe que dans le pays des songes. »

Parlons maintenant de la paix.

Les chefs de la politique française déclaraient encore au mois de novembre 1870 que la paix, avec une cession de territoire, était impossible et honteuse. Cependant ces mêmes hommes ont accepté la paix le 26 février 1871. Peut-on admettre que leurs idées aient complétement changé pendant ce court espace de temps? Assurément non. Ils acceptaient à la fin de février la paix qu'ils avaient repoussée au commencement de novembre, parce qu'ils s'étaient enfin convaincus qu'une plus longue résistance militaire ne pouvait faire espérer le succès. La *Reservatio mentalis* que chacun se fit dans toute la France au mois de février, ce fut qu'on attendrait des temps meilleurs et qu'on travaillerait de toutes ses forces à les préparer, pour reconquérir au moment favorable l'Alsace et la Lorraine. Belles espérances de paix !

Il est certain qu'il faudra des années avant que la France

puisse songer à se mesurer seule avec l'Allemagne ; mais nous prouverons cependant que les Allemands calculent sur une trop longue durée de la paix imposée à la France. Et puis la France sera-t-elle nécessairement seule? Nous croyons parfaitement aux intentions pacifiques des gouvernements et du Reichstag allemands. Cependant ce dernier s'est prononcé clairement à la fin de mars contre la « reconquête » du Milanais, de Naples et de Palerme, et contre l'alliance temporelle avec le pape. En mettant de côté toute intervention, il reste encore un grand nombre de points qui peuvent être des causes de guerre dans différentes directions. A l'occasion de la discussion de l'adresse, on a beaucoup parlé au Reichstag allemand de « l'unité reconstituée » de l'Allemagne.

Comment cela sera-t-il compris hors de l'Allemagne? On s'y demande si le grand duché d'Autriche, le Tyrol allemand, la Styrie, des portions considérables de la Bohême et de la Moravie, et d'autres pays encore où l'on parle allemand, n'appartiennent pas beaucoup plus à l'Allemagne que l'Alsace et la Lorraine allemande. On est donc sur ses gardes.

Ce qui frappe aussi l'étranger et augmente les inquiétudes, c'est de voir si arrogants et si provoquants après 1870 les gens qui donnent le ton en Allemagne, et qui se montraient si modestes (terme poli) avant 1870 comme avant 1866.

Les gens qui dirigent aujourd'hui les destinées de l'Allemagne sont très-habiles et se montrent fort peu disposés à faire des entreprises injustes ; mais les hommes changent, et différents indices font croire que lors d'un changement, les gouvernants pourraient fort bien ne pas avoir la même prudence et une aussi sage modération.

Une guerre de coalition contre l'Allemagne ne serait donc

pas impossible et, dans ce cas, la France aurait à jouer un rôle important beaucoup plus tôt qu'on ne pense.

Nous savons qu'on va répondre à cela : les forces militaires de l'Allemagne peuvent tenir tête au monde entier.

C'est possible ; nous ne voulons pas le contester. Toutefois cela ne veut pas dire que l'Allemagne ait devant elle une longue période de paix.

Une diminution des charges militaires de l'Allemagne par suite de la paix est une chimère. En toute circonstance, il est logiquement impossible, avec un des systèmes militaires actuels, que le budget qui lui est affecté diminue, qu'il reste même stationnaire et n'augmente pas, mais la nécessité de contenir une province conquise et mécontente et de se garder doublement en Europe ne sont pas pour l'Allemagne des causes qui modifient la règle générale. Il peut se faire que la contribution de guerre imposée à la France fasse passer inaperçue pendant quelques années l'augmentation du budget militaire allemand, mais cette augmentation n'en est que plus certaine ensuite, et cela avant peu, parce que l'emploi de cette contribution de guerre éveillera probablement diverses cupidités militaires qui dureront longtemps et ne disparaîtront pas avec le dernier écu de la contribution.

On a très-diversement apprécié cette contribution de guerre de cinq milliards de francs ; les uns l'ont déclarée exorbitante, les autres beaucoup trop faible. On raconte même que Bismarck avait d'abord demandé six milliards et qu'il n'était revenu au chiffre de cinq milliards que sur les observations de l'Angleterre, et en considération des dépenses considérables qu'occasionnerait à la France la nourriture des troupes allemandes sur son propre territoire pendant plusieurs années.

Cherchons les éléments qui nous permettront d'asseoir sur ce point notre jugement.

Il est probable que tout l'or et l'argent monnayé qui existe actuellement en France ne dépasse pas beaucoup la valeur de 10 milliards. Si l'on n'envisage que ce côté de la question, on trouvera exorbitante la contribution qui atteint à la moitié de cette somme. Mais l'argent comptant a, comme les humains — sauf d'heureuses exceptions — une tendance continuelle à s'instruire à ses dépens. Il n'est donc pas dit que l'argent qui passe de France en Allemagne, sous forme de contribution de guerre, ne reviendra pas bientôt dans la première de ces contrées. La chose va dépendre en grande partie des dispositions que prendront les Français pour le commerce international. Ce qui se passe actuellement à ce sujet ne donne pas pour la France de grandes espérances, mais les choses peuvent changer avant qu'il soit longtemps.

Pour ce qui est de la richesse nationale de la France, nous l'avons entendu évaluer avant la guerre à 140 et même à 150 milliards.

La valeur du sol, terres labourables, prairies, bois, travaux de montagnes, routes et bâtiments de toute sorte étaient déjà estimés à 84 milliards en 1851. Or, comme la petite propriété foncière a considérablement augmenté de valeur, et que le réseau des routes s'est énormément étendu depuis 1851, — en 1870 les chemins de fer et les télégraphes électriques représentaient à eux seuls un capital de 7 milliards, — on peut évaluer la valeur du sol à 100 milliards au moins en 1870.

Le capital industriel : argent comptant, papier monnaie, actions, change, etc., est de au moins 30 milliards.

Les approvisionnements en vivres de toute sorte, en fers,

charbons, machines, instruments peuvent être évalués de 15 à 20 milliards.

Les 5 milliards de la contribution de guerre ne seraient donc que la trentième partie du capital national de 150 milliards et, à ce point de vue, la perte serait relativement légère, pourvu que la France revienne après la paix au repos intérieur et au travail.

En 1866, la Prusse se fit payer par tous ses adversaires une contribution de guerre d'environ 173 millions de francs. En 1870, l'Allemagne mit en campagne à peu près le double d'hommes que la Prusse en 1866, et l'état de guerre dura en 1870-71 environ six fois plus longtemps qu'en 1866. D'après cette proportion, l'Allemagne aurait dû demander à la France en 1871 deux milliards de francs en nombres ronds, et, sous ce rapport, les cinq milliards semblent de nouveau exorbitants.

Nous pouvons maintenant nous demander quel sera l'emploi de ces cinq milliards.

Ils doivent servir d'abord à couvrir les frais de la guerre et, d'après notre calcul de tout à l'heure, il faudra pour cela environ deux milliards. La contribution de guerre doit servir en outre à donner des pensions aux nombreux soldats estropiés, ainsi qu'aux veuves et aux enfants de ceux qui sont morts. En comptant pour cela 600 millions nous serons très-généreux. — On voudra ensuite remplir le trésor d'Etat allemand, soit encore 200 millions. En outre, l'Allemagne a mis en avant la théorie suivante : la France recommencera bientôt la guerre et, si elle recommence, nous voulons au moins faire la guerre dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, il est nécessaire de changer de nouveau l'armement allemand, au moins celui de l'infanterie, de transformer le système des places fortes, de com-

pléter la flotte (or, les vaisseaux cuirassés sont un article coûteux puisqu'un seul de ces monstres revient facilement aujourd'hui à 12 millions de francs). Il est difficile de dire au juste ce qu'on demandera pour tout cela; les calculs seront plus ou moins laissés à la fantaisie, et peuvent tout aussi bien s'élever à 100 millions qu'à un milliard de francs. Nous arrivons ainsi presqu'au quatrième milliard.

Il ne restera donc pas beaucoup plus d'un milliard pour le capital ténébreux des cupidités.

C'est à ce capital que vont prétendre les Allemands chassés de France par suite de la guerre, les armateurs allemands qui ont vraiment perdu quelque chose à la guerre, et ceux qui songent à profiter du malheur général pour faire une bonne affaire. — Il y a même des gens qui songent à se faire rembourser les contributions de guerre payées à la France de 1806 à 1813, bien que la chose ait dû être réglée par les traités de paix de 1814 et de 1815.

Enfin on demandera des dotations. D'après les bruits qui courent, on ne paiera point cette fois de grosses dotations à quelques généraux haut placés, mais on donnera à tous les officiers des gratifications, variables en raison du grade, mais d'une importance modérée, même pour les grades les plus élevés. Il faut également songer à donner de l'avancement aux grades inférieurs et trouver par suite de quoi donner des pensions suffisantes aux anciens officiers qu'on renverra chez eux pour faire place aux jeunes.

Après avoir ainsi considéré la contribution de cinq milliards, nous trouvons que :

1° Elle est certainement grosse et lourde;

2° Elle ne saurait ruiner la France;

3 A quoi servira-t-elle au peuple allemand? Ce point est encore indécis.

Dès que les conditions des préliminaires de paix furent connues en France, on s'occupa activement des deux questions suivantes :

1° Faut-il payer le plus rapidement ou le plus lentement possible la contribution de guerre ?

2° Comment et par qui en sera fourni le montant ?

Les enragés du radicalisme, qui ne voulaient pas encore reconnaître la fausseté de leur principe de la guerre à outrance, parlaient de différer le paiement parce qu'on ne pouvait pas savoir si la France n'aurait pas dans un court délai des chances favorables pour recommencer la guerre.

Les gens sensés penchaient pour payer le plus tôt possible et, parmi ces gens sensés, il ne manquait pas de radicaux et même de républicains rouges. Ils disaient que tant que les Allemands seraient sur le sol français, il ne pouvait pas être question, dans les départements occupés, de la reprise des affaires ; que l'occupation coûtait nécessairement beaucoup d'argent, et d'autant plus qu'elle se prolongerait davantage ; qu'elle occasionnerait nécessairement des conflits qu'il serait préférable d'éviter ; que le chômage de l'industrie française et l'augmentation des charges des habitants seraient les conséquences assurées du retard du paiement, c'est-à-dire de la prolongation de l'occupation par les troupes allemandes de parties importantes de la France.

La grande majorité des Français pensait donc qu'il fallait payer les cinq milliards le plus tôt possible pour se débarrasser des Allemands. Personne ne pouvait le trouver mauvais, même en Allemagne, car les troupes étrangères sont toujours des hôtes incommodes.

Mais comment trouver rapidement cinq milliards ?

Le moyen le plus simple était un emprunt. Les emprunts avaient toujours réussi en France dans ces dernières années

et il y avait eu des excédants de souscription incroyables. En serait-il ainsi cette fois? Cela dépendrait de ce que ferait la France, si elle songeait d'abord au calme et se groupait autour du gouvernement républicain, pour faire naître la confiance en sa durée. Malheureusement, il se montra bientôt à cet égard de très-mauvais indices : aux intrigues monarchiques dans l'Assemblée nationale s'opposèrent des intrigues socialistes à Paris et dans les autres grandes villes.

Après un emprunt, on proposa une souscription nationale et des dons à l'Etat. L'impulsion fut donnée par M. Crémieux qui souscrivit pour 100,000 francs. Si tous les propriétaires de grandes fortunes en France avaient voulu faire des sacrifices semblables à celui-là il est certain que la somme de cinq milliards eût été réunie sans grande difficulté. Mais on sait par expérience — et les raisons en sont assez connues — que ces souscriptions nationales ne donnent jamais que de minces résultats.

Il y avait des projets plus radicaux : réunir tout l'or et l'argent non monnayé de France, lequel est assez inutile, ne sert qu'au luxe et peut fort bien être remplacé par des métaux moins précieux, — c'est le clergé qui en aurait le plus souffert; — et ensuite la vente des biens de l'Etat. On comprenait surtout, parmi ces derniers, les châteaux et les parcs magnifiques qui n'avaient servi qu'à l'usage des dynasties. Maintenant que, dans l'idée des républicains, la France était assez heureuse pour n'avoir plus de roi ni d'empereur, ces propriétés étaient fort inutiles. Peut-être aussi que leur aliénation rendrait les divers prétendants moins empressés à accepter le trône. D'après les calculs, la vente de ces biens de luxe devait donner des sommes énormes, ce que nous ne sommes point en mesure de contrôler.

Les plus radicaux demandaient encore qu'on s'adressât pour avoir ces cinq milliards, à ceux qui portaient la faute de cette malheureuse guerre. Nous doutons que ce système eût rapporté grand'chose. Les coupables — le second empire bonapartiste et son entourage — avec leur devise : après nous le déluge! se sentaient depuis longtemps coupables et étaient comme l'oiseau sur la branche. Mais ne sait-on pas que la pie voleuse ne garde pas longtemps dans son bec l'anneau qu'elle a dérobé et se hâte de le porter dans une cachette sûre. *Fabula docet.*

Il n'avait pas été question, dans les négociations de l'armistice du 28 janvier, de l'entrée des Allemands dans Paris; au contraire. On commença cependant à en parler dans les négociations des préliminaires de paix du 26 février. Les négociateurs français ont affirmé qu'ils n'y avaient consenti que pour conserver Belfort à la France.

Le 28 février 1871, Thiers présenta à l'Assemblée nationale la loi sur l'acceptation des préliminaires de paix. Il insista pour qu'elle fût promptement votée, en considération surtout de la clause des préliminaires qui avait trait à l'entrée des Allemands à Paris. Il serait possible de l'éluder complétement si la loi était promptement votée. L'émotion ne permit pas à Thiers de lire lui-même les préliminaires de paix, et Barthélemy-Saint-Hilaire dut s'en charger. Dans les débats qui s'engagèrent ensuite, deux Corses osèrent élever la voix en faveur du second empire. Il en résulta que l'Assemblée nationale prit une résolution dans laquelle elle proclamait de nouveau et solennellement la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie. — Mais cette résolution ne pouvait satisfaire les républicains parce qu'elle ne se prononçait pas pour la République. A quoi sert, pensaient-ils, de mettre à la porte un empereur, si l'on a tout prêts

devant la porte deux ou trois autres prétendants à la couronne.

Le 1er mars, les préliminaires de paix — la paix imposée — furent acceptés par l'Assemblée nationale de Bordeaux par 546 voix contre 107. Les députés qui avaient été élus dans les départements cédés à l'Allemagne sortirent alors de la salle et déposèrent leur mandat.

Que ces députés aient voté contre la paix, cela se comprend à merveille. Leur vote était tout naturel, c'était une protestation contre la séparation de l'Alsace et de la Lorraine allemande, protestation qu'ils étaient en quelque sorte forcés de faire, tout en en comprenant l'inutilité à l'heure présente.

Mais ces députés ne furent pas seuls à voter contre les préliminaires de paix, beaucoup d'autres votèrent comme eux, la plupart appartenant au parti radical. — On peut dire de ces derniers que leur opposition était à bon marché. Ils savaient fort bien qu'une grande majorité serait pour la paix. S'ils avaient voté eux-mêmes pour la paix, cela eût été plus patriotique et même plus habile, parce que cette paix aurait ainsi reçu davantage encore le cachet d'un malheur inévitable que la France était obligée de subir — sous toutes réserves.

Cependant, conformément à la convention du 26 février sur la prolongation de l'armistice, 30,000 Allemands, du VIe, du XIe corps et du IIe corps bavarois, entrèrent dans Paris le 1er mars par l'avenue de la Grande-Armée, l'Arc-de-Triomphe et les Champs-Elysées, pour occuper la partie de la ville indiquée par la convention et qui était complétement entourée de gardes nationaux pour empêcher des hommes armés de pénétrer dans le quartier occupé par les Allemands. Ces troupes d'occupation étaient sous

les ordres du général Kamecke, qui avait été rappelé devant Paris au mois de décembre, pour reprendre sa position de chef du corps du génie. Ni l'empereur, ni le prince impérial d'Allemagne n'entrèrent dans Paris.

Cette entrée dans Paris ne procurait en somme aux soldats allemands qu'une satisfaction fort médiocre. Dans le quartier ouvert aux Allemands par la convention, on ne se serait jamais cru à Paris. Le peu de magasins qui se trouvent dans cette partie de la ville étaient presque tous fermés. Personne n'a dit que les vainqueurs aient été reçus avec joie, mais on ne s'accorde pas sur le nombre des curieux qui se sont rendus dans le quartier allemand. L'opinion la plus générale est cependant qu'il y en eut fort peu.

D'après une convention spéciale, les soldats allemands, sans armes et conduits par leurs officiers, devaient visiter l'Hôtel des Invalides et le Louvre. L'attitude des Parisiens fit renoncer à la visite des Invalides, afin d'éviter des conflits regrettables. — Des détachements de soldats allemands sans armes se rendirent au Louvre dont ils ne virent que les murailles.

Pour protéger contre le bombardement les œuvres d'art renfermées au Louvre, on avait barricadé les fenêtres des salles avec des sacs à terre; or ces sacs n'étaient pas encore enlevés, de sorte que les salles du Louvre se trouvaient dans l'obscurité et qu'on ne pouvait rien voir des merveilles qu'elles contenaient.

On avait formé le projet de relever au bout de quelques jours les troupes allemandes entrées dans Paris, afin que chaque soldat pût, s'il était possible, emporter en Allemagne le souvenir d'être entré en vainqueur dans la capitale de la France.

Mais on sut à Versailles, dès le 2 mars, que l'Assemblée

nationale avait ratifié les préliminaires de paix. D'après la convention, les troupes allemandes qui se trouvaient dans Paris reçurent l'ordre de l'évacuer, ce qui eut lieu le 3 mars dans la matinée, — et il n'entra plus dans la capitale de nouvelle série des vainqueurs allemands.

Le 10 mars, l'Assemblée nationale décida qu'elle se transporterait — non pas à Paris — mais à Versailles. La majorité de l'Assemblée avait même commencé par trouver que Versailles était beaucoup trop près de Paris, et elle aurait désiré une localité plus éloignée; mais elle se laissa entraîner par Thiers.

Au mois de janvier, on avait créé à Versailles un gouvernement général des départements français de l'Ouest occupés par les Allemands et qui n'appartenaient pas déjà aux gouvernements généraux de Nancy et de Reims, et c'était le général Fabrice, ministre de la guerre du royaume de Saxe, qui en avait été chargé. L'empereur allemand supprima le 5 mars les gouvernements généraux de Nancy, de Reims et de Versailles, et il investit de l'autorité les chefs militaires allemands qui occupaient dans ces départements le rang le plus élevé. Le 12 mars, Versailles fut définitivement évacué par les troupes allemandes, et le 20, l'Assemblée nationale française put y tenir sa première séance.

Mais deux jours auparavant, le 18 mars, éclatait à Paris une révolution déplorable qui devait retarder beaucoup l'œuvre de la paix.

Au moment où les Allemands se disposaient à entrer dans Paris, des gardes nationaux, surtout ceux des quartiers du Nord, Montmartre, Belleville et la Villette, s'étaient emparés d'un grand nombre des canons qui se trouvaient à Paris et les avaient traînés sur les hauteurs de Mont-

martre. Là, ces canons furent ensuite gardés régulièrement, et Montmartre se fortifia contre la ville.

Le Gouvernement de Versailles prit d'abord la chose légèrement. Mais le 18 mars au matin, le général Vinoy voulut reprendre cette artillerie. Il trouva de la résistance, et des troupes de ligne passèrent même du côté des insurgés. Il y eut des scènes affreuses. Le général Lecomte et le général Thomas, l'ancien commandant de la garde nationale, furent massacrés par les insurgés.

Vinoy ramena ses troupes sur la rive gauche de la Seine, puis hors de la ville pour les avoir mieux sous la main et pour protéger le Gouvernement et l'Assemblée nationale à Versailles. Il laissa même entre les mains des insurgés les forts du Sud.

Ceux-ci occupèrent l'Hôtel de Ville où leur gouvernement s'installa sous le nom de Comité central de la garde nationale. Le 26 mars, des élections municipales eurent lieu dans tous les arrondissements, et il en sortit, sous le nom de la Commune, un nouveau gouvernement de Paris. Comme non-seulement la bourgeoisie mais encore une grande partie des ouvriers paisibles s'étaient abstenus de voter, il ne sortit généralement de l'urne que des hommes appartenant au parti socialiste le plus avancé.

Ce que voulait le Comité central et, après lui, la Commune, ce n'était pas absolument simple.

La Commune se donna d'abord comme la représentation de la liberté communale de Paris ; mais, en cette qualité, elle devait en même temps représenter une chose qui s'étendait au delà de la banlieue de Paris. — Lorsque l'Assemblée nationale s'était réunie à Bordeaux, la désunion avait éclaté déjà entre les députés des villes et ceux de la campagne. Les premiers appelaient les derniers des députés

ruraux, et le gouvernement de M. Thiers, ainsi que l'Assemblée nationale, faisaient fort peu de chose pour écarter ce différend. La majorité de l'Assemblée nationale témoignait déjà le plus grand éloignement à concéder aux grandes villes la libre élection de leurs conseils municipaux, qui ne devait être accordée qu'à la campagne et aux villes de moins de 20,000 âmes. Cela souleva dans Paris et les grandes villes un mécontentement fort légitime. On se plaignait de l'oppression des grandes villes par les campagnes — et c'est en cela que l'insurrection de Paris, représentait non-seulement Paris, mais toutes les grandes villes de France. — Il en résulta une hostilité déclarée entre la Commune de Paris et le gouvernement de Versailles.

En outre, les grandes villes voulaient le maintien de la République. Cependant il était incontestable que les intrigues monarchistes jouaient un grand rôle à l'Assemblée nationale. M. Thiers lui-même ne parlait jamais d'une manière claire et précise de sa volonté de maintenir la République; il faisait de la diplomatie, et il avait même des expressions très-maladroites, telles que celle-ci : la plupart des électeurs français semblent avoir donné à leurs députés un mandat monarchique. Cela était évidemment faux, ainsi que devaient le prouver les élections municipales générales au commencement de mai. Au mois de février, la grande majorité des électeurs avaient nommé leurs députés pour conclure la paix, mais non pour faire le bonheur de la France en lui redonnant une monarchie; et cette Assemblée nationale, que Thiers avait la maladresse d'appeler « Souveraine », n'avait pas du tout reçu la mission d'agir comme Constituante et de se considérer comme telle.

Tout ceux qui, en France comme à l'étranger, s'intéres-

saient à ce beau pays, déploraient l'insurrection de Paris parce qu'ils comprenaient que le besoin le plus pressant de la France, c'était le calme et la délivrance de l'occupation allemande. Pour en arriver là il fallait du crédit. Le crédit de la France était aussi grand, lors des préliminaires de paix, qu'on pouvait le désirer dans les circonstances présentes. Mais l'insurrection de Paris, en montrant par sa durée quelle était la faiblesse du gouvernement de M. Thiers, endommageait beaucoup le crédit français.

Tout en déplorant cette insurrection, il était cependant peu de personnes en Europe qui sympathisassent d'une manière absolue avec le Gouvernement et l'Assemblée de Versailles, et qui condamnassent sans restrictions la Commune de Paris, tant qu'elle ne demandait que le maintien de la République et la liberté communale — dans les limimites données par la nature du Gouvernement. Le paisible bourgeois de Paris souffrait le plus de cette situation, mais s'il eut, malgré cela, une attitude aussi passive devant l'insurrection, ce n'est pas seulement à cause de la timidité naturelle partout à cette classe, mais en outre à cause des bonnes choses qui se cachaient sous les demandes de la Commune, et de la défiance que faisait naître le doctrinarisme pourri des Versaillais.

Il est vrai que les noms de la plupart des hommes qui composaient le gouvernement de la Commune firent prévoir aussitôt que ce gouvernement ferait des expériences socialistes, — et les circonstances dans lesquelles la Commune prit naissance ne laissaient aucun doute que son gouvernement ne dégénérât en un terrorisme plus ou moins mesuré.

La Commune devait au moins chercher à gagner autant que possible les classes qui ne possèdent rien. L'état de

guerre qui recommençait pour Paris arrêtait le commerce et le travail salarié. Il devenait donc nécessaire que la Commune affranchît de loyers la partie pauvre de la population, qu'elle accordât de longs délais aux échéances des effets de commerce, qu'elle donnât de grandes facilités à ceux que les circonstances avaient forcés de recourir au mont-de-piété. Tout cela était ordonné par la nécessité. Il fallait en outre que la Commune s'armât pour la guerre qu'elle déclarait à l'Assemblée de Versailles et que celle-ci lui déclarait. Elle avait à payer ses troupes; elle devait continuer aux gardes nationaux la solde qu'ils avaient reçue pendant le blocus par les Allemands; il fallait même augmenter cette solde pour la portion la plus utile de cette garde nationale. Il y avait à pourvoir aux besoins des familles des gardes nationaux qui se faisaient tuer pour la Commune. Il fallait enfin songer à l'approvisionnement de Paris.

Tout cela demandait beaucoup d'argent et surtout de l'argent comptant. On ne pouvait se procurer cet argent que par des réquisitions sur des établissements de toute sorte, religieux surtout, et chez des particuliers qui avaient la réputation d'être riches ou de disposer des ressources d'autrui. Or ces réquisitions ne pouvaient avoir lieu sans que la Commune se rapprochât de jour en jour davantage du terrorisme et se jetât dans le communisme. Telle est la cause d'une foule de faits particuliers qui, envisagés isolément par la masse des hommes, devaient être condamnés ou ridiculisés : par exemple, la mise en suspicion des gens qui prennent une autorité ou une responsabilité, la destitution et l'emprisonnement de ces mêmes personnes, et par suite un changement continuel dans la direction des affaires, — les accusations réciproques des membres de la Commune, les exagérations de toute nature pour et contre la

Commune, l'animosité contre le clergé intrigant qui, sous le second Empire, avait gagné tant de terrain aux dépens de l'éducation du peuple.

Les coquetteries du Gouvernement de Thiers avec le pape ne furent pas étrangères à cette animosité de la Commune contre le clergé.

Le 8 décembre 1869, un concile soi-disant œcuménique, convoqué par le pape Pie IX, s'était réuni à Rome. Il se composait en majorité d'évêques d'Orient qui, par leurs connaissances et leurs capacités, eussent été trouvés avec peine capables d'être prêtres dans les pays civilisés de l'Europe. Cette majorité, obéissant au désir du pape, déclara, en juillet 1870, que l'infaillibilité du pape serait dorénavant un dogme auquel tout catholique devrait croire sous peine d'excommunication. — Au mois de septembre, c'en était fait des protecteurs du pape, Napoléon III et Eugénie. Dès qu'on n'en douta plus à la cour de Florence, cette brave cour n'hésita pas un instant à mordre à belles dents sur Rome. Après un semblant de lutte qui rappelle les combats de condottieri du moyen âge décrits par Villani, Rome fut occupée par l'armée italienne et les États de l'Eglise furent déclarés annexés. — Le procédé n'était ni grand ni généreux ; mais le résultat : Rome rendue à l'Italie, satisfaisait tout homme sensé.

Il est bien certain que la France avait maintenant autre chose à faire que de s'occuper des intérêts du pape. Cependant, on sentait que M. Thiers n'avait pas mis de côté ses anciennes idées sur les avantages qu'avait pour la France le morcellement de l'Italie, et, s'il lui était actuellement impossible d'avoir recours à la force des armes pour rétablir le pouvoir temporel du pape, il montrait néanmoins qu'il en aurait bien envie. L'Italie se tenait donc sur ses gardes, et

les velléités que trahissait le Gouvernement de Versailles ne la lui rendaient pas favorable.

Le Gouvernement de Versailles fut également obligé de faire des armements, parce qu'il se convainquit bientôt que la Commune de Paris déployait des forces beaucoup plus importantes qu'il ne l'en supposait capable au début.

Mais en cela, le Gouvernement de Versailles était fort limité, en première ligne, par les stipulations des préliminaires de paix.

D'après elles, la République française ne pouvait avoir d'armée entre Paris et la Loire, et l'armée de Paris ne devait point dépasser 40,000 hommes. Cependant le Gouvernement de Versailles avait besoin, pour combattre Paris, d'avoir une armée entre Paris et la Loire, et une armée de plus de 40,000 hommes. Il demanda donc aux Allemands l'autorisation de former cette armée, et les Allemands y consentirent en raison des circonstances. En outre les Allemands pouvaient faciliter essentiellement la formation de cette armée en rendant le plus vite possible à la France les soldats qui étaient encore prisonniers de guerre en Allemagne. Cette fois encore, les Allemands montrèrent la meilleure volonté, et, si des temps d'arrêt survinrent dans ce rapatriement, la faute n'en est point aux Allemands, mais bien au Gouvernement de Versailles, qui souleva des difficultés très-inattendues dans les négociations de paix entamées à Bruxelles, et se trouva fort en retard dans le paiement de l'argent destiné à l'entretien des troupes allemandes d'occupation.

A la fin de mars, il s'engagea autour de Paris une lutte dont le récit militaire n'entre pas dans le cadre de ce livre, et dont nous ne parlons que parce que cela nous semble

nécessaire pour comprendre les événements politiques qui précédèrent la conclusion de la paix définitive.

On combattit d'abord sur la presqu'île de Nanterre, sur la Seine à Courbevoie et Asnières, et à Neuilly. Les troupes du Gouvernement ne gagnaient du terrain que lentement sur celles de la Commune. L'acharnement des Français contre d'autres Français était plus grand que celui entre Français et Allemands dans la guerre précédente. Les troupes du Gouvernement français endommagèrent beaucoup plus la ville de Paris et les monuments que leurs projectiles atteignirent, notamment l'arc de triomphe, que ne l'avaient fait les Allemands.

Le maréchal de Mac-Mahon, qui s'était mis à la disposition du Gouvernement de Versailles, fut nommé par M. Thiers, au mois d'avril, général en chef de l'armée de Versailles, et prépara aussitôt une attaque contre les forts du Sud et contre l'enceinte continue au Point-du-Jour.

Les troupes du Gouvernement ne faisaient pas de progrès rapides.

---

### VII. La paix définitive.

Les clauses des préliminaires de paix étaient si claires et entraient si avant dans les détails qu'on avait bien le droit de croire que la paix définitive suivrait de près les préliminaires, puisqu'elle n'en pouvait être que la copie, et que les deux partis avaient le plus grand intérêt à rétablir la paix le plus tôt possible.

Les deux Gouvernements semblèrent également pénétrés

de cette idée, puisqu'ils n'envoyèrent à Bruxelles, où devaient avoir lieu les négociations de paix, que des diplomates de second ordre : l'Allemagne, le comte d'Arnim ; la France, le baron Baude.

La première conférence préparatoire eut lieu à Bruxelles le 27 mars.

Contrairement à ce qu'on était en droit d'attendre, les négociations se traînèrent sans résultat ; les Français élevèrent des objections contre l'énormité de la contribution de guerre et le mode de paiement demandé ; ils firent même des tentatives pour faire modifier la délimitation des territoires à céder à l'Allemagne. A la fin du mois d'avril, les négociations n'avaient pas fait un pas décisif, et le Gouvernement allemand délibérait déjà s'il ne serait pas opportun, dans les circonstances présentes, de recommencer la guerre ou de s'y préparer sérieusement, en faisant occuper Paris par les troupes allemandes, soit de vive force, soit au moyen d'une entente avec la Commune, et en sommant ensuite le Gouvernement de Versailles de retirer ses troupes derrière la Loire, pour reprendre alors, dans ces nouvelles positions, les négociations de la paix définitive.

Mais avant que le Gouvernement impérial allemand prît cette grave détermination, Bismarck, qui avait obtenu de l'empereur d'Allemagne le titre de prince, se rendit à Francfort-sur-le-Mein pour s'y rencontrer avec Jules Favre, ministre des affaires étrangères, et Pouyer-Quertier, ministre des finances, afin d'essayer de s'entendre sur les points principaux qui avaient soulevé des différends, et en même temps pour obtenir des garanties plus certaines que celles des préliminaires de paix pour la conclusion définitive de la paix.

Bismarck n'avait pas supposé qu'il pourrait arriver en

quelques jours à faire signer la paix définitive ; il pensait au contraire que la rédaction du traité de paix demanderait plus de temps et qu'elle pourrait être confiée à des agents subalternes.

Il trouva cependant les ministres français plus disposés qu'il ne l'espérait à se rendre à ses raisons. Ils comprirent le nouveau danger qui menacerait la France, si les Allemands venaient à douter de la force et du bon vouloir du Gouvernement de Versailles et se croyaient obligés de se procurer par la force de nouvelles garanties ; ils comprirent aussi que le Gouvernement français qui conclurait avec l'empire allemand la paix définitive acquerrait de la force par cela même, parce que les Français comprendraient que les Allemands ne voudraient ni ne pourraient négocier aussi facilement avec un autre gouvernement que celui-là sur l'exécution du traité de paix et les circonstances imprévues qui viendraient à se produire.

Il arriva donc que, dès le 10 mai, le chancelier impérial prince de Bismark put signer avec MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier une paix définitive dont les ratifications devaient être échangées le 20 mai.

Les conditions en étaient, comme on peut le supposer, plus dures que celles des préliminaires de paix, et plus dures qu'elles n'auraient été sans l'insurrection de Paris et les difficultés soulevées par les négociateurs de Bruxelles. Nous allons en faire l'examen le plus brièvement possible.

Art. 1er. Le Gouvernement allemand est disposé à élargir considérablement le territoire alsacien autour de Belfort, lequel restera à la France, ainsi que cette place, pourvu que la France consente à une rectification de frontières du côté du Luxembourg, à l'ouest de Thionville.

D'après cela la France conservait autour de Belfort les

cantons de Belfort, de Delle et de Giromagny, ainsi que la partie occidentale du canton de Fontaine ; par un article additionnel, elle conservait en outre, d'après une concession de Bismarck, les villages suivants : Rougemont, Leval, la Petite-Fontaine, Romagny, Félon, la Chapelle-sous-Rougemont, Angeot, Vauthiermont, la Rivière, la Grange, Reppe, Fontaine, Frais, Foussemagne, Cunelière, Montreux-le-Château, Bretagne, Chavannes-les-Grandes, Chavanatte et Suarce.

La route de Giromagny à Remiremont, passant au Ballon d'Alsace, restait à la France et servait de limite en dehors du canton de Giromagny.

En revanche, l'Allemagne demandait qu'au nord sa frontière fût portée plus à l'ouest et figurée par une ligne partant de la frontière du Luxembourg entre Hussigny et Redingen, laissant à la France les villages de Thil et de Villerupt, se prolongeant entre Errouville et Aumetz, entre Beuvilliers et Boulange, entre Trieux et Lameringen, et joignant l'ancienne ligne de frontière entre Avril et Moyeuvre.

Il s'agissait simplement d'un échange de territoire. Les négociateurs français ne voulurent pas prendre sur eux de l'accepter, et Bismarck laissa la question à la décision de l'Assemblée nationale française, parce qu'elle ne pouvait avoir pour l'Allemagne qu'une importance secondaire. L'Assemblée de Versailles accepta l'échange et, par suite, l'agrandissement de territoire autour de Belfort.

Les articles 2, 3 et 4 traitent du droit laissé aux habitants des provinces cédées à l'Allemagne de choisir leur nationalité ; de la remise des archives, caisses, etc., des provinces annexées.

L'article 5 établit que les deux nations jouiront d'un traitement égal en ce qui concerne la navigation sur la

Moselle, le canal de la Marne au Rhin, le canal du Rhône au Rhin, le canal de la Sarre et les eaux navigables communiquant avec ces voies de navigation.

L'article 6 traite des nouvelles conditions à faire aux diverses églises des provinces cédées.

L'article 7 traite de la contribution de guerre et de l'évacuation progressive de la France par les troupes allemandes d'occupation (Art. 2 et 3 des préliminaires de paix). C'est là que se montre l'accroissement des exigences allemandes et que les conditions deviennent plus dures.

Le paiement de 500 millions aura lieu dans les 30 jours qui suivront le rétablissement de l'autorité du Gouvernement français dans la ville de Paris. Un milliard sera payé dans le courant de l'année et un demi-milliard au 1er mai 1872. Les trois derniers milliards resteront payables au 2 mars 1874, ainsi qu'il a été stipulé par le traité de paix préliminaire. A partir du 2 mars de l'année courante, les intérêts de ces trois milliards de francs seront payés chaque année, le 3 mars, à raison de cinq pour cent par an.

Toute somme payée en avance sur les trois derniers milliards cessera de porter des intérêts à partir du jour du paiement effectué.

Tous les paiements ne pourront être faits que dans les principales villes de commerce de l'Allemagne, et seront effectués en métal, or ou argent, en billets de la Banque d'Angleterre, billets de la Banque de Prusse, billets de la Banque royale des Pays-Bas, billets de la Banque nationale de Belgique, en billets à ordre ou en lettres de change négociables, de premier ordre, valeur comptant.

Après le paiement du premier demi-milliard et la ratification du traité de paix définitif, les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure seront éva-



cués, en tant qu'ils se trouveront encore occupés par les troupes allemandes.

L'évacuation des départements de l'Oise, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de la Seine, ainsi que celle des forts de Paris, aura lieu aussitôt que le gouvernement allemand jugera le rétablissement de l'ordre, tant en France qu'à Paris, suffisant pour assurer l'exécution des engagements contractés par la France.

Dans tous les cas, cette évacuation aura lieu lors du paiement du troisième demi-milliard.

Les stipulations du traité du 26 février relatives au paiement des trois derniers milliards resteront en vigueur. Aucune des déductions que le Gouvernement français serait en droit de faire ne pourra être exercée sur le paiement des cinq cents premiers millions.

Art. 8. Les troupes allemandes continueront à s'abstenir des réquisitions en nature et en argent dans les territoires occupés; cette obligation de leur part étant corrélative aux obligations contractées pour leur entretien par le Gouvernement français, dans le cas où ce Gouvernement serait en retard d'exécuter lesdites obligations, les troupes allemandes auront le droit de se procurer ce qui sera nécessaire à leurs besoins en levant des impôts et des réquisitions.

Dès que l'effectif de l'armée allemande sera réduit au-dessous du chiffre de cinq cent mille hommes, il sera tenu compte des réductions opérées au-dessous de ce chiffre pour établir une diminution proportionnelle dans le prix d'entretien des troupes payé par le Gouvernement français.

Art. 9. Le traitement exceptionnel accordé maintenant aux produits des territoires cédés pour l'importation en France sera maintenu jusqu'à la fin d'août 1871.

L'article 10 dit que le Gouvernement allemand continuera à faire rentrer les prisonniers français: Il règle en même temps la force et l'emplacement de l'armée française à Paris et au nord de la Loire.

L'article 11 constate que les traités de commerce avec les différents États allemands ont été annulés par la guerre et qu'ils ne seront pas renouvelés. Il spécifie cependant que, dans les relations commerciales avec la France, l'Allemagne ne sera pas traitée plus défavorablement que l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche et la Russie.

Néanmoins le Gouvernement français se réservait le droit d'établir sur les navires allemands des droits de tonnage et de pavillon, sous la réserve que ces droits ne fussent pas plus élevés que ceux qui grèveraient les bâtiments et les cargaisons des nations sus-mentionnées.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions de ce rétablissement des droits de douane. Ce que le second Empire avait fait de mieux, le Gouvernement de M. Thiers le supprimait tout d'abord.

L'article 12 réserve les droits de tous les Allemands expulsés de France depuis le 28 août 1870, — article aussi utile pour l'Allemagne que pour la France, car, sans cela, on ne peut prévoir jusqu'où les Allemands expulsés auraient élevé leurs demandes d'indemnité.

L'article 13 renferme des dispositions relatives aux navires de commerce allemands capturés par la marine française et à leurs cargaisons.

Art. 14. Chacune des deux parties continuera sur son territoire les travaux de canalisation de la Moselle, de Frouard à Thionville, commencés en 1870.

Art. 15. Les hautes parties contractantes s'engagent mutuellement à étendre aux sujets respectifs les mesures

qu'elles pourront juger utile d'adopter en faveur de ceux de leurs nationaux qui, par suite des événements de guerre, auraient été mis dans l'impossibilité d'arriver en temps utile à la sauvegarde ou à la conservation de leurs droits.

Art. 16. Les deux Gouvernements français et allemand s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombeaux des soldats ensevelis sur leurs territoires respectifs.

Art. 17. Le règlement des points accessoires sur lesquels un accord doit être établi, en conséquence de ce traité et du traité préliminaire, sera l'objet de négociations ultérieures qui auront lieu à Francfort.

Art. 18. Les ratifications du présent traité seront échangées à Francfort dans le délai de 10 jours, ou plus tôt, si faire se peut.

Des articles additionnels également signés à Francfort le 10 mai prescrivaient le rachat par le Gouvernement français de la partie du chemin de fer de l'Est située en Alsace et en Lorraine. Le Gouvernement allemand se substituait ensuite au Gouvernement français, moyennant 325 millions, à déduire de la contribution de guerre.

Le 18 mai, l'Assemblée nationale de Versailles vota la paix définitive à une grande majorité, ainsi que l'échange de terrains proposé par Bismarck.

Le 20 mai, les ratifications furent échangées à Francfort-sur-le-Mein.

Le lendemain, les troupes du Gouvernement entrèrent à Paris au sud et à l'ouest et se rendirent maîtresses de la ville après plusieurs jours de combats de rues. — Des symptômes de décomposition de la Commune s'étaient déjà manifestés depuis longtemps; nous voulons parler notamment de la présence d'un certain nombre de noms polonais à la tête des

insurgés, ce qui est un signe infaillible qu'une chose est près de sa perte ; — et, en outre, de la transformation de l'administration de la Commune en un pur système de destruction. La maison de M. Thiers sur la place Saint-Georges fut rasée au niveau du sol et la colonne Vendôme renversée.

Les défections faisaient fondre les combattants de la Commune, et il ne restait que les gens qui n'avaient aucune merci à attendre de leurs adversaires. Trop faibles numériquement pour pouvoir continuer à défendre les ouvrages de Paris, ces combattants vengèrent leurs défaites par des actes du vandalisme le plus insensé : les Tuileries, le Louvre, le Luxembourg, le Palais-Royal, l'Hôtel de Ville et d'autres merveilles de Paris furent réduits en cendres.

La paix définitive du 10 mai est la conclusion formelle de la Guerre des Frontières du Rhin.

A quand la fin réelle de cette guerre ?

Chacun sent que ce grand malheur, causé par la folle déclaration de guerre du 19 juillet 1870, pèsera sur l'Europe pendant bien des années ; — et lorsque nous entendons formuler l'espérance de voir bientôt réconcilier les deux partis, quand le crédit français est si fort ébranlé, quand le Gouvernement français est si peu certain, il nous semble entendre des enfants siffler en passant auprès d'un cimetière.

Nous terminons notre récit en faisant des vœux pour que nos craintes soient vaines, et qu'un sort plus favorable que celui que nous prévoyons soit le partage de ces deux grandes nations et du monde entier.

---

# APPENDICE

## A. — QUELQUES CONSIDÉRATIONS MILITAIRES SUR LA GUERRE DE 1870-1871.

Pendant la guerre des Frontières du Rhin, les Allemands ont eu affaire à deux armées françaises différentes, l'ancienne armée impériale qui disparut complétement avec la capitulation de Metz, et l'armée improvisée de la République, dont les premières tentatives sérieuses ne commencèrent qu'au mois de novembre 1870.

Il y avait déjà longtemps que la supériorité de l'organisation allemande sur l'organisation impériale française n'était plus une énigme pour les hommes qui s'occupaient des questions militaires.

L'organisation allemande introduisait dans l'armée les meilleurs éléments de la nation, grâce au principe du service militaire obligatoire, tandis que sous le second Empire, les désavantages qui existaient, sous ce rapport, dans l'armée française étaient encore augmentés par l'institution de la caisse de la dotation de l'armée, laquelle ne fut supprimée que par la loi du 1er février 1868, et dont les suites fâcheuses ne pouvaient être écartées immédiatement. Ces conséquences déplorables de la loi sur la dotation de l'armée ne s'étaient fait apercevoir qu'en 1860, mais elles étaient devenues chaque jour plus frappantes.

Le système allemand fournissait des forces organisées très-supérieures, au nombre desquelles nous comptons la landwehr, bien qu'elle ne soit point présente au drapeau en temps de paix. Pour qu'une organisation militaire soit puissante, il n'est pas nécessaire qu'il y ait constamment sous les armes un grand nombre d'hommes, mais il faut que le mécanisme militaire soit solidement établi, qu'il y ait toujours des hommes exercés prêts à entrer dans le rang, que

chacun de ces hommes exercés ait sa place marquée d'avance dans l'une des fractions de l'armée, que le matériel d'armement, d'équipement et d'habillement soit tout prêt, que les hommes qui appartiennent à l'une de ces fractions se connaissent entre eux, ce qu'on ne peut obtenir que par l'adoption d'un système militaire territorial tel qu'il existe en Prusse depuis longtemps, et dans l'Allemagne du Sud depuis 1866; il faut que les régiments de ligne et ceux de landwehr correspondants se recrutent sur une fraction de territoire déterminée et que — sauf des exceptions imposées par les circonstances — les régiments de ligne aient leurs garnisons de paix à l'intérieur du district où elles se recrutent et d'où elles reçoivent leur complément en cas de guerre. Voilà la seule manière de rendre la mobilisation facile et tranquille, sans précipitation, d'après un plan en apparence compliqué et pourtant très-simple, dont le grand secret est, en premier lieu, la décentralisation de l'administration (chaque corps d'armée se mobilise lui-même) et, en second lieu, cette circonstance que chaque homme qui doit concourir à cette mobilisation connaît longtemps d'avance son cercle d'action et que, d'année en année, toutes les lacunes existantes dans le cercle d'action de ces hommes sont comblées d'une manière calme et pour ainsi dire mécanique.

Lorsque le maréchal Niel prit la direction du ministère de la guerre, il reconnut fort bien qu'il serait nécessaire d'adopter également en France le service militaire obligatoire, pour élever ce pays au niveau militaire de l'Allemagne. Mais ce principe ne saurait pénétrer instantanément dans les masses, et en Prusse même il n'a pris vie que très-lentement, malgré la grandeur de l'époque où il fut annoncé à ce pauvre et malheureux pays, qui croyait cependant à sa résurrection.

En 1867 et 1868, la France était bien loin de se croire dans une situation aussi critique. Au contraire les succès réels, quoique exagérés, du second Empire lui faisaient croire que l'armée « impériale » était invincible. Il devenait alors fort difficile à l'homme sensé de donner aux masses un peu de raison, et de prouver aux « Grands » de l'empire qu'il fallait adopter d'autres « principes » de l'organisation de l'armée.

C'est par la garde mobile que le maréchal Niel voulait introduire

en France le principe du service militaire obligatoire; mais l'institution de la garde mobile, telle qu'elle sortit des mains du Corps législatif, avec des périodes d'exercices insignifiantes, et sans qu'on voulût y introduire des hommes ayant servi dans l'armée, ne pouvait augmenter les forces réelles de l'armée. On a reproché plus tard au maréchal Niel de n'avoir pas montré assez de caractère, et de n'avoir pas défendu assez vigoureusement son premier projet de garde mobile. Cependant, comme il ne trouva pas d'appui au Corps législatif, et qu'il eut contre lui jusqu'aux mamelucks de l'empire. nous ne voyons pas à quoi lui eût servi d'avoir plus de « caractère ». Il pouvait tout au plus donner sa démission. Il resta et chercha à édifier le mieux possible sur la base défectueuse qui lui était donnée. jusqu'à ce que son successeur suspendît provisoirement toute cette organisation.

Il n'y avait donc pas à compter sur la garde mobile au début de la guerre. D'un autre côté, les étranges dispositions de la loi de 1868 au sujet de la réserve, résultat de l'absence d'un système militaire territorial, rendaient impossible de grossir dans un court délai, par l'appel des réserves, les corps de troupes existants, de sorte qu'au commencement d'août 1870, la plupart des bataillons n'avaient pas, à la frontière, plus de 500 hommes, officiers compris, et que des bataillons de 600 hommes passaient pour très-forts.

En Allemagne, grâce au système en vigueur, il n'y eut pas la moindre difficulté à donner immédiatement l'effectif normal de guerre à tous les corps de troupes appelés; et comme un corps d'armée est une petite armée, constamment pourvue de tout son matériel de guerre, il ne manquait absolument rien aux corps de troupes, tandis qu'il en était tout autrement en France, par suite de la centralisation de parties importantes du matériel de guerre. et du dualisme du commandement et de l'intendance militaire,

La nécessité du système territorial n'est pas encore complétement reconnue en France, où l'on s'occupe déjà beaucoup d'une nouvelle organisation de l'armée. Nous avons, entre autres, sous les yeux un projet du général Faidherbe. Il accepte le principe du service militaire obligatoire : tout homme valide doit servir deux ans dans l'armée de ligne, puis deux ans dans la première réserve et enfin six ans dans la deuxième réserve. La première réserve doit être

exercée deux mois par an, la seconde 15 jours seulement. Mais le général Faidherbe conseille d'incorporer dans les corps de troupes de l'armée de ligne des soldats de départements différents, et de réunir également les hommes de la première réserve dans des camps d'exercice situés hors de la région qu'ils habitent. Il n'est pas le seul de cet avis, car on entend souvent dire : nous ne pouvons pas composer des régiments uniquement de Gascons. Pourquoi pas ?

On a pu reconnaître aux Allemands, dans le transport de leurs troupes à la frontière, la même supériorité que dans leur organisation pour la guerre. Tout cela se fit correctement et méthodiquement, d'après des plans préparés longtemps d'avance.

En France, il est vrai, on avait aussi travaillé dans ce sens, mais, pourrait-on dire, académiquement. Ces travaux préparatoires n'étaient pas mis en pratique. Le rassemblement des troupes et leur transport à la frontière se firent à la légère, de la même façon que la guerre avait été déclarée.

Nous n'avons naturellement rien pu découvrir des « nouvelles combinaisons stratégiques » qui font extravaguer tant de prôneurs du commandement des armées allemandes. On a suivi les bonnes vieilles règles : réunir des forces numériques supérieures pour se battre, pour vaincre sur le champ de bataille; simplicité du plan,— marche directe sur Paris, — sans négliger les opérations secondaires que pourrait nécessiter la conduite de l'ennemi; — prudence dans la marche en avant, tant qu'on n'avait pas gagné une victoire décisive; — occupation d'une grande étendue de pays, lorsqu'on n'avait pas à craindre beaucoup de résistance, au moyen de troupes dont le rôle sur les champs de bataille eût été accessoire ou peu décisif.

Toutefois, ces vieilles règles furent négligées par les Français d'une manière qu'on a peine à comprendre, bien que leur observation fût doublement nécessaire en raison de l'infériorité numérique des troupes françaises. Cela procura encore aux Allemands une importante supériorité.

On s'est plaint souvent du manque de liaison des armes, dans la guerre de 1866, aussi bien chez les Prussiens que chez les Autrichiens. On a même dit, ce qui était exagéré, que l'artillerie n'avait rien fait. C'est cette idée qui servait de base à l'ouvrage d'Arkolay,

*Die Taktik der Neuzeit. Darmstadt*, 1866, où il soutenait, comme on se le rappelle, que l'artillerie rayée rendait impossible une action combinée des différentes armes, et il demandait le retour aux canons à âme lisse. Son conseil ne fut naturellement suivi par personne, bien qu'il provoquât, en Autriche, quelques expériences académiques dont les résultats, diversement appréciés, ne satisfirent personne.

Si l'artillerie prussienne ne répondit pas, en 1866, à tout ce qu'on attendait d'elle, cela tient à différentes causes qui peuvent se résumer ainsi :

1° Le matériel de l'artillerie prussienne n'était pas encore sur le même pied qu'en 1870; à côté des canons rayés, il y en avait encore beaucoup qui ne l'étaient pas, ce qui avait au moins le désavantage d'avoir différentes sortes de matériel.

2° L'infanterie avait une confiance absolue dans le fusil à aiguille contre le fusil autrichien se chargeant par la bouche. Les premiers succès accrurent encore cette confiance et donnèrent la conscience d'une supériorité générale sur les Autrichiens.

3° D'après cela, et suivant d'anciennes traditions, l'artillerie ne fut pas bien répartie chez les Prussiens, — l'avant-garde d'une division n'avait d'abord au combat qu'une batterie, ou deux batteries au plus si elle était très-forte; le reste de l'artillerie divisionnaire marchait le plus souvent à la queue de la division, l'artillerie de réserve d'un corps d'armée à la queue de ce corps. Le peu d'action initiale de l'artillerie, joint au succès de l'infanterie prussienne dans un terrain coupé, explique très-bien une certaine mise au second plan de l'artillerie en 1866.

En 1770, au contraire, l'artillerie allemande joua un rôle brillant et très-important.

L'artillerie prussienne n'était pas numériquement plus forte, d'après le nombre de ses canons, en 1870 qu'en 1866; déduction faite des pièces nécessaires aux divisions de cavalerie, elle comptait en moyenne 14 batteries, ou 84 bouches à feu par 26,000 hommes, ce qui fait 3 pièces 1/3 par 1000 hommes. Mais elle ne se composait que de pièces rayées et, dans les marches en avant, elle était en grande partie à la tête de la division et non plus à la queue. Il en était ainsi de l'artillerie de réserve, qui ne s'appelait plus ainsi, mais bien artillerie de corps d'armée, et qui marchait en tête, de

sorte qu'il était possible en général, lorsqu'on engageait une seule division du corps d'armée, de la soutenir de suite avec 10 batteries du corps (60 pièces).

L'artillerie autrichienne n'avait pas joué en 1866 le rôle qu'on attendait d'elle en raison de la supériorité qu'avait alors son matériel sur celui des Prussiens. Cela provenait de son éparpillement, du système de batteries de brigade qui permettait difficilement d'avoir sur les Prussiens, au début du combat, une supériorité réelle. — Lorsque de grandes réserves d'artillerie prirent part au combat, à Kœniggraetz par exemple, elles n'étaient plus en liaison avec l'infanterie et se laissèrent détruire en détail par l'infanterie prussienne.

Bien qu'on eût grand soin en Prusse de parler fort peu du chassepot aux classes inférieures et de ne pas le comparer au fusil prussien, on reconnaissait parfaitement, dans les régions élevées, la supériorité technique du fusil français. On avait déjà découvert pour le fusil à aiguille une transformation relativement facile qui le rapprochait davantage du chassepot, du moins sous le rapport de la rapidité du tir. Mais la transformation du grand nombre de fusils à aiguille existants demandait beaucoup de temps, et il fallait attendre, pour l'opérer, un moment favorable. Si la guerre n'avait pas éclaté au mois de juillet, il est probable que cette transformation aurait été entreprise dans l'hiver de 1870 à 1871. Cependant les chefs de l'armée prussienne qui, depuis 1867, devaient nécessairement songer à une guerre avec la France, bien qu'elle fût peu désirée en politique, ne voulaient point s'abandonner paisiblement à l'espérance qu'ils trouveraient un moment favorable pour transformer le *Zundnadelgewehr*; ce qui les conduisit tout naturellement à établir une bonne action combinée des armes, notamment de l'artillerie et de l'infanterie. L'artillerie devait être de nouveau entièrement chargée de préparer le combat, et le rôle de l'infanterie redevenait surtout de cueillir les fruits que l'action de l'artillerie avait mûris.

On y arriva parfaitement à l'aide des moyens dont nous avons parlé plus haut. L'adoption exclusive des pièces rayées le facilita, et on peut dire que les critiques dont l'artillerie prussienne avait été l'objet en 1866 l'excitèrent à se distinguer en 1870. Il faut surtout faire ressortir que, dans cette dernière guerre, les pièces rayées ne se mettent jamais en batterie à d'aussi grandes distances qu'en

1866. Elles ne prennent pas leurs premières positions à plus de 2000 pas de l'ennemi, et elles profitent de toutes les occasions pour s'en rapprocher le plus possible.

L'artillerie française n'était pas numériquement faible en 1870; d'après la répartition qui en avait été faite dans les corps d'armée à la fin de juillet, pour chaque division d'infanterie, dont l'effectif ne dépassait guère 8,000 hommes, à cause de la faiblesse des bataillons, il y avait 30 bouches à feu, ce qui fait 3 pièces 3/4 par 1000 hommes, plus que chez les Prussiens. Mais de ces 30 pièces il n'y en avait que 18 (3 batteries) qui fussent avec les divisions; les 12 autres faisaient partie de la réserve du corps. Les pièces de cette réserve, dont le plus grand nombre étaient du 12 rayé, quelques-unes seulement du nouveau 8 rayé et du 4 rayé pour l'artillerie à cheval, étaient traitées comme « pièces de position » et traînées à la queue des colonnes, de sorte qu'elles ne pouvaient presque jamais être au feu en nombre suffisant au début des batailles et des combats.

Les Français commettaient, sous ce rapport, en 1870, la même faute que les Prussiens avaient commise en 1866 et qu'ils avaient corrigée depuis.

En outre, parmi les 30 pièces que les Français avaient par 8,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, il se trouvait 6 mitrailleuses. En mettant de côté ces dernières, il ne reste plus que 3 pièces par 1000 hommes, y compris les réserves de corps d'armée. Or, on se demande si une mitrailleuse peut produire le même effet qu'une pièce de canon. Sous le rapport du poids et de la manière générale de s'en servir, il est certain que la mitrailleuse (canon à balles) est égale à la pièce d'artillerie; mais il n'en est plus ainsi de l'effet produit : la mitrailleuse ne peut renverser des obstacles matériels, tels que des barricades ou des murailles, et elle ne porte pas aussi loin que le canon. Son effet ne peut être comparé qu'à celui d'un feu d'infanterie très-concentré et peut-être un peu plus juste. Et l'on doit encore se demander à ce propos si le feu d'infanterie qu'elle fournit n'est pas trop concentré. Un officier prussien a reçu 22 balles de mitrailleuses; si ce fait peut être regardé comme isolé, il n'en est pas moins établi dans tous les cas qu'un soldat allemand a reçu fréquemment plusieurs balles de mitrailleuses, tandis qu'une

seule aurait été suffisante pour le mettre hors de combat. — On obtient de la mitrailleuse française un peu plus d'écartement en lui imprimant pendant le tir un mouvement de côté; mais on reconnaîtra facilement que ce moyen nuira le plus souvent à la précision. parce qu'il est difficile de mettre les deux roues sur un plan parfaitement horizontal, et en second lieu parce que le terrain sur lequel on tire n'est pas uniforme. Il n'est pas impossible de trouver d'autres moyens de mieux obtenir l'écartement; toutefois l'écartement d'un obus qui éclate sera toujours meilleur, et l'on obtient cet écartement, puisque l'artillerie de campagne ne tire plus de projectiles pleins. Les avantages spéciaux des mitrailleuses ressortent clairement dans certains cas particuliers, par exemple dans un combat de défilé; mais on peut affirmer d'une manière générale que ces cas particuliers se présenteront plus fréquemment dans la guerre de places fortes et notamment dans la défense des places. qu'à la guerre en rase campagne.

Pour une portée égale, la précision des canons allemands à chargement par la culasse est beaucoup plus grande que celle des canons français, — surtout du 4 rayé français, puisque les pièces de réserve, le 12 et le 8, ont été rarement engagées.

Les Français avaient encore une réserve spéciale d'armée de 16 batteries, 96 pièces, composée d'un régiment monté et d'un régiment à cheval. Elle ne combattit jamais complétement, et quelques-unes de ses pièces seulement furent engagées par hasard ; elle ne trouva pas son jour, comme la réserve d'artillerie autrichienne l'avait trouvé au moins une fois en 1866, à Kœniggraetz.

La cavalerie ne peut guère aujourd'hui être employée utilement sur le champ de bataille. L'effet des armes à feu est devenu beaucoup trop important. Les deux partis l'ont prouvé d'une manière frappante en 1870 dans les journées de Woerth et de Rezonville (6 et 16 août). On a dit que la cavalerie avait été employée ces jours-là maladroitement, contre des troupes dont la force et la qualité n'étaient pas connues, sur un terrain défavorable, en un mot dans les circonstances les plus désavantageuses ; on ajoutait qu'il n'en serait pas toujours ainsi. Nous ne pouvons pas comprendre pourquoi ces circonstances ne seront pas constamment les mêmes de nos jours, et nous demandons qu'on nous explique où l'on trouvera

des terrains plus favorables et des circonstances plus propices.

L'expérience nous apprend qu'il est trois circonstances qui nuisent principalement à l'action de la cavalerie sur les champs de bataille modernes : ce sont la longue portée et le tir à éclatement de l'artillerie qui portent le désordre à une distance considérable dans une cavalerie qui se dispose à charger; — en second lieu, le fusil se chargeant par la culasse, qui permet d'être toujours prêt à tirer et donne encore à une infanterie à moitié débandée une force de résistance considérable contre la cavalerie qui la poursuit; — en troisième lieu enfin, la plus grande difficulté des surprises.

Quelle a toujours été, en effet, la première condition d'une action puissante de la cavalerie? La surprise! Il est encore aujourd'hui dans le nord de l'Allemagne un dicton populaire : « C'est comme Ziéten sortant du bois. » — Mais, pour surprendre, il faut saisir le moment. Pour le saisir, il faut non-seulement l'apercevoir rapidement, mais encore exécuter aussitôt l'idée de le mettre à profit; en d'autres termes, charger le plus tôt possible.

Or, la portée actuelle des armes à feu et leur effet à de grandes distances obligent, à moins d'avoir un terrain exceptionnellement favorable, de tenir aujourd'hui la cavalerie beaucoup plus loin du théâtre où son action pourrait être utile. Cela lui rend beaucoup plus difficile de reconnaître le moment et de le saisir immédiatement. Comme elle aura plus de chemin à parcourir avant d'attaquer, elle surprendra rarement l'ennemi, qui aura toujours le temps de se préparer à la recevoir.

Un autre emploi de la cavalerie, c'est le service de troupes avancées, soit en petits détachements, attachés aux divisions et aux corps d'armée, soit en corps plus considérables ou en divisions de cavalerie, qui commandent de grands espaces de terrain en avant des armées d'opération, sur leurs flancs et leurs derrières, qui coupent les communications de l'ennemi et gardent celles de leur armée, qui donnent des nouvelles de l'ennemi et l'empêchent en même temps de connaître la situation de leur propre armée.

En 1866, les Autrichiens avaient dans chaque corps d'armée d'environ 28,000 d'infanterie, 5 escadrons, 750 chevaux, et l'on peut dire qu'ils étaient très-suffisants pour le service de cette portion de la cavalerie que nous appellerons cavalerie divisionnaire.

Pour le même service, les Prussiens avaient 4 escadrons dans chaque division d'infanterie, ce qui fait 8 escadrons, ou 1,200 chevaux pour un corps d'armée de 25,000 hommes.

La même année, les Autrichiens avaient formé en outre plusieurs divisions de cavalerie, dont trois de cavalerie de réserve et deux de cavalerie légère.

Chaque division de cavalerie de réserve se composait de deux brigades et de deux batteries. La brigade comptait deux régiments de cuirassiers (à 4 escadrons) et un régiment de uhlans (à 5 escadrons); la division avait donc 26 escadrons et 16 bouches à feu, — 3,900 chevaux et 4 pièces par 1,000 chevaux.

Ces divisions de cavalerie de réserve devaient, d'après la tradition, être employées sur le champ de bataille comme cavalerie de réserve. Cela n'eut pas lieu. Les Autrichiens ont même eu la naïveté de se plaindre officiellement que quelques escadrons ou régiments de dragons prussiens, en venant parader devant leurs divisions de cavalerie de réserve, destinées au service de l'ancienne chevalerie. et se retirant aussitôt, les aient attirées malicieusement sous le feu du fusil de l'infanterie prussienne, auquel elles ne pouvaient rien opposer de semblable.

Des deux divisions de cavalerie légère, la première avait 30 escadrons et 3 batteries, 4,500 chevaux et 24 pièces; la seconde 20 escadrons et 2 batteries, 3,000 chevaux et 16 pièces de canon. Ces divisions étaient chargées d'éclairer au loin sur les flancs et en avant de l'armée ; elles devaient opérer comme les corps de cavalerie américaine dans la grande guerre civile, et on avait fondé à cet égard de grandes espérances sur la première division de cavalerie légère, Edelsheim. Mais ces espérances tombèrent dans l'eau, parce que la grande offensive projetée contre la Prusse n'eut pas lieu, et dès que cette offensive se transforma en un mouvement défensif de concentration en arrière, la destination primitive des divisions de cavalerie légère autrichiennes tourna naturellement à leur désavantage.

On ne découvre aucun principe dans la formation de la cavalerie de réserve de l'armée prussienne en 1866. La première armée, prince Frédéric-Charles, qui se composait de 3 corps d'armée, avait reçu un corps de cavalerie, prince Albert, renfermant, dans 4 bri-

gades, 10 régiments (40 escadrons) et 4 batteries, 6,000 chevaux et 24 bouches à feu. La deuxième armée, prince royal de Prusse, était forte de 4 corps d'armée; trois de ces corps avaient chacun une réserve spéciale de cavalerie, de 1, 2 ou 3 régiments. La deuxième armée avait, en outre, pour réserve générale une division de cavalerie (Hartmann) de 6 régiments et 2 batteries,— 3,000 chevaux et 12 canons. Dans la troisième armée, ou armée de l'Elbe, Herwarth de Bittenfeld, aucune des trois divisions qui la composaient n'avait de cavalerie divisionnaire. Mais cette armée avait une réserve de cavalerie de 16 escadrons et 2 batteries, 2,400 chevaux et 12 canons. La réserve de cavalerie prussienne marchait en arrière, et il n'y a que la division de réserve de la deuxième armée qui ait eu à raconter quelque chose du grand service d'éclaireurs dont elle fut chargée. Ce service fut, du reste, très-mal fait.

En 1870, chaque division d'infanterie allemande avait, comme en 1866, son régiment de cavalerie divisionnaire. Mais la cavalerie de réserve fut organisée d'une tout autre manière qu'en 1866. On en forma, dans la Confédération du Nord, six divisions indépendantes, sans compter la division de cavalerie de la garde, toujours intimement liée au corps de la garde, et la division saxonne, qui est dans les mêmes conditions. Il y avait, en outre, une division de cavalerie bavaroise, et trois brigades de cavalerie, wurtembergeoise, hessoise, et badoise. Chacune des divisions indépendantes de cavalerie allemande du Nord avait de 4 à 9 régiments avec 1 ou 2 batteries, dans 2 ou 3 brigades.

La cavalerie divisionnaire se composait principalement de régiments de dragons; il s'y joignait, dans une faible proportion, des hussards, et encore moins de uhlans.

Les divisions indépendantes de cavalerie étaient formées principalement de régiments de uhlans et de cuirassiers, et en outre de quelques régiments de hussards et de dragons.

Les uhlans jouèrent évidemment le premier rôle dans ces divisions indépendantes; nous avons raconté plusieurs fois qu'un petit nombre de ces cavaliers causèrent à la population des villes françaises importantes une peur de Cosaques.

Les divisions de cavalerie allemande de 1870 furent organisées dans le même but et selon le même principe que les divisions de

cavalerie légère autrichienne en 1866. Aucune différence dans l'idée, — mais quelle différence dans l'application ! Cette différence résulte de la différence dans la conduite générale de la guerre. Les Allemands prirent réellement l'offensive en 1870, tandis que les Autrichiens ne purent y arriver en 1866, quelque envie qu'ils en eussent.

En 1870, les divisions de cavalerie allemande n'attaquèrent jamais directement sur les champs de bataille ; elles étaient toujours sur les flancs des grandes fractions d'armée et les protégeaient contre des surprises.

On s'est demandé si la cavalerie allemande n'aurait pas obtenu en 1870 les mêmes résultats avec un effectif moins considérable.

Nous sommes de cet avis. En effet, lorsque la cavalerie fut employée avec intelligence en 1870, plus ou moins loin des champs de bataille, elle ne rencontra jamais de résistance sérieuse, et il était donc à peu près indifférent qu'elle eût sur ce point un escadron ou un régiment.

Le général Faidherbe, dans le projet de réorganisation de l'armée française que nous avons déjà cité, ne demande qu'un cavalier pour 20 fantassins.

Il observe, à ce sujet, que l'armée française du Nord, dans la deuxième période de guerre, n'avait que 2 escadrons de dragons pour 40,000 hommes d'infanterie, ce qui fait, en comptant ces deux escadrons à 250 chevaux, un cavalier pour 160 fantassins. Un peu plus de cavalerie eût été à désirer ; au contraire, les Allemands opposés à Faidherbe auraient eu au début 5 régiments de cavalerie et, après la bataille de Saint-Quentin, 9 régiments (au moins 5,000 chevaux) ; et ces régiments n'auraient rien fait de remarquable ni sur les champs de bataille ni ailleurs.

La sûreté que la cavalerie lancée sur les flancs de l'armée donnait aux mouvements de Manteuffel, puis de Gœben, n'est pas appréciée par Faidherbe pour ce qu'elle vaut. Elle ne fut pas sans importance pour les succès des Allemands. Mais il n'en est pas moins clair que la différence est grande entre un cavalier pour 20 fantassins et un pour 160.

Les Allemands avaient en campagne à peu près un cavalier pour 8 fantassins ; on peut dire hardiment que c'est trop, sans admettre



pour cela qu'un cavalier suffise pour 160 hommes d'infanterie.

On a dit que l'effectif important de leur cavalerie avait permis aux Allemands d'être constamment en mouvement, parce qu'ils pouvaient relever fréquemment leurs détachements de cavalerie agissante et ne pas tenir celle-ci toujours en route. Il y a certainement là quelque chose de vrai, mais le nombre extraordinaire de cavaliers que les Allemands conduisirent sur le théâtre de la guerre n'en est pas justifié pour cela. On n'a qu'à observer les petits détachements de cavalerie, qui firent de grandes choses, toutes les fois qu'ils purent être employés utilement. — Nous pensons que, dans les conditions actuelles de la guerre, un cavalier pour 20 fantassins est une proportion suffisante.

Le général Chanzy, sur le théâtre occidental de la guerre, n'était point d'avis que la cavalerie fût à peu près inutile. Il observe à plusieurs reprises, dans ses instructions et ses ordres, notamment au mois de décembre, que la cavalerie allemande fait beaucoup de mal aux Français par ses alarmes continuelles, et il n'est cependant question ici que de très-petits détachements de cavalerie allemande. Chanzy se plaint que la cavalerie française ne fasse pas la même chose; mais lui, qui avait beaucoup plus de cavalerie que Faidherbe, n'impute pas à leur petit nombre le peu de services rendus par les cavaliers français, et il leur reproche seulement de n'avoir point l'esprit aussi entreprenant que les Allemands.

Ces plaintes du général Chanzy nous ont rappelé un article du *Figaro* de 1868, qui reproduisait un prétendu rapport d'officiers prussiens sur l'armée française. Il y était dit, entre autres, de la cavalerie française : elle n'est bonne qu'à aller droit devant elle et à charger. — On a beaucoup ri de cet article, dans lequel cependant il y avait du vrai. Le maréchal Niel reconnut beaucoup mieux qu'aucun des ministres de la guerre qui l'avaient précédé quels étaient les défauts de l'armée française impériale, et il s'occupait sérieusement de les faire disparaître, ce qui lui avait valu une impopularité presque incroyable dans les régions supérieures de l'armée et dans les cercles militaires qui dépendaient immédiatement de lui. Dès 1868 il paraissait, aux yeux de l'observateur impartial, comme un Bélisaire tombé au milieu des favoris byzantins. Il reconnut aussi ce qui manquait à la cavalerie française, et il peut

être intéressant pour les recherches historiques futures de mentionner ici une brochure publiée sous son inspiration directe : *Observations sur le service de la cavalerie en campagne*, 1868, — et de remarquer que le cinquième seulement de cette brochure (18 pages sur 90) est consacré à l'emploi de la cavalerie sur le champ de bataille, et les quatre autres cinquièmes à l'emploi de cette arme en dehors du champ de bataille.

Beaucoup d'officiers français se sont plaints du peu qu'avait fait la cavalerie française en 1870 pour couvrir l'armée, éclairer le terrain et se procurer des nouvelles de l'ennemi, en attribuant cela à l'emploi inintelligent qui avait été fait de la cavalerie.

Chaque corps de l'armée impériale qui fut réunie, au mois d'août 1870, sur la frontière de l'Est et du Nord-Est avait une division de cavalerie, de 4 à 7 régiments, 18 à 30 escadrons, avec une ou deux batteries d'artillerie à cheval. On avait formé en outre une grande réserve de cavalerie de 12 régiments (48 escadrons). Cependant on n'a presque pas entendu parler de l'activité de cette nombreuse cavalerie en dehors du champ de bataille, et elle ne parut sur les champs de bataille que pour prouver, malgré sa bravoure héroïque, qu'il n'y a plus rien à faire pour elle aujourd'hui à la mode de la guerre de Sept ans ou des batailles du premier Empire.

La supériorité du fusil Chassepot sur le fusil à aiguille prussien s'est pleinement confirmée, ainsi qu'on l'avait prévu. Comme les Allemands ont, malgré cela, vaincu partout avec éclat, il nous semble impossible que les gens qui en appellent toujours à l'expérience attribuent encore au fusil à aiguille tous les succès remportés par les Prussiens en 1866. Il en faut chercher d'autres causes ou accepter celles déjà trouvées. Quoi qu'il en soit, la reconnaissance de leur pays est bien due aux hommes qui, en prévision des événements et malgré de grandes difficultés, ont su préparer l'artillerie allemande au rôle brillant qu'elle a joué en 1870. — Nous répétons que les Allemands n'attendaient que le moment favorable pour transformer leur fusil. On raconte que cette transformation devait être commencée à l'automne de 1870 si rien ne troublait la paix d'ici là, que la France avait connaissance de ce projet et que c'était une des raisons qui l'avaient décidée à précipiter la guerre.

Les turcos, dont les noirs visages et les cris sauvages avaient,

dit-on, produit un effet si puissant sur les nationalités mélangées de l'armée autrichienne en 1866, n'ont rien fait de remarquable en 1870. Il paraît que les soldats allemands, les Bavarois surtout. n'avaient pas assez d'imagination pour voir rien d'humain dans les qualités si vantées de ces Africains, et ils les considéraient plutôt comme des bêtes sauvages que l'on aurait le droit de mettre à la chaîne ou de tuer. — Les zouaves, dont l'uniforme est analogue à celui des turcos, sont tous Français.

Pendant les six mois qu'a duré la campagne, du commencement d'août 1870 à la fin de janvier 1871, les Allemands se sont emparés de 26 places fortes. Si l'on ne fait que citer ce chiffre, sans un examen plus approfondi, il paraît considérable : 26 places fortes en six mois, cela fait 4 ou 5 par mois ! Et les gens qui ne voient que ce fait sont disposés à se moquer de nous, quand nous disons que les Allemands ont montré fort peu d'habileté dans la guerre de siéges, toutes les fois que leur puissante artillerie n'était pas prête.

Nous pensons qu'il est absolument nécessaire de considérer la qualité des places conquises. Nous les avons déjà décrites. Il ressort de cette description que la plupart de ces places conquises étaient des bicoques, qui n'avaient plus de valeur pour la guerre depuis le commencement de ce siècle, qui ne pouvaient même pas résister à un bombardement des pièces de campagne allemandes, qui étaient faiblement occupées mais devaient l'être parce qu'elles existaient : de ces places les Français ne pouvaient pas prendre l'offensive, d'abord parce qu'ils n'avaient pas de troupes à y concentrer, et ensuite parce que ces places n'avaient pas de forts détachés. Les Allemands avaient un faible intérêt à attaquer sérieusement ces bicoques où ils ne trouvaient presque rien après les avoir prises. L'attaque n'en était indispensable que lorsqu'elles fermaient une communication importante. On peut affirmer d'une manière générale qu'il suffisait de 20,000 Allemands pour observer une vingtaine de ces trous qu'ils appellent « places » conquises. 20,000 hommes, c'eût été beaucoup de monde à l'époque où les guerres de peuple à peuple se faisaient avec des armées de 50,000 hommes, mais ce n'est plus rien pour nous qui mettons en campagne 500,000 hommes et plus. Les Allemands étant forcés de laisser des troupes d'étapes

sur leurs lignes d'opération, ces troupes pouvaient fort bien observer les petites places fortes. On composait ces troupes d'étapes de landwehriens que l'on ne voulait pas du reste employer à la guerre de campagne et, de cette façon, l'on ne perdait pas de troupes de campagne.

Passons de nouveau en revue ces places françaises pour voir combien peu d'entre elles avaient de l'importance.

Nous trouvons Bitche, devant laquelle s'établit bientôt entre les assiégeants et les assiégés un *modus vivendi* qui conduisit à une reddition à l'amiable lors des préliminaires de paix, — Lichtenberg, la Petite-Pierre, Phalsbourg qui résista longtemps, Marsal qui ne se défendit pas, de sorte que l'argent récemment dépensé pour le fort Dieuze l'avait été en pure perte, ainsi que les sommes employées au barrage de la Seille; — les hommes sensés le disaient bien depuis longtemps.

Puis viennent Toul, Schlettstadt, Neuf-Brisach, Sedan, qui tomba avec l'armée impériale, Laon, Thionville, Soissons, Verdun, Montmédy, Mézières, Rocroy, Vitry-le-Français, Ham, Péronne, la Fère, Amiens, et Longwy où l'on avait récemment construit à grands frais un système de mines, sans la moindre réflexion.

Si l'on tenait à augmenter le nombre des « places fortes » conquises par les Allemands, on pourrait parler encore de la prise de Wissembourg, d'Haguenau, du château de Montbéliard, etc., etc. Mais ce qui est beaucoup plus surprenant que la gloire de ces conquêtes, aux yeux de l'homme intelligent, c'est l'aberration de l'administration militaire française qui conservait ces trous avec le titre pompeux de places fortes.

Parmi toutes les villes conquises, les seules qui méritassent le nom de places fortes étaient Paris, Metz, et — en seconde ligne, — Strasbourg et Belfort.

Belfort, ville peu importante par elle-même, où il n'y a pas grand'chose à prendre, dont la garnison n'était forte ni comme nombre ni comme qualité, ne pouvait acquérir d'importance stratégique que par une situation militaire particulière qui permettait de tirer parti de ses forts détachés. Cette dernière circonstance restait du reste toujours difficile, parce que Belfort ne se trouve pas sur une rivière de quelque importance. Dans la situation créée en



1870, une attaque sérieuse de Belfort n'était indiquée que parce que les gouvernements allemands étaient décidés à réunir à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine allemande, — à les réunir « de nouveau », comme disaient leurs professeurs d'histoire. Il fallait donc prendre Belfort, qui est la place la plus importante de la haute Alsace. Cette petite place a résisté pendant un mois et demi, et elle pouvait encore tenir un mois de plus, quand l'armistice survint.

Strasbourg manque des conditions indispensables à une place forte moderne et, même comme « place ancienne » elle est loin d'être un modèle, car sa forme l'expose affreusement au feu de l'artillerie ennemie, ainsi que l'événement l'a prouvé. Strasbourg a tenu cependant sept semaines en immobilisant des forces importantes de l'ennemi.

Il y avait autour de Metz une nombreuse armée française. Metz a succombé devant la faim et la politique du maréchal Bazaine, après avoir maintenu pendant environ onze semaines une forte armée allemande. Cette armée n'attaqua pas sérieusement la place. Elle se contenta de la bloquer, certaine qu'elle était que la faim la forcerait de se rendre. L'acquisition de Metz par l'Allemagne était résolue dès le mois de septembre 1870. L'expérience de Strasbourg suffisait pour détourner d'un bombardement qui, du reste, aurait été beaucoup plus difficile à cause des forts détachés. Le prince Frédéric-Charles se réjouit de voir que l'armée de Bazaine terminait pour l'Allemagne les forts encore inachevés. Quel aveuglement régnait chez les gouvernants de la France ! On s'était jeté dans cette guerre sans avoir rien préparé. Le maréchal Niel avait entrepris les constructions de Metz dans un but positif, il n'aurait certainement pas consenti à ce qu'on déclarât cette guerre avant que le système de Metz fût achevé. Mais comme on en était encore loin ! Nous avons visité Metz au mois de juin 1870, et nous sommes convaincu qu'après les grandes batailles du mois d'août, les Allemands pouvaient donner l'assaut à la gorge du fort Plappeville avec toutes chances de succès. Ils y auraient certainement perdu beaucoup de monde. Metz est tombé quand même ; mais si Plappeville avait été pris le 23 août, comme nous venons de l'indiquer, Metz aurait succombé promptement ; la guerre prenait alors une autre tournure, et les dangers dont l'issue de cette guerre menace

l'Europe entière — menaces qui seront mieux comprises de jour en jour — auraient été détournés.

Paris a tenu pendant quatre mois et demi, et n'a succombé que par la faim. L'immense incapacité des hommes d'Etat qui ont pris en main les destinées de la France aux mois de septembre 1870 et de mars 1871 a de nouveau livré Paris à l'état de siége après les préliminaires de paix; et les chefs de l'armée allemande peuvent affirmer maintenant sans conteste qu'ils ont traité Paris avec beaucoup plus d'humanité que les chambordiens, les orléanistes et les républicains de diverses nuances qui, de Versailles, gouvernent la France.

On s'explique que l'Allemagne ait rendu Paris, toute la population parisienne, et, s'il est possible, toute la France responsable de la Commune, qui s'est établie le 18 mars 1871 sur les hauteurs de Montmartre, pour en descendre sur les boulevards et jusqu'à la Seine. Néanmoins ce jugement est absolument faux. Que l'on raconte aujourd'hui ce qu'on voudra, les Parisiens, par leur défense, ont fait de grandes choses, beaucoup plus grandes que le meilleur ami de la France—mais qui la connaît bien—ne pouvait l'espérer.

Les grandes places fortes de France ont généralement joué un rôle très-important. Si cela n'a pas amené cependant des résultats militaires favorables, la cause en est dans la malheureuse organisation militaire de la France, que l'Empire avait pris à tâche de rendre encore plus mauvaise. Une unique armée, très-suffisante contre les Français, mais non contre un étranger puissant, laquelle ne peut être renforcée que par l'improvisation, et non par des moyens réguliers et en temps utile ! Même pour cette improvisation, il n'est pris aucune mesure régulière ! Si la France avait eu le système prussien ou seulement quelque chose de semblable au système des milices suisses, les deux ou trois mois que ses grandes places fortes ont pu tenir auraient suffi pour lui donner le temps et les moyens d'organiser une forte armée de secours d'au moins un million de combattants. — Armée qui aurait eu une tout autre action que les millions de « mobilisés, » qui fournirent tout au plus 300,000 hommes de troupes mal formées, mal pourvues d'officiers et encore plus mal de matériel de campagne. — Beaucoup de gens se moquent aujourd'hui de la modeste Suisse ; ce sont surtout un

certain nombre de ces Allemands, qui venaient dans ce pays faire parade de libéralisme, pour obtenir des places et le droit de cité, et qui, après les victoires des soldats allemands, ont oublié complétement leur passé pour se prosterner devant la nouvelle majesté impériale et royale, *habeant sibi*. S'il est des Suisses qui se prosternent aussi pour faire chorus avec cette classe, *habeant sibi*. La Suisse est un petit pays, et elle sait très-bien que, si elle n'a pas d'alliés, au moment du danger, elle succombera sous les attaques d'une puissance européenne. Mais elle se défendra jusqu'à la mort. — Quant à la valeur de son système militaire, nous appellerons l'attention sur un point qui n'est peut-être pas assez connu. Le côté faible de son système de milices, c'est la cavalerie. Malgré cela, si la Suisse était aussi grande que la France, elle mettrait en campagne, avec son système de milices, plus de cavaliers que n'en avait le second Empire en 1870.

En présence des malheurs causés par la fortification d'une ville telle que Paris, les journaux allemands, officiels et officieux, ont, à plusieurs reprises, conseillé aux Français de raser sans tarder les ouvrages de leur capitale. Bien que les chefs politiques actuels de la France soient de singulières gens et montrent fort peu de clairvoyance, nous pensons néanmoins qu'ils ne suivront pas sans réflexions le conseil de la presse officielle et officieuse allemande, et qu'au contraire, s'il leur reste un peu de raison, ils perfectionneront de leur mieux les fortifications de Paris, ils abandonneront les places fortes inutiles, et ils établiront entre le système des places fortes et le système militaire de la France cette harmonie qui rend les places fortes utiles, qui permet que les villes fortifiées qui se défendent bravement pendant des mois entiers puissent être débloquées, et le soient vraisemblablement pendant qu'elles peuvent encore tenir.

On a souvent fait des comparaisons entre les officiers d'état-major français et ceux allemands, surtout depuis la publication des « Apocrypha Stoffelii ». Nous croyons, d'après notre propre expérience, qu'il y a dans le corps d'état-major français des officiers aussi instruits que dans l'état-major allemand.

Un très-grand avantage de l'état-major allemand, c'est que les officiers qui le composent sortent de la troupe et ne se confondent

pas avec les aides de camp. Nous savons pourtant qu'il est très-difficile à des gens même intelligents de reconnaître cet avantage, et qu'ils se figurent que tout est pour le mieux, pourvu que, dans un cas donné, on mette chacun à sa place. — Or, en agissant ainsi, il arrive naturellement qu'en croyant mettre chacun à sa place, on fait tout le contraire. Ce changement de places doit justement faire condamner ce sytème par l'observateur impartial.

En France, les officiers d'état-major ne sortent pas de la troupe. Ils sortent de l'Ecole polytechnique ou de Saint-Cyr, passent par l'école d'Etat-major, d'où ils sont ensuite envoyés pendant deux ans dans la cavalerie, deux autres années dans l'infanterie et, dans ces derniers temps, un an dans un régiment d'artillerie. Dans ces régiments, ces officiers font très-peu le véritable service de troupe. A la fin de ce stage, ils rentrent immédiatement dans l'état-major comme capitaines et, malheureusement, presque toujours comme aides de camp de généraux.

On peut être charmant, bien élevé, avoir l'usage du monde, et remplir à merveille les fonctions d'aide de camp d'un général, en ayant soin des menus plaisirs de ce dernier, sans avoir la moindre disposition à être un officier d'état-major dans le sens propre du mot. Il est cependant tout naturel que les généraux qui ont eu pour aides de camp de jeunes officiers d'état-major, et en ont été satisfaits, les entraînent ou les poussent à de plus hautes positions de l'état-major général qu'ils peuvent être incapables d'occuper.

Il n'existe pas en France de chef, de tête de l'état-major, comme cela a lieu en Prusse dans le grand état-major général. Le comité d'état-major n'occupe pas cette situation-là. On pourrait voir toutefois dans le Dépôt de la guerre un équivalent du grand état-major prussien. Mais il s'en faut de beaucoup qu'on y travaille avec le même ordre qu'au grand état-major prussien. Sous le second Empire, tout s'était un peu gâté; les heures de bureau des officiers employés à Paris dans les différentes administrations étaient plus limitées, de midi à 4 heures par exemple. Il est vrai que les officiers très-laborieux y gagnaient du temps pour leurs études particulières, mais la vie de Paris a tant d'attraits pour de jeunes officiers que beaucoup employaient leur temps d'une manière plus utile, c'est-à-dire plus agréable, qu'à étudier les sciences.

Par suite du manque d'une juste répartition ainsi que d'une concentration nécessaire du travail, on peut dire que sauf quelques exceptions le travail était trop académique au Dépôt de la guerre.

On y rassemblait beaucoup de matériaux précieux, mais ils n'étaient pas ordonnés, élaborés, concentrés de manière à être prêts instantanément pour un emploi pratique, et à devenir en quelque sorte une propriété de l'armée entière, comme cela avait lieu en Prusse.

C'est dans ces circonstances, mais non dans un manque d'instruction des officiers du corps, que nous voyons une infériorité réelle de l'état-major français vis-à-vis de l'état-major prussien ou allemand.

---

## B. — ORDRES DE BATAILLE.

### 1. Composition de l'armée française au début de la guerre.

(Commencement d'août 1870.)

Général en chef : l'empereur NAPOLÉON III.

Major général : Maréchal Le Bœuf.
Premier aide-major général : général Lebrun.
Deuxième aide-major général : général Jarras.
Commandant l'artillerie : général Soleille.
Commandant le génie : général Coffinières de Nordeck.

---

*Corps de la garde :* général BOURBAKI.

Chef d'état-major général : général d'Auvergne.
1re division : Deligny.
1re brigade : Brincourt : bataillon de chasseurs, 1er et 2e voltigeurs.
2e brigade : Garnier : 3e et 4e voltigeurs.
2e division : Picard.

1re brigade : Jeanningros : zouaves et 1er grenadiers.
2e — de la Croix : 2e et 3e grenadiers.

*Division de cavalerie :* DESVAUX.

1re brigade : du Frétay : guides et chasseurs.
2e — de France : lanciers et dragons.
3e — du Preuil : cuirassiers et carabiniers.

Ensemble 24 bataillons, 26 escadrons et 12 batteries.

*Ier corps d'armée* : maréchal DE MAC-MAHON.

Chef d'état-major général : général Colson.
1re division : Ducrot.
1re brigade : Moreno : 13e bataillon de chasseurs, 18e et 96e de ligne.
2e — du Houlbec : 45e et 74e.
2e division : Abel Douay.
1re brigade : de Montmarie : 16e bataillon de chasseurs, 50e et 78e.
2e — Pellé : 1er zouaves, 1er tirailleurs algériens.
3e division : Raoult.
1re brigade : L'Hérillier : 8e bataillon de chasseurs, 36e et 48e.
2e — Lefebvre : 2e zouaves, 2e tirailleurs.
4e division : de Lartigue.
1re brigade : de Kerléadec : 1er bataillon de chasseurs, 56e et 87e.
2e — Lacretelle : 3e zouaves, 3e tirailleurs.

*Division de cavalerie :* DUHESME.

1re brigade : de Septeuil : 3e hussards, 11e chasseurs.
2e — de Nansouty : 2e et 6e lanciers, 10e dragons.
3e — Michel : 8e et 9e cuirassiers.

Ensemble 55 bataillons, 30 escadrons et 20 batteries.

*IIe corps d'armée :* général FROSSARD.

Chef d'état-major général : général Saget.
1re division : Vergé.
1re Brigade : Valazé : 3e bataillon de chasseurs, 32e et 55e.
2e — Jollivet : 76e et 77e.
2e division : Bataille.
1re brigade : Pouget : 12e bataillon de chasseurs, 8e et 23e.
2 — Bastoul : 66e et 67e.
3e division : de Laveaucoupet.

1re brigade : Doëns : 10e bataillon de chasseurs, 2e et 63e.
2e — Micheler : 24e et 40e.

*Division de cavalerie :* Lichtlin.

1re brigade : de Valabrègue : 4e et 5e chasseurs.
2e — Bachelier : 7e et 12e dragons.

Ensemble 39 bataillons, 18 escadrons et 15 batteries.

*IIIe corps d'armée :* maréchal Bazaine.

Chef d'état-major général : général Manèque.
1re division : Montaudon.
1re brigade : Aymard : 18e bataillon de chasseurs, 51e et 62e.
2e — Clinchant : 81e et 95e.
2e division : de Castagny.
1re brigade : Cambriels : 15e bataillon de chasseurs, 19e et 41e.
2e — Duplessis : 69e et 90e.
3e division : Metman.
1re brigade : de Potier : 7e bataillon de chasseurs, 7e et 29e.
2e — Arnaudeau : 59e et 71e.
4e division : Decaën.
1re brigade : de Brauer : 11e bataillon de chasseurs, 44e et 60e.
2e — Ferrières : 80e et 85e.

*Division de cavalerie :* de Clérambault.

1re brigade : de Bruchard : 2e, 3e et 10e chasseurs.
2e — de Maubranches : 2e et 4e dragons.
3e — de Juniac : 5e et 8e dragons.

Ensemble 52 bataillons, 31 escadrons et 20 batteries.

*IVe corps d'armée :* général de Ladmirault.

Chef d'état-major général : général Osmont.
1re division : de Cissey.
1re brigade : Brayer : 20e bataillon de chasseurs, 1er et 6e de ligne.
2e — de Golberg : 57e et 73e.
2e division : Grenier.
1re brigade : de Bellecourt : 5e bataillon de chasseurs, 13 et 43e.
2e — Pradier : 64e et 9e.
3e division : de Lorencez.

1re brigade : Pajol : 2e bataillon de chasseurs, 15e et 33e.
2e — Berger : 54e et 65e.

*Division de cavalerie :* LEGRAND.

1re brigade : de Montaigu : 2e et 7e hussards.
2e — de Gondrecourt : 3e et 11e dragons.

*Ve corps d'armée :* général DE FAILLY.

Chef d'état-major général : général Besson.
1re division : Goze.
1re brigade : Saurin : 4e bataillon de chasseurs, 11e et 46e.
2e — Nicolas : 61e et 86e.
2e division : de Labadie.
1re brigade : Lapasset : 14e bataillon de chasseurs, 49e et 84e.
2e — de Maussion : 88e et 97e.
3e division : de Lespart.
1re brigade : Abbatucci : 19e bataillon de chasseurs, 17e et 27e.
2e — de Fontanges : 30e et 68e.

*Division de cavalerie :* BRAHAUT.

1re brigade : de Bernis : 5e hussards et 12e chasseurs.
2e — de la Mortière : 3e et 5e lanciers.

Ensemble 39 bataillons, 18 escadrons et 15 batteries.

*VIe corps d'armée :* Maréchal CANROBERT.

Chef d'état-major général : général Henry.
1re division : Bisson.
1re brigade : Péchot : 9e bataillon de chasseurs, 4e et 10e de ligne.
2e — Leroy de Dais : 12e et 100e.
2e division : Tixier.
1re brigade : Archinard : 9e et 14e de ligne.
2e — Maurice : 2e et 31e.
3e division : Lafont de Villiers.
1re brigade : de Sonnay : 75e et 91e.
2e — Colin : 93e et 94e.
4e division : Levassor-Sorval.
1re brigade : de Marguenat : 25e et 26e.
2e de Chanaleilles : 28e et 70e.

*Division de cavalerie:* DE FÉNELON.

1re brigade : Tilliard : 1er hussards et 6e chasseurs.
2e — Savaresse : 1er et 7e lanciers.
3e — de Béville : 5e et 6e cuirassiers.

Ensemble 49 bataillons, 26 escadrons et 20 batteries.

*VIIe corps d'armée :* général FÉLIX DOUAY.

Chef d'état-major général : général Renson.
1re division : Conseil-Dumesnil.
1re brigade : Nicolaï : 17e bataillon de chasseurs, 3e et 21e.
2e — Maire : 47e et 99e.
2e division : Liébert.
1re brigade : Guiomar : 6e bataillon de chasseurs, 5e et 37e.
2e — de Labastide : 53e et 89e.
3e division : Dumont.
1re brigade : Bordas : 52e et 72e.
2e — Desportes : 82e et 83e.

*Division de cavalerie :* AMEIL.

1re brigade : Cambriels : 4e hussards, 4e et 8e lanciers.
2e — du Coulombier : 6e hussards et 6e dragons.

Ensemble 38 bataillons, 22 escadrons et 15 batteries.

*Réserve de cavalerie.*

1re division : du Barail.
1re brigade : Margueritte : 1er et 3e chasseurs d'Afrique.
2e — de Lajaille : 2e et 4e chasseurs d'Afrique.
2e division : Bonnemains.
1re brigade : Girard : 1er et 4e cuirassiers.
2e — de Brauer : 2e et 3e cuirassiers.
3e division : de Forton.
1re brigade : prince Murat : 1er et 9e dragons.
2e — de Gramont : 7e et 10e cuirassiers.

Ensemble 48 escadrons et 6 batteries.

*Réserve d'artillerie.*

Un régiment monté (pièces de 12).
Un régiment à cheval (4 rayé).
3 batteries de montagne venues d'Algérie et transformées en artillerie montée.

Ensemble 19 batteries.

RÉCAPITULATION.

| | Bataillons. | Escadrons. | Batteries. |
|---|---|---|---|
| Corps de la garde . . . . . | 24 | 26 | 12 |
| 1er corps. . . . . . . . . . | 55 | 30 | 20 |
| 2e — . . . . . . . . . . | 39 | 18 | 15 |
| 3e — . . . . . . . . . . | 52 | 31 | 20 |
| 4e — . . . . . . . . . . | 39 | 18 | 15 |
| 5e — . . . . . . . . . . | 39 | 18 | 15 |
| 6e — . . . . . . . . . . | 49 | 26 | 20 |
| 7e — . . . . . . . . . . | 38 | 22 | 15 |
| Réserve de cavalerie. . . . | » | 48 | 6 |
| Réserve d'artillerie. . . . . | » | » | 19 |
| TOTAL. . . . . . | 335 | 237 | 157 |

La force moyenne du bataillon ne dépassait pas 600 hommes, au début de la guerre; celle de l'escadron, 105 chevaux. Nous obtenons ainsi 201,000 hommes d'infanterie, et 25,000 hommes de cavalerie, en nombres ronds, ce qui fait 226,000 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 942 bouches à feu. Pour arriver maintenant à l'effectif des rationnaires, on sait par expérience que les hommes employés au service de l'artillerie, du génie, du train et de l'administration égalent au moins le quart des combattants d'infanterie et de cavalerie, ce qui nous donne un effectif de 280,000 à 290,000 rationnaires.

Il reste encore à faire observer :

1° Que plusieurs corps de troupes ne purent entrer en ligne dès le début des grandes opérations ; c'étaient :

Du 6e corps, 3 régiments d'infanterie qui furent donnés plus tard au 12e corps, ainsi que la division de cavalerie Fénelon;

Du 7e corps, les divisions Liébert, Dumont et Ameil;

De la réserve de cavalerie, le 4e régiment de chasseurs d'Afrique, qui se rendit de Toulon à Commercy et fut obligé de rétrograder sur Châlons, où il se joignit à Mac-Mahon;

Cela fait environ 26,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

2° Pour la répartition de l'artillerie, que nous indiquons d'après des informations exactes, nous différons de plusieurs autres données, par exemple de celle de la brochure : « La campagne de 1870 jusqu'au 1er septembre, par un officier de l'armée du Rhin. »

Il fut attribué par le fait à chaque corps d'armée cinq fois autant de batteries qu'il avait de divisions d'infanterie, c'est-à-dire 15 aux corps de 3 divisions et 20 aux corps de 4 divisions; comme chaque division recevait 3 batteries, y compris celle de mitrailleuses, il restait 6 batteries dans la réserve du corps de 3 divisions, et 8 batteries dans celle du corps de 4 divisions d'infanterie. C'est de la réserve du corps d'armée que les divisions de cavalerie recevaient leur artillerie (1 à 2 batteries).

Les 3 batteries de montagne de la grande réserve d'artillerie n'arrivèrent pas dans la première formation ; elles furent données au 12e corps au camp de Châlons.

L'artillerie du 6e corps, Canrobert, n'arriva point à Metz; on forma pour ce corps une nouvelle artillerie au moyen du riche matériel que renfermait la place, et Mac-Mahon se servit de l'artillerie du 6e corps pour combler les vides considérables qui s'étaient produits dans l'artillerie des Ier, Ve et VIIe corps.

3° Le 16 août au matin, le général Margueritte fut détaché avec sa brigade de chasseurs d'Afrique, un escadron des guides de la garde et un bataillon de grenadiers de la garde pour escorter l'empereur Napoléon de Longeville-lez-Metz à Verdun. Il rejoignit plus tard l'armée de Mac-Mahon, dans sa marche sur Sedan, où nous le retrouverons.

Après les premiers revers, on forma, d'abord sous les ordres du général Trochu, le

*XII^e corps :* général LEBRUN.

Chef d'état-major : général Gresley.

1re division : Grandchamp.

1re brigade : Cambriels : bataillon de marche de chasseurs, 22e et 34e de ligne.

2e — de Villeneuve : 58e et 72e.

2e division : Lacretelle.

1re brigade : Bernier 14e, 20e et 31e de ligne.

2e — Marquisan : 2e et 4e régiments de marche.

3e division : de Vassoigne.

1re brigade : Reboul : 1er et 2e régiments d'infanterie de marine.

2e — Martin des Pallières : 3e et 4e régiments d'infanterie de marine.

*Division de cavalerie :* DE FÉNELON.

1re brigade : Savaresse : 1er et 7e lanciers.

2e — de Béville : 5e et 6e cuirassiers.

Ensemble 42 bataillons, 16 escadrons et 15 batteries.

*Observations* : — 1° Le 12e corps devait primitivement recevoir une division de gardes mobiles de la Seine, qui fut ensuite renvoyée au camp de Saint-Maur, près de Paris, parce que Mac-Mahon avait le plus grand besoin de leur armement pour remplacer les effets perdus dans les 1er, 5e et 7e corps.

2° Les trois régiments de la brigade Bernier sont ceux de la division Bisson, du 6e corps, qui n'avaient pas pu arriver à Metz.

3° La division de cavalerie de Fénelon appartenait primitivement au 6e corps ; —une brigade, Tilliard, en fut détachée dans la grande réserve de cavalerie de l'armée de Mac-Mahon,

4° L'artillerie du 12e corps se composait de

2 batteries revenues de Rome ;

3 batteries de montagnes transformées (destinées d'abord à la grande réserve d'artillerie) ;

4 batteries d'artillerie de marine ;

6 batteries de marche improvisées.

Nous donnerons avec la composition de l'armée de Paris l'effectif du 13e corps, Vinoy, dont l'avant-garde arriva le 1er septembre à Mezières et qui revint à Paris en toute hâte ; ainsi que l'effectif du 14e corps.

---

### II. Aperçu de l'armée de Mac-Mahon lors de la bataille de Sedan.

Général en chef : maréchal DE MAC-MAHON.

Chef d'état-major : général Faure.

*Ier corps :* général DUCROT.

Chef d'état-major : colonel Robert.

56 bataillons, 30 escadrons.

Le 83e de ligne était resté à Strasbourg, et le 1er corps avait reçu en compensation le 1er régiment de marche et le 1er bataillon de francs-tireurs de Paris.

*Ve corps :* DE FAILLY, puis WIMPFFEN.

32 bataillons, 18 escadrons.

La brigade Lapasset, de ce corps d'armée, avait dû se retirer sur Metz avec les troupes du 3e corps.

*VIIe corps :* FÉLIX DOUAY.

38 bataillons, 13 escadrons (la brigade Ducoulombier manquait toujours).

*XIIe corps :* LEBRUN.

42 bataillons, 16 escadrons.

*Réserve de cavalerie.*

1re division : Bonnemains, 16 escadrons.
2e — Margueritte, 22 escadrons.
1re brigade : Tilliard, primitivement du 6e corps.
2e — Margueritte : 1er, 3e et 4e régiments de chasseurs

d'Afrique.—Le 4e ne fut donné à cette brigade que dans la marche sur Sedan.

## RÉCAPITULATION

| | Bataillons. | Escadrons. |
|---|---|---|
| 1er corps. . . . . . . . . . . . . | 56 | 30 |
| 5e — . . . . . . . . . . . . . | 32 | 18 |
| 7e — . . . . . . . . . . . . . | 38 | 13 |
| 12e — . . . . . . . . . . . . . | 42 | 16 |
| Réserve de cavalerie. . . . . . . . | » | 38 |
| TOTAL. . . . . . | 168 | 115 |

*Observations.* — 1° Si l'on compte le bataillon à 600 hommes et l'escadron à 100 chevaux, on a 100,000 hommes d'infanterie et 11,500 de cavalerie, en tout 111,500 hommes d'infanterie et de cavalerie. Ces chiffres sont certainement plutôt trop forts que trop faibles. L'infanterie et la cavalerie du 1er et du 5e corps, et, en partie, la réserve de cavalerie, avaient perdu terriblement de monde. Il y avait des bataillons d'à peine 400 hommes et des escadrons de 50 chevaux. La plupart des bataillons des 7e et 12e corps étaient, il est vrai, plus forts, de 700 hommes et même au-dessus, mais cela ne suffisait pas pour faire compensation. Le 1er bataillon de francs-tireurs de Paris, très-bien équipé, mais composé d'une manière très-étrange, avait suivi les boulevards avec un effectif de 400 hommes, dont 50 ou 60 avaient déjà pris des fiacres. La composition des régiments de marche donnait également lieu à des réflexions peu satisfaisantes.

D'après nous, l'effectif des rationnaires pouvait être de 140,000 hommes. C'est également celui que donne l'Officier de l'armée du Rhin (campagne de 1870 jusqu'au 1er septembre).

2° D'après le nombre de ses divisions, l'armée de Mac-Mahon aurait dû avoir 66 batteries; elle n'en avait cependant que 48.

## III. Composition de l'armée de Paris au commencement de novembre 1870.

Commandant en chef : général TROCHU.

Chef d'état-major : général Schmitz.
Commandant l'artillerie : général Guiod.
Commandant le génie : général de Chabaud-Latour.
Intendant général : Wolf.

### PREMIÈRE ARMÉE.

CLÉMENT THOMAS.

Chef d'état-major : général Montagut.
266 bataillons de garde nationale sédentaire, répartis d'après les secteurs.
Légion de cavalerie : colonel Quiclet.
Légion d'artillerie : colonel Schœlcher.

### DEUXIÈME ARMÉE.

Général DUCROT.

Chef d'état-major : général Appert.
Commandant l'artillerie : général Frébault.
Commandant le génie : général Tripier.

*Ier corps d'armée :* VINOY, puis BLANCHARD.

Chef d'état-major : général de Valdan.
1re division : de Malroy.
1re brigade : Martenot : régiments de garde mobile nº 10 (Côte-d'Or) et nº 26 (Ille-et-Vilaine).
2e brigade : Paturel : 121e et 122e de ligne (1).
2e division : de Maudhuy.
1re brigade : Valentin : 109e et 110e de ligne, gardes mobiles des départements.

(1) Tous les régiments de ligne qui ont des numéros au-dessus de 100 sont des régiments de marche.

2e brigade : Blaise, 111e et 112e de ligne.

3e division : Blanchard, puis Faron.

1re brigade : Comte : 113e et 114e de ligne, gardes mobiles des départements.

2e brigade : de la Mariouse : 35e et 42e de ligne, 35e régiment de garde mobile (Vendée).

*IIe corps d'armée :* Rénault.

Chef d'état-major : général Ferri-Pisani.

1re division : Susbielle.

1re brigade : Bonnet : } 115e, 116e, 117e et 118e de ligne.
2e — Lecomte : }

2e division : Berthaut.

1re brigade : Bocher : } 119e, 120, 123e et 124e de ligne.
2e — Boutier : }

3e division : de Maussion.

1re brigade : Courty : } 125e, 126e, 127e et 129e de ligne.
2e — de Lenclos : }

*IIIe corps d'armée :* d'Exéa.

Chef d'état-major : colonel de Belgarric.

1re division : de Bellemare.

1re brigade : Fournès.

2e — Colonieu.

2e division : Mattat.

1re brigade : Faron : } 105e, 106e, 107e et 108e de ligne, et en outre de la garde mobile départementale dans la brigade Faron.
2e — Daudel : }

*Division de cavalerie de la 2e armée :* de Champeron.

1re brigade : de Gerbrois, 1er et 9e chasseurs.

2e — Cousin.

Régiment de gendarmerie à pied : colonel Allavène.

## TROISIÈME ARMÉE.

Trochu, puis Vinoy.

1re division : Soumain.

1re brigade : Dargentolle.

2e brigade : de La Charrière.

2e division : de La Roncière, vice-amiral, commandant en chef les matelots et le district de Saint-Denis.

| | | |
|---|---|---|
| 1re brigade : Lavoignet : | | 128 et 135e de ligne, gardes nationaux de Paris, gardes mobiles de l'Hérault. |
| 2e — | Hanrion : | |
| 3e — | Lamotte-Tenet (capitaine de frégate) : | |

3e division : de Liniers.
1re brigade : Filhol de Camas.
2e — de Chamberet.
4e division : de Beaufort.
1re brigade : Dumoulin.
2e — André (capitaine de frégate).
5e division : Corréard.
1re brigade : Champion.
2e — Porion.
6e division : d'Hugues.
1re brigade : Bray (capitaine de frégate).
2e — Bro.
7e division : Pothuau.
1re brigade : Le Mains.
2e — Salmon (capitaine de vaisseau).

*Division de cavalerie* : Bertin de Vaux.

1re brigade : de Bernis.
2e — Blondel.

---

**IV. Aperçu des corps d'armée et divisions que l'on forma en France, hors de Paris, à partir du mois d'octobre, avec les noms des généraux qui les commandèrent successivement.**

XVe corps, successivement : de La Motterouge, d'Aurelle de Paladines, Martin des Pallières, Martineau-Deschesnez.

1re division : de Chabron, Martin des Pallières, Durieu.

2e division : Martineau-Deschesnez, Rébilliard.
3e — Peitavin.

*Division de cavalerie :* REYAU, DE LONGUERUE.

*XVIe corps :* D'AURELLE DE PALADINES, POURCET, CHANZY, JAURÉGUIBERRY.

1re division : Pourcet, Cérez.
2e — Barry.
3e — Bourdillon, de Curten.

*Division de cavalerie :* RESSAYRE, MICHEL.

*XVIIe corps :* DURIEU, DE SONIS, DE COLOMB.

1re division : de Brémond d'Ars, de Vaisse-Roquebrune.
2e — Dubois de Jancigny.
3e — Deflandre, de Jouffroy d'Abbans.

*Division de cavalerie :* DE LONGUERUE, GUÉPRATTE, DE SONIS, D'ESPEUILLES.

*XVIIIe corps d'armée :* BOURBAKI, BILLOT.

1re division : Feillet-Pilatrie.
2e — Penhoat.
3e — Bonnet.

*Division de cavalerie :* DE BRÉMOND D'ARS.

*XIXe corps :* DARGENT.

1re division : Bardin.
2e — Girard (pseudonyme).
3e — Saussier.

*Division de cavalerie :* ABDELAL.

*XXe corps :* CROUZAT, CLINCHANT.

1re division : de Polignac.
2e — Thornton.
3e — Ségard.

*XXIe corps :* JAURÈS.

1re division : Rousseau.
2e — Colin.

3e division : de Villeneuve.
4e — Gougeard.

*Division de cavalerie :* GUILLON.

*XXIIe corps :* LECOINTE.

1re division : Derroja.
2e — du Bessol.

*XXIIIe corps :* PAULZE D'YVOY.

1re division : Payen.
2e — Robin, Isnard.

*XXIVe corps* : BRESSOLLES.

1re division : d'Aries.
2e — Commagny (pseudonyme).
3e — de Busserolles.

*Division détachée* : CREMER.

*XXVe corps :* POURCET.

1re division : Bruat.
2e — de Chabron.
3e — Ferri-Pisani.

*Division de cavalerie :* TRIPARD.

*XXVIe corps :* BILLOT.

1re division : d'Aries.
2e — de la Blanchetée.
3e — de Bouillé.

*Division de cavalerie* : DE BOERIO.

Nous donnons ci-dessous la composition exacte de l'armée française de l'Est. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas encore pu obtenir les mêmes détails pour l'armée de l'Ouest et celle du Nord.

**V. Composition de l'armée française de l'Est au mois de janvier 1871.**

Commandant en chef : Bourbaki, puis Clinchant.

Chef d'état-major : général Borel.

*XVe corps :* Martineau-Deschesnez, Peitavin.

1re division : Dastugue.

1re brigade : Minot : 1er régiment de marche de zouaves, 12e régiment de garde mobile (Nièvre), 1er bataillon de garde mobile de Savoie.

2e brigade : Questel : 4e bataillon de marche de chasseurs à pied, tirailleurs algériens, 18e régiment de garde mobile (Charente).

2e division : Rébilliard.

1re brigade : Le Camus : 5e bataillon de marche de chasseurs. 39e régiment de ligne, légion étrangère, 25e régiment de garde mobile (Gironde).

2e brigade : Choppin-Mérey : 2e régiment de marche de zouaves, 30e régiment de marche, 29e régiment de garde mobile (Maine-et-Loire).

3e division : Peitavin.

1re brigade : Formy de La Blanchetée : 3e bataillon de marche de chasseurs, 16e régiment de ligne, 33e régiment de marche, 32e régiment de garde mobile (Puy-de-Dôme).

2e brigade : Martinez : 27e et 34e régiments de marche, 69e régiment de garde mobile (Ariége).

*Division de cavalerie :* de Longuerue.

1re brigade : Dastugue : 11e chasseurs, 6e hussards, 6e dragons.

2e — de Boërio : 1er régiment de marche de chasseurs, 2e lanciers, 9e cuirassiers.

3e brigade : Tillion : 5e lanciers, 1er régiment de marche de cuirassiers.

Le 15e corps renfermait en outre des gardes nationaux mobilisés du Gard, qui ne faisaient partie d'aucune division.

*XVIIIe corps :* général Billot.

1re division : Feillet-Pilatrie.

1^re^ brigade : de Robert : 9^e^ bataillon de chasseurs, 42^e^ régiment de marche, 19^e^ régiment de garde mobile (Cher).

2^e^ brigade :                    : 44^e^ régiment de marche, 73^e^ régiment de garde mobile (Indre-et-Loire), un escadron du 3^e^ lanciers.

2^e^ division : amiral de Penhoat.

1^re^ brigade : Perrin : 12^e^ bataillon de chasseurs, 52^e^ régiment de marche, 80^e^ régiment de garde mobile (Deux-Sèvres, Ardèche, Isère).

2^e^ brigade : Perreaux : Infanterie légère d'Afrique, 77^e^ régiment de garde mobile (Maine-et-Loire, Tarn, Allier), 1 escadron du 5^e^ dragons de marche.

3^e^ division : Bonnet.

1^re^ brigade :                    : 4^e^ régiment de marche de zouaves, 81^e^ régiment de garde mobile (Charente-Inférieure, Indre, Cher).

2^e^ brigade :                    : 53^e^ régiment de marche, 82^e^ régiment de garde mobile (Vaucluse, Var et Drôme), 1 escadron du 3^e^ lanciers.

*Division de cavalerie :* DE BRÉMOND D'ARS.

1^re^ brigade : Charlemagne : 2^e^ régiment de marche de hussards, 3^e^ lanciers de marche.

2^e^ brigade :                    : 5^e^ dragons et 5^e^ cuirassiers.

*XX^e^ corps.....*

1^re^ division : de Polignac.

1^re^ brigade : Brisac : 50^e^ régiment de marche, 4^e^ régiment de garde mobile (Loire), 55^e^ régiment de garde mobile (Jura).

2^e^ brigade : Godefroy : 67^e^ régiment de garde mobile (Haute-Loire) et 24^e^ (Haute-Garonne), 4^e^ bataillon de garde mobile de Saône-et-Loire, francs-tireurs du Haut-Rhin.

2^e^ division : Thornton.

1^re^ brigade : de Bernard de Seigneurens : 34^e^ régiment de garde mobile (Deux-Sèvres), 2^e^ bataillon de garde mobile de Savoie, 25^e^ bataillon de chasseurs.

2^e^ brigade : Vivenot : 3^e^ régiment de marche de zouaves, [illegible] régiment de garde mobile (Haut-Rhin).

3^e^ division : Ségard.





1re brigade : Durochat : 47e régiment de marche, 78e régiment de ligne. Gardes mobiles de la Meurthe.

2e brigade : Simonin : régiment de garde mobile de la Corse, 58e régiment de garde mobile (Vosges), gardes mobiles des Pyrénées-Orientales, francs-tireurs de l'Allier et de Nice, mineurs de la Loire, génie mobile de Tours.

Cavalerie : : 7e chasseurs, 2e lanciers de marche, 6e cuirassiers de marche.

*XXIVe corps :* THIBAUDIN (Commagny).

1re division : d'Aries.

1re brigade : : 16e bataillon de chasseurs, 63e régiment de marche.

2e brigade : : 3e légion du Rhône, 1er régiment de gardes nationaux mobilisés du Doubs.

2e division :

1re brigade : Irlande : 21e bataillon de chasseurs, 60 et 61e régiments de marche.

2e brigade : Bramas : 14e régiment de garde mobile (Yonne), 87e (Lozère, Tarn-et-Garonne), 2e régiment du génie.

3e division : de Busserolles.

1re brigade :
2e — } 4e bataillon de garde mobile de la Loire, 89e régiment de garde mobile (Var), 1re et 2e légions de gardes nationaux mobilisés du Rhône.

Cavalerie : 7e régiment de marche mixte, 1 escadron du 6e dragons et 1 du 10e.

Réserve générale : Amiral Pallu de La Barrière : 29e régiment de marche, 38e régiment de ligne (infanterie de marine), 3e dragons de marche, 2e chasseurs d'Afrique de marche, un détachement du 5e lanciers de marche.

*Division indépendante :* CREMER.

1re brigade : Millot : bataillon de garde mobile de la Gironde. 32e et 57e régiments de marche.

2e brigade : : 3e compagnie d'éclaireurs du

Rhône, 83e régiment de garde mobile (Aude, Gers), 86e régiment de marche provisoire, éclaireurs de Saône-et-Loire, compagnie de chasseurs volontaires.

---

### VI. Composition de l'armée allemande.

Le moment choisi pour donner cette composition est celui des grands combats du mois d'août autour de Metz. Les corps de troupes qui furent versés bientôt après dans les trois armées et le corps de siége de Strasbourg n'y sont pas compris. La composition des armées formées plus tard, telles que l'armée de la Meuse, la fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg, et l'armée du Sud, sont données dans le texte.

Général en chef : le roi GUILLAUME de Prusse.

Chef d'état-major général : général d'infanterie baron de Moltke.
Quartier-maître général : général-lieutenant de Podbielski.
Inspecteur général de l'artillerie : général d'infanterie d'Hindersin.
— du génie : général-lieutenant de Kleist.

#### PREMIÈRE ARMÉE.

Commandant en chef : général d'infanterie DE STEINMETZ.
Chef d'état-major : général-major de Sperling.

*VIIe corps :* général d'infanterie DE ZASTROW.
Chef d'état-major : colonel d'Unger.
13e division d'infanterie : gén.-lieutenant de Glümer.
25e brigade d'inf. : gén.-major d'Osten-Sacken : 13e et 73e rég.
28e — gén.-major de Goltz : 15e et 55e.
7e bataillon de chasseurs.
8e régiment de hussards.
14e division d'inf. : gén.-lieutenant de Kamecke.

27ᵉ brigade d'inf. : gén.-major de François : 39ᵉ et 74.
28ᵉ — gén.-major de Woyna : 53ᵉ et 77ᵉ.
15ᵉ hussards.
Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*VIIIᵉ corps :* général d'infanterie de Goeben.

Chef d'état-major : colonel de Witzendorff.
15ᵉ division d'infanterie : gén.-lieutenant de Weltzien.
29ᵉ brigade d'inf. : gén.-major de Wedell : 33ᵉ et 60ᵉ.
30ᵉ — gén.-major de Strubberg : 28ᵉ et 67ᵉ.
8ᵉ bataillon de chasseurs,
7ᵉ hussards.
16ᵉ division d'inf. : gén.-lieutenant de Barneckow.
31ᵉ brig. d'inf. : gén.-major comte Neidhardt de Gneisenau : 29ᵉ et 69ᵉ.
32ᵉ — colonel de Rex : 40ᵉ et 72ᵉ.
9ᵉ hussards.
Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*Iᵉʳ corps :* général de cavalerie, baron de Manteuffel.

Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Burg.
1ʳᵉ division d'inf. : gén.-lieut. de Bentheim.
1ʳᵉ brig. d'inf. : gén.-major de Gayl : 1ᵉʳ et 41ᵉ.
2ᵉ — gén.-major baron de Falkenstein : 3ᵉ et 43ᵉ.
1ᵉʳ bataillon de chasseurs,
1ᵉʳ dragons.
2ᵉ division d'inf. : général-major de Pritzelwitz.
3ᵉ brig. d'inf. : gén.-major de Memerty : 4ᵉ et 44ᵉ.
4ᵉ — gén.-major de Zglinitzki : 5ᵉ et 45ᵉ.
10ᵉ dragons.
Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

3ᵉ division de cavalerie : gén.-lieutenant de Grœben.
6ᵉ brigade de cavalerie : gén.-major de Mirus, 8ᵉ cuirassiers, 7ᵉ uhlans.
7ᵉ — gén.-major comte Dohna : 5ᵉ cuirassiers, 14ᵉ uhlans.

1re division de cavalerie : gén.-lieutenant de Hartmann.

1re brigade de cavalerie : gén.-major de Luderitz : 2e cuirassiers, 4e et 9e uhlans.

2e — gén.-major de Baumgarth ; 3e cuirassiers, 8e et 12e uhlans.

Total des 3e et 1re divisions de cavalerie : 40 escadrons.

(L'artillerie des divisions de cavalerie est comptée dans celle du corps.)

## DEUXIÈME ARMÉE.

Commandant en chef : général de cavalerie (plus tard feld-maréchal), prince Frédéric-Charles.

Chef d'état-major : général-major de Stiehle.

Corps de la garde : général de cavalerie prince Auguste de Wurtemberg.

Chef d'état-major : général-major de Dannenberg.

1re division d'inf. de la garde : gén.-major de Pape.

1re brigade d'inf. de la garde : gén.-major de Kessel : 1er et 3e régiments à pied de la garde.

2e brigade d'infanterie de la garde : général-major baron de Medem : 2e et 4e régiments à pied de la garde, et régiment de fusiliers de la garde.

Bataillon de chasseurs de la garde.

Hussards de la garde.

2e division d'infanterie de la garde : général-lieutenant de Budritzki.

3e brigade d'infanterie de la garde : colonel Knappe de Knappstaedt : 1er et 3e régiments de grenadiers de la garde.

4e brigade d'infanterie de la garde : général-major de Berger : 2e et 4e régiments de grenadiers de la garde.

Bataillon de tireurs d'élite de la garde.

2e régiment de uhlans de la garde.

Division de cavalerie de la garde : général-lieutenant comte de Goltz.

1re brigade de cavalerie de la garde : général-major comte de Brandebourg I : gardes du corps et cuirassiers de la garde.

2e brigade de cavalerie de la garde : général-lieutenant prince Albert de Prusse : 1er et 3e régiments de uhlans de la garde.

3e brigade de cavalerie de la garde : général-major comte de Brandebourg II : 1er et 2e régiments de dragons de la garde.

Total : 29 bataillons, 32 escadrons, 90 canons.

*IIIe corps :* général-lieutenant D'ALVENSLEBEN.

Chef d'état-major : colonel de Voigts-Rhetz.
5e division d'infanterie : général-lieutenant de Stulpnagel.
9e brigade d'infanterie : général-major de Dœring : 8e et 48e.
10e — général-major de Schwerin : 12e et 52e.
3e bataillon de chasseurs.
12e dragons.
6e division d'infanterie : général-lieutenant baron de Buddenbrock.
11e brigade d'infanterie : général-major de Rothmaler : 20e et 35e.
12e — colonel de Bismarck : 24e et 64e.
2e dragons.

Total 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*IVe corps :* général d'infanterie D'ALVENSLEBEN.

Chef d'état-major : colonel de Thile.
7e division d'infanterie : général-lieutenant Gross, général de Schwarzhoff.
13e brigade d'infanterie : général-major de Borries : 26e et 66e.
14e — général-major de Zychlinski : 27e et 67e.
4e bataillon de chasseurs.
7e dragons.
8e division d'infanterie : général-lieutenant de Schœler.
15e brigade d'infanterie : général-major de Ketzler : 31e et 71e.
16e — colonel de Scheffler 96e et 86e.
12e hussards.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*Xe corps :* général d'infanterie DE VOIGTS-RHETZ.

Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Caprivi.

19e division d'infanterie : général-lieutenant de Schwarz-Koppen.

37e brigade d'infanterie : colonel Lehmann : 78e et 91e.

38e — général-major de Wedell : 16 et 57e.

9e dragons.

20e division d'infanterie : général-major de Kraatz-Koschlau.

39e brigade d'infanterie : général-major de Woyna : 56e et 79e.

40e — général-major de Diringshofen : 17e et 92e.

10e bataillon de chasseurs.

16e dragons.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*XIe corps :* général d'infanterie DE MANSTEIN.

Chef d'état-major : major Bronsart de Schellendorf.

18e division d'infanterie : général-lieutenant baron de Wrangel.

35e brigade d'infanterie : général-major de Blumenthal : 36e et 84e.

36e — général-major de Below : 11e et 85e.

9e bataillon de chasseurs.

6e dragons.

25e division (hessoise) : général-lieutenant prince Louis de Hesse.

49e brigade d'infanterie : général-major de Wittich : 1er et 2e régiments d'infanterie, 1er bataillon de chasseurs.

50e brigade d'infanterie : général-major de Lyncker : 3e et 4e régiments d'infanterie, 2e bataillon de chasseurs.

25e brigade de cavalerie (hessoise) : général-major de Schlottheim : 1er et 2e régiments de cavalerie.

Total : 23 bataillons, 12 escadrons, 90 canons.

*XIIe corps (saxon) :* général d'infanterie prince royal DE SAXE (plus tard prince GEORGES).

Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Zezschwitz.

23e division d'infanterie : général-lieutenant prince Georges de Saxe (plus tard général-major de Montbé).

45e brigade d'infanterie : général-major de Kraushaar : 100e, 101e et 108e.

46e — général-major de Montbé : 102e et 103e.

1er régiment de cavalerie.

24e division d'infanterie : général-major Nehroff d'Holderberg.

47e brigade d'infanterie : général-major Leonhardi : 104e et 105e, 12e bataillon de chasseurs.

48e brigade d'infanterie : général-major de Schultz : 106e et 107e, 13e bataillon de chasseurs.

2e régiment de cavalerie.

*Division de cavalerie saxonne :* général-major comte DE LIPPE.

23e brigade de cavalerie : colonel Krug de Nidda : 4e régiment de cavalerie, 17e uhlans.

24e brigade de cavalerie : colonel Senfft de Pilsach : 3e régiment de cavalerie, 18e uhlans.

Total : 29 bataillons, 24 escadrons, 96 canons.

*IIe corps :* général d'infanterie DE FRANSECKY.

Chef d'état-major : colonel de Wichmann.

3e division d'infanterie : général-major de Hartmann.

5e brigade d'infanterie : général-major de Koblinski : 2e et 42e.

6e — colonel de Decken, 14e et 54e.

2e bataillon de chasseurs.

3e dragons.

4e division d'infanterie : général-lieutenant Hann de Weyhern.

7e brigade d'infanterie : général-major du Trossel : 9e et 49e.

8e — général-major de Kettler : 21e et 61e.

11e dragons.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

5e division de cavalerie : général-lieutenant baron de Rheinbaden.

11e brigade de cavalerie : général-major de Barby : 4e cuirassiers, 13e uhlans, 13e dragons.

12e brigade de cavalerie : général-major de Bredow : 7e cuirassiers, 16e uhlans, 16e dragons.

13 brigade de cavalerie : général-major de Redern : 10e, 11e et 17e hussards.

Ensemble, 26 escadrons.

6e division de cavalerie : général-lieutenant duc Guillaume de Mecklenbourg-Schwerin.

14e brigade de cavalerie : général-major de Diepenbroick-Grüter : 6e cuirassiers, 3e et 15e uhlans.

15e brigade de cavalerie : général-major de Rauch : 3e et 16e hussards.

Ensemble, 20 escadrons.

D'autres troupes arrivèrent plus tard devant Metz et furent mises sous les ordres du prince Frédéric-Charles ; c'étaient :

La division de réserve du général-lieutenant de Kummer.

Brigade de ligne combinée : général-major de Blankensee, 19e et 81e.

3e division de landwehr : général-major baron Schuler de Senden.

5e brigade de landwehr : général-major de Ruville : 2 bataillons des 6e, 18e et 46e régiments de landwehr, formés en 2 régiments à 3 bataillons.

6e brigade de landwehr : colonel de Gilsa : les bataillons des 19e, 58e et 59e régiments de landwehr formés en 2 régiments à 3 bataillons.

1er régiment de dragons de réserve.

Total : 18 bataillons, 4 escadrons, 24 canons.

Le corps d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin (plus tard XIIIe corps).

Chef d'état-major : colonel de Krenski.

17e division d'infanterie : général-lieutenant de Schimmelmann.

33e brigade d'infanterie : général-major de Kottwitz : 75e et 76e.

34e — colonel de Manteuffel : 89e et 90e.

14e bataillon de chasseurs.

17e brigade de cavalerie : général-major de Rauch : 17e et 18e régiments de dragons, 11e uhlans.

2e division de landwehr : général-major de Selchow.

3e brigade de landwehr : colonel d'Arnoldi : les bataillons des 8e, 12e, 48e et 52e régiments de landwehr, formés en 2 régiments à 4 bataillons.

4e brigade de landwehr : colonel Ranisch : les bataillons des 20e, 24e, 60e et 64e régiments de landwehr, formés en 2 régiments à 4 bataillons.

4e régiment de uhlans de réserve.

Total : 29 bataillons, 16 escadrons, 54 canons.

## TROISIÈME ARMÉE.

Commandant en chef : général d'infanterie (plus tard feld-maréchal) prince royal de Prusse.

Chef d'état-major : général-lieutenant de Blumenthal.

*Ve corps d'armée :* général-lieutenant DE KIRCHBACH.

Chef d'état-major : colonel d'Esch.
9e division d'infanterie : général-major de Sandrart.
17e brigade d'infanterie : colonel de Bothmer : 58e et 59e.
18e — général-major de Voigts-Rhetz : 7e et 47e.
5e bataillon de chasseurs.
4e dragons.
10e division d'infanterie : général-lieutenant de Schmidt.
19e brigade d'infanterie : colonel de Henning : 6e et 46e.
20e — générai-major Walther de Montbary : 37e et 50e.
14e dragons.
Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*XIe corps :* général-lieutenant DE BOSE.

Chef d'état-major : général-major Stein de Kaminski.
21e division d'infanterie : général-major de Schachtmeyer.
41e brigade d'infanterie : colonel de Koblinski : 80e et 87e.
42e — général-major de Thile : 82e et 88e.
11e bataillon de chasseurs.
5e dragons.
22e division d'infanterie : général-lieutenant de Gersdorff.
43e brigade d'infanterie : colonel de Kontzki : 32e et 95e.
44e — général-major de Schkopp : 83e et 94e.
13e hussards.
Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*Ier corps bavarois :* général d'infanterie baron DE TANN.

Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Heinleth.
1re division d'infanterie : général-lieutenant de Stephan.

1re brigade d'infanterie : général-major Dietl : régiment du Roi, 1er régiment d'infanterie, 2e bataillon de chasseurs.

2e brigade d'infanterie : général-major d'Orff : 2e et 11e régiments d'infanterie, 4e bataillon de chasseurs.

9e bataillon de chasseurs.

3e régiment de chevau-légers.

2e division d'infanterie : général-lieutenant comte de Pappenheim.

3e brigade d'infanterie : général-major Schumacher : 3e et 12e régiments d'infanterie, 1er bataillon de chasseurs.

4e brigade d'infanterie : général-major baron de Tann : 10e et 13e régiments d'infanterie, 7e bataillon de chasseurs.

4e régiment de chevau-légers.

Brigade de cuirassiers : général-major de Tausch : 1er et 2e cuirassiers, 6e régiment de chevau-légers.

Total : 21 bataillons (1), 20 escadrons, 96 canons.

*IIe corps bavarois :* général d'infanterie de Hartmann.

Chef d'état-major : colonel baron de Horn.

3e division d'infanterie : général-lieutenant de Walther.

5e brigade d'infanterie : général-major de Schleich : 6e et 7e régiments d'infanterie, 8e bataillon de chasseurs.

6e brigade d'infanterie : général-major Diehl : 14e et 15e régiments d'infanterie, 3e bataillon de chasseurs.

1er régiment de chevau-légers.

4e division d'infanterie : général-lieutenant comte de Bothmer.

7e brigade d'infanterie : colonel Bœrries de Wissel : 5e et 9e régiments d'infanterie, 6e bataillon de chasseurs.

8e brigade d'infanterie : général-major Maillinger : un bataillon des 1er, 5e, 7e, 11e et 14e régiments d'infanterie, 5e bataillon de chasseurs.

10e bataillon de chasseurs.

2e régiment de chevau-légers.

(1) Les régiments bavarois n'entrèrent en campagne qu'avec deux bataillons; quelques régiments seulement reçurent plus tard leur troisième bataillon.

Brigade de uhlans : général-major baron de Mulzer : 1er et 2e uhlans, 5e régiment de chevau-légers.

Total : 22 bataillons, 20 escadrons, 96 canons.

*Division wurtembergeoise :* général-lieutenant D'OBERNITZ.

Chef d'état-major : colonel de Bock.

1re brigade d'infanterie : général-major de Reitzenstein : 1er et 7e régiments d'infanterie, 2e bataillon de chasseurs.

2e brigade d'infanterie : général-major de Starkloff : 2e et 5e régiments d'infanterie, 3e bataillon de chasseurs.

3e brigade d'infanterie : général-major baron de Hügel : 3e et 8e régiments d'infanterie, 3e bataillon de chasseurs.

Brigade de cavalerie : général-major comte de Scheler : 1er, 3e et 4e régiments de cavalerie.

Total : 15 bataillons, 12 escadrons, 36 canons.

*VIe corps d'armée :* général de cavalerie DE TUMPLING.

Chef d'état-major : colonel de Salviati.

11e division d'infanterie : général-lieutenant de Gordon.

21e brigade d'infanterie : général-major de Malachowski : 10e et 18e régiments d'infanterie.

22e brigade d'infanterie : colonel d'Eckartsberg : 38e et 51e, 6e bataillon de chasseurs.

8e dragons.

12e division d'infanterie : général-lieutenant de Hoffmann.

23e brigade d'infanterie : colonel Gündell : 22e et 62e.

24e — général-major de Fabeck : 23e (?) et 63e.

15e dragons.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

4e division de cavalerie : général de cavalerie prince Albert de Prusse.

8e brigade de cavalerie : général-major de Hontheim : 5e cuirassiers, 10e uhlans.

9e brigade de cavalerie : général-major de Bernhardi : 1er et 6e uhlans.

10e brigade de cavalerie : général-major de Krosigk : 2e et 14e hussards.

Total : 24 escadrons.

2e division de cavalerie : général-lieutenant comte Stolberg-Wernigerode.

3e brigade de cavalerie : général-major de Colomb : 1er cuirassiers, 2e uhlans.

4e brigade de cavalerie : général-major baron de Barnekow : 1er et 5e hussards.

5e brigade de cavalerie : général-major de Baumbach : 4e et 6e hussards.

Total : 24 escadrons.

*Corps de siége de Strasbourg* (dont se forma plus tard le XIVe corps).

Général-lieutenant de Werder (général d'infanterie après la chute de Strasbourg).

Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Leszczynski.

*Division badoise, successivement sous les ordres des généraux* DE BEYER, LAROCHE DU JARRY, et DE GLUMER.

1re brigade d'infanterie : général Laroche du Jarry, plus tard prince Guillaume de Bade : 1er et 2e régiments d'infanterie.

2e brigade d'infanterie : général-major baron de Degenfeld : 3e et 4e régiments.

3e brigade d'infanterie : général-major Keller : 5e et 6e régiments d'infanterie.

Brigade de cavalerie : général-major de Laroche-Starkenfels : 1er, 2e et 3e dragons.

Total : 18 bataillons, 12 escadrons, 54 canons.

*Division de landwehr de la garde prussienne :* général-major baron DE LOEN.

1re brigade de landwehr de la garde : colonel Girodz de Gaudy : 1er et 2e régiments de landwehr de la garde.

2e brig. de landwehr de la garde : colonel de Rœhl : 1er et 2e régiments de grenadiers de landwehr de la garde.

2e régiment de hussards de réserve.

Total : 12 bataillons, 4 escadrons, 24 canons.

1re division de réserve (landwehr) : gén.-major de Treskow.

Brigade de ligne combinée : gén.-major de Goltz : 30e et 34e régiments d'infanterie.

1re brigade de landwehr : colonel de Buddenbrock : 2 bataillons de chacun des 14e, 21e et 54e régiments de landwehr, formés en 2 régiments à 3 bataillons.

2e brigade de landwehr : général-major d'Avemann : 2 bataillons de chacun des 26e, 61e et 67e régiments de landwehr, en 2 régiments à 3 bataillons.

2e régiment de uhlans de réserve.

Ensemble 18 bataillons, 4 escadrons et 30 canons.

Après la prise de Strasbourg, la landwehr de la garde marcha sur Paris, et Werder reçut sous ses ordres :

La 4e division de réserve (landwehr) : gén.-major de Schmeling.

Brigade d'infanterie combinée : 2e régiment combiné de landwehr de la Prusse orientale (formé des 4 bataillons des 4e et 5e régiments de landwehr).

25e régiment d'infanterie de ligne.

Brigade de landwehr de la Prusse orientale : 1er et 3e régiments combinés de landwehr de la Prusse orientale (formés des 8 bataillons des 1er, 3e, 43e et 45e régiments de landwehr).

4e brigade de cavalerie de réserve : 1er et 3e régiments de uhlans de réserve.

Ensemble 15 bataillons, 8 escadrons et 36 canons.

Détachement du général-major de Debschitz.

1 bataillon des 10e et 84e régiments de landwehr.

2 bataillons des 50e, 7e et 47e régiments de landwehr.
2 escadrons du 6e régiment de uhlans de réserve.

Ensemble 8 bataillons, 2 escadrons et 12 canons.

## RÉCAPITULATION.

| | Bataillons. | Escadrons. | Canons. |
|---|---|---|---|
| Ire ARMÉE : 7e corps. . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 8e — . . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 1er — . . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 3e et 1re divisions de cavalerie . . | » | 40 | » |
| IIe ARMÉE : Corps de la garde. . . . . | 29 | 32 | 90 |
| 3e corps. . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 4e — . . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 10e — . . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 9e — . . . . . . . . . . | 23 | 12 | 90 |
| 12e — . . . . . . . . . . | 29 | 24 | 96 |
| 2e — . . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 3e et 6e divisions de cavalerie . . | » | 56 | » |
| Division Kummer. . . . . . . | 18 | 4 | 24 |
| 13e corps. . . . . . . . . . | 29 | 16 | 54 |
| IIIe ARMÉE : 5e — . . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 11e — . . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 1er corps bavarois. . . . . . . . . | 21 | 20 | 96 |
| 2e — . . . . . . . . . | 22 | 20 | 96 |
| Division wurtembergeoise. . . | 15 | 12 | 36 |
| 6e corps. . . . . . . . . . | 25 | 8 | 90 |
| 4e et 2e division de cavalerie. . . | » | 48 | » |
| Werder : division badoise. . . | 18 | 12 | 54 |
| Landwehr de la garde. . . . . | 12 | 4 | 24 |
| 1re division de réserve . . . . . . | 18 | 4 | 30 |
| 4e — . . . . . . | 15 | 8 | 36 |
| Debschitz. . . . . . . . . | 8 | 2 | 12 |
| TOTAL. . . . . . | 507 | 394 | 1638 |

En comptant le bataillon de 1,000 hommes et l'escadron de 150, on obtient 507,000 hommes d'infanterie et 59,100 de cavalerie. Cela fait 10 cavaliers pour 86 hommes d'infanterie. La somme de

la cavalerie et de l'infanterie donne 566,000 hommes. Pour avoir l'effectif des rationnaires, il faut ajouter à ce chiffre environ 144,000 hommes pour l'artillerie, le génie, le train, l'administration; ce qui porte à 710,000 hommes l'effectif des rationnaires.

Tel est à peu près le chiffre des troupes allemandes que la France a eu à nourrir depuis le mois de septembre 1870. Les armées allemandes éprouvaient des pertes et renvoyaient en Allemagne des malades et des blessés; mais les troupes de remplacement ne manquaient pas, et, en outre, nous n'avons pas fait entrer dans nos calculs les troupes allemandes qui ne furent appelées en France que pour faire le service des garnisons et des étapes.

Nous ne voulons pas parler de l'émigration des populations civiles d'Allemagne en France; de la masse d'employés, depuis le préfet jusqu'au garçon de préfecture, des fournisseurs avec leurs milliers de commis, des chroniqueurs militaires, et enfin des cantiniers, des brocanteurs faisant de bonnes affaires, jusqu'aux hyènes du champ de bataille, — accessoires dégoûtants des grandes armées de toutes les nations.

Nous savons seulement que ces accessoires ont vécu beaucoup moins de leur poche que les soldats allemands.

---

## C. — OBSERVATIONS ET RECTIFICATIONS.

Tandis que, dès le début de la guerre, il m'a été facile de me procurer des documents officiels allemands, il en était tout autrement des documents français. J'ai le droit de dire que je n'ai point épargné ma peine pour obtenir des matériaux français et, pendant le séjour que j'ai fait en France au mois d'août et au commencement de septembre 1870, j'ai réuni tout ce qui pouvait m'être utile. Mais les dépêches officielles que j'eus alors occasion de lire traitaient les faits les plus importants avec une si grande légèreté qu'il était facile de se laisser tromper sur les détails. — C'est là, du

moins, ce qui m'est arrivé au sujet des batailles du 16 et du 18 août devant Metz, et des positions qu'y occupaient les corps d'armée français. (D'autres furent plus habiles que moi — six mois plus tard.)

Dans la suite, à mesure que paraissaient les livraisons de cet ouvrage, j'ai reçu beaucoup de documents d'officiers allemands et français, et ces matériaux m'ont servi à faire les rectifications les plus essentielles que le lecteur trouvera plus bas. J'espère pouvoir rétablir la vérité des faits dans une nouvelle édition. J'aurai, du reste, peu à ajouter à ce qui concerne les opérations des Allemands. Je peux dire que la plupart de mes correspondants militaires des deux partis ont reconnu l'exactitude du tableau général que j'ai fait de cette guerre, et je les remercie, à ce propos, de n'avoir pas cru inutile d'appeler mon attention sur des détails et des points obscurs de mon récit.

Ce livre m'a valu une immense quantité de lettres particulières. En outre des renseignements qui pouvaient m'être utiles et pour lesquels je viens de faire mes remercîments, j'ai reçu d'Allemagne une masse de lettres qui avaient pour but de m'instruire, de me donner des leçons de politique, et de m'engager à me corriger. Je ne pouvais répondre à des centaines de ces aimables lettres, parce qu'elles sont anonymes, et le temps m'a manqué pour répondre à beaucoup d'autres qui étaient signées. Que ces messieurs me pardonnent donc de leur faire ici une réponse collective.

Ce dont m'accusent surtout les écrits dont je viens de parler, c'est de « persécuter les Juifs ». A cela je puis répondre que les nombreux amis que j'ai parmi les Juifs n'ont fait que rire de cette accusation.

L'autre reproche que me font la plupart de ces lettres, c'est ma partialité pour les Français. Pour plaire à ces correspondants, j'aurais dû répéter trois fois au moins dans chaque page que les Français sont un peuple immoral, dégénéré, pourri, bon à rien, une nation corrompue, — et que les Allemands au contraire possèdent toutes les vertus connues et à connaître. Or, n'est-ce point en général une grande sottise de dépeindre une nation entière comme vertueuse ou sans vertus ? Quant aux Français en particulier, ma prédilection pour eux vient justement de ce que j'ai trouvé chez

eux, dans toutes les classes, un grand fonds de moralité. Je ne veux pas faire ici de comparaison. — En France, comme chez toute grande nation, on trouvera facilement des milliers de mauvais sujets. Mais ceux qui en concluent que toute la nation française est corrompue et dégénérée ne connaissent pas la France. Je la connais et je proteste hautement contre une affirmation qui blesse outrageusement la vérité. — Il est encore une autre raison de ma prédilection pour les Français. Je les aime, parce qu'ils sont le peuple de la grande révolution de 1789, laquelle leur donne, à mon avis, des droits à la reconnaissance éternelle du monde civilisé. — Je sais fort bien qu'il est de mode aujourd'hui, en Allemagne et hors d'Allemagne, de calomnier, de rapetisser la grande révolution française, pour se donner les airs d'une haute éducation. Mais je ne suis pas obligé de suivre la mode, quand elle est ridicule et de mauvais goût.

Je pourrais encore dire bien des choses sur ce sujet; mais je m'arrête pour les mêmes raisons qui m'empêchent depuis longtemps de mettre une préface à mes livres. Je ne voulais que remplir un devoir de politesse dont il ne m'était pas possible de m'acquitter d'une autre manière.

---

## PREMIER VOLUME.

Page 61. — Voir dans l'appendice : Ordres de bataille, la véritable répartition de l'artillerie en 1870.

Page 62. — Il y avait en tout, au début de la guerre, 120 pièces de 8 rayé; elles ne furent données aux corps d'armée que successivement.

Page 26. — Voir dans l'appendice : Ordres de bataille, la répartition de la cavalerie allemande.

Page 139. — Un avertissement de mobilisation de l'armée allemande du Nord fut donné le 14 juillet; mais l'ordre formel de mobilisation suivit la déclaration de guerre du 19 juillet, et les régiments ne le reçurent que le 20.

Page 194. — Combat de Wissembourg. — Le 25 juillet, Mac-Mahon avait les divisions Ducrot à Wœrth, Douay à Haguenau, Raoult et Lartigue à Strasbourg; les brigades de cavalerie Septeuil à Soulz, Nansouty à Seltz, Michel en réserve avec un soutien d'infanterie. — Le 2 août, Douay fut envoyé à Wissembourg; le 3 au soir il y apprit d'une manière générale la marche en avant des Allemands et voulut se retirer, mais il reçut de Ducrot (?) l'ordre formel de rester là et d'accepter le combat. Douay n'avait pas de cavalerie. D'après une autre donnée il aurait voulu se mettre en retraite le 4 août en apprenant d'une manière certaine l'approche des Allemands; mais cela ne lui aurait plus été possible. Il est cependant constaté que les Francais faisaient la soupe lorsqu'ils furent attaqués. — Les Français estiment les pertes de Douay à 1,200 hommes tués et blessés (sans parler des prisonniers), et celles des Allemands à 1,500 hommes.

Page 199. — Bataille de Woerth. — Le 4 au soir, Mac-Mahon appelle la division Conseil Dumesnil pour lui servir de renfort dans le combat qu'il prévoyait. Cette division du 7e corps, qui était déjà arrivée à Colmar, venait d'être rappelée à Mulhouse, sur la nouvelle de mouvements de troupes allemandes dans la forêt Noire. La division Liébert avait été aussi dirigée sur Mulhouse de Belfort, et la division Dumont était encore en formation à Lyon. A Mulhouse, la division Conseil fut mise en chemin de fer le 4, entre 8 et 10 heures du soir; elle arriva à Haguenau le 5 à 2 heures du matin, et elle marcha de là sur Reichshofen; elle était à Elsasshausen à 5 heures du soir. — L'artillerie de Conseil reçut contre-ordre à Ensisheim, dans sa marche de Colmar sur Mulhouse; elle revint à Colmar et fut mise en chemin de fer à 5 heures du soir pour être dirigée vers le Nord.

Le 5 août, à 8 heures et demie du soir, Mac-Mahon reçut une dépêche de Napoléon qui mettait le 5e corps à sa disposition. Il de-

manda donc aussitôt à Failly par le télégraphe de se joindre à lui le plus rapidement possible.—Lorsque Mac-Mahon, qui ne s'attendait à livrer combat que le 7 août, fut informé, le 6 à 7 heures du matin que Ducrot était attaqué, il envoya à de Failly à 9 heures et demie un officier qui arriva à Bitche à 1 heure de l'après-midi.

A la fin de juillet, de Failly avait la division Guiot de Lespart à l'est de Bitche, la division Goze et la brigade de Maussion (division Labbadie) à l'ouest de Bitche, et enfin la brigade Lapasset à Sarreguemines. — En recevant le télégramme de Mac-Mahon du 5 août, de Failly dirigea la division Guiot de Lespart sur Niederbronn; mais Guiot reçut ensuite l'ordre de s'arrêter à Philippsbourg, parce que des nouvelles reçues firent craindre à de Failly d'être lui-même attaqué de Deux-Ponts. Sur les représentations pressantes que lui fit l'officier de Mac-Mahon à une heure de l'après-midi, de Failly ordonna à Guiot de marcher de nouveau en avant. Ce dernier parut à Niederbronn à 5 heures du soir, et il protégea un peu la retraite de Mac-Mahon, parce que les Prussiens crurent qu'il y avait derrière lui des forces plus considérables.

Page 210. — Combat de Sarrebrück (Spicheren-Forbach). — Frossard n'avait pas reçu l'ordre d'évacuer, le 6, la position de Spicheren.

Le 5 août, dans la soirée, le génie du 2e corps reçut l'ordre de commencer des travaux pour fortifier la position. Le soir même, on creusa quelques tranchées-abris sur les hauteurs, et d'autres le 6 au matin des deux côtés de la route de Sarrelouis. Dans la matinée du 6, la division Laveaucoupet occupait les hauteurs de Spicheren; la division Vergé était à gauche de la route à Stiring, la division Bataille en réserve sur le plateau d'Oetingen. Frossard lui-même était, au commencement de l'affaire, à Forbach, où il traitait avec le maire des questions ayant peu de rapports avec le commandement. Chacun de ses généraux de division était livré à lui-même. Les trois divisions Laveaucoupet, Vergé et Bataille n'avaient pas, le 6 août, plus de 20,000 combattants.

Le 4 août, Bazaine avait reçu — « pour les opérations militaires seulement, » — le commandement en chef des 2e, 3e et 4e corps. Il

disposa alors son 3e corps pour appuyer Frossard, et ses divisions occupaient le, 6 août, les positions suivantes : Montaudon à Sarreguemines, Castagny à Vœlklingen, Metman à Beningen et Merlenbach, Decaën derrière à Saint-Avold. — Aucune de ces divisions ne marcha d'elle-même au secours de Frossard ; la division Metman, qui en avait l'ordre, ne prit même pas part au combat ; elle s'arrêta à Morsbach, dans l'idée qu'il ne s'agissait que d'une affaire d'avant-postes.

Notre supposition (page 212) que la direction du vent avait empêché Zastrow et Glumer d'entendre le canon de Spicheren nous a été confirmée des deux côtés. Un officier français observe à ce sujet que le vent, contraire aux Allemands, portait aux divisions de Bazaine le bruit du canon de Spicheren.

Il n'y eut que la division de Laveaucoupet qui restât en ordre et couvrit la retraite sur le plateau de Kehrbach. La retraite du corps de Frossard s'opéra d'abord sur Sarreguemines et de là sur Puttelange, où il arriva le 7 à 4 heures du soir.

Frossard perdit, le 6, 4,000 hommes tués et blessés et 2,000 prisonniers. Laveaucoupet eut à lui seul 163 officiers et 1,800 hommes tués et blessés.

Page 243. — Bataille de Borny. — Le 7, le 8 et le 9 août, se retirèrent sur Metz les 2e, 3e et 4e corps, ainsi que la garde et la brigade Lapasset, coupée du 5e corps. En même temps, le 6e corps se rendait de Châlons à Metz. — A la suite d'un conseil de guerre tenu le 13 août, Bazaine résolut de quitter Metz. Dans la nuit du 13 au 14, le 6e corps était en avant du fort Saint-Privat sur la rive gauche de la Seille, le 2e corps depuis le fort Queuleu jusqu'à Ars, le 3e devant Borny, le 4e devant le fort Saint-Julien, la garde en réserve derrière Borny.

La division Laveaucoupet, du 2e corps, était destinée à occuper les forts détachés de Metz ; le 14, à 3 heures du matin, Frossard mit en mouvement le reste de son corps d'armée pour passer sur la rive gauche de la Moselle. Decaën le suivait avec le 3e corps. Lorsque la dernière brigade de Decaën rompait, à 3 heures et demie du soir, les Allemands attaquèrent. Decaën fit alors demi-tour, ainsi que Ladmirault, dont deux divisions étaient déjà passées sur la

rive gauche de la Moselle. Il les rappela, et marcha au canon. — Ce n'est qu'après le combat que le 3e et le 4e corps reprirent leur mouvement de retraite sur la rive gauche de la Moselle. — Le 2e et le 6e corps, ainsi que la garde, ne s'étaient pas retournés pour marcher au canon, mais ils avaient continué tranquillement à passer sur la rive gauche de la rivière. Malgré cela, comme le désordre était affreux, la tête du 2e corps n'arriva au Point du Jour que fort tard dans la soirée du 14 août.

Page 246. — Bataille de Vionville. — Le 15 août au matin, les corps qui se trouvaient déjà sur la rive gauche de la Moselle continuèrent leur marche sur Rezonville. Le 2e corps bivouaqua entre Rezonville et Vionville au sud de la route, le 6e corps au nord de la route de Verdun, la garde à Gravelotte.

Ce n'est que le 16 au matin que le 3e corps (actuellement Le Bœuf) marcha sur Gravelotte par Longeville et Moulins-lez-Metz; le 4e corps (Ladmirault) gagna d'abord, par Woippy, la route de Briey pour rejoindre ensuite celle d'Etain à Doncourt. — La division de cavalerie Forton devait éclairer la route de Saint-Mihiel, la division du Barrail celle d'Etain.

Lorsque l'attaque des Allemands commença, le 16 au matin, il n'y avait d'arrivée à Mars-la-Tour que la brigade Margueritte qui escortait l'Empereur dans son voyage à Verdun; la division de Forton et le corps de Frossard furent surpris à Vionville par les Prussiens.

Page 255. — Ladmirault, qui suivait la route de Briey, entendit le canon en arrivant à Saint-Privat-la-Montagne, et il y marcha aussitôt par Doncourt et Bruville, pour s'engager plus tard à l'aile droite de Canrobert. Le Bœuf reçut de Bazaine l'ordre de marcher sur Mars-la-Tour, mais Ladmirault arriva avant lui et Le Bœuf dut rester en réserve. — Ladmirault n'avait alors avec lui que deux de ses divisions, la troisième (Lorencez) avait été coupée sur la hauteur de Lessy par un équipage de ponts et n'avait pas pu se porter en avant, — preuve du désordre qui régnait! — Les deux divisions de Ladmirault perdirent, le 16 août, 3,000 hommes, le 3e corps (Le Bœuf) 800 hommes seulement. — Les Français estiment leur perte totale, le

16 août (page 259), à 800 officiers et 16,000 hommes, y compris les disparus.

Page 261. — Bataille du 18 août. — Bazaine dit qu'il prit après le 16 la position d'Amanvilliers pour les raisons suivantes : 1° manque d'eau à Gravelotte et aux environs; 2° nécessité de prendre des vivres et des munitions, notamment des projectiles pour les pièces de 4 ; 3° nécessité d'évacuer les blessés sur Metz.

C'est encore Ladmirault qui prit la meilleure part au combat à Amanvilliers. Le 2e et le 3e corps se sentaient en sûreté dans leurs positions. Quant au 6e corps, qui devait tenir l'aile droite, le point le plus faible de la position, il était justement le moins fortement constitué, puisqu'il n'avait ni sa cavalerie, ni une artillerie suffisante.

Bazaine avait ordonné de fortifier la position d'Amanvilliers ; mais les troupes passèrent toute la journée du 17 août à chercher et à installer leurs camps. Ce n'est que le 18 août et, en grande partie, après le commencement de la lutte, que l'on creusa des tranchées-abris, mais sans aucune liaison. Chaque général agissait pour son compte, et la direction générale fit encore complétement défaut. Bazaine ne donna pas d'ordres, et chaque commandant de corps ignorait ce qui se passait à côté de lui.

Résultats des trois premiers combats devant Metz, du 14 au 18 août, page 284. — Bazaine affirme qu'il ne perdit pas dans ces trois journées plus de 25,000 hommes tués et blessés ; — et « l'Officier de l'armée du Rhin » (*La Campagne de* 1870 *jusqu'au* 1er *septembre*) dit que ces chiffres se sont verifiés après la capitulation de Metz, Mais combien les Français perdirent-ils de prisonniers ? Du reste, combien de choses ne reste-t-il pas encore à vérifier des deux côtés !

Page 285. — Ce n'est pas le 60e de ligne, — du 2e corps, — ainsi que le disent les rapports officiels, mais bien le 80e, du 3e corps, qui occupa Saint-Hubert pendant la bataille du 18 août. Le 80e se rendit au Point-du-Jour le 17 août au matin, et son deuxième bataillon, commandant Molière, occupa Saint-Hubert et les environs. Le 18, ce bataillon fut canonné surtout de Gravelotte, et l'attaque

d'infanterie des Allemands le menaça d'être coupé. On ne voyait pas des tranchées-abris entre Moscou et le Point-du-Jour la position avancée de Saint-Hubert, et il était encore plus impossible de la soutenir. Le bataillon Molière évacua Saint-Hubert entre 3 et 4 heures du soir, après avoir perdu 300 hommes sur 700.

Page 302. — Le corps de Mac-Mahon s'enfuit de Wœrth dans le plus grand désordre, le gros se dirigeant sur Saverne. C'est là que Mac-Mahon put organiser la retraite le 7 août à 6 heures du soir. Il arriva le 8 au matin à Sarrebourg, le 9 à Blamont, le 10 à Lunéville. Il résolut alors de marcher sur Neufchâteau et le chemin de fer de Chaumont à Blesmes. Le 11, il était à Bayon-sur-Moselle, le 12 à Haroué, le 13 à Vicherey, le 14 à Neufchâteau. Là, il mit en chemin de fer quelques troupes qui arrivèrent, le 15, au camp de Châlons; d'autres détachements continuèrent leur route à pied sur Joinville et Saint-Dizier, d'où elles gagnèrent le camp de Châlons en chemin de fer.

De Failly reçut, le 6 au soir, la nouvelle de la défaite de Wœrth, et il ordonna la retraite pour le 7. Mais, à l'arrivée d'autres renseignements, il se mit en marche dans la nuit du 6 au 7, en abandonnant ses bagages à Bitche, et la brigade Lapasset à son propre sort; il arriva le 7 à la Petite-Pierre, le 8 à Lixheim, le 9 à Sarrebourg, le 10 à Arracourt et le 11 à Lunéville. Ses troupes arrivèrent au camp de Châlons le 19 et le 20, la plupart par le chemin de fer de Chaumont. La division Goze marcha à pied de Vitry à Châlons.

Page 302. — Le général Félix Douay reçut, le 7 août, du quartier général de Napoléon un télégramme lui ordonnant de jeter une division dans Strasbourg et de couvrir Belfort avec ses deux autres divisions. — Or, Douay avait déjà donné la division Conseil Dumesnil à Mac-Mahon, la division Dumont se formait à Lyon, et il n'avait donc sous la main que la division Liébert, une brigade de cavalerie et la réserve d'artillerie du 7ᵉ corps. Il réunit ces troupes à Belfort le 8, et les fit travailler aux forts détachés. Le 13 août, la division Dumont arriva à Belfort. Le 16, Douay reçut un premier télégramme de Palikao, lui disant de conduire toutes ses troupes à Paris en chemin de fer et, une heure après, une seconde dépêche

lui ordonnait de se rendre au camp de Châlons. Il se mit aussitôt en mouvement.

Page 304. — D'après « l'Officier de l'armée du Rhin », il y aurait eu, le 17 août, un conseil de guerre auquel assistaient Napoléon, Mac-Mahon, Trochu, Schmitz, Berthaut, et dans lequel on aurait pris la décision de ramener toute l'armée de Mac-Mahon sur Paris. — Et pourtant on connaissait d'une manière générale la situation de Bazaine !

Page 305. — Il n'est pas vrai que le 1er corps d'armée de Mac-Mahon se rendit à Montmédy en chemin de fer; il marcha comme les autres.

Page 305. Voir l'Appendice : Ordres de bataille, pour la force et la composition définitive de l'armée de Mac-Mahon.

Page 309, ligne 31. — Ce n'est pas la 47e brigade du corps saxon, mais bien la 48e qui resta en observation devant Verdun.

Page 314. — Le 27 août, la 24e division (saxonne), qui était à Dun sur la rive droite de la Meuse, détacha à Stenay la 48e brigade et le 2e régiment de cavalerie. Ces troupes restèrent là jusqu'au 29 août. La 24e division avait reçu l'ordre de se rendre tout entière à Stenay ; mais le contre-ordre arriva quand elle se mettait en marche et la division se porta sur Nouart, sur la rive gauche de la Meuse. Le 2e régiment de cavalerie restait à Stenay.

Dans l'armée de Mac-Mahon, le 7e corps marchait, le 27 août, sur Vouziers, sur la rive droite de l'Aisne, le 5e corps sur Germont et Belleville, le 12e sur le Chêne ; le 1er corps, qui marchait de Voncq sur Terron, reçut contre-ordre par suite de nouvelles résolutions de Mac-Mahon. La division Margueritte était à Stonne, la division Bonnemains sur le flanc gauche à Rethel.

Le 28 août, les directions sont indiquées aux troupes françaises en raison des premières résolutions de Mac-Mahon du 27 : chercher à échapper aux Prussiens ; mais les dépêches de Palikao viennent encore modifier ses desseins et le décider à marcher au secours de Bazaine. Il en résulte du désordre. Le 12e corps va, le 28, à la Besace,

le 1er au Chêne; le 7e, qui marche au nord sur Chagny, reçoit contre-ordre à Quatre-Champs, vers 8 heures du matin, et se dirige sur Voult-au-Bois; le 5e corps marche sur Belval, la division Bonnemains est aux Grandes-Armoises, la division Margueritte à Sommauthe.

Le 29 août, le 12e corps passe la Meuse à Mouzon; le 1er va à Raucourt, le 5e à Beaumont; le 7e doit aller à la Besace, mais il s'arrête à Oches; la division Margueritte va à Mouzon et Carignan, la division Bonnemains à Raucourt. Tous les corps qui sont encore sur la rive gauche de la Meuse reçoivent l'ordre de passer à tout prix sur la rive droite le 30 août, le 5e à Mouzon, le 7e à Villers, le 1er à Rémilly; Bonnemains suit le 1er corps.

Page 316. — La 23e division, et la 24e, du 12e corps (Saxons) furent dirigées, le 30 août, sur Beaumont : la première par la Neuville, l'autre par Beaufort et le bois de Dieulet. L'artillerie de ce corps prit une part active au combat du 30, mais il n'y eut qu'un régiment d'infanterie d'engagé.

Page 318. — De Failly n'arriva à Beaumont que le 30 au matin, après une marche de nuit; il y campa sans prendre aucune mesure de sûreté, et fut surpris par l'artillerie de de Tann.

Page 319. — Félix Douay (7e corps) fit, le 30 août, une marche très-fatigante. Lorsqu'il entendit le feu du corps de Failly, il songea à marcher à son secours; — mais, après mûre réflexion, il abandonna ce dessein,—parce qu'il arriverait trop tard dans tous les cas. — La division Conseil, qui devait escorter sur Mouzon le convoi du 7e corps, fut fortement maltraitée par les Allemands qui poursuivaient de Failly. — Douay trouva si insuffisants les moyens de passage préparés à Rémilly qu'il renonça immédiatement à y faire passer la Meuse à tout son corps d'armée dans la nuit du 30 au 31, et il dirigea sa 2e division sur Sedan par la rive gauche de la Meuse.

Le 1er corps, Ducrot, arriva, le 30 août, à Carignan, entre 3 et 4 heures du soir.

Page 319. — De Failly perdit à Beaumont tout son campement et ses bagages.

Page 321. — Le corps saxon passa la Meuse à Létanne, sur un pont de bateaux.

Page 341. — « L'Officier de l'armée du Rhin » donne ainsi qu'il suit les pertes des Français dans les journées de Sedan :

| | |
|---|---|
| Combats de Nouart, Beaumont, Bazeilles, jusqu'au 31 août inclusivement. . . . . . . . . . . . . . | 9,000 H. |
| A Sedan, 1er septembre, y compris les prisonniers faits pendant la bataille. . . . . . . . . . . . . | 46,000 |
| Dans la capitulation, officiers compris. . . . . . . | 70,000 |
| Réfugiés en Belgique. . . . . . . . . . . . . . . . . | 15,000 |
| Ce qui donne un effectif de rationnaires de l'armée de Mac-Mahon de. . . . . . . . . . . . . . . . | 140,000 |

## SECOND VOLUME.

Page 9. — Bataille de Noisseville. — D'après le rapport sommaire de Bazaine, l'armée française s'établit, le 19 août, entre les forts détachés et la ville de Metz. — Le 26 août, le 4e, le 6e corps et la garde passèrent sur la rive droite de la Moselle. Bazaine voulait chercher à se faire jour sur cette rive. Un orage empêcha cette entreprise. Un conseil de guerre fut alors réuni à la ferme de Grimont, et il y fut décidé, pour diverses raisons plus ou moins discutables, que l'armée devait rester sous Metz. Mais comme il était facile de prévoir que les vivres manqueraient bientôt à cette masse d'hommes dont la concentration n'avait pas été prévue avant la guerre, on résolut de faire des sorties continuelles, pour se procurer des vivres et, en outre, pour harceler l'ennemi. — Le

30 août, Bazaine reçut des nouvelles de Napoléon III (vraisemblablement du 25 août), lui disant que l'Empereur serait « après demain » sur l'Aisne, d'où il marcherait au secours de Bazaine; que sa direction générale était Montmédy. — Là-dessus, contrairement aux décisions du conseil de guerre du 26 août, Bazaine réunit le 31 toute son armée sur la rive droite de la Moselle, devant les forts Queuleu et Saint-Julien. Il voulait de nouveau se faire jour sur la rive droite vers Thionville, avec les 3e, 4e et 6e corps par Bettlainville, — avec le 2e corps et la garde par Malroy. Il choisissait principalement la rive droite, parce que les Allemands avaient coupé, sur la rive gauche, tous les ponts de l'Orne. La prise des hauteurs de Sainte-Barbe était le premier objet de la bataille de Noisseville.

Tous nos jugements sur le commencement de la journée du 31 août sont donc pleinement confirmés.

Après l'insuccès du 1er septembre, Bazaine renvoya sur la rive gauche de la Moselle le 4e, le 6e corps, et la garde. Les Français commencèrent à se fortifier dans leurs positions les plus avancées.

Page 23. — Le 1er, le 3 et le 7 septembre, Bazaine expédia à Napoléon III des dépêches identiques, dans lesquelles il lui annonçait son malheur du 1er septembre et la mauvaise situation dans laquelle il se trouvait (surtout à cause du manque d'approvisionnements); il promettait en même temps de continuer à chercher à se faire jour. Il ne reçut naturellement pas de réponse, et ses émissaires ne revinrent pas. — Cependant il reçut par différentes voies la nouvelle de la capitulation de Sedan et des événements du 4 septembre. Ce n'est pourtant que le 16 septembre qu'il en donna connaissance à son armée par un ordre du jour dans lequel il disait le moins qu'il pouvait dire.

Bazaine dit qu'il chercha à se mettre en communication avec le Gouvernement de la défense nationale par des émissaires qui sortirent de Metz le 15 et le 25 septembre. Il ne reçut point de réponse, et ses messagers ne rentrèrent pas à Metz.

D'après ce qu'a dit lui-même le maréchal Bazaine, on voit facilement que son ignorance des événements qui se passaient hors de Metz ne lui était pas aussi pénible qu'il voudrait le faire croire. Dans tous les cas, il avait un moyen infaillible de se renseigner

d'une manière parfaitement exacte. C'était de demander au prince Frédéric-Charles la permission d'envoyer des officiers lui chercher des nouvelles certaines de l'état actuel de la France. Comme les Allemands se sont montrés très-coulants dans ces détails, il n'est pas à présumer que cette autorisation eût été refusée. — Il était du moins permis de la demander, et nous ne sachions pas que cela ait été fait.

Page 45. — Bazaine évalue les pertes de l'armée de Metz, en tués, blessés et disparus, du 14 août au commencement d'octobre 1870, à 25 généraux, 2,099 officiers de tout grade et 40,339 sous-officiers et soldats.

Page 181. — Dès le milieu de décembre 1870, pendant la retraite de Chanzy vers l'ouest, on voit se produire des symptômes certains que la masse du peuple français n'a pas envie de continuer la guerre. La nation désespère du succès. Le général Chanzy ordonne à sa gendarmerie d'arrêter les soldats qui quittent l'armée, en prenant souvent pour cela le chemin de fer. Il se plaint de l'esprit peu entreprenant de la cavalerie française en comparaison de celui de la cavalerie allemande, dont les faibles détachements inquiètent sans relâche les postes français et causent, à peu de frais, de grandes pertes à l'armée française. Il se plaint de l'irrégularité de la marche des affaires, de l'absence des rapports nécessaires, et de la facilité avec laquelle les généraux se dispensent d'obéir à des ordres formels et précis.

Page 193. — Par un ordre du 9 janvier, Chanzy ordonne une offensive générale pour le 10. Il se plaint amèrement de ce que ses généraux n'opposent pas de résistance sérieuse. — Mais ces généraux ne trouvent pas eux-mêmes d'obéissance chez leurs subordonnés. Que pourraient-ils faire tout seuls ?

Les corps de Chanzy occupaient les positions suivantes le 9 janvier 1871 : le 16e, Jauréguiberry, à l'aile droite sur la route du Grand-Lucé à la Chartre ; le 17e, de Colomb, sur la route de Saint-Calais, et enfin, à l'aile gauche, le 21e, Jaurès, sur l'Huisne. — Tous les corps devaient attaquer, sans songer à se retirer sur le Mans. Le général Bourdillon (du 16e corps), placé à 4 kilomètres

en avant du Mans avec ses deux régiments de gendarmerie, avait l'ordre d'arrêter tout ce qui voudrait gagner la ville. — Chanzy se plaint de nouveau que le service des avant-postes se fait d'une manière pitoyable. — Dans un ordre du jour du 9 janvier, Chanzy annonçait à son armée que Bourbaki avait remporté une grande victoire à Villersexel !

Page 193. — Le but que le général Chanzy indiquait dans ses instructions du 9 janvier ne fut point atteint le 10. Il s'en plaignit amèrement, le 10 au soir, en indiquant comme il suit les lignes qui devaient être conservées à tout prix le 11 janvier, sans aucune pensée de retraite :

A l'aile droite, en avant de Pontlieue, les hauteurs situées à l'ouest du chemin des Bœufs jusqu'au-dessus de la gare d'Yvré-l'Evêque ; — défendues, entre la Sarthe et la route de Tours, par les troupes de Bretagne, sous le général Delalande ; entre les routes de Tours et de Parigné-l'Evêque, par la division Deplanque, du 16e corps; de Parigné-l'Evêque à Yvré-l'Evêque, par les divisions Jouffroy et Roquebrune du 17e corps. — Jouffroy devra chercher, le 11, à reprendre Parigné-l'Evêque aux Allemands. Dès que la 2e et la 3e division du 16e corps se sont retirées jusqu'à Pontlieue, elles devront s'y placer en réserve, et l'amiral Jauréguiberry prendra le commandement en chef de l'aile droite.

Au centre, entre la route de Saint-Calais et l'Huisne, le plateau d'Auvours et les passages de l'Huisne à Champagné et à Saint-Mars-la-Bruyère, — défendus par le général de Colomb avec la 2e division de son corps (le 17e) et la division Gougeard du 21e corps, qui occupe avec des détachements les passages de Champagné et de Mars-la-Bruyère ; Colomb s'efforcera de rejeter les Allemands sur Ardenay.

A l'aile gauche, le reste du 21e corps, sous le général Jaurès, entre l'Huisne et la Sarthe, sur les hauteurs en avant de Sargé.

En même temps qu'il donnait ses instructions pour la défense de ces lignes, le général Chanzy donnait une masse d'ordres relatifs à des dispositions qui vont de soi dans une armée organisée. Il menaçait en outre de mesures de terreur, — couper les ponts derrière

l'armée pour l'empêcher de fuir, — fusiller tous les hommes qui s'éloigneraient du champ de bataille, etc. — Tristes, bien tristes choses !

Les troupes de Bretagne, retirées du camp de Conlie, devaient être placées en réserve sur la rive droite de la Sarthe.

Page 196. — Le 13 janvier, le 17e et le 16e corps français furent dirigés sur Conlie pour se pourvoir de vivres et de munitions qui existaient dans le camp. Le 12 janvier au soir, Chanzy n'avait pas encore de nouvelles de son aile gauche, le 21e corps (Jaurès), qui se dirigeait sur Alençon.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES

contenues dans le second volume

## QUATRIÈME PARTIE

CHUTE DE METZ. — ÉVÉNEMENTS DANS ET DEVANT PARIS JUSQU'AU MILIEU DE NOVEMBRE. — L'ARMÉE DE LA LOIRE ET SES PREMIÈRES RENCONTRES AVEC LES ALLEMANDS. — THÉATRE DE LA GUERRE DANS L'EST DEPUIS LA PRISE DE STRASBOURG.

## CINQUIÈME PARTIE

TENTATIVES DES FRANÇAIS POUR DÉBLOQUER PARIS; LEUR INSUCCÈS SUR TOUS LES POINTS. — L'ARMISTICE ET LA CONSTITUTION DU GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN.

Pages.



---

## SIXIÈME PARTIE

FIN DES OPÉRATIONS DANS L'EST DU THÉATRE DE LA GUERRE. — OPÉRATIONS DES FLOTTES PENDANT LA GUERRE. — NÉGOCIATIONS DE PAIX.

